Première Année. Ottawa, (H. C.) Mercredi matin, 3 Juillet 1861. Vol. 1. No. XIV.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANDAIENS DU CANADA CENTRAL.

Redigé par un Comité de Collaborateurs.

(Les Peuples se déplacent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.)

J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: le scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures tachés de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaitre ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été tranmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, sont au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipele ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Bebuton Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit :—"Trois bouteilles de votre salsalsepareille m'ont complétement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newbarry, Alabama, cite le cas suivant :—"J'ai guér. dans ma famille, au moyen de votre salsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humrdité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse medecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit :—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complétement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspèsie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérisson de Rhumes froids, infuza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa verta que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals résultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la verta qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—sm.

LE NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce ; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public ; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, outre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous ; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets ; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents à remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt. Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

LES PASTILLES PULMONAIRES
Soulagement en Dix Minutes.
DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de* "PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs ; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppressions.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amycdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-desus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garantes devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

dans sa poche

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES !

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criaide, la Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier, Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asmthe, l'Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Pour guérir *l'Asthme, l'Acivilité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie : Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernières années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale ; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume véritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT
CONTRE LA TOUX.
Elixir Balzamique Vegetal
DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage ; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus ? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie ? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances ; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à nos Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Porland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Moutréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulairs à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué au Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaitre au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS !

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

BOUTEILLE D'ESSAI, 25 CENTS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN
POUR LE
Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE 10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'a topte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

J B HUSSON,
BONAVENTURE HALL,
MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remerciments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dinors ou soupers de soirées,

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

Ruines Historiques
CHATEAU D'ANET,
Par Low Farmer.

(*Traduit de l'Ottawa Citizen par L. de Montfort.*)

A environ quinze lieux, ouest de Paris, au milieu des fertiles campagnes de la Beauce, sur les rives de l'Eure qui coule, avec un doux murmure, à travers de riantes prairies bordées de saules et de peupliers, on trouve au milieu des hautes herbes, quelques pierres isolées, quelques fragments de marbre couverts de mousse, sur lesquels on découvre quelquefois, la sculpture à demi-effacée d'une couronne royale, quelquefois aussi, au-dessous de la couronne, se trouvent tracées les initiales H. D. Il n'est pas besoin que l'antiquaire pousse fort loin ses recherches, pour découvrir quels noms sont indiqués par ces initiales. Enthousiasmé par les mille souvenirs d'amour d'histoire, de poésie qu'elles éveillent dans l'âme, le voyageur ne peut s'empêcher de s'écrier,—Henri ! Diane ! Oui, vraiment, ces lieux furent l'azile de vos amours immortelles.

Des auteurs contemporains d'écrivent le château d'Anet comme ayant été, autrefois, un de ces délicieux séjours qui semblent n'avoir existé que dans les domaines de l'imagination. A l'extérieur, la première chose qui attirait l'attention, c'était un magnifique portique, de l'architecture du quinzième siècle, orné de colonnes de l'ordre dorique ; au dessus, s'élevait un temple couronné d'une tour élégante de l'art le plus classique. Au pied de la tour, on voyait un groupe en bronze, représentant Diane la chasseresse, environnée d'une meute de chiens, à la poursuite d'un cerf. A chaque heure, au moyen d'un mécanisme ingénieux, tout le groupe s'animait. Les chiens aboyaient et le cerf, de son pied, frappait les heures. Henri II avait voulu, par ce prodige de l'art, exprimer tout l'amour qu'il nourrissait, pour sa belle maitresse, Diane de Poitiers. Le groupe avait été dessiné par Philibert de l'Orme et exécuté par Jean Goujon. Ce gracieux portique était l'arche de triomphe, sous lequel, il fallait passer, pour entrer dans le château d'Anet.

Pour se former une idée du château, que le lecteur, dans son imagination, se représente une vaste cour de palais, et au milieu, un de ces merveilleux châteaux de la renaissance, orné d'arabesques, d'initiales, d'emblèmes et de divises d'amour ; un château où la pierre, le plomb, le fer, s'effaçaient sous un riche voile de dentelle artificielle, perce de place en place par le symbolique croissant d'or, qui brillait, sur toutes les tours et toutes les tourelles, avec la devise royale, en lettres d'azur, *Donec totum impleat orbem*. A droite de l'angle nord du château, qu'il se figure la haute tour d'une chapelle d'une riche architecture. La tour est surmontée d'une croix immense qui semble couvrir le palais, de sa protection divine. Il est impossible de donner une idée de la magnificence de l'intérieur de la chapelle, au temps de toute sa splendeur ; ni de décrire les flots de lumière féerique que les rayons du soleil couchant versaient, à travers les anciens et somptueux vitraux, que Jean Cousin avait peints d'après les dessins de Raphaël. Comment décrire encore le beau pavé en mosaïque, de la nef et du chœur, les sculptures des pilastres, les tableaux où la vie semblait palpiter, les statues qu'on eut dites vivantes, les murs presque tout couverts d'or et d'azur. Au milieu de toutes ces merveilles, même, au sein du sanctuaire, l'œil rencontrait sans cesse, les éternelles doubles initiales H. D. réhaussées de la couronne royale.

Aujourd'hui, la solitude a envahi ces lieux, autrefois embellis par tant de merveilles. Du château d'Anet, on ne voit plus que quelques ruines. Les jardins, jadis si fiers de leur parure ; aujourd'hui, sans culture, ont encore conservé quelque chose de leur ancienne beauté ; mais c'est la beauté de la nature, que rien ne peut detruire. L'œil glisse doucement, sur des prairies et des bosquets verdoyants qui se déroulent, en pente douce, jusqu'aux rives de la riviere, qui repend, sur cette scène, une éternelle fraicheur. L'air est embaumé par les parfums qui s'exhalent du sein des plantes et des fleurs. En vérité, tout conspire, dans ces lieux enchanteurs, à inspirer l'amour ; même, aujourd'hui, que le temple est en ruine.

En l'année 1515, au temps que François Ier roi de France, se mettait en campagne, pour la conquête de Milan, le château d'Anet n'était qu'un vieux manoir feodal, sombre et d'un triste à désoler l'âme ; digne demeure de Louis de Brézé, comte de Maulevrier, grand Sénéchal de Normandie, qui, selon Brantôme, était un des nobles les moins en faveur à la cour de France, quoiqu'il fut, du côté de sa mère, petit fils d'Agnès Sorel et de Charles VII. Louis de Brézé à l'âge de 45 ans, avait épousé une jeune personne de 17 ans, que la renommée citait déjà, comme une des beautés les plus accomplies du royaume. C'était une des filles d'honneur de la reine Claude, son nom était Diane de Poitiers. Elle descendait d'une des plus nobles familles de France. Son père, Jean de Poitiers comte de Vallier l'idolâtrait ; Jean de Poitiers, dont la loyauté et l'honneur étaient en si haut renom à l'Hôtel des Tournelles.

Le comte de Maulevrier partit, pour accompagner le roi. Jusque là, la vertu de la belle Sénéchale n'avait pas chancelé, quoiqu'elle fut unie à un mari vieux et laid, et qu'elle eut été élevée dans une cour galante, où son esprit et sa beauté l'avaient rendue l'objet d'un hommage universel. Si huit ans plus tard, en 1523, après une resistance désespérée, sa vertu succomba, la postérité doit pardonner à Diane de Poitiers, une action, par laquelle, elle acheta le pardon, et sauva la vie de son père.

En 1531, après avoir ferme les yeux de son mari, la belle Sénechale revint habiter le gothique manoir d'Anet. Elle fuyait une cour, où elle n'avait personne pour la protéger, et cherchait un abri contre les atteintes d'une possion qui s'était déjà emparée de son cœur. Diane avait alors à peine trente deux ans, et sa beauté avait atteint le plus haut dégré de perfection. Lorsqu'elle quitta le palais des Tournelles, un des fils du roi versa des larmes brûlantes. C'était le jeune duc d'Orléans, qui régna depuis, sous le nom de Henri II. Il avait juste quinze ans.

Quelque temps après la retraite de Diane, le jeune duc devint soudainement passionné pour la chasse. Il battait les forêts et les pleines de la Beauce, et souvent, après avoir passé la nuit à Dreux, il se plaisait à errer des journées entières, dans les environs du château d'Anet. quelquefois, il rencontrait la belle châtelaine ; la châtelaine aux cheveux noirs et bouclés, comme disait Brantôme. Montée sur son léger palefroi, elle avait coutume de prendre l'exercice du matin, escortée par ses pages et ses piqueurs, qui avaient peine à la suivre dans sa course rapide. En ces occasions, on échangeait de part et d'autre un salut plein de courtoisie, mais avec un embarra difficile à dissimuler ; on se remettait en route, la joue rouge et le cœur en flamme. Quelques années se passèrent ainsi.

Enfin, un jour, c'était en Mai 1535, le duc s'enhardit à demander l'hospitalité au château d'Anet. Il avait été surpris par un orage, et Dreux était à trois lieux du château. Quelques jours après une fête donnée à la cour, on remarqua que le duc d'Orléans portait au doigt, une bague, qu'on ne lui avait jamais vue auparavant. Plus tard, on attacha à cette bague, un pouvoir magique, au moyen duquel, Diane de Poitiers avait pris un souverain empire sur le cœur de Henri. La charmante veuve de Louis de Brézé était présente à cette fête, et aux yeux de toute la cour, elle en avait été l'ornement le plus brillant. Depuis cette époque, pendant quinze années consécutives, le château d'Anet fut rarement habité. Ce fut l'époque de la rivalité de Diane de Poitiers et de la fière duchesse d'Etampes, maitresse de François Ier. Cette rivalité divisa la cour, en deux partis. Henri, par la mort de son frère aîné, était devenu dauphin de France.

Lorsque, en 1550, Diane se mit en marche pour habiter le château d'Anet, il s'était opéré un grand changement dans sa fortune. On pouvait en juger par l'escorte magnifique qui l'accompagnait. Les plus grands seigneurs du royaume, tête-nue, suivaient Diane mollement étendue dans sa litière ornée des armes royales de France. Le roi lui-même chevauchait à ses côtés.

Le cortège était précédé de gens d'armes, qui frayaient le passage à travers la foule, en criant, passage pour Madame la Duchesse de Valentinois. François Ier reposait depuis deux ans, sous les voûtes de St. Denis. Diane n'avait plus à craindre d'être humiliée, par l'orgueilleuse Duchesse d'Etampes. Elle même, avait donné l'ordre qui exilait sa rivale dans ses domaines.

Le vieux manoir féodal d'Anet n'était plus digne de la haute fortune de la noble châtelaine. Quand le cortège eut passé le pont-levis, et que la favorite eut mis pied à terre, trois grands artistes lui offrirent respectueusement leurs services. Le prémier était l'architecte Philibert de l'Orme, le second le Sculpteur Goujon, et le troisième le peintre Jean Cousin. Sous la baguette magique de ces trois hommes célèbres, un palais enchanté s'éleva tout à coup, sur les ruines du vieux château, afin qu'aux yeux de la postérité le triomphe de l'art et celui de la beauté pût être perpétué.

Enfin, Philibert de l'Orme, Jean Goujon et Jean Cousin avaient mis la dernière main à ce chef d'œuvre. Mais, tandis que les poëtes de la cour, du Bellay, Ronsard, Pelletier chantaient ces merveilles, et le règne de la belle enchanteresse, tandis que tous les courtisans se disputaient l'honneur d'être admis à brûler de l'encens, sur son autel ; tout à coup, le comte de Montgomery frappa le piedestal, et toutes les illusions, tous les enchantements s'évanouirent.

Le 11 Juillet, 1559, deux jours après le fatal tournoi des Tournelles, la toute puissante Duchesse de Valentinois arriva, soudainement, au château d'Anet, pâle, et baignée de larmes. Mais dans sa chûte, dans sa douleur, elle conservait le haut caractère qui l'avait toujours distinguée. La veille Henri II avait rendu le dernier soupir, et elle avait été exilée ; comme autrefois, elle avait, elle même, exilé la Duchesse d'Etampes. Quand le messager de Catherine de Médicis vint lui intimer l'ordre de quitter la cour, à l'heure même, vu que le roi était sur le pont d'expirer, elle répondit fièrement, "tant que le roi vivra, je n'ai pas de maitre, ici."

Nous pouvons croire, sans doute, que la femme, qui s'était vue, jusque là environnée d'une foule de flatteurs et d'admirateurs, dût, en se voyant isolée dans ses somptueux salons, faire dans son âme attristée un pénible retour sur le passé. Le pieux établissement, auquel elle consacra le reste de sa vie, prouve l'ardent désir qu'elle avait de se reconcilier avec Dieu, et d'effacer du souvenir des hommes le scandale qu'elle avait causé. La mort la surprit au milieu de ces preoccupations, le 22 Avril 1566. Avant de mourir, elle exprima le désir que sa dépouille mortelle fut exposée, dans l'église des filles pénitentes de Paris, et fut ensuite transportée au château d'Anet. Avant la révolution, on y voyait encore le magnifique mausolée, élevé à sa mémoire. Depuis, il fut transporté au musee des petits Augustins. Quatre Sphinx de marbre blanc comme la neige supportent le sarcofage, sur lequel, on voit la statue de la défunte, à genoux, dans l'attitude de la priere, les mains jointes sur un livre depose sur un autel.

(*A Continuer.*)

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

L'HOMME DE FER.

PREMIÈRE PARTIE.

XI.—*Où le nain siffle mieux qu'un merle.*

(*Suite.*)

Il remplit deux verres et leva le sien.

"A votre santé, mon compagnon, dit-il.

— A la vôtre, mon digne maître ! riposta Pierre Gillot qui ne fit que tremper ses lèvres dans le breuvage."

Ils étaient attablés au milieu de la salle.

Par une fenêtre ouverte, la tête ébouriffée et sanglante du nain Fier-à-Bras se montra. Gillot et Jeannin lui tournaient le dos. Le nain riait tout bas et ses yeux pétillaient de malice. Il ne pouvait voir le visage de l'étranger sous la longue visière de son chaperon. Son petit corps se guinda en équilibre sur l'appui de la croisée. Puis, sans bruit aucun, il descendit, glissa sur les carreaux humides, et disparut derrière la porte du buffet que Jeannin avait laissée entre-bâillée.

L'écuyer et son hôte ne l'avaient point aperçu.

"Or ça, dit Jeannin, mon compagnon, vous plairait-il m'apprendre ce que vous désirez de moi ?

XII.—*Où Fier-à-Bras se montre gourmand.*

Pierre Gillot prit son air le plus aimable et fit à Jeannin un petit signe d'intelligence.

"Mon compagnon, dit-il, je vais m'expliquer et m'expliquer clairement, ainsi qu'il convient entre deux bonnes gens. Mais je n'aime pas beaucoup à parler comme cela, portes et fenêtres ouvertes. Souffrez que je ferme la croisée.

— Fermez tout ce qu'il vous plaira," repartit Jeannin.

Pierre Gillot se leva et fit basculer le lourd châssis de la fênetre dans sa rainure pourdreuse.

"De cette sorte, reprit-il, les oreilles curieuses, s'il y en a, seront bien attrapées !

— Oh ! que oui-da !" pensait Fier-à-Bras l'Araignoire dans son buffet, où il détachait avec soin le couvercle d'un pot de conserves.

Pierre Gillot vint se rasseoir et croisa ses jambes mal chaussées l'une sur l'autre.

"Donc, commença-t-il, voici ce qui m'amène. Vous avez été à la cour de Nantes, n'est-ce pas, maître Jeannin ?

— Plusieurs fois. Pourquoi ?

— Vous allez voir.... Vous étiez de l'armée du Bien public, sous Montlhery ?

— J'en étais.

— Vous êtes fidèlement attaché à votre seigneur le duc François de Bretagne ?

— Si vous ne veniez de la part d'un vieil ami, mon camarade, je ne vous permettrais pas cette question-là.

— A la bonne heure ! s'écria Gillot qui tâchait de prendre des allures de brusquerie carrée ; à la bonne heure ! Eh bien ! maître Jeannin, nous allons nous entendre ! Le vieux Bruno savait que j'avais dans la main une entreprise à gagner de l'honneur et de l'argent. Il est descendu jusqu'au quartier des serviteurs du roi, desquels je suis, et m'a dit : S'il vous faut un homme brave, sûr, fort, intelligent, devoué, prenez Jeannin.

— Sauf la finesse, dit le bon écuyer simplement, je crois avoir, en effet, toutes ces qualités-là. Mais à quoi vous peuvent-elles présentement servir, mon camarade ?"

Gillot baissa la voix.

"Je suis Olivier le Dain, barbier du roi," dit-il.

Jeannin releva sur lui ses grands yeux bleus pleins de franchise et ne cacha point son étonnement.

"Tiens ! tiens !...," faisait le nain dans son armoire.

Olivier le Dain était aussi connu que son maître Louis XI, le souverain le plus populaire qui fût alors au monde.

"Ah ! dit le bon écuyer, vous êtes Olivier le Dain ! Peste ! je n'ai point coutume de prendre des allures de brusquerie avec de pareils personnages..... et j'aimerais mieux, s'il faut le dire, un autre compagnon.... Mais parlez, maître Olivier ; peut-être voulez-vous faire le bien une fois en votre vie. Je vous écoute."

Pierre Gillot souriait et jouait avec la chaine de fer qui soutenait sans doute sa boîte à rasoirs.

"Je vois, reprit-il, que ma réputation ne vaut pas grand'chose de ce côté-ci du Cuesnon. Mais j'ai le cœur humble et ne me soucie point des méchants propos.... Maître Jeannin, je viens vous apporter la fortune."

Depuis une minute, Jeannin se doutait de ce qu'on allait lui proposer. Il s'en doutait à cause du choix qu'on avait fait d'Olivier le Dain. Ce n'était pas un diplomate. Il laissa échapper sa pensée.

"Je croyais, dit-il, que Sa Majesté s'était adressée au comte allemand Othon de Beringhem....

— Oh ! oh ! fit Gillot qui se dérida tout à fait ; nous avons donc deviné, mon compère ? Nous savons que je viens ici de la part de Sa Majesté pour l'affaire du duc François, qui a insulté son seigneur ?

— Le duc François a un suzerain ; il n'a pas de seigneur ! répliqua Jeannin vivement.

— Son suzerain, voulais-je dire, reprit Pierre Gillot avec docilité, bien que François de Bretagne ait fait hommage lige, tête nue et à deux genoux, pour ses domaines de Poitou et Saintonge. Mon compere, le roi ne s'est pas adressé au comte Othon Béringhem, qui est hérétique et paien. Le roi ne s'adresse à de pareilles engeances que pour les donner à son prévôt de corde, M. Tristan l'Ermite, qui les donne, lui, au grand diable d'enfer. Le roi, que les têtes folles et les traîtres barons, ennemis du pauvre peuple, calomnient malement du matin au soir, veut la paix et il l'aura. Le roi aime mieux pardonner que punir....

— On ne dit pas cela, objecta Jeannin.

— On a trop d'intérêt à dire le contraire ! Le roi n'a qu'un désir : prêter l'accolade sincère et loyale à son bon cousin de Bretagne qui le chérirait bien s'il le connaissait mieux !"

Dans l'armoire aux conserves, le nain résolvait ce problème de bâiller la bouche pleine.

"Voilà un prêcheur ennuyeux ! pensait-il ; et pourtant les confitures sont bonnes.

— Eh bien ! dit Jeannin, que le roi monte à cheval et qu'il aille rendre visite à son noble cousin.

— Le roi ne peut pas faire cela.

— Parce que ?...

— Parce que Dieu lui a mis sur la tête le cimier de fleurs de lis, et que la première couronne du monde ne peut pas s'abaisser devant la petite couronne d'un vassal.

— La première couronne du monde à salué pourtant le cimier ducal de Charles de Bourgogne ! fit Jeannin en souriant.

—C'est vrai, cela ! dit vivement Olivier le Dain ou Pierre Gillot ; c'est vrai, trop vrai ! On m'avait assuré que tu étais un homme simple, ami Jeannin, et tu me réponds comme un clerc de chancellerie.... C'est vrai, de par Dieu ! oui ! Ce jour-là, la première couronne du monde voulut se montrer courtoise, mais d'un coup de sa tête, cornée de fer, le taureau de Bourgogne faillit briser la première couronne du monde. C'est assez d'une fois. Le roi se souvient.

— A cause de cela, reprit encore Jeannin, le roi veut amener à ses pieds, de gré ou de force, son cousin de Bretagne.

— Nous pas à ses pieds, mon digne compagnon, répliqua Pierre Gillot avec attendrissement, dans ses bras,... dans ses bras !

— Et l'on a choisi un pauvre homme de ma sorte ?

— Un soldat vaillant qui sera chevalier demain, s'il le veut !"

Jeannin se leva. Il ne répondit pas tout de suite.

Nous n'aurions pas réussi le moins du monde dans la peinture morale de ce brave homme, si le lecteur pouvait

la chevalerie fut un avantage à sa manière. Il allait de Perrot, et Pâturon, qui le doit si cuisiner, est obligé d'avoir à chaque instant ces étranges hardiesses.

"Ne l'amènes pas si tu ne veux pas, mon Jeannin, répétait-il ; c'est beaucoup cela ! c'est beaucoup de croire que je m'obstine ! Au pays de Bretagne ; car dit homme pétrissant la lance ou l'épée, il en est tant qui me regardent comme un prince étranger, c'est-à-dire ennemi. Or, ne peut rien mettre ce malheur des temps ! D'autres jours viendront, et tu le sais bien, puisque tes maîtres vaillant, le saint Maunover, l'a dit à l'heure où les hommes sont prophètes.

—Oui, prononça Jeannin à voix basse et d'un air sombre, M. Hue l'a dit à l'article de la mort. Comment le savez-vous, puis m'importe !.... M. Hue a dit : La Bretagne va mourir !....

—La Bretagne va vivre ! interrompit le roi dont les yeux s'enflammaient. Vivons-nous cela toi et moi ? Je ne sais. Je demande à Dieu, pour mon compte, de vivre jusque-là et je mourrai content. Mais Maître ne vit que de loin la bienheureuse terre de Chantana, promise à son peuple, et il est donné rarement à celui qui plante le jeune chêne de se reposer sous son ombrage. Maître Jeannin, je ne connais pas beaucoup de seigneurs à qui je voudrais parler comme je vais vous parler. Vous êtes de roture : la cause des pauvres et de la faiblesse est votre cause. La souffrance de tous est dans la division de l'autorité : me comprenez-vous ?

—Non, sire.

—J'ai vu en passant un vaste et beau champ de blé qui est au bas de la montagne, dit le roi en changeant de ton tout-à-coup.

(A continuer.)

A NOS ABONNÉS.

☞ *Le comité de direction de cet établissement a décidé que ce journal ne sortirait qu'une fois par semaine, pendant les premiers six mois, c'est-à-dire, pour le premier semestre. En conséquence de cet arrangement, le prix de l'abonnement, pour ce semestre, ne sera que d'une piastre, c'est-à-dire, au taux de 2 piastres par année. L'administration tiendra compte aux personnes qui auraient payé leur abonnement, avant cet arrangement, et portera la balance à leur crédit, pour le prochain semestre.*

☞ *La direction de ce journal a pris des arrangements avec M. Friel, agent du Citizen pour faire nos collections.—Nous espérons que nos abonnés de cette ville voudront bien se rappeler que nos paiements doivent se faire d'avance si l'on ne veut pas s'exposer à payer 50 cts. de plus à la fin du semestre.*

☞ *Nous préparerons tous nos comptes d'abonnements et autres. Nous les ferons collecter dans le cours de la semaine prochaine.*

☞ *Nous espérons que chacun de nos abonnés s'empressera de répondre généreusement à notre appel.*

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 3 Juillet 1861.

FOURBERIES !

L'ÉCOSSAIS PRESBYTÉRIEN DU DR. HUNTER DÉMASQUÉ !!!

La duplicité de l'un et de l'autre mise à jour et leurs audacieux mensonges rejetés à leurs faces.

A la nomination des Candidats pour la représentation du Comté de Russell au Parlement, qui eut lieu lundi dernier, au Village de Metcalfe, un ami intime du Dr. Hunter—homme à l'égard duquel le Docteur professe des sentiments de respect et d'honneur, et qui n'hésita pas à le dire hautement, devant les électeurs réunis, cet ami, dis-je, exposa les viles tentatives qu'un écrivain anonyme fit dernièrement, sous la signature d' "Un Ecossais Presbytérien," dans le but de faire perdre à M. Robert Bell l'estime des Electeurs de Russell.

Dans l'assemblée en question, le respectable ami de M. Hunter, M. William Manly Nicholson, sur l'invitation du Dr. Hunter et de M. R. Bell, fit la déclaration publique qui suit, en présence de l'Officier Rapporteur et près de mille habitants de Russell.

"Je me lève, M. l'Officier Rapporteur et Messieurs, pour vous adresser la parole dans le but de faire un simple acte de justice envers un des Candidats qui, à ma connaissance, a été très faussement attaqué à l'égard des placards, signés "Un Ecossais Presbytérien." Je suis pénétré du respect le plus profond à l'égard du Dr. Hunter et de M. R. Bell, et pour cette raison je ne souffrirai pas que l'un ou l'autre soient victimes de mensonges et de basses calomnies. On a répété mille et mille fois, dans le Comté de Russell, pendant cette lutte électorale, que M. Robert Bell était l'auteur de ces placards, signés "Un Ecossais Presbytérien," mais heureusement, je suis en mesure de convaincre cette assemblée que M. Robert Bell, non seulement n'en fut pas l'auteur, mais encore qu'il n'en eut connaissance que lorsqu'ils furent mis en circulation, selon moi, par des hommes qui travaillaient dans les intérêts du Dr. Hunter. Ces placards, Messieurs, furent imprimés dans les ateliers de l'*Ottawa Gazette*. J'ai vu moi-même les types dispersés à cet effet dans l'établissement, et j'y ai vu aussi le manuscrit de ces placards. Il était de l'écriture de M. Gane, homme qui fut congédié, le mois d'avril dernier, de l'établissement d'imprimerie de M. Robert Bell. Il y a environ trois semaines je plaçai cet homme dans le Bureau du "*Citizen*," pendant un voyage que je fus obligé de faire dans l'Ouest ; comme un vrai contre-bandier, il glissa un article, en faveur du Dr. Hunter, comme représentant pour le Comté de Russell, cet article parut à l'insu de M. Bell dans l'*Ottawa Citizen*. Quand M. Bell vit cet article, après qu'il eut été imprimé, il chassa M. Gane du Bureau du "*Citizen*." Après cela, furent émis des placards signés "Un Ecossais Presbytérien." M. Gane lui-même m'a avoué qu'il les avait seulement copiés du manuscrit original. Je crois que ces placards ont été composés, imprimés et mis en circulation par des amis du Dr. Hunter dans son intérêt. Mais ils virent bientôt qu'ils avaient manqué leur but, alors ceux qui avaient mis ces placards en circulation répudièrent et le nom d'auteur, et le dessin qui les avait animés.

"Mais, que M. Robert Bell ait trempé, agi ou participé dans l'impression ou la publication de ces placards, en eut-on même la moindre connaissance jusqu'à leur circulation, je puis en donner la dénégation la plus formelle et sous serment, s'il le faut."

Cette déclarstion équitable de la part d'un des amis du Dr. Hunter eurent un effet électrique, sur les électeurs dont la plupart virent à l'instant transpercer la duplicité au moyen de laquelle un certain nombre d'entr'eux avait été induit à faire opposition à M. R. Bell. Ils ont actuellement découvert les traîtres et sont indignés contre ceux qui songèrent à gagner leurs suffrages par des moyens aussi viles et aussi méprisables. Cependant, le Dr. Hunter et ses amis ont l'avantage d'avoir réalisé le sens d'un proverbe arabe :

"*Les mensonges sont comme de jeunes poulets, qui reviennent toujours se percher à la maison.*"

Comté d'Ottawa.

La nomination pour ce comté a eu lieu lundi, 1er du courant. Sur les huit ou dix candidats qui se proposaient de briguer les suffrages des Electeurs de ce comté, deux seulement sont restés sur les rangs, ce sont M. Dawson, ancien député pour Trois Rivières et M. Young d'Aylmer. M. Friel s'étant retiré de la lutte, M. Dawson se trouve avoir nos sympathies, et aura aussi celles de tous les électeurs Catholiques du comté. M. Dawson a l'avantage d'appartenir à nos croyances réligieuses, de plus il a déjà l'expérience de quatre années au parlement, pendant les quelles il a fait preuve de beaucoup d'énergie de probité et d'honneur. Il s'est toujours montré l'avocat zelé du commerce de bois et de la colonisation, les deux plus importantes sources de prospérité pour notre pays. Il a une connaissance approfondie des besoins et des améliorations à faire dans les cours d'eau tributaires de l'Ottawa, afin de faciliter le passage du bois qui nous arrive par ces rivières.

M. Dawson est partisan de la décision Impériale au sujet du Siége du Gouvernement, et au risque de s'attirer le blâme de ses constituants de Trois-Rivières il a toujours voté pour soutenir cette mesure et par là même l'honneur du pays.

M. Dawson est un des supports du ministère, mais comme il le dit dans son adresse, que nous publions dans une autre colonne, il ne veut pas en être l'esclave. Il se déclare entièrement opposé à tout nouvel octroi d'argent en faveur du Grand Tronc. ainsi qu'à tout nouvel emploi des deniers publics sans le consentement des chambres. M. D. explique clairement dans son adresse ses principes politiques qui d'ailleurs sont connus de tous ceux qui s'occupent un peu des affaires publiques.

Quand a nos intérêts religieux, M. Dawson est Catholique, ce doit être assez pour nous rassurer à ce sujet. Ainsi, tous les électeurs n'hésiteront pas à choisir M. Dawson, ils en ont déjà fait preuve dans la division qui eut lieu lundi à la nomination, puisque la grande majorité était en sa faveur.

La votation aura lieu lundi et mardi les 8 et 9 de juillet. Que chacun fasse son devoir, se rende au poll, et enregistre son vote de bonne heure, lundi et mardi, et donne par là une grande majorité à M. Dawson.

Comté de Russell.

La nomination pour ce comté a eu lieu Lundi dernier au Village de Metcalfe, en présence de 900 à 1,000 Electeurs venus des différentes parties du Comté. Après la lecture du writ d'élection et les formalités d'usage, l'Officier Rapporteur demanda aux électeurs de choisir leur candidat pour les représenter dans le prochain parlement. M. Loux et M. Fellowes s'étant retirés de la contestation, Dr. Hunter et M. Robert Bell sont les deux qui doivent soutenir la contestation. Dr. Hunter adressa la parole à l'assemblée et fut suivi de M. Bell, qui réfuta de la manière la plus heureuse toutes les accusations portées contre lui par M. Hunter et ses amis. Nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, donner en entier les discours prononcés à cette occasion. A la division qui eut lieu, après les discours des deux candidats, la majorité parût en faveur de M. Bell. Dr. Hunter demanda une autre division qui fut décidée être en faveur du Dr. Hunter. Cependant nous sommes convaincu que la majorité des voteurs alors présents était favorable à M. Bell. Quoiqu'il en soit, M. Bell sortira vainqueur de la lutte, mais il faut lui donner une grande majorité. Nous invitons donc tous nos amis à enregistrer leur votes dès le premier jour, c'est-à-dire, lundi prochain.

SÉANCE LITTÉRAIRE AU COLLÉGE St. Joseph.

Nous regrettons que nos occupations ne nous aient pas permis d'assister, hier soir, à la séance littéraire et à la distribution des prix aux élèves du Collége St. Joseph de cette ville. Nous le regrettons d'autant plus que nos amis qui y étaient présents nous disent n'avoir jamais passé une soirée plus agréable. Dans notre prochaine feuille nous donnerons un compte rendu de la soirée accompagné de la liste des prix.

EXAMEN.

L'Examen des élèves du Couvent de cette ville, sous la direction des Sœurs de la Charité, aura lieu le 16 juillet prochain. La séance aura lieu, cette année, dans la vaste salle du Collége St. Joseph. Les parents des élèves, et les amis de l'éducation sont respectueusement invités d'y assister.

ORDINATIONS.

A l'Eglise St. Joseph de cette cité, Dimanche 23 juin, Monseigneur l'Evêque d'Ottawa a conféré l'ordre sacré de la prêtrise au Révd. M. Camville Gay, du Diocèse de Gap, France.

Dans cette solennelle occasion M. J. Boucher, de Lotbinière, reçut la tousure, et MM. J. B. Beaudin, O.M.I., de St. Constant, J. B. H. Genin reçurent les Ordres Mineurs, et M. Thomas Duhamel, de cette cité, reçut l'Ordre d'Exorciste.

Le même jour, sa Grandeur a administré le Sacrement de Confirmation à un nombre d'élèves du Collége.—*Ottawa Tribune.*

VISITE PASTORALE.

Sa Grandeur Mgr. l'Evêque d'Ottawa, laissera cette cité le 6 du courant, pour continuer sa Visite Pastorale. Voici l'ordre de la visite :

Chelsea,	Juillet	6, 7, 8.
La Pêche,	"	8, 9, 10.
Wakefield,	"	10, 11, 12.
Pointe de la Gatineau,	"	12, 13, 14.

Membres Elus.

Argenteuil,	Abbott	Ministériel.
Brockville	Sherwood	"
Bellechasse	Remillard	Opposition.
Carleton	Powell	Ministériel.
Cornwall	Macdonald, J.S.	Opposition.
Compton	Pope	Ministériel.
Dorchester	Lemieux	"
Glengarry	Macdonald, D.A.	Opposition.
Jacques Cartier	Dr. Tassé	Ministériel.
Kingston	MacDonald	"
Lincoln	Rykert	"
London	Carling	"
Montmorenci	Cauchon	"
Montréal, Ouest	McGee	"
Northumberland, O.	Cockburn	"
Ottawa, (Cité d')	Scott, R. W.	Ministériel.
Quebec, Ouest	Alleyn	"
Trois-Rivières	Turcotte	"

Dernieres Nouvelles Electorales.

(Pour le 2 juillet.)

KINGSTON.—A la clôture du poll la majorité pour l'Hon. J. A. Macdonald était de 311.

BROCKVILLE.—L'Hon. M. Sherwood est élu avec une majorité de 159 voix.

NORTH SIMCOE.—M. Morrison a 100 voix de majorité sur M. McConkey.

HAMILTON.—La majorité de M. Buchanan à la clôture du second jour de la votation, était de 325.

CORNWALL.—A la clôture du poll ce soir, la majorité en faveur de M. John S. Macdonald était de 114.

TROIS-RIVIERES.—M. Turcotte est élu pour cette ville.

CARLETON.—M. Powell est élu avec une majorité de 317.

ACCIDENT.—L'Inspecteur Gén. Galt s'est cassé la jambe en jouant au Cricket à Sherwood.—*L'Union d'Ottawa.*

L'Opposition et son avenir.

Sous ce titre nous lisons dans le *Daily Spectator* de Hamilton du 18 juin :

"L'arrogance, la malignité et la perfidie de la section haut-canadienne de l'opposition ont été sans exemple, tant en ce pays que dans les autres contrées de l'univers. Pendant des années, les cleargrits n'ont cessé de jalouser et d'insulter tous les hommes publics de la Province qui ont osé entretenir des opinions contraires aux leurs, et avec cette audace imprudente qu'on a peine à comprendre ; ils ne craignent pas de lancer des accusations lâches et injustes contre les membres de l'administration, dans le seul but de soulever tellement l'opinion publique contre eux qu'il leur devienne impossible de se maintenir au pouvoir. Le caractère privé ou public d'un ministre quelconque n'a pu être à l'abri des attaques ouvertes ou cachées de cette clique d'hommes sans principe qui ont fait tous leurs efforts pour renverser le gouvernement, sous le prétexte qu'il était corrompu et indigne de l'appui des honnêtes gens. Avec cette virulence qui caractérise l'infâme partisan, les Cleargrits ont persisté dans leur œuvre de dénigrement, jusqu'à ce que le pays se soit pris de dégoût pour leurs impostures. Et ils ne se sont pas contentés de faire la guerre au cabinet, mais ils ont fait tout ce qui était en eux pour déprécier à l'étranger le crédit de la Province ; et au moyen de leurs faux exposés publiés avec constance, ils ont réussi dans une certaine mesure à empêcher le pays de s'accroître par l'immigration. Les mercenaires de la faction cleargrit, n'ont pas hésité à se servir de tous les moyens dont ils pouvaient user pour renverser le gouvernement et unire aux meilleurs intérêts du pays. Leur but est de s'élever eux-mêmes au pouvoir sans souci des sacrifices qu'ils font pour y arriver ; mais nous sommes portés à croire qu'ils apprendront, à leurs dépens d'ici à longtemps, combien leurs calculs politiques ont été erronées. En ce moment même, ils remuent ciel et terre pour faire triompher leurs mauvais instincts, et aucune bassesse ne leur paraît indigne, pourvu qu'elle leur vienne en aide dans l'accomplissement de leurs desseins odieux.

"La perspective de cette faction n'a rien de bien attrayant, malgré que ses organes nous disent que rien ne résistera à son œuvre.

"Nous ne voyons là que de la jactance, et les cleargrits y sont accoutumés. Il est assez connu que leur situation est désespérée ; que de fait, ils sont dans la plus grande détresse et c'est à peine s'ils peuvent se présenter avec quelqu'avantage dans un grand nombre des comtés du Haut-Canada. Il n'y a pas de doute que leur position est bonne en quelques endroits ; mais leurs derniers mouvements ont accusé une trop grande faiblesse pour ne pas faire supposer que leur cause est désespérée. Le peuple a enfin ouvert les yeux sur le caractère équivoque de ces prétendus puristes qui se croient en droit de jeter à la face de leurs adversaires les accusations les plus viles, les plus méprisables et les plus dégradantes. Nous connaissons les prétentions des hommes de l'opposition et nous serons bien trompés, s'ils ne reçoivent une leçon dont ils garderont longtemps le souvenir.

"La comédie politique de 1857 ne peut se répéter, et le pays verra à ce qu'on ne pratique pas la déception dans le seul but d'obtenir le pouvoir et les émoluments qui en découlent. Avec une insolence merveilleuse et l'aplomb le plus prodigieux, les chefs des Cleargrits retirent sans cesse leurs faux exposés, tant de fois réfutés, et avec audace, ils déclarent avec impudence, que jamais elle n'a été réfutée. Prenons pour exemple l'achat de terre à Sarnia. M. Foley—en ce temps chef de l'opposition—se leva de son siége dans l'assemblée législative pour dire que les explications données par M. Macdonald, sur cette affaire, le satisfaisaient complètement. Le *Globe* néanmoins, fait à son tour, à sa manière, une histoire de la transaction, telle qu'elle avait été exposée d'abord, dans le but de perdre le procureur-général du Haut-Canada, sans même dire que cette accusation avait donné lieu à des explications. Un procédé aussi déloyal donne certainement la mesure des sentiments de la faction qui s'en rend coupable. Aucune autre, quelque méprisable qu'elle fût, n'a pu arriver aux Cleargrits ; ils ont souillé tout ce qui s'est trouvé à leur portée, et l'on a pu mesurer toute la profondeur de la fausseté politique de ces faux patriotes qui ont la prétention de s'exhiber comme les seuls vrais et les seuls dignes dans tout le pays.

"..... L'avenir de ce parti ne promet pas beaucoup tant que le bon sens prévaudra quelque part, et tant que le peuple se refusera à être la dupe d'hommes comme ceux qui veulent contrôler les destinées du pays à leur profit."—*J. de Q.*

AUX ELECTEURS DU COMTE DE RUSSELL.

MESSIEURS,—

A la réquisition d'un grand nombre d'électeurs, je me présente comme Candidat de votre Comté, pour vous représenter au Parlement.

De pompeuses promesses électorales, faites en termes flatteurs, et uniquement pour plaire, ne furent jamais d'un grand poids près des Electeurs. La connaissance que j'ai acquise de votre Comté et de la plupart d'entre vous date depuis bien longtemps. Mes vues sur les affaires publiques, sont si bien connues de tous, qu'il me suffira de dire simplement quelques mots sur les questions les plus saillantes et les plus importantes du jour, cela me paraît d'ailleurs convenir en cette circonstance.

Un point d'intérêt vital sera, pour moi, de résister à toute mesure tendant à augmenter les dépenses et à accumuler les dettes publiques. J'y résisterai parce que je crois que la plus stricte économie doit exister, et que les dépenses ne doivent jamais excéder les revenus. Je suis opposé à l'emploi ou à l'appropriation des fonds publics sans le consentement du Parlement ; pensant que c'est une pratique dangereuse et que si on la permettait, cela ne manquerait pas d'avoir pour le pays, les conséquences les plus désastreuses.

Je suis opposé à ce qu'il y ait de nouveaux secours pécuniaires accordés au Grand Tronc. Le système poursuivi jusqu'ici a causé des pertes immenses, et il n'y a pas lieu de croire à aucune amélioration, pour l'avenir. Il faut considérer ce Chemin avec ses avantages, comme devant être aux mains d'une compagnie purement commerciale, et en faire cesser tous les rapports avec le Gouvernement. Je considère que le pouvoir des Municipalités, pour contracter des dettes, devrait être restreint ; en beaucoup de cas d'immenses obligations ont été encourues, sans que l'on ait eu le moindre égard à leurs conséquences ; elles ont été contractées au préjudice de ces municipalités et du pays en général.

L'Union du Haut et du Bas-Canada doit être maintenue, mais l'Union Fédérale des Provinces Britanniques Américaines me paraît prématurée, à présent, elle ne serait propre qu'à compliquer les affaires et qu'à créer, pour le pays, d'énormes et de nouvelles dettes.

Je pense que pour le présent, il n'est pas à propos de songer à la représentation basée sur la population. Je suis d'avis que pour quelque temps encore, nous serons mieux avec le système actuel.

En tout ce qui concernera les intérêts de votre localité, je me ferai un impérieux devoir, et ce sera aussi pour moi un véritable plaisir, que d'employer tous mes efforts, en votre faveur. D'utiles améliorations publiques de quelque nature qu'elles soient, recevront tout l'appui dont je suis capable,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT BELL.

AUX LIBRES ET INDEPENDANTS ELECTEURS DU COMTE D'OTTAWA.

MESSIEURS,—

A la sollicitation de plusieurs électeurs d'influence du Comté d'Ottawa, j'ai l'honneur de me présenter comme candidat pour vos suffrages à l'élection prochaine d'un membre pour vous représenter en chambre.

Ayant résidé dans les contrées qui avoisinent l'Ottawa pendant la plus grande partie de ma vie, et mes intérêts privés ainsi qu'officiels y étant associés, j'ai eu toutes les occasions d'acquérir une connaissance parfaite du comté, ainsi bien que de la vallée de l'Ottawa, et de ce qui est nécessaire à son développement et à son progrès.

Comme j'ai occupé un Siége dans le dernier Parlement, ceux d'entre vous qui ont suivi attentivement la conduite des membres en général ont du remarquer que je me suis constitué un des avocats spéciaux de deux choses surtout, savoir : les intérêts du commerce de bois d'un côté, et la colonisation de l'autre.

Il y en a qui semble croire que ces deux intérêts sont opposés l'un à l'autre, tandis que moi je les ai toujours considérés comme identiques—c. à. d., que chacun d'entre eux ne fait qu'augmenter les facilités de l'autre ; parceque, le manufacturer de bois reçoit du colon, à moins de frais, tout ce que peut nécessiter ses opérations de chantiers, et le colon à son tour reçoit un plus haut prix pour ses produits qu'il ne pourrait recevoir ailleurs, à cause des besoins indispensables des Chantiers.

Le commerce du Bois a été le pionnier de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa, et sans lui, bien peu de progrès aurait été fait dans cette partie du pays jusqu'à aujourd'hui,—puisque toutes les ressources du Gouvernement ont été prodiguées sur les localités qui bordent le St. Laurent.

La colonisation, il est vrai, doit être le but ultérieur du pays auquel le commerce du bois fera chemin plus tard ; mais où la construction de chemin a été négligée, les chantiers ont été le seul moyen de partir des établissements. Ainsi, tandis que je tâcherai de promouvoir les intérêts du commerce de bois, par le moyen duquel tant d'argent est introduit dans le pays ; je serai l'avocat constant des intérêts du colon, en lui faisant ouvrir des grandes routes partout où les terres seront propices à la cultivation.

Le Haut-Canada jusqu'à ce jour a reçu une plus grande part des fonds de Colonisation que le Bas-Canada, même des chemins macadamisés ont été faits au dépens du trésor public pour développer les ressources, et cela au montant de £500,000, tandis que la seule voie macadamisée construite par le Gouvernement en Bas-Canada consiste dans quelques milles d'un Portage dans le Comté de Pontiac.

Mes efforts dans le passé ont été d'obtenir égale justice au Bas-Canada sur ce rapport, et si vous m'élisez, ma conduite sera encore la même, avec l'avantage de l'expérience que j'ai obtenu.

Je désire voir des chemins et des améliorations locales d'un bout du pays à l'autre devenir la politique du Gouvernement, et tout en donnant un support juste au ministère je le forcerai à adopter cette ligne de conduite.

Le Grand Tronc a déjà assez épuisé les coffres de la Province, en même temps que la mauvaise conduite de ses affaires, résultant de son état embarassé, a attiré l'odieux sur le Gouvernement et la population de ce pays. Je veux tant qu'à moi discontinuer toute espèce d'association entre cette entreprise et le Gouvernement, et je veux qu'il dépende sur ses ressources propres seulement.

Je ne puis, en terminant, qu'exprimer mes regrets de n'avoir pu faire un tour plus long dans le Comté, surtout comme c'était mon intention de visiter les Electeurs personnellement et dans chaque localité ; mais j'espère que vous verrez mon excuse dans l'impossibilité où m'a mis la précipitation avec laquelle se font les Élections cette année.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

Wm. McD. DAWSON.

Hull, 26 Juin 1861.

Batisses du Parlement.

Malgré les rumeurs qu'ont fait courir quelques-uns de nos confrères de l'Ouest, sur l'ordre prétendu d'arrêter les travaux de l'édifice destiné aux séances du Parlement, nous sommes en état de constater, sur la foi d'un Monsieur qui occupe une place éminente dans la construction de ce vaste édifice, que la toiture de la partie affectée aux bâtisses départementales s'élève rapidement. Dans une quinzaine de jours on commencera la toiture des deux principaux corps de l'édifice.

C'est en raison des grandes dimensions des bâtisses du parlement, que les travaux ne sont pas aussi avancés qu'on semble le désirer. Mais nous sommes certains que la façade principale et que d'autres parties de cet immense bâtiment seront prêtes à recevoir les toitures dans, à peu près, cinq semaines, c'en est assez pour démontrer la fausseté des rumeurs qui ont circulé sur la cessation des travaux des bâtisses du Parlement.—*Citizen.*

On lit dans *l'Ordre* de mardi :

Nous publions, ci-dessous, la lettre de résignation de M. Cyrille Boucher comme Rédacteur de *l'Ordre*, qui contient plusieurs allégations contre lesquelles nous devons protester.

La nouvelle redaction publiera bientôt son programme ; nous demandons au public d'attendre jusque là pour la juger.

En attendant nous dirons, en son nom et en nom de M. Plinguet :

1°. Qu'il est faux que le *propriétaire de l' "Ordre" veuille attacher systématiquement le journal à la remorque de M. Dorion et de son parti.*

L'Ordre sera tout aussi indépendant qu'auparavant. Mais M. Plinguet n'a pas cru qu'il fût de la dignité de son journal de s'abstenir dans l'élection de Montréal. Il a pensé que la seule conduite à tenir (consistante avec la position prise par le journal dans les questions politiques du jour) était de se prononcer en faveur de M. Dorion, non pas comme représentant d'un parti, mais comme membre de l'opposition.

2°. Que *l'Ordre* sera tout aussi dévoué aux principes religieux que par le passé, et qu'il *les défendra dans tous les partis où ils seront attaqués.*

AU PUBLIC.

A partir d'aujourd'hui, les anciens fondateurs et rédacteurs de *l'Ordre* cessent toute relation politique avec ce journal, dont M. J. A. Plinguet était devenu le seul propriétaire.

Voici les raisons de cette scission ; le public les jugera en nous jugeant :

1°. Nous ne voulons pas être solidaires de la perte de l'independance politique de *l'Ordre* que le propriétaire veut attacher systématiquement à la remorque d'un parti et d'un chef,—l'opposition et M. A. A. Dorion.

2°. En adoptant cette ligne de conduite, nous croyons que *l'Ordre* abdique son passé qui a été de défendre les principes et surtout les principes religieux dans tous les partis où ils ont été attaqués.

3°. En se déclarant pour M. Dorion, dans la présente Election de Montréal, nous croyons que *l'Ordre* compt avec ses tendances passées et entre dans une carrière où, en honneur et en conscience, nous ne pouvons plus le suivre.

CYRILLE BOUCHER,
E. L. DE BELLEFEUILLE,
L. J. B. BEAUBIEN,
JOSEPH ROYAL, ex-propriétaire.

Montréal, ce 25 juin 1861.

— Nous avons vu le jour de la St. Jean Baptiste un respectable vieillard âgé de 100 ans, M. Archambeault de la paroisse de St. Hyacinthe, faire partie de la procession et la suivre dans son parcours. C'était un bel exemple de patriotisme donné à la jeunesse de cette ville, et nous dirons de tout le Canada. Honneur à ce brave citoyen.—*Courrier de St. Hyacinthe.*

—Jeudi dernier, vers deux heures de l'après midi, le feu consumait une cinquantaine de maisons dans le faubourg St. Louis de Québec. Le feu a éclaté près du Couvent du Bon Pasteur, et s'est étendu promptement aidé par un vent violent. La plupart des maisons étant construites en bois, elles furent en peu de temps enflammées et consumées. On aurait bientôt parvenu à empêcher les progrès de l'incendie s'il eût été possible de se procurer de l'eau ; mais à cette heure de la journée, l'aqueduc manque souvent dans les endroits élevés de la ville comme l'est ce quartier. D'ailleurs, l'aqueduc n'a pas encore été introduit dans ces quartiers reculés. Perte, de $25,000 à 30,000.—*Courrier du Canada.*

Dernières nouvelles d'Europe.

L'*Anglo Saxon* de la ligne Canadienne est arrivé ce matin dans le port de Québec. Il nous apporte des nouvelles d'Europe de cinq jours plus récentes dont voici le résumé :—

TURQUIE.—Une dépêche de Constantinople, en date du 9 courant, annonce que la Conférence internationale a décidé dans son assemblée du 8, qu'un gouverneur serait proposé pour trois ans à l'administration du Liban, et qu'il ne pourrait être démis sans une entente préalable entre la Porte et les Grandes Puissances. La Conférence a réservé à l'unanimité que le gouverneur du Liban pourra être choisi, sans distinction, parmi les sujets chrétiens de Sultan, dans une province qu'elle occupe de l'empire Turc. Ce règlement est définitif.

ITALIE.—Le nouveau ministère italien est formé. Le baron Ricasoli est Président du Conseil et Ministre des affaires étrangères.

La ville de Florence va élever un mausolée au comte de Cavour, à Santo Croice.

Le nonce du Pape est entièrement rétablie.

On dit que Garibaldi n'est nullement malade.

Des manifestes séditieux ont été distribués parmi les troupes en Portugal.

Le Grand Duc Michel, de Russie, est attendu à Varsovie.

Les ambassades françaises et anglaises sont établies à Pékin. Le gouvernement chinois a résolu d'établir une école anglaise à Pékin.

Le Japon est tranquille.

La guerre de la Nouvelle Zélande s'est terminée par la reddition des indigènes.

Le *Great-Eastern* devait partir hier, 24 juin, pour Québec, avec des troupes. Le *Golden Fleece* laissera le 4 juillet Dublin pour la même destination.

Nouvelles politiques sans importance.

La France maintiendra une stricte neutralité dans la guerre américaine.

Le gouvernement anglais a résolu d'envoyer trois régiments d'infanterie, de l'artillerie et des munitions de guerre, pour renforcer les différentes garnisons de l'Amérique anglaise. On a cru devoir mettre ces garnisons sur un pied capable de commander le respect aux forces irrégulières qui, dans un moment d'excitation, pourraient les assaillir.

Le *Great-Eastern* doit avoir à son bord 2,600 soldats avec leurs familles et 122 chevaux. Il y a en outre des passagers de chambre. Le *Golden Fleece* devait prendre à son bord un régiment d'infanterie et une batterie pour Québec.

Le gouverneur du Lebanon, aura le rang de Mushir et résidera à Der-el-Kamar.

Des milices recrutées parmi les habitants du pays, veilleront à l'ordre dans les montagnes. Les troupes turques ne rentreront dans le Lebanon qu'à la requisition du gouverneur.

La crise américaine a produit une très forte hausse sur le coton à Barcelone. Des milliers d'ouvriers sont sans ouvrage.

On dit que l'amiral espagnol a reçu instruction de prendre possession de Tétouan si le gouvernement marocain refusait d'échanger cette place contre Mogadore.

On regarde comme imminent un changement de ministère en Portugal. Le gouvernement n'a pu avoir la majorité dans les Cortès.

On rapporte que Varsovie va être bientôt mise en état de siége, en conséquence de représentations faites par le général Soukhozanlti, nouveau gouverneur de Pologne.

Etats-Unis.

Un convoi de troupes fédérales a été arrêté, près de Vienne, par le feu d'une batterie masquée appuyée d'un assez fort détachement de troupes fédérales. Les troupes fédérales ont dû laisser le train, dont l'engin avait été considérablement endommagé, après avoir eu 8 tués et plusieurs blessés. Leur retraite n'a pas été inquiétée par les fédérés, qui paraissaient être au nombre de près de 3000.

Les troupes fédérées se retranchent fortement sur la ligne du Potomac. C'est là qu'aura probablement lieu la première bataille, à laquelle on s'attend de jour en jour.

Résolutions passées en comité, et adoptées le 7 Mai 1861.

16.	Pour rencontrer les dépenses contingentes de l'administration de la justice, B.-C., non autrement pourvues,	$ cts. 19486 47
19.	Pour rencontrer les dépenses contingentes de l'administration de la justice, H.-C., non autrement pourvue,	23100 00
24.	Pour le soutien des prisons de réforme,	24000 00
27.	Inspection des prisons et asiles,	10500 00
122.	Salaire de 2 députés adjudants généraux, H. et B.-B., à $2240 chacun, $4480 00 Salaire du commis principal et comptable, 1800 00 Salaires de 2 commis à $1200 chacun, 2400 00 do 3 commis à $1000 chacun 3000 00 do un commis à $500 00 500 00 do Gardien et Messager 500 00	12680 00
123.	Salaires de 2 officiers inspecteurs de camp, H. et B.-C., à $1600 chacun	3200 00
124.	do 8 gardes-magasins d'arsenaux, à $300 chacun,	2400 00
125.	Soin des armes, loyer des arsenaux, salles d'exercice, abris de canons et magasins, et paiement des gardes-arsenaux de la force active,	5000 00
126.	Combustible pour les arsenaux et les casernes dans toute la province pendant l'hiver,	800 00
137.	Approvisionnement de la force active volontaire: 10 corps de cavalerie, 6 jours d'exercice de 30 hommes par corps, comprenant le salaire des instructeurs, $1890 00 7 batteries de campagne, 12 jours d'exercice de 70 hommes, et 36 chevaux comprenant le salaire des serg.-maj., 10304 00 50 corps d'artillerie à pied et de carabiniers, 6 jours d'exercice de 30 hommes par corps, comprenant le salaire des instructeurs, 9450 00	21644 00
128.	Dépenses contingentes pour frais de port, papeterie, impressions, ammunitions pour batteries de campagne, réparations d'armes et d'accoutrements, transport d'armes et magasins, frais de voyages des officiers inspecteurs, et toutes autres dépenses imprévues se rattachant à la force active,	8000 00
129.	Salaire d'un aide-de-camp provincial	1840 00
130.	Indemnité aux pensionnaires au lieu de terre	12410 00
131.	Pour instruction pour le fusil	2000 00
139.	Chemins de colonisation, Haut et Bas-Canada,	100000 00
150.	Pour payer diverses dépenses encourues durant l'année 1860, telles que détaillées dans le rapport No. 59, 2e partie des comptes publics mis devant la législature,	333491 75
151.	Somme additionelle pour exercice de la milice,	15000 00
152.	Somme requise pour la présente année, pour l'exploration géologique,	9000 00
153.	Dépense additionelle pour l'émigration,	12000 00
154.	Pour achat de grains de semence pour les incendiés du comte de Témiscouata, montant remboursable,	3000 00
155.	Indemnité accordée à *James Mitchel*, pour blessures reçues au phare de Bequet,	400 00
156.	Pour défrayer les dépenses du département des Sauvages	5000 00
157.	Aide additionelle à l'institution des sourds et muets, (Toronto,	1000 00
158.	do do (Montréal,	1000 00
159.	Continuation du contrat pour l'approfondissement du canal de Welland, jusqu'au niveau du lac Erié,	45000 00
160.	do pour l'approfondissement du lac St. Pierre,	60000 00
161.	Pour la construction de vannes de décharge, ponts tournants, et portes d'écluse en réserve sur les canaux du St. Laurent,	35000 00
162.	Service des steamers se rattachant aux lumières, bouées et fanaux sous le contrôle de la Maison de la Trinité,—service postal aux ports d'en bas—et construction de nouveaux phares,	5000 00
163.	Pour l'achèvement des améliorations entreprises à la Tuque, Grande Mère et Shawenegan,	4000 00
164.	Pour l'achèvement des chemins au Nouveau-Brunswick et Gaspé, et sur la rive Nord du St. Laurent,	30000 00
165.	Pour la continuation des chemins de colonisation dans le district d'Algoma,	50000 00
166.	Pour des explorations, havres de refuge, Lac Huron et Lac Erié, et chemins de colonisation,	9000 00
167.	Pour l'amélioration des Rapides Joachim,	1200 00
168.	Loyers et réparations des édifices publics, ameublement et dépenses se rattachant à l'entretien et à la protection des édifices publics,	4500 00
169.	Explorations et inspections ; pour payer les dommages occasionnés par des travaux publics, et pour entretenir et réparer les travaux existants,	40000 00

Votez pour BELL!!

Nous avons le plaisir d'annoncer que Mgr. Horan, évêque de Kingston, H. C., est arrivé le 26 juin à Quebec, à bord de l'Anglo-Saxon.

LA PÊCHE AUX HARENGS.—Un correspondant du *Chronicle de Pictou*, écrivant des îles de la Madelaine, attire l'attention publique sur l'imprudence des pêcheurs et fait pressentir un grave danger sur l'avenir de la pêche aux harengs. Voici du reste comment il s'exprime.

"La pêche aux harengs donnera des résultats insignifiants cette année, et la cause en est due entièrement à l'imprévoyance des pêcheurs, qui, en dépit des conseils, jettent l'amre sur les plages de pêche, y déversent le lest de leurs embarcations et repoussent ainsi les bancs en dehors de la baie. Si cet état de chose subsiste encore deux années, le hareng disparaîtra complétement d'ici. Je crois que l'on demandera au gouvernement d'empêcher la pêche à la seine; s'il en est ainsi une loi sera sans doute immédiatement passée; et les pêcheurs porteront eux-mêmes la peine qu'ils méritent.

"Cette année on a pris à peine la moitié de la quantité moyenne de harengs que l'on a coutume de prendre, bien que ces poissons fussent en assez grand nombre autour de la baie pour charger trois fois le nombre des bateaux de pêches qui y sont venus, si seulement les pêcheurs leur avaient permis d'approcher de la rive."

Le département des terres du Canada, ajoute *le Colonial Empire*, du Nouveau-Brunswick, devrait prendre des mesures pour prévenir la destruction de la pêche aux harengs aux îles de la Madelaine, car la destruction de cette pêche affectera beaucoup celle de la morue dans le golfe.

IL NE FAUT JAMAIS REFUSER UNE LETTRE.—Un octogénaire, sentant venir sa dernière heure, manda auprès de lui un notaire, et lui dicta son testament par lequel il laissait tout son bien, s'élevant à 250,000 fr. à son père nourricier établi dans une commune peu éloignée de Beudeau. Lecture faite de cet acte, le notaire fit observer au vieillard que son père nourricier était, selon toute apparence, mort depuis longtemps, à moins qu'il ne fût plus que centenaire; alors celui-ci, par un codicile, étendit la donation aux héritiers de cet homme, puis il mourut.

Depuis cette époque, trois lettres avaient été successivement présentées par la poste à un bon villageois, qui ne sachant d'où elles lui arrivaient, et ne les jugeant pas dignes du port qu'on lui réclamait, les avait toujours refusées. Une quatrième lui fut présentée, il y a quelques jours, en présence d'un de ses voisins; il allait la refuser aussi, lorsque celui-ci l'engagea à la recevoir, par curiosité.... ce qu'il fit. Or, elle était, comme les précédentes, écrite par le notaire, dépositaire du testament dont nous venons de parler, et il suppliait cet homme de venir au plus vite recueillir sa succession dont il était embarrassé.—Il ne se le fit pas dire davantage, car à peine remis de l'étonnement et de la joie qu'une nouvelle imprévue était bien faite pour inspirer, il partit pour la Californie, maugréant contre sa négligence, et jurant de ne refuser à l'avenir aucune lettre de quelque endroit qu'elle vienne. C'est bien ainsi que sont faits les hommes! Puisse de pareilles surprises arriver à nos lecteurs. Mais aussi qu'ils ne renvoient point le facteur avec une lettre à leur adresse.—*L'Ere Nouvelle.*

L'AGENT MATRIMONIAL.—Un agent matrimonial engageait vivement un célibataire très raisonnable, à épouser une jeune personne. C'est une nature d'élite, disait il, de l'esprit jusqu'au bout des doigts! Elle est femme de lettres! Oh, dit le futur, j'aimerais mieux qu'elle fût femme de ménage!....—Elle fait admirablement les vers!—J'aime mieux qu'elle les rince.—Mais, *monsieur*, c'est une femme qui ira à la prospérité!—J'aime mieux qu'elle aille au marché!—*Idem.*

— On dit que trois régiments, deux batteries de Witworth sont sur le point d'arriver à Montréal. Les régiments sont les 30e, 47e et le second bataillon des carabiniers. On dit aussi que des avant-postes composés de quelques hommes doivent être stationnés sur 12 points du Bas-Canada.—*Idem.*

— Une jeune américaine disait un jour que si elle ne pouvait pas servir la patrie en allant à la guerre, elle la servait par un bien plus grand sacrifice, en y laissant aller les garçons pour se faire tuer, et par conséquent en s'exposant par là à devenir vieille fille.—*Idem.*

— Le bureau de commerce de Québec a nommé un comité qui devra, de concert avec la Corporation et la Trinité, prendre tous les moyens nécessaires pour recevoir dignement le *Great Eastern* à son arrivée à Québec.—*La Reforme.*

— On nous annonce que M. McGee a été élu par acclamation pour la Division Ouest et qu'un protêt est émané contre lui à cause de la violence avec laquelle il s'est assuré son élection; que M. Holmes a eu la majorité à la levée des mains, sur M. Rose, à la Division du centre et que les deux partis paraissaient à peu près également divisés entre Mr. M. Dorion et Cartier, à la Division Est.

— D'après les différents rapports des Journeaux, la St. Jean-Baptiste a été célébrée, cette année, avec un concours remarquable de la part de tous les citoyens des différentes villes; espérons que chaque année on trouvera un accroissement nouveau et une amélioration facile à fêter notre Fête Nationale!

—La *Gazette du midi* rapporte qu'à Pola, ville importante de la province de San-Pedro du Sud (Brésil), tout un asile d'orphelines, composé de 4 directrices et de 92 jeunes filles, a été empoisonné avec de la ciguë par une méprise du cuisinier. La supérieure et un enfant de 4 ans ont seuls échappé à l'influence fatale. Toutes les autres ont cruellement souffert et une orpheline a succombé.

—Le prince de Galles et le capitaine Grey se promenaient ensemble le lundi 14 mai, dans un petit bateau sur la Tamise, près de Gerard Potel-Bridge, lorsque l'un d'eux perdit sa rame. Dans l'effort qui fut fait pour la rattraper, le bateau chavira, et ils tombèrent à l'eau. Fort heureusement la rivière n'est pas profonde en cet endroit et l'on vint promptement à leur aide. Ils en furent quittes pour un bain. On y remédia en changeant de vêtements au collége, et le prince put le soir assister à la course des canots.

POESIE.

UNE PENSÉE.

MON BOCAGE.

Dans mon bocage,
Jamais l'orage
Ne m'est frayeur.
C'est une fleur
Qui dès l'aurore
Me dit: adore!
Car tout est beau
Dans un berceau.

Je pleure ou chante
Suivant l'attente,
Car ce séjour
Est mon amour.
Je vis tranquille
Comme la fille
Qui chaque soir
Sourit d'espoir.

Oui! l'hirondelle
Toujours fidèle
Et sans souci
Vole au parvis.
Mais la nature
Pour moi plus dure
Me dit: labeur
Fait le bonheur.

Puis une larme
Trouble mon charme,
Quand vers les cieux
Tournent mes yeux,
Car dans ce monde
Tout, comme l'onde,
Redit: berceau
Devient tombeau!

A. L. DESAULNIERS.

Trois-Rivières, 25 mai 1861.

Votez pour BELL!!

CIRQUE.

Nos lecteurs n'oublierons pas que c'est aujourd'hui la première séance du Cirque de M. Bailey.

Nous sommes convaincu que l'on ne regrettera point son temps, si l'on en juge par la mention qu'en font les journaux, c'est assurément le Cirque le plus complet qui soit venu en Canada. N'oubliez pas la séance cet après-midi, à 2 heures et celle de ce soir à 7½ heures.

☞ Voir l'annonce.

ON A BESOIN

D'une petite Maison tres propre, avec ecurie et jardin, non loin du bureau de poste.

Rente n'excedant pas £15 a 16.

S'adresser a ce Bureau "Courrier d'Ottawa."

LIBRAIRIE DE H. HORN.

H. HORN a transporte sa Librairie et son atelier de relieure a trois portes au dessons de l'Hotel Campbell.

ALLEZ VOIR LE CIRQUE!

DE

BAILEY ET CIE.,

CE SOIR A 7½ EL. ET DEMAIN A 2 EL. P.M., ET A 7½ DU SOIR.

NOUVELLES COMMERCIALES.

PRIX DU MARCHÉ D'OTTAWA.

BLE DU PRINTEMPS, par minot	1 05	1 10
BLE D'AUTOMNE, "	1 00	1 05
FLEUR—Extra, par barils	5 50	5 60
" —Superfine, No. 1	5 30	5 40
" —Superfine, No. 2	5 20	5 30
" de Farine	4 70	4 80
FARINE D'AVOINE, par barils de 196 lbs	4 75	5 00
SEIGLE, par minot de 56 lbs	0 60	0 65
ORGE, " 48 lbs	0 60	0 65
AVOINE, " 34 lbs	0 30	0 35
POIS, " 60 lbs	0 65	0 70
FEVES, "	0 65	0 70
BLE D'INDE, "	1 00	1 25
POMMES DE TERRE, par minot	0 20	0 25
FOIN, par tonneaux	9 00	10 00
PAILLE, "	3 00	3 50
LARD, par 100 lbs	7 50	8 00
BOEUF, par 100 lbs	7 50	7 50
" par lb	0 06	0 07
MOUTON par lb, par quartier	0 06	0 08
JAMBON "	0 10	0 11
SUIF, par lb	0 07	0 10
SAINDOUX, par lb	0 10	0 11
PEAUX DE BOEUF, par 100 lbs	9 00	9 00
VOLAILLE "	4 00	5 00
POULET, oiseau	0 25	0 30
LAINE, lavée	0 15	0 20
" crue	0 25	0 30
POMMES, par minot	0 25	0 30
BOIS—Pruche, etc., par corde	1 25	1 50
" franc	2 75	3 00
DINDES, chaque	1 00	1 25
BEURRE FRAIS, par lb	0 12	0 14
" SALE	0 10	0 12
OEUFS, par douz	0 10	0 12

Ottawa, 2 juillet, 1861.

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

FARINE.		
Farine par quintal	3 c.	3 c.
Farine d'Ecosse "	3 00	3 10
Ble-d'Inde "	2 90	2 90
GRAINS.		
Ble, par minot	0 00	0 00
Orge, "	0 00	0 00
Pois, "	0 65	0 70
Avoine, "	0 75	0 80
Sarasin, "	0 30	0 44
Ble d'Inde "	0 85	0 00
Seigle, "	0 90	1 00
Lin, "	1 20	1 30
Mil, "	1 60	1 70
	2 80	2 80
VOLAILLES ET GIBIER.		
Dindes vieux, par couple	2 00	3 00
" jeunes, "	1 50	1 90
Oies, "	1 50	1 90
Canards, "	1 75	1 00
" sauvages, "	0 00	0 00
Volailles, "	0 00	0 00
Poulets, "	0 30	0 00
Pigeons sauvages par douz	0 00	0 00
Perdrix, "	0 00	0 00
Lièvres, "	0 00	0 00
VIANDES.		
Boeuf, par lb	0 10	0 12
Lard, "	0 9	0 10
Mouton, par quartier	1 00	1 40
Agneau, "	1 00	1 40
Boeuf, par 100 lbs	0 75	1 00
Lard frais, "	0 00	0 7 00
Saindoux, "	0 00	7 00
	0 00	0 00
PRODUITS DE LAITERIE.		
Beurre frais, par lb	0 20	0 25
Beurre salé "	0 15	0 16
Fromage, "	0 00	0 00
VEGETAUX.		
Fèves Amé., par minot	0 00	0 00
Fèves Can., "	1 00	1 00
Pommes de terre, par poche	0 70	0 75
Navets, "	0 00	0 70
Oignons par tresse	0 20	0 25
SUCRE ET MIEL.		
Sucre d'erable, par lb	0 08	0 00
Miel, "	0 10	0 12
DIVERS.		
Choux frais par douz	0 10	0 15
Ail, par lb	0 00	0 00
Moutarde fraiche par lb	0 00	0 00
Pommes, par quart	0 00	0 00
Oranges, par boite	2 00	0 00
	2 00	2 50

Montreal, 1 juillet, 1861.

Voulez-vous un bon CHAPEAU,

ALLEZ CHEZ

HENRY JUKES & HUTCHISON.

Rue Rideau, Batisse D'ANGUS.

Ottawa, 8 mai 1861.

Etablissement de HARDES FAITES DE DOHERTY,

Rue Sussex, Ottawa.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, et d'ÉTOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, avec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité ou la qualité, et qui sera vendu à des

Prix extrêmement modérés.

Il invite particulièrement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'acheter ailleurs.

Son assortiment de HARDES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garantir qu'il emploi de meilleurs fourniture qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.

HARDES D'ENFANT de toute grandeur et de toute dimention, à

PRIX MODERES.

F. DOHERTY.

Ottawa, 15 mai 1861 12m.

AU MOULIN A VAPEUR DE M. AUMOND.

Mercredi et Jeudi, les 3 et 4 juillet prochain.

GRAND CIRQUE

Français et Americain,

DE

G. F. BAILEY ET CIE.

Directeur, - - - - - W. H. AUSTIN.
Maitre du Rond, - - Da. S.C. WOOLSTON.
Directeur Equestre, - - - E.W. PERRY.

LES Propriétaires ont fait de leur Etablissement l'un des plus fort et des plus complet qui aient visité l'Amérique.

Ils n'ont rien épargné pour réunir ensemble un grand nombre d'Artistes du plus grand talent.

Au nombre de ces artistes se trouve Madame LOUISE TOURNAIRE, la plus intrépide "Cavalière" connue.

Les autres artistes sont à la hauteur de leur réputation.

DEUX REPRESENTATIONS Par Jour.

D'APRES-MIDI ET LE SOIR.

PRIX D'ADMISSION.—Boites, 50 cts; Parterre, 25 cts; Enfants, au dessous de 12 ans, moitié prix. Pas de demi prix pour le Parterre.

Ottawa, 19 juin, 1861.

AUX INSTITUTRICES.

On a besoin immédiatement à Wakefield (North) d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais, pour plus amples informations s'adresser à M. Patriek Farrell, patron.

Wakefield (Nord), 21 avril, 1861.

LE GRAND PIC-NIC ANNUEL

De la Societe Litteraire

DE SAINT PATRICE,

AURA LIEU AU BEAU BOSQUET

SITUE A HULL,

SUR LE BORD DE LA RIVIERE,

Precisement vis-a-vis le Quai "PHŒNIX,"

Mercredi, 10 Juillet,

SI LE TEMPS LE PERMET.

La beauté de la localité unie à l'activité que le comité déploiera, en cette occasion, feront de ce Pic-nic, comme de coutume, quelque chose de marquant pour la saison.

Une BANDE DE QUADRILLES et la BANDE DE CUIVRE de la Société seront sur les lieux.

Les jeux et les amusements y trouveront libre accès.

Les personnes qui ne voudraient pas apporter de rafraichissements avec elles, en trouveront sur les lieux et de la meilleure qualité et au plus bas prix.

LA TRAVERSEE

des bâteaux à vapeur seront prêts sur les deux rives de la rivière, à toute heure du jour, pour traverser ceux qui voudront prendre part aux amusements.

BILLETS 25 CENTS,

on peut se les procurer chez Messieurs P. O'Meara, Empire Restaurant, John Heney, J. F. Caldwell, J. McCarron, Rue Sussex, J. P. O'Brien, Rue York, Basse Ville;—A. Scott et Wm. O'Meara, Ville Centrale;—E. McGillivray, J. Enwright, D. Lanigan et John Quain, Haute Ville; et des membres du Comité.

Par Ordre,

JOHN P. TIERNAN,
Secrétaire.

Ottawa, 29 Juin, 1861.

AGENCE D'OTTAWA,

pour la vente des MACHINES a COUDRE de

Wheeler et Wilson's,

BATISSES DU "*CITIZEN*,"

RUE RIDEAU.

M. JOHN E. PEARSON, ayant été nommé mon agent pour la vente des célèbres Machines à coudre de WHEELER & WILSON'S, a Ottawa, et les comtés environnant, prend la liberté d'inviter respectueusement les Dames d'Ottawa et le public en général de visiter son établissement, RUE RIDEAU,

BATISSE DU "CITIZEN,"

où on trouvera un grand nombre de machines à coudre, de différents prix et de différente qualité.

M. Pearson, est certain qu'après avoir vu fonctionner ces machines, les différents ouvrages et la manière simple avec laquelle ils sont faits, qu'elles seront déclarées parfaites.

Elles sont simples dans leurs construction, exactes dans leurs opération, du plus beau fini, et peuvent servire d'ornement et de meuble de luxe dans un salon. Elles sont faites d'après toutes les plus récentes améliorations.

Toute personnes achetant une machine à coudre recevra des instructions soit à domicile, soit a l'établissement, de manière a pouvoir parfaitement travailler.

Les machines sont vendues au même prix qu'à New-York.

Rappelez-vous de l'établissement Batisses du *Citizen*, RUE RIDEAU.

Conditions

ARGENT COMPTANT.

Couture de toute sorte faite sur commande et à un court délai.

Chemises, Collets, faits à ordre.

J. E. PEARSON,
Rue Rideau.

Ottawa, 11 juin, 1861.

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir:

Première Classe,	25 cts.	per 100lbs.	
Seconde "	22½	"	"
Troisième "	17½	"	"

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Secretaire.

Ottawa, 15 avril, 1861.

MOUNTAIN HILL HOUSE,

Rue Lamontagne

QUEBEC.

PETER BOURASSA, Proprietaire

Ceux qui vont visiter Québec, soit par affaires, soit par promenade, ne peuvent faire mieux que d'aller à

L'HOTEL BOURASSA,

où l'on trouve toujours une table bien servie, de bonne liqueurs, et de bonnes chambres.

La position de cet Hotel, au centre des affaires, à quelques pas seulement des batisses du gouvernement, a quelques minutes des bateaux a vapeur du Grand Tronc, en fait la place la plus avantageuse pour le voyageur. Ses prix sont extrêmement modérés.

PETER BOURASSA,
Proprietaire.

Québec, 12 mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN,

(BATISSE DE M. FRASER,)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis, et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers, Congress, Bottines, Chaussures d'enfants, etc., etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

THEATRE ROYAL.

J. B. TOZER - - - *Prop. Directeur,*
S. NICKINSON - - - *Directeur.*

GRAND SUCCES

DE LA COMPAGNIE DRAMATIQUE

Combinée de

TORONTO, BUFFALO ET ROCHESTER,

Ce soir, Mercredi, 1 Juillet,

SECONDE SOIRÉE DU CÉLÈBRE TRAGÉDIEN AMÉRICAIN; Mr. J. A. J.

NEAFIE,

Qui a été reçu à sa première apparition sur le Théatre avec enthousiasme, par un auditoire des mieux choisi.

On représentera ce soir,

RICHELLIEU.

OU

LA CONSPIRATION.

Grande Tragédie en "CINQ ACTES"

PAR

SIR EDWARD LYTTON BULWER.

On peut se procurer des sièges au bureau depuis 10 heures a 12. a. m. et de 2 a 4 h. p. m. Aussi—a l'Hotel de Campbell, a Sheffield House, et au magasin de M. Fecht, ou le plan des sièges peut être vu.

Portes ouvertes a 7½ heures, levée du Rideau a 8½ h.

ADMISSION, Sièges réservé 50 cents.
AMPHYTHEATRE, - - - 25 "

Ottawa, 1 juillet, 1861.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'ETE.

A commencer Lundi 10 Juin, 1861.

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 7 A.M., et arrivera à Prescott à 9 30 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest; et a Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montreal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront Prescott à 2 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 4. 30 P.M.

Le Train d'Accommodement laissera Prescott à 6.15 A.M., arrivant à Ottawa à 11.15 AM.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Tronc allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4. 40 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P.M.

B. FRENCH,
Surintendant.

Prescott, 5 juin, 1861.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill"; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,

JOHN MORRIS,
Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860. (56)tf

☞ Les commerçants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'impropriétés

STEAMBOAT HOTEL,

No. 11, RUE SOUS LE FORT, QUÉBEC,

LOUIS SIMONEAU.

PROPRIÉTAIRE.

M. LOUIS SIMONEAU prend la liberté d'annoncer aux collecteurs d'Ottawa et le publie en général qu'il continue à tenir l'Hotel ci-dessus nommé où il peut offrir tout le comfort que les voyageurs peuvent désirer. La Situation de son Hotel, au centre des affaires, à la proximité des Steamboats et de la traverse du Chemin de Fer, en fait la place la plus avantageuse pour ceux qui visitent Québec.

La table est toujours couverte de ce que les marchés apportent de plus nouveau. Ses liqueurs choisies par lui même sont garanties être de la meilleur qualité, des serviteurs polis et attentifs pour veiller aux besoins des voyageurs, enfin rien n'est épargné pour donner la plus entière satisfaction.

M. SIMONEAU, invitent particulièrement Messieurs les collecteurs d'Ottawa à visiter son Hotel, lorsqu'ils viendront à Québec, parsuadé qu'ils y trouveront toutes les comodités désirables.

Québec, 25 mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN D'EPICERIES DE FAMILLE,

J. T. LAMB'S,

Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Batisse voisine de

Mess. T. W. HUNTON.

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ rafiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Mortell, Hennessay, et de Robin. Rum de la Jamaïque, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,

CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Baiscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

LEVI R. CHURCH, M. D.

Peut être consulté tous les jours à son office.

AYLMER. C. E.

A VENDRE

(36 LOTS A BATIR.)

Le Soussigné a reçu instructions de Sa Grandeur, l'Evêque d'Ottawa, de vendre ce beau terrain, composé des lots Nos. 6, 7 et 8, du côté Nord de la rue Ottawa; 6, 7 et 8, au Sud de la rue Park, dans la cité d'Ottawa, lesquels ont été divisés en 36 Grands LOTS A BATIR, faisant face aux rues suivantes:—

Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, côté N., rue Ottawa.
" 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, côté S. de la rue Park.
" 1, 2, 3, 4, 5, côté O. de la rue St. Joseph.
" 1, 2, 3, 4, 5, côté E. " "
" 1, 2, 3, 4, 5, côté O. de la rue Notre Dame.
" 1, 2, 3, 4, 5, côté E. " "

Les lots ci-dessus sont dans la partie la plus convenable de la ville pour bâtir, et sont offerts aux conditions les plus libérales. Ils sont pour être vendus quittes de toutes rentes, et un contrat sera donné quand le dernier paiement sera fait.

CONDITIONS.—£100 chaque, et £125 pour les lots des coins, la sixième partie étant payable argent comptant, et la balance en cinq paiements annuels égaux, avec l'intérêt de 6 par cent.

CHAS. SPARROW, JR.,
Marchand en Commission.
Bâtisses Sparrow,
Coins des rues Sussex et Murray.

Ottawa, 29 mai 1861.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOT.

REDUCTION DE PRIX,

(*Arrangement d'Eté.*)

Le et après LUNDI, 15 courant, les *Prix de Passage* entre Montréal et la Cité d'Ottawa par le Grand Tronc, et le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott seront comme suit, savoir:—

Première Classe,	$4 00
Seconde "	2 00

COMMENT FAUT-IL ACHETER? A CRÉDIT OU ARGENT COMPTANT?

QUE FAUT-IL ACHETER? DES MARCHANDISES SECHES

A BON MARCHE!!

OU FAUT-IL ACHETER? CHEZ BELIVEAU & LEBLANC!!

Rue Sussex,

Sur PORTE DE LA RUE YORK.

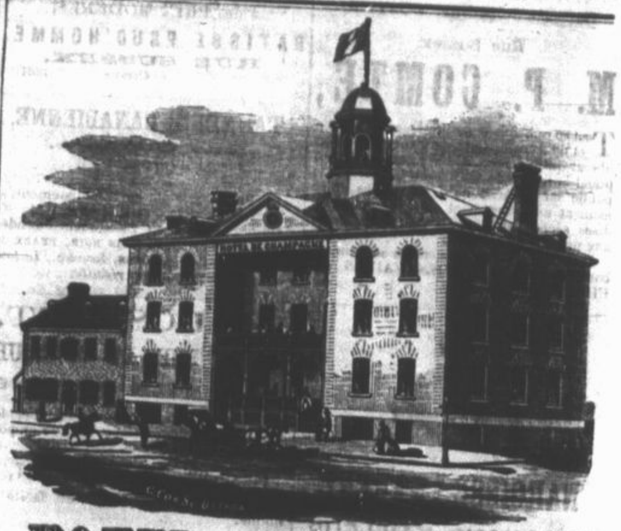

HOTEL CHAMPAGNE,

RUE SUSSEX, PRES DE LA CATHEDRALE,

Et a 5 minutes du Chemin de Fer, et des Bateaux a Vapeur.

Ottawa, (H. C.)

LE propiétaire de cet immense établissement, commandant la vue de l'Ottawa, des Chaudières, du Rideau, vient d'y ajouter un grand nombre d'améliorations qui lui permettent d'offrir maintenant, au public voyageur, tout le comfort désirable. Outre un nombre de chambres qui viennent d'être complétées et meublées a neuf, il y a plusieurs salons et chambres a coucher, extrêmement bien adaptés pour familles privées, ou elles peuvent être entièrement séparées du bruit, ordinairement inévitable dans un grand Hotel.

Outre la table d'Hôte ouverte depuis 7 heures a. m. jusqu'à neuf, de 12 h. jusqu'au 3 p. m. et de 6 h. jusqu'a 8, il y a aussi une table privée pour les familles qui ne désireraient pas prendre leurs repas a la table d'hote.

☞ Attaché a l'établissement il y a aussi une vaste cour, et de bonnes écuries, ou les voyageurs la compagne venant en ville avec leurs voitures, peuvent les laisser avec sureté.

Enfin le Propriétaire n'a regardé à aucune dépense pour mettre son Hotel sur un pied d'égalité avec les meilleurs maisons de ce genre, soit à Ottawa, Montreal, Québec, ou ailleurs.

ISIDORE CHAMPAGNE,—Proprietaire.

A VENDRE.

EUX lots ou emplacements, situés au coin des rues BOLTON et DALHOUSIE, *Vis-à-vis de chez Hilaire Pinard Marchand;*

De la contenance de 66 pieds sur 99. Ces deux lots sont admirablement situés pour le commerce.

AUSSI,

LA MAISON EN BOIS, A DEUX ETAGES,

maintenant occupée par M. J. D. ROBILLARD, RUE YORK.

CONDITIONS FACILES.

Pour plus amples informations s'adresser à ANTOINE ROBILLORD, Prop., GLOUCESTER, C. W. ou à J. D. ROBILLARD Agent, Cité d'Ottawa, ou à ce Bureau.

Ottawa, 6 avril, 1861.

NOUVEAU MAGASIN DE FARINE

M. A. C. CAMPBELL.

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

A l'honneur d'annoncer respectueusement a ses anciennes pratiques et à ses nombreux amis qu'il a ouvert de nouveau son magasin dernièrement occupé par la compagnie A. C. & A. CAMPBELL. On aura toujours à livrer; farine, lard, et toute espèce de grains de la meilleure qualité au plus

BAS PRIX COURANT DU MARCHÉ.

Tout ceux qui voudront bien l'honorer de leurs patronage peuvent-être assurés que tous les ordres qu'il voudront bien lui expédier seront éxécutés dans le plus bref délai.

Ottawa, Avril, 1861.

M. LOUI DUHAMEL,

MANUFACTUREUR

DE

VOITURES,

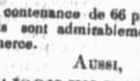

M. LOUIS DUHAMEL,

Tient constament en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.

OTTAWA, RUE MURRAY.

3 avril 1861.

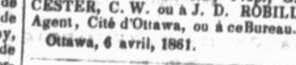

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOT

REDUCTION DE PRIX,

(*Arrangement d'Eté.*)

Le et après LUNDI, 15 courant, les *Prix de Passage* entre Montréal et la Cité d'Ottawa par le Grand Tronc, et le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott seront comme suit, savoir:—

Première Classe,	$4 00
Seconde "	2 00

The Queen Insurance Company

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

Capital £500,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.

Bureau Principal; Queen Insurance *Buildings*, Liverpool.

DIRECTEURS,

President, WILLIAM MOLSON, Esq

Hon. JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Esq.
HEN. THOMAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.

Banquiers, BANQUE de MOLSON.

Secretaire resident, et Agent General, A McK. FORBES, Esq. Montréal.

HENRY J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de "*L'Union*," coin des rues Sussex et York.

Desirez vous acheter a bas prix

Tout ce qui est necessaire a la vie

Boissons, Epiceries habillement

Pour argent comptant seulement

☞ ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.

Portland Hotel,

Rue St. Pierre, No. 9, Quebec.

LE soussigné, tout en remerciant ses amis d'Ottawa et le public en général, pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui accorder, prend la liberté de leur annoncer qu'il a fait de grandes améliorations à son établissement, pour le comfort de ceux qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

Quebec, 1861. CHARLES BEGIN.

M. F. M'DOUGAL,

REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de

Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,

—SAVOIR—

Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous à river, scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferblanc, Fer du Canada, Vires, peintures, Huiles, Vernis et inceaux, Chaudrons à sucre et à potasse, Haches, Fusils, Poudre, Pelles, Bêches, Piques, Poêles de toute description, et le CÉLÈBRE NAPOLÉON!!! enfin toute sorte de Ferronnerie.

A BON MARCHE,

Venez à l'enseigne de la grosse Tarière.

RUE SUSSEX OTTAWA,

RESTAURANT & HOTEL NATIONAL.

RUE SUSSEX.

LAFONTAINE,—Proprietaire,

LE propriétaire de cet établissement offre ses plus sincères remercimens à ses amis, et au public pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour ; il espère, par son attention et ponctualité et son aptitude à bien servir ses nombreuses pratiques, mériter la continuation de leur patronage.

LUNCH, DINERS, PLATS D'ENTRÉES et SOUPERS, servis à *TOUTE HEURE.*

Un assortiment de VINS, LIQUEURS et ALES, de la première qualité.

GIBIERS DE TOUTE DESCRIPTION.

HOMARDS, (LOBSTERS,) HUITRES.

Préparés de manière à satisfaire tous le goûts.

Tous Ordres laissés à l'établissement ou à la résidence privée du propriétaire, recevront la plus prompte attention.

Ottawa, 10 Avril, 1861.

MAISON CANADIENNE

Batisses de Mdme. FOSTER,

Rue Sussex.

M. P. COMTE,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment en assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,

MARCHAND TAILLEUR,

RUE SUSSEX.

Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisis pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales. De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Coletes, Chemises, etc, etc.

HUDON & GELINAS.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., qui toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises désignés comme ci-dessus, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en chevreau et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs.

22 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN

DE

POELS et d'Articles en FONTE

Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles ses mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

☞On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.

Ottawa, 1861.

NAZAIRE GERMAIN,

MARCHAND ET MANUFACTUREUR

DE

Ferblanterie de toute espece

Rue Sussex, Ottawa.

P. S. Tout article en Fer blanc, Plomb, Zinc &c. fait à ordre, on promptement réparé.

L. ARMAND GRISON,

Coins des Rues Sussex & Murray,

BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON.

ET DE

CHANDELLE D'OTTAWA,

Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très varié de

SAVONS ET DE CHANDELLES

De la meilleure qualité

E. M'DERMOT & Cie.

Agents.

N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèce de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 3 avril 1861.

MAGASIN EN GROS

M. FRANCOIS X. GUERTIN,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de

Marchandises sèches et de Groceries

du premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.

Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 2, avec Maison en pierre à trois logements, donnant maintenant $216 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES, S'adresser a

J. T. Prud'homme,

BATISSES PRUD'HOMME,

Rue Sussex.

Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

J. T. PRUD'HOMME,

Marchand de Marchandises SECHES,

Groceries, épiceries, Chaussures &c.

à des PRIX MODERES.

BATISSE PRUD'HOMME,

RUE SUSSEX.

Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,

Rue Clarence.

Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement,

EDMOND GERMAIN,

Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR SOUPLE, CUIR NOIR, PEAUX de VEAU, PEAUX de Mouton, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

J. DOSSERT,

PROFESSEUR DE MUSIQUE,

HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT a l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de

PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,

Sa méthode d'enseignement est facile e simple.

Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.

TOUT ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé

Rue Sparks, Ottawa central,

contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des

BATISSES DU PARLEMENT.

Les magasins et les logements peuvent être louées séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à

M. CHS. LAPORTE Propriétaire.

Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Company,

Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $50 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO, *Church Street.*

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT : MARCUS ROUSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD. | MARCUS ROSSIN,
I.C. GILMOUR, | THOMAS HAWORTH,
JOHN MCMURRICH, | ROBT GILMOUR,
ROBT STANTON, | AND
GEORGE MICHIE, | WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BERN. HALDAN, Ecr.
Solicitor : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : Hon. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK OF UPPER CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.

Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE

No. 1.

DU

PRINCE DE GALLES

E. MILES,

PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,

Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de parfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,

GRAVEUR ET IMPRIMEUR

SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c. &c.

Toute commande laissée à son bureau,

Rue Rideau,

sera exécutée avec le plus grand soin et sous un court délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des sappeurs.

Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

GROCERIES ASSORTIES,

Qu'il vendra à des prix très réduits,—

Il espère pouvoir mériter une part du patronage public.

DERLEY.—Toute personne désirant avoir une voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.

Ottawa, 3 avril 1861.

Thos. Paterson.

OFFRE EN VENTE,

3000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Marcons Fameux Proof Pur.
100 Boites de Thé Nouveau Vin.
100 Boites de Tabac assorti.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Boites de Figues, Nouvelle récolte.

AUSSI

3000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPARROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.

—DE PLUS—

Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Cakes, Fromages, Poissons, Porter et Ale, &c. &c.

Ottawa, mars, 1861. { Chez, THOS. PATTERSON, Rue Rideau

EAUX MINERALES

DE

PLANTAGENET

ET DE

BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.

Ottawa, 2 Avril, 1861.

E. E. BEAUDRY,

SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,

IMPORTATEUR

DE Vases Sacrés, Montres, Horloges ; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenteries.

COIN DES RUES

St. Vincent et Notre-Dame,

En face du nouveau Palais de Justice,

MONTREAL.

☞IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,

AVOCAT, RUE DU ROI,

Ancienne résidence de feu M. de Rouville,

SOREL.

M. HEBERT, suivra le circuit D'YAMASKA.

Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,

AVOCATS.

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.

Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE

L'EMPOIE PATENTE,

DE CLENFIELD,

Voyez à ce que vous l'ayez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.

WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.

Sorel, 2 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,

Successeur d'H. S. HUMPHRY

CHIMISTE ET PHARMACIEN.

No. 2 Eagle Block, Rue Ford,

OGDENSBURGH, N. Y.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL.

Où on vend toutes espèces de Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Bois de teinture, Medecines Patentés. Couleurs à Teindre, Esprit de Térébentine, Brosses, Camphine, Fluid ,Instruments pour Chirugiens et pour Dentistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, Instruments et articles nécessaires, aux

ATELIERS DAGUERRIENS.

Parfumeries,

Peignes,

Savons,

2 Avril. **&c., &c.**

POMMADE

POUR LE MAL D'YEUX.

M. LE DR. L. U. TURCOTTE, de cette ville, l'possède depuis quelques années, une

POMMADE ADMIRABLE

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une reputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

☞ *Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

LE RESTAURATEUR

DE LA

CHEVELURE,

DU DOCTEUR PARADIS.

(Preparation d'Iodine.)

PATENTE POUR LE CANADA, 1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE très agréable.

☞ Références :—Tous les Médecins.

H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.

R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.

Sorel, 1861.—ns.

WM. N. OSWELL,

COMMERÇANT DE THES, ET GROCERIES.

De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Marinades, &c.,

Et de mille autres articles de nécessité ou de luxe,

COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,

OGDENSBURGH, N. Y.

C. T. BOUCHETTE,

Arpenteur Provincial,

BRITISH HOTEL.

G. MORTIMER,

APOTHICAIRE ET DROGUISTE.

Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions preparées avec soin.☜

Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,

CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.

Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

E. R. E. RIEL,

MEDECIN-CHIRURGIEN,

Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. ST. JEAN,

Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,

Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,

Ottawa,

DR. BEAUBIEN,

RUE YORK,

Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,

DENTISTE,

Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,

Vis-avis de chez le Dr NELSON,

MONTREAL.

DR. TURCOTTE,

Chaumiere St. Laurent

RUE ST. GEORGE, SOREL.

Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,

AVOCAT,

Bureau Rue Rideau,

BASSE-VILLE, OTTAWA.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES

CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

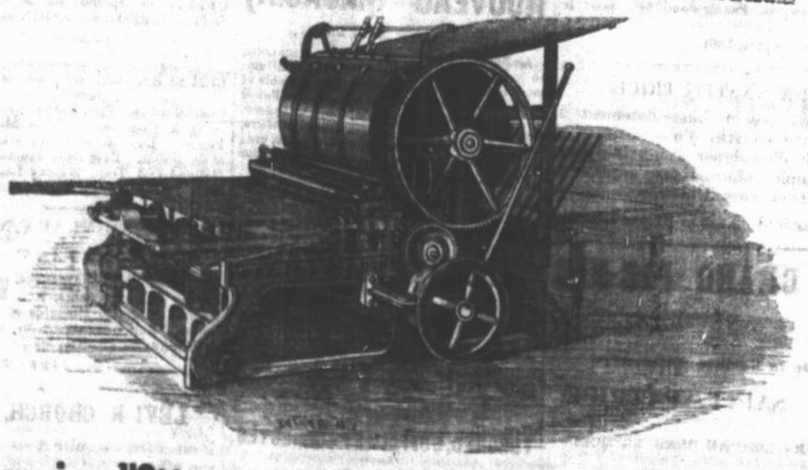

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEAU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "
Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	
Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
Un QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionnel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et RÉCRÉOLOGIQUES paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA*," sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Adresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de *copies*, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

MAGASIN DE MARCHANDISES.

J. H. GUEST,

No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, tient un assortiment complet de

MARCHANDISES SECHES,

CONSISTANT EN

Patrons de Robes de soie et autres,
Rubans, Dantelles,
Broderies sur Mousseline, Gants,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c.. &c.

Casimires, Draps, Merinos, Mousseline de Laine,

Indiennes Gingham, &c.

Tapis, Toiles Cirées, Transparents, Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Broderie, &c. &c.

Noubliez pas le No. 60 Rue Ford

OSDENBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR

MARCHANDS A COMMISSION

ET ENCANTEURS.

OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.

Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.

Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés,—

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.

Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM L. BOYD,

Editeur de Guides d'affaires,

(DIRECTORIES)

Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Conecticut.

Bridgeport. Norwich.

Delaware.

Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.

Washington et Georgetown.

New Jersey.

Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Glouceste, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Comtés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.

Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y,
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.

Ohio.

Cheveland.

Pennsylvania.

Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island.

Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.

Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.

Ottawa, Cité.

Hamilton.

Hamilton sous presse.

Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,

Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,

CORDONNIER.

PORTE VOISINE DE M. BACON,

DROGUISTE,

Côte Ouest de la Rivière Ogdenburgh.

M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

EXCHANGE HOTEL,

Vis-à-vis le Marché, RUE YORK,

BASSE-VILLE OTTAWA.

LE SOUSIGNÉ prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a loué pour un nombre d'années, la maison si bien connue sous le nom de

EXCHANGE HOTEL,

Presque vis-a-vis le

MARCHE DE LA BASSE VILLE.

Qu'il vient de réparer et meubler à neuf. —La position qu'occupe son Etablissement, au centre des affaires, est la plus commode et la plus avantageuse qui puisse être offerte à ceux qui désirent visiter les marchés &c.

Le propriétaire de cet établissement peut assurer au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà établie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le comfort désirable.

On pourrait recevoir un certain nombre de pensionnaires soit au mois, soit à la journée, suivant le désire des appliquants.

La table sera toujours fournie de ce que le marché a de meuilleur, et la *Barre*, du meuilleur choix de *Vins, Brandy's, Gin &c.*

THOMAS CLARK,
Propriétaire.

N. B. Il y a aussi, de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son établissement.

Ottawa, 24 Février, 1861.

Hotel du Voyageur,

RUE SUSSEX,

LOUIS BLANCHETTE,

Propriétaire.

Ottawa, 3 avril, 1861.

NOUVELLES MARCHANDISES

M. CADIER,

A l'honneur d'annoncer aux habitans

Ogdensburgh et des environs,

qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises d'Automne et d'Hiver consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits a la derniere mode,

Ainsi que Chapeaux au dernier gout.

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur,
Mérinos Français et Mérinos Ecossais,
Mousseline de Laine,
Flanelle blanche et de couleur,
Cashmere,
Draps, de toutes qualités, &c., &c.

Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER.

Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,

FORD STREET,

OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,

RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : Lunch depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directeme nt d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,

RUE MURRAY.

Trois Portes Est des Bâtisses de SPARROW.

Le Propriétaire de cet Hotel,

M. EUSEBE GAUTHIER.

AYANT meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.

Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,

RUE MURRY. BASSE-VILLE,

Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY.

Les améliorations qu'il a fait faire à son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur nos marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleurs qualitée.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE

Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.

BERNARD LARIVIERE,

Proprietaire.

Ottawa, 1861.

CITY HOTEL

PAR

ISAAC BERICHON,

Rue Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.

Ottawa, 1861.

CHS. LAPIERRE & S. LEBEAU

BATISSE DE M. J. AUMOND,

Rue Sussex.

MM. LAPIERRE & LEBEAU, ont toujours en main un assortiment considérable et varié

DE

CHAUSSURES

DE LA MEILLEURE QUALITÉ,

Qu'ils vendront à des prix très réduits,

POUR ARGENT COMPTANT.

MM. LAPIERRE & LEBEAU, Solliciteut une visite avant d'acheter ailleurs.

Ottawa, 15 avril, 1861.

LE SOUSSIGNE a l'honneur d'informer ses amis d'Ottawa et des environs, qu'il vient d'ouvrir un

Magasin de Groceries, Vins, &c, &c.,

dans la maison adjoignant le magasin de brique de A. C. CAMPBELL, Ecr. Bâtisse de M. NAZAIRE GERMAIN,

Rue Sussex.

Où il invite les acheteurs à lui faire ses visite persuadé qu'il seront parfaitement satisfaits tant par rapport au prix qu'à la qualité des articles.

J. M'CARRON.

Ottawa, 14 avril, 1861.

M. WILLIAM BOHRER.

Organiste a l'Eglise St. Joseph de cette Ville,

Et PROFESSEUR de MUSIQUE

au Collège d'Ottawa.

M. BOHRER est chez lui, RUE St. GEORGE, *ancienne residence de M. GEORGE COX, graveur,* tous les LUNDIS et JEUDIS, depuis midi à 2 heures P. M.

Ottawa, 17 avril, 1861.

Première Année. Ottawa, (H. C.) Mercredi matin, 10 Juillet 1861. Vol. 1. No. XV.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Redigé par un Comité de Collaborateurs.

(Les Peuples se déplacent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.)

J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: la scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été tranmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Bebulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit:—"Trois bouteilles de votre salsalsepareille m'ont complètement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant;—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse médecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit:—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeure cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspésie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérisson de Rhumes froids, inflaza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa verta que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals resultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la verta qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—em.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Linimont ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Linîments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents a remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt. Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'Américan House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de "* PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppression.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerister Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criaide*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerister Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerister Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asmthe*, l'*Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie: Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernières années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 20 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerister Sauvage du Dr. Wister*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerister Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume véritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et au détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur argent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de le satisfaire. Que dire de plus? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Porland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulaire à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 *la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.*

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille.. Naturellement, le faire usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS!

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

BOUTEILLE D'ESSAI, 25 CENTS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus affectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Seiure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

J B HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remercîments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dîners ou soupers de soirées.

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

Ruines Historiques

CHATEAU D'ANET,

Par Low Farmer.

(*Traduit de l'Ottawa Citizen par L. de Montier.*)

Suite.

Quatre ans après la mort de Diane de Poitiers, dans le château de Cœuvres, non loin d'Anet, tout près d'Ivry, une beauté venait d'éclore. Elle devait être aussi la maîtresse d'un roi de France et léguer à sa postérité le somptueux château, le délicieux séjour de Henri et de Diane. Cette beauté n'était autre que la charmante Gabrielle d'Estrée. Elle résolut d'élever l'édifice de la fortune de son fils, César de Vendôme, lorsqu'il était encore au berceau. A cet effet, elle jeta les yeux sur la plus riche héritière du royaume, sur la fille du duc de Mercœur, qui outre de nombreux domaines, possédait encore les terres et le château d'Anet. Le duc de Vendôme avait à peine quatre ans lorsque les magnifiques fiançailles furent célébrées. Dans le cours de son existence si pleine d'événements, le duc fils naturel de Henri IV, résida peu de temps au château. On sait que pour avoir trempé dans la conspiration de Chalais, il fut arrêté à Blois, le 13 Juin 1636, ainsi que son frère le Grand-Prieur; qu'ils furent tous deux emprisonnés dans le donjon de Vincennes, et qu'après trois ans de la plus cruelle captivité, on tranche, à ses yeux, la tête de son frère. Un sort pareil l'attendait, sans aucun doute, mais il fléchit le genou devant le cardinal de Richelieu qui lui fit grâce et lui permit d'habiter son château d'Anet. C'est ainsi que le Cardinal forçait à se courber, sous son sceptre de fer, toutes les têtes qu'il trouvait inutile de faire trancher.

Quelque temps après cette époque, Mazarin faisant un tour de France, vit et apprécia la magnifique architecture du château d'Anet. Il songea dès lors à mettre sa famille en possession de cet immense propriété. Le rusé cardinal avait assez de nièces pour peupler tous les châteaux du royaume, pour qu'il n'eût pas besoin de faucher les têtes des riches châtelains, il fit entendre au duc de Vendôme, que le roi, alors âgé d'environ quatorze ans, verrait avec plaisir l'union de Mademoiselle Laure Mancini avec le petit fils de Henri IV et de la belle Gabrielle. Le duc avait un fils qui, depuis, fut prêtre et cardinal: On conseilla au pauvre duc de ne pas résister aux volontés du premier ministre, et le mariage fut conclu. De cette union naquit, en 1654, le célèbre Louis Joseph duc de Vendôme dont la destinée était d'ajouter un autre souvenir au château d'Anet.

C'est dans ce séjour enchanteur, dans cette aimable solitude, si convenable pour adoucir les fatigues d'un vaillant guerrier, que la voluptueux descendant de Henri IV, souilla par une vie scandaleuse, la gloire attachée au nom du vainqueur de Barcelone, de Lerzara et de Villaviciosa. A peine s'était-il éloigné des champs brûlants des batailles qu'une métamorphose complète s'opérait dans ce grand capitaine. A Anet il passait au lit des journées entières, n'ayant autre compagnie qu'une meute de chiens et quelques domestiques avec lesquels il ne rougissait pas de s'enivrer. Quand à ses égaux, il les traitait bien différemment; arrivait-il qu'un noble personnage le vint visiter, il pouvait s'attendre à être reçu de la manière la plus fière et la plus méprisante. Selon St. Simon, le duc manquait rarement de prouver à son hôte comme il faisait peu de cas de sa noblesse, en s'asayant à terre, pour le recevoir.

Un jour, cependant, le duc de Vendôme fit ouvrir son château à la noblesse de France, et ces magnifiques salons dont les échos, pendant si longtemps, n'avaient répété que les chansons obscènes, des laquais et de leur maître, furent étonnés d'entendre l'élégante conversation de l'élite de Versailles et la musique divine de Lulli. Ce fut en 1686. Le dauphin vint aussi visiter son cousin de Vendôme. En cette occasion, fut exécuté le Grand Opéra "Acis et Galatée," dernière œuvre du grand Maestro du dix-septième siècle.

Jamais, depuis la chûte de Diane de Poitiers, le Château d'Anet n'avait, dans ses fêtes, déployé tant de splendeur.

Le palais, les jardins, les statues étincelaient sous les flots de lumière qui jaillissaient de mille et mille lustres. Une foule de pages, de laquais en livrée, d'équipages tout blasonnés de riches armoiries encombraient les cours et obstruaient les corridors. Lorsque toute cette brillante compagnie se fut écoulée, lorsque le silence eut succédé à ces bruits de fêtes, le châtelain reprit sa vie accoutumée, non sans murmurrer d'avoir eut à s'imposer une si cruelle contrainte, *pendant quelques heures.*

Louis XIV détestait ce Vendôme, cette conduite, ces mœurs qui étaient un continuel outrage à la stricte étiquette qu'il voulait voir régner dans sa cour. Cependant, il savait apprécier les talents militaires du duc. Ce grand monarque sollicita l'aide de Vendôme, qui s'élança soudain de sa retraite d'Anet pour aller en Italie, réparer les fautes de Villeroy. Huit ans plus tard, en 1710, lorsque le roi des deux Espagnes demanda un lit où il pût se reposer, "Sire," s'écria Vendôme, "je vais donner à votre majesté le meilleur lit sur lequel un roi ait jamais pu coucher;" et il fit aussitôt étendre dans la tente du roi tous les drapeaux, tous les étendards pris sur l'ennemi.

Vendôme ayant rétabli Philippe V sur son trône, sa tâche était achevée. Il espérait alors retourner en France; et se reposer de ses fatigues dans son palais d'Anet. Mais, il ne put jouir de ce bonheur. Le 11 Juin 1712, le petit fils de Henri IV, l'orgueilleux possesseur du château d'Anet, l'heureux capitaine devant lequel les rois courbaient la tête, en sollicitant le secours de son épée, mourut sur un grabat, abandonné même de ses domestiques, qui, si nous en croyons St. Simon, le voyant à l'extrémité, dérobèrent sans pitié, jusqu'à sa couverture et son dernier matelas, et cependant il les conjurait de ne pas le laisser mourir sur *la paille.*

Le duc de Vendôme ne laissa pas d'enfants. Après la mort de sa veuve, Marie Anne de Bourbon Condé, qui n'avait été son épouse que pendant deux ans, le Château d'Anet, par droit d'héritage, passa successivement aux mains du duc et de la duchesse du Maine du prince de Dombe, et du comte d'Eu. Enfin, les enfants de Louis XIV étant tous morts, Louis XV donna au dernier rejeton de leur lignée, au duc de Penthièvre, ce riche et somptueux domaine.

Singulière destinée que celle de ce Château d'Anet! qui, après avoir appartenu au petit-fils de Charles VII et d'Agnès Sorel, puis à la belle maîtresse de Henri II, devait être l'apanage des descendants d'une autre favorite, de Gabrielle d'Estrée, jusqu'à ce qu'enfin, les enfants nés des amours adultères de Louis XIV et de Madame de Montespan vinssent s'installer dans les les splendides appartements du Château, avant que de descendre tous deux dans le tombeau.

Celui qui de cette famille infortunée resta seul, sur la terre, pour en porter le deuil, le duc de Penthièvre, passa sa vie, dit-on, dans une tranquillité parfaite, au milieu de tous ses châteaux, le château d'Anet, celui d'Iceaux, de Vernon, d'Eu et de beaucoup d'autres.

Quand les tintements horribles du tocsin de 93 se firent entendre à ses oreilles, il se plaisait à aller d'une tour à l'autre de ses beaux châteaux, se livrant à la tristesse profonde qui avait saisi son cœur.

Des présages prophétiques lui firent-ils pressentir que bientôt il serait forcé d'abandonner toutes ces merveilles? Les marteaux sacrilèges des Jacobins, quelque temps après, les frappèrent presque toutes, et il n'en resta plus qu'un monceau de ruines.

Ce fut encore dans le château d'Anet dans cet admirable séjour qui rappelait si bien le souvenir de la libéralité fastueuse de Henri II que fut écrite la *fameuse lettre* dans laquelle le duc de Penthièvre conseillait à Louis XVI et à la reine Marie Antoinette de changer leur diadème contre un cilice.

A la lecture de cette lettre le roi et la reine rirent de tout cœur. Avaient-ils ils ne voyaient pas que véritablement l'heure du repentir allait sonner.

Fin.

NOTES HISTORIQUES

SUR

Jean Cousin, Philibert de l'Orme, Jean Goujon et Raphaël.

(1) Jean Cousin est le premier des peintres français qui se soit distingué dans le genre historique, (né en 1530, mort en 1589). Il peignit à Sens et à Paris un grand nombre de vitraux qui ornaient l'ancien musée des monuments français. Sa *belle Statue de l'Amiral Chabot* prouve qu'il était un des meilleurs sculpteurs de son temps. *Son Jugement dernier*, aujourd'hui au musée royal, est regardé comme un chef-d'œuvre. On a de lui des traités de prespective et de Géometrie ainsi qu'un petit livre des proportions du corps humain.

(2) Philibert de l'Orme célèbre architecte français, naquit à Lyon au commencement du 16me siècle et mourut à Paris en 1577. Il construisit à Lyon le porail de St. Nizier. Attiré à Paris, par le cardinal du Bellay, Henri II lui confia l'exécution du fer à cheval de Fontainebleau. Il donna ensuite les plans des châteaux d'Anet, de Mendon et de St. Maur. Il construisit la tour des Valois à St. Denis et le château des Tuileries, édifice qui seul eût suffit pour *immotaliser* son nom.

(3) Jean Goujon, surnommé le Phidias français et le Corrége de la sculpture, naquit à Paris au 16me siècle et périt le jour de la St. Barthélemi, atteint d'un coup d'arquebuse, tandis que placé sur un échafandage, il travaillait aux décorations du vieux Louvre. Les morceaux les plus ramaquables qui nous restent de cet artiste: sont un bas-relief allégorique représentant la mort et la résurrection; un autre en pierre de liais, représentant le Christ au tombeau; les bronzes qui décoraient la porte d'entrée du château d'Anet; le plafond en bois et les lambris sculptés de la chambre à coucher de Diane de Poitiers; un groupe de marbre blanc de la plus grande beauté, représentant *Diane chasseresse* qui enrichit le château de la Malmaison. L'ouvrage le plus connu de J. Goujon est la fontaine des Innocents fondée, en 1550, contre une maison de la rue St. Denis, et transporté, en 1788, au milieu de la place qu'elle embellit aujourd'hui.

(4) Raphaël de Santi autrement Sanzio, le plus grand des peintres modernes est reconnu comme le Créateur de l'école romaine et l'heureux émule de Michel Ange. Il naquit à Urbin dans l'Etat de l'Eglise, en 1483, et mourut à l'âge de 37 ans, le 7 avril 1520. Il serait trop long d'énumérer ici tous les chefs-d'œuvre qui ont immortalisé ce grand peintre; son tableau de la transfiguration qui n'était pas encore achevé lorsque la mort le surprit,—est-ce que la peinture a jamais produit de plus beau, de plus brillant et de plus merveilleux? Jules Romain, élève et ami de ce peintre immortel, y mit la dernière main. Les compositions de Raphaël se distinguent par l'heureuse disposition des groupes, la variété des attitudes, par la beauté des draperies, une vigueur sans exagération et une naïveté exempte de froideur. Il a surtout excellé dans la peinture des *Vierges*; et l'on ne surpassera jamais l'expression de cette beauté céleste qu'a réalisée son pinceau, sous tant d'aspects divers.

On sait que le Pape Léon X le voulut décorer de la pourpre romaine et que François Ier, roi de France, pour qui il fit presque tous les tableaux que possède actuellement de lui le musée du Louvre, ne l'honorait pas moins de son estime et de son admiration.

On raconte que sa fin fut hâtée, sinon causée par la maladresse des médecins qui mal instruits des causes de sa fièvre (provenant, dit-on, d'un abus total de ses forces dans les plaisirs de l'amour); lui firent administrer une saignée qui acheva de l'épuiser. Ses restes furent déposés dans l'Eglise de Ste. Marie de la Rotonde (le Panthéon).

On doit à M. Quatremère de Quincy l'histoire de la vie et des ouvrages de Raphaël.—NOTES DU TRADUCTEUR.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

L'HOMME DE FER.

PREMIÈRE PARTIE.

XIII.—*Où le faux Pierre Gillot confesse qu'il n'est pas un véritable Olivier le Dain.*

(*Suite.*)

—A la lisière de la forêt? demanda Jeannin.

—A la lisière de la forêt.

— Il appartient à ma noble maîtresse, Mme Reine de Kergurrion."

Le roi sourit.

" Ami Jeannin, reprit-il, ce beau champ ne perdrait-il pas de sa valeur si on le coupait de haies et de clôtures?

—Si fait, assurément.

—Dieu a fait un champ plus vaste et plus beau. Ce champ est présentement gâté par des clôtures et des haies qui avilissent son inestimable prix. Les divers lambeaux de ce champ ont des noms, ils s'épellent Bourgogne, Bretagne, Languedoc, Gascogne Flandres, Lorraine.... par saint Michel Archange! ami Jeannin, je veux, que ce beau champ, depuis la mer du Nord jusqu'aux Pyrénées, depuis la Manche jusqu'au Rhin et aux Alpes, s'appelle d'un seul nom: *la France*.... Comprenez-vous, maintenant?

—Oui, sire."

Le nain comprenait aussi, et disait:

" Par sainte Aznignoire! l'honnête seigneur que voilà! A moi tout, rien aux autres!... Mais si, au lieu de lui donner Nantes, Toulouse, Lille, Dijon et Péronne la Pucelle, on lui prenait Paris, ce serait tout un! Je parie que Jeannin le simple ne s'avise pas de cela!"

Voilà pourtant comme les nains entendent la politique!

" Si vous comprenez, poursuivi le roi, qui vous retient d'entrer dans cette noble entreprise? Je sais que vous avez accès auprès des plus puissants qui entourent le duc,.... auprès du duc lui-même.... Et cependant vous êtes simplement homme d'armes au service d'une femme! Moi, je vous ferai plus grand que ceux qui vous dédaignent. On me connait; on sait que j'attache peu de prix au hasard de la naissance....

—Qui t'a fait roi, pourtant? nota le nain dans son trou.

—Vaines choses, poursuivait Louis, vaines choses, ami Jeannin, que ces privilèges gagnés au sort! Vaine chose aussi que l'aveugle fidélité du vassal;

—Sire, je ne vous comprends plus, interrompit Jeannin.

—Qu'est-ce que c'est, en définitive, que cette prétendue vertu qui consiste à tendre les dents au mors, le col à la bride, les flancs à l'éperon? Le dévouement servile....

—C'est l'honneur, sire.

—Et qu'est-ce que c'est que l'honneur? demanda le roi.

—Je ne le sais pas, sire; mais je le sens," répondit le bon écuyer.

Le soleil descendait à l'horizon quand Pierre Gillot quitta son siége.

Il y avait sur son visage, ridé avant le temps, du dépit et de la tristesse.

" Maître Jeannin, dit-il, on ne m'avait pas trompé; vous êtes un digne homme. Mais je me suis trompé moi-même en pensant qu'un fils du peuple entendrait celui qui parle au nom du peuple. Les temps ne sont pas venus. L'épée vaudra mieux que la parole pendant des siècles encore. Cela ne m'empêchera pas d'employer ma vie tout entière à briser les clôtures et à raser les haies qui déshonorent le beau et vaste champ de mon royal héritage. Puisque vous ne voulez pas travailler à ma vigne, adieu, maître Jeannin.

—Adieu, sire."

Jeannin le reconduisit, tête nue, jusqu'au seuil du manoir. Pierre Gillot donna de la houssine à son bidet, qui était cependant bien innocent du mauvais succès de sa négociation.

Il avait proposé à Jeannin d'enlever François de Bretagne et de le conduire au Mont-Saint-Michel. Jeannin avait refusé. Mais les paroles entendues étaient restées au fond de cet esprit droit et naif. Ce qu'on lui avait dit revenait à sa mémoire, et l'impression produite était profonde. C'était sa loyauté inébranlable qui avait refusé; son intelligence était avec le roi.

" Oh! le sot! oh! le bandet! oh! le triple nigaud! lui cria le nain Fier-à-Bras, comme il rentrait pensif dans la salle à manger.

—Tu étais là, toi? demanda Jeannin dont les yeux rencontrèrent la porte ouverte du buffet.

— Eh! oui, j'y étais!

—C'est toi qui disais: C'est le roi.... c'est le roi!

—Eh! oui, c'était moi! Ah! Jeannin! pauvre d'esprit, tu ne seras jamais chevalier!... Il fallait accepter!...

—Accepter! Une trahison!

—Ou bien, continua le nain, mettre ta large main sur l'épaule du finaud et lui dire: Au nom du duc François, mon seigneur, vous êtes mon prisonnier, sire!

—Mettre la main sur le roi!

—Ah! Jeannin! Jeannin! tu ne seras jamais chevalier!... Et ta fille pleurera tant, qu'elle en mourra!

— Ma fille!" s'écria Jeannin qui tressaillit et le regarda en face.

A ce moment, Jeannine passa le seuil de la salle. Elle était pâle et bien changée. Elle portait un costume de voyage.

" Mon père, dit-elle, je pars pour Dol, sous votre bon plaisir.

—Et quand reviendras-tu?

—Je ne sais.... ma grand'mère Le Priol veut bien que j'habite avec elle."

Jeannin la regarda avec étonnement. Sa fille était née au manoir du Roz. Pourquoi ce départ? Pour la première fois, la lumière essaya de se faire dans l'esprit du bon écuyer. Il regarda du côté de Fier-à-Bras, mais Fier-à-Bras tourna la tête.

" Tu ne veux donc plus demeurer au manoir, ma fille?" demanda-t-il avec une sorte de timidité.

La voix de Jeannine devint plus basse et trembla légèrement.

" Je ne le peux plus, mon père, répondit-elle.

—Oh! oh! oh! s'écria en ce moment le nain qui se guinda sur l'appui de la croisée; voyez! voyez!"

Jeannin et sa fille regardèrent au dehors. Dans le chemin qui descendait au Marais de Dol, les derniers rayons du soleil couchant mettaient de rouges reflets aux casques et aux cuirasses d'une troupe d'hommes d'armes. Au centre de la troupe, l'homme au surcot brun chevauchait sur son humble bidet.

Maître Pierre Gillot n'était pas entré à l'étourdie sur le domaine de son cousin de Bretagne!

Jeannin détourna les yeux de ce spectacle et les reporta sur sa fille.

" Enfant, dit-il en la baisant au front, tu es comme ta mère; ce que tu penses est bien pensé. Va demeurer avec ton aieule, et que Dieu nous protége!

— Dame Fanchon le Priol, grommela le nain, loge vis-à-vis de l'hôtel de Maurever. Vous verrez que désormais messire Aubry ne se fera plus prier pour r

du Fer, pour faire pâlir et trembler les jeunes filles.

C'était le grand épouvantail des côtes normande et bretonne. Le peu de mots que nous en avons dit dans les premiers chapitres de cette histoire, l'ont montré déjà sous ce jour fantastique et mystérieux qui grandit héros et coquins au-dessus de la taille humaine.

Mais nous n'avons pu dire l'innombrable quantité de versions, changeant de lieux en lieux, le long de la côte, qui prêtaient cent figures diverses au même personnage et le chargeaient d'un fardeau de péchés que n'auraient pu porter cent larges consciences de réprouvés.

Le fond de tout cela était manifestement une réminiscence des horreurs idiotes et sauvages, révélées par le récent procès du maréchal de Raiz. L'esprit public avait été violemment frappé. On voyait partout des crimes contre nature, des massacres d'enfants et de jeunes filles, des évocations diaboliques et de ces miracles que la science du moyen âge promettait toujours pour ne les produire jamais.

Chaque lieu était alors peuplé d'esprits malfaisants. Le plus clair taillis avait son petit diable qui égratignait les passants, lorsque sa faiblesse ne lui permettait point de leur tordre le cou.

Les épouvantables fêtes du château de Tiffauges, les cépulcres violés, l'os autoïdé marbre taché de sang humain, les caves pleines d'ossements qui n'avaient pas voulu se changer en or, la chapelle bizarre et sacrilége où un damné avait officié en costume archiépiscopal, le grand chêne creux de Pouzauges mutilé d'en haut par le feu céleste, brûlé d'en bas par l'haleine de l'enfer, le puits de cramoisi bouillonnait l'eau chaude et rouge, enfin ses sombres et magnifiques galeries où l'infâme Prélat s'entretenait à l'heure de minuit avec le roi du mal, tout cela était authentique, tout cela avait été consacré par jugement solennel.

Et les juges étaient Jean de Malestroit, évêque de Nantes, chancelier de Bretagne, et Pierre de l'Hospital, sénéchal de Rennes, président de Bretagne.

Ils avaient recueilli l'aveu des coupables en séance publique.

Et chacun se souvenait de l'échafaud tendu de noir où Gilles de Raiz, le fils du grand comte Bremor de Laval, était monté, les mains jointes, la tête nue, les larmes aux yeux.

Des années s'étaient écoulées depuis lors; mais les choses sombres et terribles ne s'oublient pas en Bretagne. Ce peuple, ami de la mort et de la nuit, se complaît dans les imaginations lugubres.

Les veillées répétèrent le nom maudit de Gilles de Raiz pendant bien longtemps, et la poésie, qui est l'âme des chaumières bretonnes, s'empara de la légende pour la perfectionner, pour l'exagérer, pour la diviser à Pinthi, et faire de chacun de ses tronçons un conte à dormir debout.

(A continuer.)

A NOS ABONNÉS.

☞ *Le comité de direction de cet établissement a décidé que ce journal ne sortirait qu'une fois par semaine, pendant les premiers six mois, c'est-à-dire, pour le premier semestre. En conséquence de cet arrangement, le prix de l'abonnement, pour ce semestre, ne sera que d'une piastre, c'est-à-dire, au taux de 2 piastres par année. L'administration tiendra compte aux personnes qui auraient payé leur abonnement, avant cet arrangement, et portera la balance à leur crédit, pour le prochain semestre.*

☞ *La direction de ce journal a pris des arrangements avec M. Friel, agent du Citizen pour faire nos collections.—Nous espérons que nos abonnés de cette ville voudront bien se rappeler que nos payments doivent se faire d'avance si l'on ne veut pas s'exposer à payer 50 cts. de plus à la fin du semestre.*

☞ *Nous préparerons tous nos comptes d'abonnements et autres. Nous les ferons collecter dans le cours de la semaine prochaine.*

☞ *Nous espérons que chacun de nos abonnés s'empressera de répondre généreusement à notre appel.*

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 10 Juillet 1861.

Collége d'Ottawa.

La Distribution solennelle des prix s'est faite dans la soirée du 2 courant, au Collége St. Joseph. Cette fête a pleinement satisfait ses nombreux spectateurs, et elle a réussi au-delà des espérances des Directeurs et des Elèves de l'Institution. Nous avons cru voir dans les circonstances de cette distribution des prix un motif d'adresser des éloges à nos concitoyens, au Collége d'Ottawa et à ses élèves. On voudra bien nous permettre de développer notre pensée.

Toute la journée du 2 avait été pluvieuse, l'inclémence du temps s'était encore augmentée dans la soirée, à tel point qu'il devenait incommode de se rendre au Collége pour assister à la distribution des prix. La réunion cependant fut très nombreuse, malgré le mauvais temps. Pourquoi la salle spacieuse où se fit la réunion était-elle déjà comble de monde avant l'heure fixée pour le commencement de la cérémonie? Etait-ce seulement à cause des élèves? On nous répondra que nous devons nous rappeler combien, lorsque nous étions enfants, nous sentions vivement le plaisir d'un triomphe et la peine d'en être privé; combien, si nous avions été jeune encore, nous eussions regretté que cette pluie malencontreuse vint priver nos parents de voir ce drame si intéressant, que l'on a appris par cœur et exercé si longtemps pour la circonstance. Lorsque nous étions jeune homme, nous dira-t-on, nous aurions déploré de ne pouvoir déployer nos talents déclamatoires devant un auditoire complet. Enfin, on nous dira que nous aurions vivement regretté que les couronnes qui pouvaient nous échoir n'eussent pas été déposées sur notre tête par nos bons parents ou en leur présence.

Nous respectons infiniment le sentiment qui a suggéré cette réponse. Oui, sans doute, les parents deviennent les sentiments du cœur de leurs enfants, et font pour eux des sacrifices tous les jours. Mais pourquoi, au lieu de ne voir dans la salle des prix que les parents des élèves seulement, y a-t-on rencontré les personnes les plus distinguées de notre ville? pourquoi cette réunion fut-elle présidée par plusieurs d'entr'elles à des réunions politiques qui se tenaient le même soir dans notre cité? pourquoi les mères des élèves ne furent-elles pas plus ponctuelles au rendez-vous que les Dames délicates qui bravèrent le mauvais temps pour assister à la distribution des prix.

Sans doute, la reconnaissance explique cette bienveillance du public envers le Collége, mais il nous a semblé que la raison principale de ce concours à la distribution des prix vient de ce que le public sait apprécier l'importance des pièces que jouent ordinairement les élèves du collége en cette occasion, et qu'il assiste à la représentation du drame comme il assisterait à un examen sérieux. Et c'est à ce point de vue que nous désirons donner une idée du mérite de la fête.

Une seule pièce devait être jouée, une pièce longue et difficile il est vrai, mais écrite en anglais. N'était-ce pas faire tort aux élèves canadiens que de leur donner des rôles dans cette pièce? N'était-ce pas les compromettre aux yeux du public que de les exposer à commettre des fautes d'accentuation et de prononciation dans leur débit?—La seule idée d'exécuter un de ces rôles devait faire trembler nos jeunes canadiens. Cependant plusieurs d'entr'eux ont entrepris cette œuvre difficile et ils l'ont si bien exécutée que nous ne sachions pas qu'on ait reproché à aucun d'entr'eux des fautes d'accentuation anglaise. Plusieurs des rôles les plus longs de la pièce,—des rôles nobles, qui demandent un accent pur, une prononciation pleine et cadencée,—des rôles d'esclaves, qui exigent une articulation rapide et un certain laisser-aller dans les expressions, ont été remplis par des canadiens et par des anglais avec un égal succès, et les applaudissements de l'assemblée ont accompagné ces canadiens avec le même enthousiasme que leurs condisciples d'origine anglaise. La déclamation de cette pièce était un long et difficile examen; cet examen fut brillant. N'est-il pas honorable pour l'établissement d'élever ses élèves canadiens à une connaissance aussi parfaite de la langue anglaise? Le *Courrier d'Ottawa* l'a déjà dit, mais l'occasion est bonne de le répéter ici: Dans le Canada central la langue anglaise et la langue française sont également nécessaires, parce que la population est actuellement et restera indéfiniment mixte. Le français et l'anglais sont les parties intégrantes d'une éducation complète. Le succès est assuré à ceux de nos concitoyens qui parlent indifféremment l'anglais et le français; mais ceux qui ne connaissent qu'une seule de ces langues n'ont, pour ainsi dire, qu'une aile pour prendre leur essor vers les charges publiques et vers la fortune du commerce.

Jeunes gens, qui avez entendu nos battements de mains, vous continuerez après vos vacances à étendre vos connaissances en grammaire, en mathématiques, en langues grecque et latine; mais n'oubliez pas que, même pendant vos vacances, vous devez continuer à parler l'anglais et le français. N'interrompez pas cette étude, alors que vous interrompez les autres pour prendre un repos qui vous est nécessaire. Au collége, dans vos classes et dans vos récréations, vous vous êtes efforcé de comprendre et de parler les deux langues, et vous avez vu à quel résultat magnifique plusieurs d'entre vous sont déjà parvenus. Gardez-vous bien de perdre votre habitude et votre facilité par indolence pendant le temps des vacances.

Voici ce que dit à ce sujet notre confrère de l'*Ottawa Tribune*:—

"Les avantages de cette institution sont presqu'incalculables, elle procure aux jeunes gens toutes les facilités possibles d'acquérir une éducation classique et solide, et les élèves qui veulent avoir une connaissance approfondie des langues anglaise et française y trouveront des avantages qui ne sont surpassés par aucune autre maison d'éducation du pays."

Voici la liste des prix accordés aux élèves:—

COURS CLASSIQUE.

1re DIVISION.

Concours du mois de Marie.

Prix d'honneur—Albert Philion.

Versions Latines.

1er Prix—Albert Philion, Ottawa.
2me Prix—A. Lefebvre, St. Constant, B.C.
1er Accessit—Daniel Mooney, Prescott.
2me do Alphonse Rocque, Ottawa.

Thèmes Latins.

Prix—Albert Philion, Ottawa.
1er Accessit—Alp. Lefebvre, St. Constant.
2me do Alphonse Rocque, Ottawa.

Versions Grecques.

1er Prix—Albert Philion, Ottawa.
2me Prix—Alphonse Lefebvre, St. Constant.
1er Accessit—George Aumond, Ottawa.
2me do Arthur Rocque, Ottawa.

Thèmes Grecques.

1er Prix—Albert Philion, Ottawa.
2me Prix—Daniel Mooney, Prescott.
1er Accessit—Alp. Lefebvre St. Constant.
2me do Alphonse Rocque, Ottawa.

Arithmétique Raisonnée.

1er Prix—Daniel Mooney, Prescott.
2me Prix—Arthur Rocque, Ottawa.
1er Accessit—Albert Philion, Ottawa.
2me do George Aumond, Ottawa.

Grammaire Anglaise.

1er Prix—Daniel Mooney, Prescott.
2me Prix—George Aumond, Ottawa.
1er Accessit—Albert Philion, Ottawa.
2me do Edward Smith, Ottawa.

Composition.

1er Prix—Daniel Mooney, Prescott.
2me Prix—Edward Smith, Ottawa.
1er Accessit—Albert Philion, Ottawa.
2me do George Aumond, Ottawa.

Histoire du Moyen Age.

1er Prix—Alphonse Lefebvre, St. Constant.
1er Accessit—Albert Philion, Ottawa.
2me do Charles LeBlanc, Ottawa.

Mnémotechnie et Géologie.

Prix unique—Charles LeBlanc, Ottawa.

2me DIVISION.

Concours du mois de Marie.

Prix d'honneur—Edmond Buckle, Québec.

Versions Latines.

1er Prix—James Finch, Ottawa.
2me Prix—Joseph St. Julien, Papineauville
1er Accessit—Joseph Mooren, la Gatineau.
2me do Edmond Buckle, Québec.

Thèmes Latins.

Prix—Joseph St. Julien, Papineauville.
1er Accessit—James Finch, Ottawa.
2me do Joseph Mooren, Gatineau.

Composition.

1er Prix—James Finch, Ottawa.
2me Prix—Robert Hilliard Ottawa.
1er Accessit—Edmond Buckle, Québec.
2me do Isaac Richer, Ottawa.

Arithmétique.

1er Prix—James Finch, Ottawa.
2me Prix—Edmond Buckle, Québec.
1er Accessit—Robert Hilliard, Ottawa.
2me do Isaie Richer, Ottawa.

Histoire Ancienne.

1er Prix—Joseph Mooren, Gatineau.
1er Accessit—James Finch, Ottawa.
2me do Isaie Richer, Ottawa.

COURS SPÉCIAL D'ANGLAIS ET DE FRANÇAIS.

1ère DIVISION.

Orthographe Anglaise.

1er Prix—John Foran, Aylmer.
2me Prix—Thomas Foran, Aylmer.
1er Accessit—Michael Omeara, Pembroke.
2me do Michael Boyle, Ottawa.

Orthographe Française.

1er Prix—Michael Boyle, Ottawa.
2me Prix—Thomas Foran, Aylmer.
1er Accessit—Horace Couvrette, Ottawa.
2me do Telmont Aumond, Ottawa.

Traduction de l'Anglais en Français et du Français en Anglais.

1er Prix—Michael Omeara, Pembroke.
2me Prix—Thomas Foran, Aylmer.
1er Accessit—Michael Boyle, Ottawa.
2me do Telmont Aumond, Ottawa.

Arithmétique pratique.

1er Prix—John Foran, Aylmer.
2me Prix—Thomas Foran, Aylmer.
1er Accessit—Michael Boyle, Ottawa.
2me do Alphonse Valiquette, Ottawa.

Tenue des Livres.

1er Prix—John Foran, Aylmer.
2me Prix—Thomas Foran, Aylmer.
1er Accessit—Michael Omeara, Pembroke.
2me do Michael Boyle, Ottawa.

Histoire Ancienne.

1er Prix—Michael Omeara, Pembroke.
2me Prix—Telmont Aumond, Ottawa.
1er Accessit—John Foran, Aylmer.
2me do Thomas Foran, Aylmer.

Histoire du Canada.

Prix—Horace Couvrette, Ottawa.
1er Accessit—Thomas Foran, Aylmer.
2me do Michael Omeara, Pembroke.

Géographie.

Prix—Thomas Foran, Aylmer.
1er Accessit—Horace Couvrette, Ottawa.
2me do Michael Boyle, Ottawa.

2ME DIVISION.

Grammaire Française.

1er Prix—James Smith, Ottawa.
2me Prix—Edmond Germain, Ottawa.
1er Accessit—William Byrnes, Ottawa.
2me do Edward Scott, Ottawa.

Grammaire Anglaise.

1er Prix—James Smith, Ottawa.
2me Prix—William Byrnes, Ottawa.
1er Accessit—Horace Couvrette, Ottawa.
2me do Alfred Héron, Ottawa.

Traduction en Anglais, et de l'Anglais en Français.

1er Prix—James Smith, Ottawa.
2me Prix—Edward Scott, Ottawa.
1er Accessit—Alfred Pinard, Ottawa.
2me do Thomas Chambers, Ottawa.

Analyse Grammaticale.

1er Prix—James Smith, Ottawa.
2me Prix—Alfred Héron, Ottawa.
1er Accessit—William Byrnes, Ottawa.
2me do James Baines, Ottawa.

Géographie.

1er Prix—James Smith, Ottawa.
2me Prix—Edward Germain, Ottawa.
1er Accessit—Joseph Laporte, Ottawa.
2me do William Byrnes, Ottawa.

Arithmétique Pratique.

1er Prix—Horace Couvrette, Ottawa.
2me Prix—James Smith, Ottawa.
1er Accessit—Michael Kennedy, Ottawa.
2me do Alfred Pinard, Ottawa.

COURS ÉLÉMENTAIRE.

1ère DIVISION.

Grammaire Anglaise.

1er Prix—Deodatus Foley, Westport.
2me Prix—Christopher Smith, Ottawa.
1er Accessit—John Goode, Ottawa.
2me do William Dalton, Ottawa.

Arithmétique.

1er Prix—Christopher Smith, Ottawa.
2me prix—Deodatus Foley, Westport.
1er Accessit—John Goode, Ottawa.
2me do George Cassey, Ottawa.

Arithmétique Mentale.

1er Prix—Thomas Rowland, Ottawa.
2me Prix—David Bowland, Ottawa.
1re Accessit—Charles Lamarche, Ottawa.
2me do Michael Brennan, Ottawa.

Lecture Anglaise.

1er Prix—Thomas Heney, Ottawa.
2me Prix—John Kennedy, Ottawa.
1er Accessit—Charles Lamarche, Ottawa.
2me do Exéas Robillard, Ottawa.

Lecture Française.

1er Prix—Alphonse Pinard, Ottawa.
2me Prix—David Bowland, Ottawa.
3me Prix—Deodatus Foley.
1er Accessit—Charles Lamarche, Ottawa.
2me do Christopher Smith, Ottawa.

Récitation.

1er Prix—Christopher Smith, Ottawa.
2me Prix—Charles Lamarche, Ottawa.
1er Accessit—Alphonse Pinard, Ottawa.
2me do Exeas Robillard, Ottawa.

Musique Instrumentale—Piano.

Prix—Alphonse Valiquette, Ottawa.
1er Accessit—George Aumond, Ottawa.
2me do Joseph Moreau, Gatineau.

La rentrée des élèves est fixée à lundi, 2 Septembre prochain.

CORRESPONDANCE.

LA ST. JEAN-BAPTISTE DANS LA PAUVRE ET LOINTAINE MISSION DE STE. ANNE DES MONTS.

Le 24 juin! quel beau jour pour les Canadiens! comme c'est beau à Québec le jour de la St. Jean Baptiste! De quels sublimes élans de patriotisme la vieille Stadacone n'est elle pas témoin en ce jour d'enthousiasme national! Oh! il y a huit jours encore, comme j'en voulais aux circonstances de ne pas me permettre de célébrer de nouveau cette année la fête patronale avec mes anciens concitoyens de la vieille capitale, de marcher encore cette année à leurs côtés et mêler ma faible voix à leurs hymnes patriotiques!!! Mais je vous l'avoue franchement je n'en veux plus à ces circonstances... Je n'ai pas entendu, il est vrai, le beau chant de vos *amateurs* et *amatrices*; je n'ai pas assisté au concert de vos musiciens de premier ton; je n'ai pu prendre part au joyeux banquet de coutume, non, je n'ai entendu ni vu tout cela, mais j'ai entendu et vu quelque chose qui l'emporte sur toute ces beautés là;..... j'ai assisté à une St. Jean-Baptiste célébrée dans une pauvre mission, à 100 lieues de la Capitale, et tout à fait séparée des autres grandes paroisses.

J'ai hésité d'abord à rendre ce fait public, mais en le faisant j'ai cru remplir un devoir auprès de mes compatriotes des villes et des grandes paroisses; ils se réjouiront en apprenant que dans les missions les plus reculées du Canada, que dans les parties du pays les plus éloignées des villes qui semblent être le principal foyer des sentiments patriotiques, le canadien est toujours canadien, toujours français, toujours canadien français, toujours attaché à ses institutions, sa langue, ses lois, sa religion.

Le 19 de ce mois, M. le missionnaire annonçait à ses paroissiens la solennité prochaine de la St. Jean-Baptiste. Après avoir parlé des sentiments qui devaient les animer le 24 juin, le jour du patron de leur pays, il leur apprend que lui aussi cette année voulait leur donner une *solennelle St. Jean-Baptiste*, si c'était leur *bon plaisir*..... De suite après vêpres les pêcheurs avec enthousiasme s'assemblent tous, et forment un comité chargé de voir aux moyens de célébrer le mieux possible la fête annoncée, et comme fête religieuse, et comme fête nationale.

Dans la semaine les préparatifs se font avec ardeur, chacun fait ce qu'il peut; on rivalise à qui mieux.

Le même jour devait avoir lieu la *bénédiction solennelle et générale des bateaux*; en conséquence on la habille à la coquette; les fusils sont mis en ordre, chacun voit à sa provision de poudre, etc., etc.... Mais le 24 juin est arrivé! C'est la St. Jean-Baptiste! Quelle joie! quel enthousiasme! je dirai même quel *emportement* patriotique! Ce matin là, on eût dit nos braves pêcheurs appelés ainsi eux, comme leurs ancêtres à défendre leur patrie, leurs biens, leurs familles, leurs glorieux priviléges contre un ennemi quelconque.....—En passant, un conseil d'ami—tant qu'on verra le peuple canadien animé de pareils sentiments, les ennemis des libertés canadiennes feront bien de se tenir tranquilles.

....Je continue.... A 10 h. les paisibles mais enthousiasmés habitants de Ste. Anne des Monts et Cap Chatte, portant tous sur leur poitrine la nationale *feuille d'érable*, et quelques uns, un magnifique *Castor* frappé à Ste. Anne des Monts même, étaient rendus à l'église; l'église, elle-même revêtue d'assez riches décorations..... La messe fut belle; il y eut du beau chant, de la belle musique, etc... Le *pain béni* était superbe; chacun des membres, au nombre de 3 à 400 devait avoir *son cousin*..... A 3 h. après-midi, plus de 75 berges étaient ornées de feuilles d'érable, de pavillons de toutes sortes, etc....

A la même heure, M. le missionnaire en tête avec les officiers du comité, se dirigeaient de l'église vers leurs berges. Au premier signal, chacun garda le silence; au deuxième les rames furent levées. C'est alors que debout dans sa belle berge, le missionnaire fit la *susdite bénédiction*; tous étaient découverts et dans l'attitude, la plus respectueuse,.. Au chant du *Laudate* plus d'un assistant versa des larmes d'attendrissement; en effet c'était un des spectacles les plus imposants dont j'aie jamais été témoin.

Au troisième signal, donné comme les deux premiers par le commissaire ordonnateur, les rames furent déposées dans leurs places ordinaires; au quatrième la procession des berges commença; elles s'avançaient deux à deux, suivant celles de M. le curé, Président de la société, et des autres officiers.... Les pavillons, les *hourrahs* de joie pour la patrie, le retentissement continuel de plus de 50 fusils, l'ordre parfait de la marche, tout était charmant, entrainant, enthousiasmant. Dites ce que vous voudrez, M. le Rédacteur, mais jamais vos belles processions de villes n'approcheront de cella-là. Au retour, une petite et agréable surprise était réservée aux membres par le comité de direction. C'était ni plus ni moins qu'une collation préparée on ne peut mieux et à propos.

Maintenant si vous croyez, M. le Rédacteur, que là finit la solennité du jour, vous vous tromperez de beaucoup... Pour couronner avantageusement cette célébration de notre fête nationale, nos bons pêcheurs purent assister à une belle petite soirée où il y eut musique, chants nationaux, discours patriotiques, etc.; le tout préparé et exécuté de manière à satisfaire les oreilles les plus difficiles..... Et ce n'est pas encore tout; je serais ingrat envers deux jeunes amis si je passais sous silence le magnifique feu d'artifice qu'ils nous donnèrent le soir après la splendide illumination de l'église, du presbytère, etc., etc...

Le 24 juin avait donc été aussi un beau jour pour les bons habitants de Ste. Anne des Monts et Cap Chatte.

Plusieurs, tous même disaient que c'était l'un des plus beaux jours de leur vie. Outre la joie, l'agrément, le plaisir, ils avaient puisé dans les discours de la soirée de grands et importants renseignements sur les principales époques de l'histoire du Canada, sur la vie de nos pères, spécialement sur l'esprit qui les animait....

M. le rédacteur, que l'on célèbre tous les ans la St. Jean Baptiste, la fête nationale, dans toutes les paroisses comme à Ste. Anne des Monts, et je pourrai vous assurer que l'expatriation de nos jeunes gens cessera bientôt, que les divisions dans les élections, etc., ne dureront pas longtemps, et que surtout, ce désir qu'on semble avoir chez quelques uns, de noyer notre nationalité dans l'immigration protestante, principalement dans le district de Gaspé, n'obtiendra jamais son effet...

Toujours, toujours et contre tout obstacle, le peuple canadien sera le peuple canadien du passé et d'aujourd'hui;.....toujours et partout le canadien sera brave, généreux, courageux et fermement attaché au souvenir de la France, à ses institutions, sa langue, ses lois et sa religion.

Nécrologie.

SŒUR VALADE.

Les nouvelles qui nous arrivent de la Rivière-Rouge, nous apprennent la mort de la sœur Valade, supérieure des Sœurs de Charité du couvent d'Assiniboïa et provinciale de son ordre dans le diocèse de Saint Boniface.

C'est le 13 mai dernier, à cinq heures du soir, que la sœur Valade s'est endormie dans le Seigneur, après une longue et douloureuse maladie, mais terminée par la fin la plus calme, la plus tranquille, la plus sereine possible.

La pauvre église de Saint Boniface a été jugée digne d'être fortement éprouvée depuis quelques mois. Au commencement de l'hiver c'était, d'abord, un missionnaire qui s'égarait dans la prairie pour n'être ramené à la mission que mourant et horriblement mutilé par le froid; puis au mois de décembre c'était l'incendie qui dévorait l'Eglise, l'Evêché et tous les fruits de près d'un demi siècle de labeurs et de sacrifice; puis au printemps c'était l'inondation qui ravageait les habitations; puis, enfin, la mort qui venait enlever à ses pieuses compagnes, mais surtout aux pauvres et aux orphelins la bonne supérieure des sœur de Charité!

Dieu, dans sa miséricorde, récompensera sans doute cette Eglise, en rendant l'œuvre de ses missionnaires et de ses vierges plus fructueuse au sein des jeunes tribus qu'ils essaient d'arracher aux ténèbres de l'erreur!

Sœur valade, Marie-Louise, était née le 27 décembre 1808, dans la paroisse de Sainte Anne des Plaines, diocèse de Montréal aujourd'hui: Elle avait prononcé ses vœux au couvent des Sœurs Grises de Montréal, le 21 octobre 1828.

Elle était sœur économe du couvent de Montréal, lorsque Monseigneur Provencher, premier évêque de Saint Boniface, vint en 1843 demander pour ses jeunes peuples l'assistance des bonnes Sœurs: c'est un appel auquel les Sœurs répondent toujours, et sans s'inquéter des dangers, des souffrances, des sacrifices, du résultat, Sœur Valade, accompagnée de trois autres Sœurs de Charité, partit la même année pour la Rivière Rouge où elle est toujours demeurée depuis jusqu'à sa mort; sauf des longs et pénibles voyages qu'elle a dût entreprendre plusieurs fois dans l'intérêt de sa jeune et bien sainte mission.

Sœur Valade est morte d'un cancer dont elle commença à souffrir en 1858, à la suite d'un voyage au Canada et qui depuis plus d'un an ne lui a laissé ni repos ni trêves de douleur.

De la fenêtre de sa chambre, elle a vu l'incendie dévorer l'église et l'évêché de la mission: incapable alors de porter elle-même secours, elle encourageait tout le monde par la parole et par les signes et enseignait à tous la résignation aux volontés du Très-Haut.

Les éloges et le témoignage des hommes à l'égard de pareilles vertus ne sont rien pour ceux qui les ont pratiquées, mais il consolent les bons cœurs et prêchent par l'exemple....

Dieu récompensera celle qui, sur la terre, a tout quitté pour lui! Heureux ceux qui vivent et meurent dans le Seigneur!

Après la notice que nous venons de donner de la sœur Valade, on lira avec un douloureux intérêt les deux extraits suivant, l'un traduit du *Nor' Wester*, et qui a trait à un nouvel incendie à St. Boniface; l'autre, d'une lettre de Mgr. Taché au Rév. Père Aubert, Supérieur des Oblats de Montréal, à l'obligence duquel nous devons cette communication: —*Courrier du Canada.*

Extrait du Nor' Wester, 1er juin 1861, Journal imprimé à la Rivière Rouge.

INCENDIE A ST. BONIFACE.

Dans l'après-midi d'avant-hier les habitants du voisinage furent épouvantés par un feu qui prit soudainement naissance derrière le couvent de St. Boniface. Du fort Garry il semblait que le vaste couvent lui-même était entièrement la proie des flammes. Heureusement, cependant, tel n'était pas le cas. Un vent violent soufflait du midi quand le feu prit dans une grange. Quatre écuries et hangars furent brûlés avant qu'on put se rendre maître du furieux élément; avec le foin et les bâtiments furent consumés beaucoup d'autres objets, tels que voitures de toute espèce et la perte totale est estimée à $400.

Nous sommes très peinés d'enrégistrer ce désastre, sitôt après l'incendie de la Cathédrale du palais épiscopal, arrivé en décembre dernier. Les catholiques, nos amis, ont été particulièrement éprouvés durant les six derniers mois. Ces deux calamités jointes à l'inondation qui les a suivies leur a causé de très grands dommages; personne, si ce n'est leurs ennemis les plus désespérés ne peut s'empêcher de sympatiser avec eux.

On croit que le feu a été mis par des personnes fumant sans précaution; mais sans preuve décisive.

C'était un jour de fête pour les catholiques; les Vêpres allaient être chantées quand le feu s'est manifesté. Les habitants présent, de concert avec vingt ou trente carabiniers du Royal Canadien du fort Garry, travaillaient vigoureusement à sauver les propriétés et à arrêter les progrès de l'incendie.

Extrait d'une lettre de Mgr. Taché.

Rx. Bonpass,
Rivière-Rouge, 14 mai 1861.

Mon cher Père,—

..... Je vous remercie de la sympathie que vous me témoignez à l'occasion de la perte si considérable que j'ai subie, par l'incendie de ma Cathédrale et de mes demeures. Je puis vous le répéter, j'accepte avec la plus grande résignation, cette rude épreuve; j'adore et remercie la main qui nous a frappés. A côté pourtant de ces malheurs, il en est un auquel je ne puis être indifférent. Le perte subie sous le point de vue, elle n'est très sensible. Ce que je regrette, ce n'est certainement pas ma malle, dans laquelle couvrait [illegible] et la rigueur des climats pour continuer sans [illegible] à ne pas avoir une demeure convenable et agréable; mais mes archives, la maison de Dieu, ses belles ornements, etc... Voilà ce que nous avons sincèrement le droit de regretter. Mais que faire-je, mon père, je vous entretiens encore d'un malheur, arrivé il y a déjà cinq mois, et pourtant mon cœur saignait, notre chère Rivière-Rouge est de ce moment [illegible] en proie à un désastre [illegible] plus grand que celui du 14 décembre dernier. Ce terrible incendie n'était que le prélude des maux qui nous affligent, que le signe avant-coureur des épreuves, auxquelles la divine providence nous soumet. Dans la perte de son Eglise la population de la Rivière-Rouge subissait un malheur dont son cœur était, pour ainsi dire, la seule victime; aujourd'hui elle en subit un qui l'atteint dans tout son être et porte la désolation et la ruine dans presque toutes les familles qui habitent les bords de la Rivière-Rouge depuis ses sources jusqu'à sept ou huit milles plus bas qu'ici.

Si vous arriviez en ce moment au milieu de nous, vous ne reconnaîtriez plus le pays que vous avez habité pendant cinq ans. Une mer immense s'est formée autour de nous. Les maisons qui n'ont point été emportées sont au milieu des eaux. Une inondation qui n'est surpassée que par celles de 1826 et 1852, sévit de toute sa rigueur sur nous. Que de familles, en ce moment, sans pain, sans abri, sans vêtements courent! L'eau est entrée jusque dans le collége que nous habitons, quoique ce soit un des points les plus élevés des bords de la Rivière. Les bonnes sœurs de St. Norbert ont eu jusqu'à 38 pouces d'eau dans leur couvent et hier il y en avait encore 28 pouces. L'eau baisse, il est vrai, depuis cinq jours, mais la saison est avancée; les bestiaux ont eu tant à souffrir, les clôtures sont tellement détruites, qu'il sera impossible au plus grand nombre des cultivateurs de la partie inondée d'ensemencer leurs terres; delà une disette épouvantable pour l'année prochaine; aussi le découragement est dans bien des cœurs et la tristesse peinte sur toutes les figures. Bien des familles sont complétement ruinées et la malheur est si général que même les plus épargnés ne sont guère en état d'assister les autres. Juges par là de notre position; jugez des pénibles impressions auxquelles mon âme est en proie. Père d'un peuple que j'aime mille fois plus que je ne puis le secourir, j'ai la douleur de le voir souffrir sans pouvoir lui venir en aide du moins autant que mon cœur le voudrait. Ce regret n'est pas le seul sacrifice que le ciel me demande en ce moment. Hier, la bonne sœur Valade a succombé à sa longue et cruelle maladie. Cette perte qui n'est ni sensible ni douloureuse pour celle qui n'est plus, devient encore plus amère dans les circonstances actuelles, puisque nous n'avons pas même un coin de terre sèche auquel nous puissions confier la dépouille mortelle de la digne supérieure de nos généreuses sœurs. Il faudra nous contenter d'une sépulture provisoire et quand l'eau se sera retirée nous la déposerons dans le caveau de la chapelle du couvent qui dans ce moment est sous les eaux....

Signé,

† ALEXANDRE Ev. de St. Boniface.

EXAMEN DES ELÈVES DU COUVENT DE CETTE VILLE.—Nos lecteurs se rappelleront que c'est mardi prochain qu'aura lieu, à la grande salle du collége, l'examen et la distribution des prix aux élèves du couvent. La séance du matin commencera à 8½ heures et celle de l'après midi à 1½ heure. Les parents et amis de l'éducation sont priés d'y assister.

CLUB DRAMATIQUE.

Nous apprenons que plusieurs jeunes gens de cette cité, viennent de former un *Club* d'amateurs dramatique, et se proposent de donner une soirée vers le commencement du mois prochain. Les pièces choisies pour la soirée sont le *Médecin malgré lui*, et *Vildac*, Drame qui a toujours été couronné du plus beau succès portout où il à été joué. Nous engageons nos jeunes amis à ne pas rester en si beau chemin, et à se mettre au niveau de nos sœurs cités de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sorel, qui toutes, ont leurs *Club* d'amateurs, et attirent toujours la foule à leurs représentations. Nous espérons que le succès le plus complet couronnera leurs efforts, et qu'au lieu d'une soirée, nous aurons le plaisir, d'en avoir chaque mois, une *au moins*.

THÉATRE FRANÇAIS.

La population canadienne française de cette cité, devra à l'énergie de M. Tozer, directeur du Théatre Royal, le plaisir d'avoir et d'entendre une troupe d'acteurs Français, qui doit remplacer celle que nous avons maintenant. Nous apprenons que la semaine prochaine chacun pourra entendre parler français au théatre, nous espérons que les canadiens de cette ville sauront apprécier les efforts que fait M. Tozer pour rendre le théatre le plus attrayant possible, et se rendront en foule au *Théatre Français*.

NOUVELLES ELECTORALES.

Membres Elus,—*Bas-Canada.*

CONSEIL LEGISLATIF.

Montarville,	Hon. L. Lacoste.
Stadacona,	Hon. F. Baby.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIF.

		M.	O.	I.
Argenteuil	Abbott	1	0	0
Dorchester	Langevin	1	0	0
Bellechasse	Remillard	0	1	0
Jacques Cartier	Dr. Tassé	1	0	0
Montmorenci	Cauchon	1	0	0
Montréal, Ouest	McGee	0	1	0
Québec, Ouest	Alleyn	1	0	0
Trois-Rivières	Turcotte	1	0	0
Assomption	A. Archambault	0	1	0
Beauce	Taschereau	1	0	0
Beauharnais	Denis	0	0	1
Chambly	DeBoucherville	0	0	1
Châteauguay	Starnes	0	1	0
D.-Montagnes	J.-B. Daoust	1	0	0
Huntingdon	Sommerville	0	1	0
Montréal Centre	Ross	1	0	0
Montréal Est	Cartier	1	0	0
Napierville	Barsen	0	1	0
Nicolet	Gaudet	1	0	0
St. Maurice	Désaulniers	1	0	0
Terrebonne	Labrèche Viger	0	1	0
Québec Centre	M. Simard	1	0	0
Québec Est	M. Huot	0	1	0
L'Islet	M. Fournier	1	0	0
Comté de Québec	M. Tourangeau	0	1	0
Richmond et Wolfe	M. Dunkin	0	0	0
Sherbrooke	Hon. A.T. Galt	1	0	0
Ottawa (Comté d')	W. McD. Dawson	1	0	0

Haut-Canada.

Brockville	Sherwood	1	0	0
Carleton	Powell	1	0	0
Cornwall	Macdonald, J.S.	0	1	0
Compton	Pope	1	0	0
Glengarry	Macdonald, D.A	0	1	0
Kingston	Macdonald	1	0	0
Lincoln	Rykert	1	0	0
Lenox	Carling	1	0	0
Northumberland E.	Biggar	1	0	0
Northumberland, O.	Cockburn	1	0	0
Ottawa, (City of)	Scott, R. W.	1	0	0
Hamilton	Robinson	1	0	0
Niagara	Simpson	1	0	0
Prescott	McCann	1	0	0
Simcoe-Est	Ferguson	1	0	0
Simcoe-Ouest	Morrison	1	0	0
South-Ontario	Mowat	1	0	0
Stt. Willington	Stirton	0	1	0
Victoria	Dunsford	0	1	0
West-Durham	Moore	0	1

DERNIÈRES NOUVELLES.

COMTÉ DE ST. HYACINTHE.

Majorité pour Morrison 8.

COMTÉ DE BERTHIER.

Majorité pour Dostaler 145.

COMTÉ DE LÉVI.

Majorité pour M. Blanchette sur M. Lemieux 150.

COMTÉ DE LAVAL.

Majorité pour M. Labelle le premier jour.

COMTÉ DE RUSSELL.

Au moment de mettre sous presse le résultat de 5 Polls donne à M. R. Bell une majorité de 6 voix. L'état du dernier Poll ne nous est pas encore parvenu.

NOUVELLES COMMERCIALES.

PRIX DU MARCHÉ D'OTTAWA.

Blé du Printemps, par minot	0 80	0 85
Blé d'Automne, "	0 75	1 00
Fleur—Sauf, par baril	4 10	5 00
" —Superfin, No. 1	4 00	4 05
" —Superfin, No. 2	3 80	3 90
" de Fermière	3 50	3 75
Farine d'Avoine, par baril de 196 lbs	4 00	4 50
Seigle, par minot de 56 lbs	0 50	0 55
Orge, " 48 lbs	0 30	0 40
Avoine, " 34 lbs	0 25	0 30
Pois, " 60 lbs	0 55	0 60
Fèves, "	0 60	0 65
Blé d'Inde, "	0 40	0 45
Pommes de terre, par minot	0 25	0 30
Foin, par tonneau	8 00	9 00
Paille, "	5 00	6 00
Lard, par 100 lbs	6 00	7 00
Beurre, par 100 lbs	5 50	6 00
" par lb	0 10	0 12
Moutons par lb. par quarter	0 06	0 07
Jambon "	0 09	0 11
Suif, par lb	0 10	0 12
Saindoux, par lb	0 10	0 12
Fromage, par lb	0 10	0 12
Peaux de Bœuf, par 100 lbs	5 00	6 00
Volaille	0 25	0 50
Poulet, chaque	0 25	0 50
Laine, lavée	0 18	0 20
" tirée	0 25	0 30
Pommes, par minot	0 20	0 30
Bois—Franc, au par corde	3 00	4 00
" Mou	2 00	2 50
Bardeaux, par mille	2 75	3 00
Beurre Frais, par lb	1 00	1 20
" Sale	0 13	0 14
Œufs, par douz	0 10	0 12
	0 11	0 12

Ottawa, 2 juillet, 1861.

RAPPORT DU BOIS

Passé dans les Glissoirs des Chaudières, a Ottawa, pendant la semaine finissant le 4 juillet, 1861.

Pin blanc,	13,185, m.	Orme,	0 morceaux.
" rouge	3,515, "	Frêne,	0 "
Epinette,	0, "		

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

FARINE.		
Farine par quintal	$ c.	$ c.
Farine d'avoine "	3 00	@ 3 10
Blé-d'Inde "	2 10	@ 2 20
	1 00	@ 2 00
GRAINS.		
Blé, par minot	0 00	@ 0 00
Orge, "	0 65	@ 0 70
Pois, "	0 60	@ 0 65
Avoine, "	0 30	@ 0 44
Sarrasin, "	0 50	@ 0 60
Blé d'Inde "	0 55	@ 0 60
Seigle, "	0 90	@ 1 00
Lin, "	1 20	@ 1 30
Mil, "	1 60	@ 1 70
	2 80	@ 3 00
VOLAILLES ET GIBIER.		
Dindes vieux, par couple	$ 1 0	@ 2 00
" jeunes, "	1 00	@ 1 50
Oies, "	1 50	@ 2 00
Canards, "	1 75	@ 1 00
" sauvages, "	0 50	@ 1 00
Volailles, "	0 40	@ 0 60
Poulets, "	0 40	@ 0 60
Pigeons sauvages par doz	0 30	@ 0 40
Perdrix, "	0 75	@ 1 00
Lièvres, "	0 60	@ 0 60
VIANDES.		
Bœuf, par lb	0	5 @ 0 10
Lard, "	0	8 @ 0 10
Mouton, par quartier	1	00 @ 1 40
Agneau, "	1	00 @ 1 40
Bœuf, par 100 lbs	6	00 @ 7 00
Lard frais, "	6	00 @ 7 00
Saindoux, "	8	00 @ 7 00
	0	15 @ 0 00
PRODUITS DE LAITERIE.		
Beurre frais, par lb	0	20 @ 0 25
Beurre salé "	0	15 @ 0 16
Fromage, "	0	15 @ 0 16
	0	00 @ 0 00
VEGETAUX.		
Fèves Amé., par minot	0	00 @ 0 00
Fèves Can. "	1	60 @ 2 00
Pommes de terre, par poche	0	70 @ 0 75
Navets, "	0	20 @ 0 25
Oignons par tresse	0	20 @ 0 25
SUCRE ET MIEL.		
Sucre d'erable, par lb	0	08 @ 0 08
Miel, "	0	12 @ 0 13
DIVERS.		
Œufs frais par doz	0	15 @ 0 15
Pin, par lb	0	10 @ 0 12
Morue fraiche par lb	0	05 @ 0 00
Pommes, par quart	0	05 @ 0 00
Oranges, par boîte	2	00 @ 3 00
	2	00 @ 3 50

Montréal, 9 juillet 1861.

Faits Divers.

—La sardine est si abondante en ce moment à Nantes, qu'elle se vend dix centimes (2 sous) la douzaine.

Soldats Déserteurs.—*Le Chronicle* annonce que deux soldats de la garnison de Québec ont désertés et ont eu soin, afin d'assurer leur fuite, de couper la ligne télégraphique entre la Rivière-du-Loup et les Petites Chutes.

—M. l'abbé Cruice, chanoine honoraire, de Paris, supérieur de l'école des hautes études ecclésiastique, est nommé évêque de Marseille, en remplacement de M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, dont la demission a été acceptée.

M. l'abbé Cruice est né en 1815, en Irlande. Il n'avait que quelques mois quand il vint en France, où il a fait toutes ses études. Il est docteur ès-Lettres, docteur en Théologie, et auteur de plusieurs ouvrages très savants.

—*Le Temps* relève une erreur commise par la plupart des journaux. M. le comte de Cavour n'était pas né en 1809 mais bien le 10 août 1810. La princesse Pauline Borghèse (sœur de Napoléon Ier) le tint sur les fonts baptismaux.

—Dans les cercles militaires, on assure que le système des canons rayés va être changé, en ce sens que ces canons seraient désormais en acier, ce qui les rendrait beaucoup plus légers.

—Mme la comtesse de Cambacérès, née princesse Mathilde Bonaparte, est morte subitement samedi soir, à huit heures, dans son hôtel de la rue de l'Université.

—*Le Fashion* a été coulé bas, jeudi dernier par le vapeur *McKenzie*, vis-à-vis Lanoraie. *Le Fashion* avait été vendu l'après-midi même à des propriétaires de Québec qui devaient le faire traverser entre Québec et l'Isle d'Orléans.—*L'ordre.*

Condamnation Capitale.—Le Dr. Patterson, accusé et convaincu de meurtre sur la personne d'Olire Savaria, à Clarenceville, l'hiver dernier, vient d'être condamné par la Cour criminelle, siégeant à Montréal, à être pendu. L'exécution aura lieu le 6 septembre prochain.

Siccès à Toronto.—Une dépêche télégraphique reçue par le *Quebec Morning Chronicle* et datée de Toronto le 1er juillet, contient ce qui suit :—M. John Ewart, beau-frère de l'hon. M. Mowat, s'est suicidé en se tirant un coup de pistolet. M. Ewart souffrait depuis longtemps de douleurs de consomption, maladie dont plusieurs de ses parents sont morts.

Le navire à vapeur *Nova Scotian*, de la ligne canadienne, est arrivé hier soir dans notre port. Les nouvelles qu'il nous apporte sont dévancées par celle du *Persia* dont nous publions aujourd'hui le résumé !

Cuisinière demandée.

Une Cuisinière expérimentée trouverait immédiatement de service en s'adressant à L'HOTEL CHAMPAGNE, *Rue Sussex, Ottawa.*

On demande de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.

Ottawa, 9 juillet 1861.

AGENCE D'OTTAWA,

pour la vente des MACHINES a COUDRE de

Wheeler et Wilson's,

BATISSES DU "*CITIZEN*,"

RUE RIDEAU.

M. JOHN R. PEARSON, ayant été nommé agent pour la vente des célèbres Machines à coudre de WHEELER & WILSON'S, a Ottawa, et les comtés environnant, prend la liberté d'inviter respectueusement les Dames d'Ottawa et le public en général de visiter son établissement, RUE RIDEAU,

BATISSE DU "CITIZEN,"

où on trouvera un grand nombre de machines a coudre, de différents prix et de différente qualité.

M. Pearson, est certain qu'après avoir vu fonctionner ces machines, les différents ouvrages et la manière simple avec laquelle ils sont faits, qu'elles seront déclarées parfaites.

Elles sont simples dans leurs construction, exactes dans leurs opération, du plus beau fini, et peuvent servire d'ornement et de meuble de luxe dans un salon. Elles sont faites d'après toutes les plus récentes améliorations.

Toute personnes achetant une machine à coudre recevra des instructions soit a domicile, soit a l'établissement, de manière a pour voir parfaitement travailler.

Les machines sont vendues au même prix qu'à New-York.

Rappelez-vous de l'établissement Batisses du *Citizen*, RUE RIDEAU.

Conditions

ARGENT COMPTANT.

Couture de toute sorte faite sur commande et à un court delai.

Chemises, Collets, faits à ordre.

J. R. PEARSON,

Ottawa, 11 juin, 1861. Rue Rideau.

NOUVEAU MAGASIN,

(Batisse de M. Fraser,)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis, et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers, Congress, Bottines, Chaussures d'enfants, etc., etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.

Rue Sussex, Ottawa.

Desirez vous acheter a bas prix

Tout ce qui est necessaire a la vie

Boissons, Epiceries habillement

Pour argent comptant seulement

☞ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.

NOUVEAU SALON DE PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de perfumerie dans la bâtisse occupée par M. Salmon, porte voisine de

T. STORY,

Marchand Tailleur,

Où ses pratiques de cette partie de la ville pourront se faire raser et coiffer suivant les derniers goûts. M. MILES, tiendra aussi toujours en mains un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à très bas prix.

E. MILES,

Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

THEATRE ROYAL.

J. B. TOZER . . . *Prop. Directeur,*
S. NICKINSON . . . *Directeur.*

GRAND SUCCES

DE LA COMPAGNIE DRAMATIQUE

Combinée de

TORONTO, BUFFALO ET ROCHESTER,

Ce soir, Mercredi, 10 Juillet.

MLLE. SINCLAIR

Paraîtra en six différents caractères.

On jouera la magnifique Comédie française, intitulée :—

L'ETRANGER MYSTERIEUX,

OU

LE DIABLE DANS PARIS.

On peut se procurer des sièges au bureau depuis 10 heures a 12, a. m. et de 2 a 4 h. p. m. Aussi—a l'Hotel de Campbell, a Sheffield House, et au magasin de M. Fech', ou le plan des sièges peut être vu.

Portes ouvertes a 7½ heures, levée du Rideau a 8½ h.

Admission, Sièges réservé 50 cents.
Amphithéâtre, - - - 25 "

Ottawa, 10 juillet 1861.

Naissance.

A la Baie de la Trinité, le 6 de mai dernier, la dame d'Alexandre Cameron, Ecr., un fils.

MARIAGE.

A Québec, le 2 du courant, par le Révd. M. A. Légaré, du petit séminaire de Québec, J. J. Prendergast, Ecr., du Bureau des Terres de la Couronne, à Dlle. Marie Agnès Glagras, tous deux de cette ville.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents soussignés :—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTÉS.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres non vendu.	Prix par acre.
			Nord de la Rivière Ottawa.		
W. Thompson	Pittsburg—Arundel	Partie d'Argenteuil	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalaberry		
G.W. Cameron	Thurso	Partie d'Ottawa	Hazeuil, Dipon	101,000	30 cts.
E. B. Murray	Buckingham	Partie d'Ottawa	Portland, Derry, Villeneuve, Berman, Templeton, Buckingham	38,000	60 cts.
Robt. Farley	Wakefield	Partie d'Ottawa	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylmin	160,000	"
Mic, Mc Bain	Northfield	Partie d'Ottawa	Cawood, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright	185,000	"
G. M. Judgson	Gîtarendes	Partie de Pontiac	Aldfield, Thurso, Cawood, Leslie, Onslow	150,000	"
Thos. Barron	Eardsute	Partie d'Argenteuil	Westworth	180,000	"
Terance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester	30,000	30 cts.
			Nord de la Rivière St. Laurent.	60,000	"
A. B. Lavallée	Ste. Adèle d'Abercrombie	Terrebonne	Abercrombie, Masta, Sarbetoff		
Alex. Daly	Rawdon [scrombie	Montcalm	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londonderry	35,000	30 cts.
John Bourgoin	Kildare	Joliette et Berthier	Cathcart, Kildare, Joliette, Brandon	141,000	"
A. Dubord	Trois-Rivières	St. Maurice et Maskinongé	Peterborough, Caxton, Shawenegan	60,000	"
L. Rochel	Ste. Anne de la Pérade	Champlain [songé	Radcor, Alton, Montauban	40,000	"
J. P. Déry	St. Raymond	Portneuf	Gosford, Colbert, Roquemont	20,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi	Begot, Chicoutimi, Latestière, Jonquières, Mesy, Tremblay, Charlevoix, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns	28,000	"
				280,000	20 cts.
			Sud de la Rivière St. Laurent.		
John Felton	Sherbrooke	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolf et Compton	Melbourne, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden		
F. H. Frost	Stanfold	Partie d'Arthabaska	Maddington, Blandford, Stanfold, Bulstrode	140,000	60 cts.
J. T. Lebel	Wotton	Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow	100,000	"
J. O. C. Arcand	St. Joseph, Beauce	Partie de Mégantic	Broughton, Thetford	290,000	"
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St.	Beauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	84,000	40 cts.
Andrew Ross	Frampton (Françoi	Dorchester, part. Beauce	Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	130,000	"
S. V. Larue	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Mailloux	200,000	30 cts.
Pre. Têtu	St. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Fatton	20,000	"
Jos. Jolivet	St. Gervais	Bellechasse	Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Dunqueu, Armagh	120,000	"
Statis Drapeau	Ste. Jean Port Joly	L'Islet et Chemin Kipin	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago	92,000	"
F. DeGuise	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Isworth, Chapais, Woodbridge, Panchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pobeneganook	110,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte	Témiscouata	Whitworth, Vigor, Demers, Denonville, Begon, Rodot	285,000	"
J. Bte. Lepage	Rimouski	Rimouski	Dionne, Malcolm, Nelgette, Cabot, Fleuriau, Macseider, Mazeau et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Albert, Cherbourg	135,000	"
J. A. LeRoy	New Carlisle	Bonaventure	Matapedias; Restigouche; Maun, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel	300,000	"
John Eden	Bassin de Gaspé	Gaspé	Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	180,000	20 cts.
				130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. Stanislas Drapeaux, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Métis et Cap Chat ; Agent, J. B. Lepage, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 300 milles de longueur ; Agent, Stanislas Drapeaux, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche ; Agent, J. B. Lepage, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouate, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata ; Agent, L. N. Gauvreau, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes :—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.

2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un Mois.

3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et

4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles comptées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants :—

QUÉBEC - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Emigration.
MONTRÉAL - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

P. M. VANKOUGHNET,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN D'EPICERIES DE FAMILLE,

J. T. LAMB'S,

Rue Sparks, Ottawa central.

Le soussigné ouvre en ce moment un MAGASIN D'EPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de *Mess. T. W. HUNTON.*

Où il fera tous les jours, des premières transmissions, un assortiment choisi de THES, CAFFES, EPICERIES, et TABAC SUCRE raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sperme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Martell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaïque, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,

CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Buiscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

Veulez-vous un bon CHAPEAU,

ALLEZ CHEZ

HUNTER & HUTCHISON,

Rue Rideau, Batisse D'ANGUS.

Ottawa, 7 mai 1861.

M. F. M'DOUGAL,

REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de

Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,

—SAVOIR—

Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous à river, scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferblanc, Fer du Canada, Vitres, pointures, Huiles, Vernis et inceaux, Chaudrons à sucre et à potasse, Haches, Faucilles, Poudre, Pelles, Broches, Pipes, Poêles de toute description, et le CELEBRE NAPOLEON ! ! enfin toute sorte de Ferronnerie.

A BON MARCHE,

Venez à l'enseigne de la grosse Tarière,

RUE SUSSEX OTTAWA.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill ; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois ; de nuire aux clôtures aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,

JOHN MORRIS,
Surintendant.

Ottawa, le 19 Avril, 1860.

☞ Les commerçants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'impropriétés.

The Queen Insurance Company

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

Capital £500,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.

Bureau Principal ; Queen Insurance *Buildings*, Liverpool.

DIRECTEURS,

President, WILLIAM MOLSON, Ecq

Hon. JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Ecq.
HEN. THOMAS, Ecq. | D. TORRANCE, Ecq.

Banquiers, BANQUE de MOLSON.

Secretaire resident, et Agent General, A. Mck. TORRES, Ecq. Montreal.

HENRY J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de "*L'Union*," coin des rues Sussex et York.

HARDES FAITES DE DOHERTY,

Rue Sussex, Ottawa.

Le soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, et d'ETOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, vu n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité ou la qualité, et qui sera vendu a des

Prix extrêmement modérés.

Il invite particulièrement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'acheter ailleurs.

Son assortiment de HARDES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garantir qu'il emploi de meilleurs fourniture qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.

HARDES D'ENFANT de toute grandeur et de toute dimention, à

PRIX MODERES.

F. DOHERTY.

Ottawa, 15 mai, 1861. 12m.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'ETE.

A commencer Lundi 10 Juin, 1861.

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 7 A.M., et arrivera à Prescott à 9.30 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest ; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est, et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront Passcove à 2 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 4.30 P.M.

Le Train d'Accommodement laissera Passcott à 6.15 A.M., arrivant à Ottawa à 11.15 A.M.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Tronc allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4.40 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

R. FRENCH,
Prescott, 5 juin, 1861. *Surintendant.*

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après Lundi, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Trone, sera comme suit, savoir :

Première Classe	35 cts. par 100lbs.
Seconde "	25 "
Troisième "	20 "

☞Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Trone, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOT

REDUCTION DE PRIX,

(Arrangement d'Eté.)

Le et après Lundi 15e courant, les Prix de Passage entre Montréal et la Cité d'Ottawa par le Grand Trone, et le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott seront comme suit, savoir :—

Première Classe	$4 00
Seconde "	2 00

ON A BESOIN

D'une petite Maison tres propre, avec ecurie et jardin, non loin du bureau de poste.

Rente n'excedant pas £15 a 16.

S'adresser a ce Bureau "Courier d'Ottawa."

COMMENT FAUT-IL ACHETER?

ARGENT COMPTANT!

QUE FAUT-IL ACHETER?

DES

MARCHANDISES SÈCHES

A BON MARCHE!!

OU FAUT-IL ACHETER?

CHEZ

BELIVEAU & LEBLANC!!

Rue Sussex.

3me PORTE DE LA RUE YORK.

HOTEL CHAMPAGNE,

RUE SUSSEX, PRES DE LA CATHEDRAL,

Et a 5 minutes du Chemin de Fer, et des Bateaux à Vapeur.

Ottawa, C. E.

Le propiétaire de cet immense établissement, commandant la vue de l'Ottawa, des Chaudières, du Rideau, vient d'y ajouter un grand nombre d'améliorations qui lui permettent d'offrir maintenant, au public voyageur, tout le comfort désirable. Outre un nombre de chambres qui viennent d'être complétées et meublées a neuf, il y a plusieurs salons et chambres a coucher, extrêmement bien adaptés pour familles privées, ou elles peuvent être entièrement séparées du bruit, ordinairement inévitable dans un grand Hotel.

Outre la table d'Hôte ouverte depuis 7 heures a. m. jusqu'à neuf, de 12 h. jusqu'au 3 p. m. et de 6 h. jusqu'a 8, il y a aussi une table privée pour les familles qui ne désireraient pas prendre leurs repas a la table d'hote.

Attaché a l'établissement il y a aussi une vaste cour, et de bonnes écuries, ou les voyageurs a la campagne venant en ville avec leurs voitures, peuvent les laisser avec sureté.

Enfin le Propriétaire n'a regardé à aucune dépense pour mettre son Hotel sur un pied d'égalité avec les meilleurs maisons de ce genre, soit à Ottawa, Montreal, Québec, ou ailleurs.

ISIDORE CHAMPAGNE,—Proprietaire.

LIBRAIRIE DE H. HORN.

H. HORN a transporte sa Librairie et son atelier de relieure a trois portes au dessons de l'Hotel Campbell.

A VENDRE.

DEUX lots ou emplacements, situés au coin des rues BOLTON et DALHOUSIE, *Vis-à-vis de chez Hilaire Pinard Marchand ;*

De la contenance de 66 pieds sur 99. Ces deux lots sont admirablement situés pour le commerce.

Aussi,

LA MAISON EN BOIS, A DEUX ETAGES,

maintenant occupée par M. J. D. ROBILLARD, RUE YORK.

CONDITIONS FACILES.

Pour plus amples informations s'adresser à ANTOINE ROBILLORD, Prop., GLOUCESTER, C. W. ou a J. D. ROBILLARD Agent, Cité d'Ottawa, ou à ce Bureau.

Ottawa, 6 avril, 1861.

NOUVEAU MAGASIN DE FARINE

M. A. C. CAMPBELL.

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

A l'honneur d'annoncer respectueusement à ses anciennes pratiques et à ses nombreux amis qu'il a ouvert de nouveau son magasin dernièrement occupé par la compagnie A. C. & A. CAMPBELL. On aura toujours à livrer ; farine, lard, et toute espèce de grains de la meilleure qualité au plus

BAS PRIX COURANT DU MARCHÉ.

Tout ceux qui voudront bien l'honorer de leurs patronage peuvent-être assurés que tous les ordres qu'il voudront bien lui expédier seront exécutés dans le plus bref délai.

Ottawa, Avril, 1861.

M. LOUIS DUHAMEL,

MANUFACTUREUR

DE

VOITURES.

M. LOUIS DUHAMEL,

Tient constament en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.

OTTAWA, RUE MURRAY.

3 avril 1861.

Portland Hotel,

Rue St. Pierre, No. 9, Quebec.

Le soussigné, tout en remerciant ses amis d'Ottawa et le public en général, pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui accorder, prend la liberté de leur annoncer qu'il a fait de grandes améliorations à son établissement, pour le comfort de ceux qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

CHARLES BEGIN.

Quebec, 1861.

MOUNTAIN HILL HOUSE,

Rue Lamontagne

QUEBEC.

PETER BOURASSA, Proprietaire

Ceux qui vont visiter Québec, soit par affaires, soit par promenade, ne peuvent faire mieux que d'aller à

L'HOTEL BOURASSA,

où l'on trouve toujours une table bien servie, de bonne liqueurs, et de bonnes chambres.

La position de cet Hotel, au centre des affaires, à quelques pas seulement des bateaux du gouvernement, à quelques minutes des bateaux a vapeur du Grand Trone, en fait la place la plus avantageuse pour le voyageur. Ses prix sont extrêmement modérés.

PETER BOURASSA,
Propriétaire.

Québec, 12 mai 1861.

STEAMBOAT HOTEL,

No. 11, Rue Sous le Fort, Québec.

LOUIS SIMONEAU.

PROPRIÉTAIRE.

M. LOUIS SIMONEAU prend la liberté d'annoncer aux collecteurs d'Ottawa et le public en général qu'il continue à tenir l'Hotel ci-dessus nommé où il peut offrir tout le comfort que les voyageurs peuvent désirer. La Situation de son Hotel, au centre des affaires, à la proximité des Steamboats et de la traverse du Chemin de Fer, en fait la place la plus avantageuse pour ceux qui visitent Québec.

La table est toujours couverte de ce que les marchés apportent de plus nouveau. Ses liqueurs choisies par lui même sont garanties être de la meilleur qualité, des serviteurs polis et attentifs pour veiller aux besoins des voyageurs, enfin rien n'est épargné pour donner la plus entiere satisfaction.

M. SIMONEAU, inviteqt particulièrement Messieurs les collecteurs d'Ottawa à visiter son Hotel, lorsqu'ils viendront à Québec, parsuadé qu'ils y trouveront toutes les comodités désirables.

Québec, 25 mai 1861.

LEVI R. CHURCH, M. D.

Peut être consulté tous les jours à son office.

AYLMER.
C. E.

AUX INSTITUTRICES.

On a besoin immédiatement à Wakefield (North) d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais, pour plus amples informations s'adresser à M. Patrick Farrell, patron.

Wakefield (Nord), 21 avril, 1861.

RESTAURANT & HOTEL NATIONAL.
RUE SUSSEX.
LAFONTAINE,—Propriétaire,

LE propriétaire de cet établissement offre ses plus sincères remerciments à ses amis, et au public pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisis pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales. De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Coletz, Chemises, etc, etc.

HUDON & GELINAS.
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES.
No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chemisettes en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs. 22 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN
DE
POELS et d'Articles en FONTE
Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles sus mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

☞On vend au plus bas prix.
RODDEN & CIE.
Ottawa, 1861.

NAZAIRE GERMAIN,
MARCHAND ET MANUFACTUREUR
DE
Ferblanterie de toute espece
Rue Sussex, Ottawa.

P. S. Tout article en Fer blanc, Plomb, Zinc &c. fait à ordre, on promptement réparé.

L. ARMAND GRISON,
Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincaillerie &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.
Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON,
ET DE
CHANDELLE D'OTTAWA,
Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très assorti de

SAVONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité
M. M'DERMOT & Cie.
Agents.

N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHE, pour toutes espèce de suif et de graisse, s'adressant a l'établissement.
Ottawa, 3 avril 1861.

MAGASIN EN GROS
M. FRANCOIS X. GUERTIN,

ANNONCE respectueusement à ses Amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de

Marchandises sèches et de Groceries

du premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.
Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 13, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant $216 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES, *S'adresser à*
J. T. Prud'homme,
BATISSES PRUD'HOMME,
Rue Sussex.
Ottawa, 17 avril, 1861.

J. T. PRUD'HOMME,
Marchand de Marchandises SECHES,
Groceries, épiceries, Chaussures &c.
à des PRIX MODERES.
BATISSE PRUD'HOMME,
RUE SUSSEX.
Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence,
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement, EDMOND GERMAIN,
Offre en vente, un assortiment considérable de Cuir noir, Cuir noir, Peaux de Veau, Peaux de Mouton, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

J. DOSSERT,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT a l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de

PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,

Sa méthode d'enseignement est facile e simple.
Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.

Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé Rue Sparks, Ottawa central,

contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des

BATISSES DU PARLEMENT.

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à
M. CHS. LAPORTE Propriétaire,
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Company,
Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $50 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT : MARCUS ROSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD,	MARCUS ROSSIN,
J. C. GILMOUR,	THOMAS HAWORTH,
JOHN McMURRICH,	ROBT GILMOUR,
ROBT STANTON,	AND
GEORGE MCMURR,	WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BENN. HALDAN, Ecr.
Solicitor : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK DU HAUT CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.
Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DU
PRINCE DE GALLES
E. MILES,
PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de parfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c. &c.

Toute commande laissée à son bureau,
Rue Rideau,
sera exécutée avec le plus grand soin et sans un long délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des soupapes.
Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

GROCERIES ASSORTIES,

Qu'il vendra à des prix très réduits.—Il espère pouvoir mériter une part du patronage public.

DETAIL.—Toute personne désirant avoir une voiture bien garnie, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de pointes &c.
Ottawa, 3 avril 1861.

Thos. Paterson.
OFFRE EN VENTE,
3000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Marques Brandy Proof Pur.
100 Boites de Thé Nouveau Vin.
100 Boites de Tabac assorti.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Boites de Figues, Nouvelle récolte.
AUSSI
2000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPARROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.
—DE PLUS—
Une variété inestimable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poisson, Porter et Ale, &c. &c.,
Ottawa, mars, 1861. } Chez
THOS. PATTERSON,
Rue Rideau

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET
ET DE
BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans en branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

Ottawa, 3 Avril, 1851. A. BROWN.

E. E. BEAUDRY,
SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,
IMPORTATEUR
DE Vases Sacrés, Montres, Horloges; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenteries.
COIN DES RUES
St. Vincent et Notre-Dame,
En face du nouveau Palais de Justice,
MONTREAL.
☞IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.
M. HEBERT, suivra le circuit
D'YAMASKA.
Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS.
Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.
Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE
L'EMPOIE PATENTE,
DE CLENFIELD,
Voyez à ce que vous l'ayez, comme pouvant on le substitue à des sortes inférieures.
WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.
Sorel, 9 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,
Successeur d'H. H. HUMPHRY
CHIMISTE ET PHARMACIEN.
No. 2 Eagle Block, Rue Ford,
OGDENSBURGH, N. Y.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.
EN GROS et en DETAIL.

Où on vend toutes espèces de Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Bois de teinture, Medecines Patentés. Couleurs à Teindre, Esprit de Térébentine, Brosses, Camphine, Fluid Instruments pour Chirugiens et pour Dentistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, Instruments et articles nécessaires, aux

ATELIERS DAGUERRIENS.

Parfumeries,
Peignes,
Savons,
2 Avril. &c., &c.

POMMADE
POUR LE MAL D'YEUX.

M. Le Dr. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une

POMMADE ADMIRABLE

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités ne font sentir dès le premier jour de son application.

☞ *Aux à ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

LE RESTAURATEUR
DE LA
CHEVELURE,
DU DOCTEUR PARADIS.
(Preparation d'Iodine.)
PATENTE POUR LE CANADA,
1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE très agréable.

☞ Références :—Tous les Médecins,
H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.
R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.
Sorel, 1861.—an.

WM. N. OSWELL,
COMMERÇANT DE THES, ET GROCERIES.
De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Marinades, &c.,
Et de mille autres articles de nécessité ou de luxe.
COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,
OGDENSBURGH, N. Y.

C. T. BOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

G. MORTIMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE.
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜
Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.
Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.
Ottawa, mars, 1861.

E. R. E. RHEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

DR. ST. JEAN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa,

DR. BEAUBIEN,
RUE YORK,
Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,
DENTISTE,
Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
MONTREAL.

DR. TURCOTTE,
Chaumière St. Laurent
RUE ST. GEORGE, SOREL.
Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,
AVOCAT,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

MAGASIN DE MARCHANDISES.

J. H. GUEST,
No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, tient un assortiment complet de
MARCHANDISES SECHES,
CONSISTANT EN
Patrons de Robes de soie et autres, Rubans, Dentelles,
Broderies pour Mousseline Unies, Bas, Gants pour Dames &c.
Toilet, Mouchoirs de poche,
Toile ouvrée, Linge de table, Serviettes de Table, Essuie-mains, &c. &c., &c.

Cashmires, Reps, Merinos, Mousseline de Laine,
Indiennes: Gingham, &c.
Tapis, Toiles Cirées, Transparents, Rideaux de Fenêtre, Barbure, Mousseline Brodée &c.

Nouvelles par le No. 60 Rue Ford
OGDENBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.
OFFRENT EN VENTE—

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaïque, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés,—
Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.
Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.
Ils sollicitent des ventes au debors.
LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM H. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Conecticut.
Bridgeport. Norwich.

Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.

New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Gloucester, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Comtés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y,
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Saheenectady,
Syracuse et son Comté.

Ohio.
Cleveland.

Pennsylvania.
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.
Ottawa, Cité.
Hamilton.
Hamilton sous presse.

Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,

Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,
CORDONNIER.

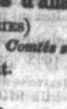

PORTE VOISINE DE M. BACON,
DROGUISTE,
Côte Ouest de la Rivière Ogdenburgh.

M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

EXCHANGE HOTEL,
Vis-à-vis le Marché, RUE YORK,
BASSE-VILLE OTTAWA.

LE SOUSIGNE prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a tenu pour un nombre d'années, la maison si bien connue sous le Nom de

EXCHANGE HOTEL,
Presque vis-a-vis le
MARCHE DE LA BASSE VILLE.

Qu'il vient de repeuter et meubler à neuf.—La position qu'occupe son Etablissement, au centre des affaires, est la plus commode et la plus avantageuse qui puisse être offerte à ceux qui désirent visiter les marchés &c.

Le propriétaire de cet établissement peut assurer au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà établie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le comfort désirable.

On pourrait recevoir un certain nombre de pensionnaires soit au mois, soit à la journée, suivant le désire des appliquants.

La table sera toujours fournie de ce que le marché a de meilleur, et la Barre, du meilleur choix de *Vins, Brandy's, Gin &c.*

THOMAS CLARK,
Propriétaire.

N. B. Il y a aussi, de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son établissement.
Ottawa, 24 Février, 1861.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETTE,
Propriétaire.
Ottawa, 3 avril, 1861.

NOUVELLES MARCHANDISES

M. CADIER,

A l'honneur d'annoncer aux habitans Ogdensburgh et des environs,

qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises d'*Automne* et d'*Hiver* consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits a la dernière mode,

Ainsi que Chapeaux au dernier gout.

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur, Mérinos Français et Mérinos Ecossais, Mousseline de Laine,

Flanelle blanche et de couleur, Cashmires,

Drape, de toutes qualités, &c., &c.

Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,

Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,
RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : *Lunch* depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,
RUE MURRAY.
Trois Portes Est des Bâtisses de SPARROW.
Le Propriétaire de cet Hotel,
M. EUSEBE GAUTHIER.

AYant meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.
Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY. BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,

L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY,

Les améliorations qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur nos marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleurs qualitée.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.
Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Proprietaire.
Ottawa, 1861.

CITY HOTEL
PAR
ISAAC BERICHON,
Rue Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.
Ottawa, 1861.

CHS. LAPIERRE & S. LEBEAU
BATISSE DE M. J. AUMOND,
Rue Sussex.

MM. LAPIERRE & LEBEAU, ont toujours en main un assortiment considérable et varié
DE
CHAUSSURES
DE LA MEILLEURE QUALITÉ,
Qu'ils vendront à des prix très réduits,
POUR ARGENT COMPTANT.

MM. LAPIERRE & LEBEAU, Sollicitent une visite avant d'acheter ailleurs.
Ottawa, 15 avril, 1861.

LE SOUSIGNE a l'honneur d'informer ses amis d'Ottawa et des environs, qu'il vient d'ouvrir un

Magasin de Groceries, Vins, &c., &c.,

dans la maison adjoignant le magasin de farine de A. C. CAMPBELL, Ecr. Bâtisse de M. NAZAIRE GERMAIN,
Rue Sussex.

Où il invite les acheteurs à lui faire une visite, persuadé qu'il seront parfaitement satisfait tant par rapport au prix qu'à la qualité le articles.

J. M'CARRON.
Ottawa, 14 avril, 1861.

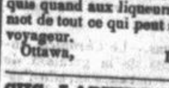

M. WILLIAM BOHRER.
Organiste a l'Eglise St. Joseph de cette Ville.
Et PROFESSEUR de MUSIQUE au Collège d'Ottawa.

M. BOHRER est chez lui, RUE St. GEORGE, ancienne residence de M. GEORGE COX, graveur, tous les LUNDIS et JEUDIS, depuis midi à 2 heures P. M.
Ottawa, 17 avril, 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL

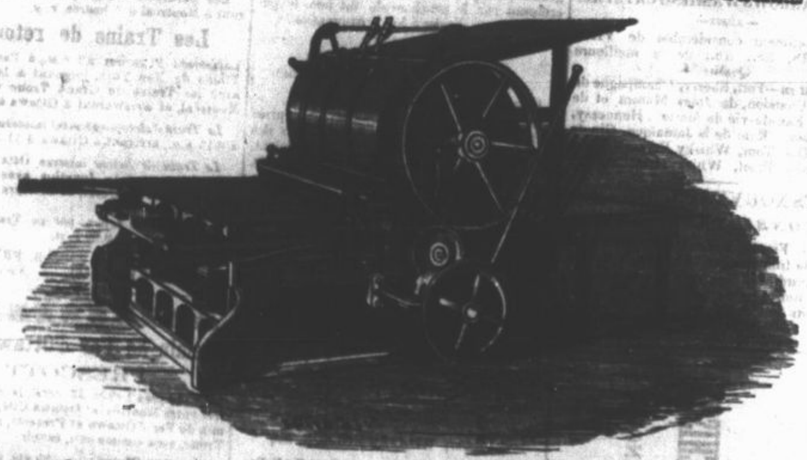

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEAU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,
ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "
Les annonces excédant de dix lignes seront publiées à raison de 6 cents la ligne pour la première insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	
Un carré-double (10 lignes) par an	$10.00
Un quarré (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionnel	$10.00
Les avis de NAISSANCES, MARIAGES et DECES paieront par ligne	$15.
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "
	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Adresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

Première Année. Ottawa, (H. C.) Mercredi matin, 17 Juillet 1861. Vol. I. No. XVI.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANDAIENS DU CANADA CENTRAL.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

(Les Peuples se déplacent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.)

J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: le scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été tranmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Bebuton Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit :—" Trois bouteilles de votre salsalsepareille m'ont complètement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant :—" J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsalsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse médecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit :—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcéres, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médécine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérison de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de ses vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals résultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—am.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce ; et nous avons retardé l'introduction du notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public ; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous ; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets ; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents à remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt. Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'Américan House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de* "PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs ; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppressious.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMANAIRES DE BRAYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES !

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criaide*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asmthe*, l'*Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie : *Je suis heureux* de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernières années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale ; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume véritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLFS et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et à toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage ; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur argent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus ? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie ? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances ; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Parks13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulairs à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS !

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

BOUTEILLE D'ESSAI, 25 CENTS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFIGIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

J B HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remercîments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dîners ou soupers de soirées,

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 6 mars 1861.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

L'HOMME DE FER.

DEUXIÈME PARTIE.

A LA PLUS BELLE!

I.—*Le logis de Berthe.*

(*Suite.*)

Le diable a toujours été grandement à la mode chez nos bonnes gens de l'Ouest. Il était alors plus à la mode que jamais. Chacun savait bien qu'il y avait dans les roches de Pen-March des hommes à langues barbes bleues, nourris de l'écume des mers, qui savaient le mot formidable auquel obéit la tempête.

Au fond des grottes druidiques de Sen, parmi les troncs sacrés qui abritaient jadis les prêtresses (ceux qui ne croyaient pas pouvaient y aller voir), un Gaulois, plus âgé que le monde, écrasait de son souffle les navires en détresse dans la baie des Trépassés.

Carnac, chaque nuit de Noël, voyait une pierre de plus grossir l'armée de ses mystérieux *menhirs*. Et vingt-quatre vierges de la ville de Carentoir, égarées dans la forêt de Rieux, alignaient, sous les roseaux de l'Oust, leurs pauvres squelettes, disséqués par la Femme Blanche des Marais.

Pourquoi ? Hélas ! jeunes et vieux pouvaient répondre ; parce que tout était confusion et impiété sur la terre ; parce que Dieu abandonnait le pays de Bretagne, parce que la sainte croix des paroisses désertées n'avait plus le pouvoir de protéger les alentours !

Il eût été bien singulier que, dans ce deluge de croyances surnaturelles, les grèves du Mont Saint-Michel, si fertiles en malheurs, les côtes brumeuses et ces îles que l'œil devine au loin, par delà Tombelène, restassent sans légendes. Aussi en eurent-elles plutôt dix qu'une seule, et l'Homme de Fer, l'Ogre des îles, fut comme le Jupiter de cette obscure et fantasque mythologie.

Le comte Otto Béringhem était dans le pays depuis quatre ans. Le motif apparent de sa venue avait été un pelerinage à la basilique du Mont-Saint-Michel ; mais il n'y était entré qu'une fois, armé, visière baissée, et on l'avait emporté à bras hors de la chapelle où il était tombé dès l'introît de la messe, comme si la foudre de Dieu l'eût atteint.

Une chose étrange parmi tant de bizarreries, c'est que personne n'avait aperçu le visage du comte Otto. La galerie de son casque, couronné de perles, était toujours fermée.

Les uns prétendaient qu'il était noir comme les sauvages des sources du Nil, les autres disaient que la visière de son brillant casque d'or recouvrait le visage d'un squelette. Les premiers approchaient peut-être davantage de la vérité, car le comte Otto avait toujours à sa suite deux écuyers et quatre servants d'armes qui, tous les six, étaient de race negre.

Il les habillait de soie blanche brodée d'argent.

Maintenant, comment exprimer cela ? le comte Otto était triple : il y avait en lui l'Homme de Fer, l'ogre et le fantôme des légendes allemandes, apportées en Bretagne par les pélerins du Mont. Les gens de la campagne bretonne conçoivent et rendent parfaitement ces prodigieuses multiplications de l'être. En thèse générale, leur esprit, saturé de recits merveilleux, n'a besoin d'aucun effort pour admettre l'impossible. Le comte Otto Beringhem, sous sa première espèce, l'Homme de Fer, était un guerrier armé de toutes pièces, monté sur un grand cheval noir, et suivi de six Ethiopiens couleur d'ébène qui portaient des tuniques blanches. L'Ogre des îles, au contraire, était un monstre velu, courant la nuit, à poil sur un cheval sauvage, tout nu, avec une hache dans la main, de la fumée entre les dents, du feu dans le creux de ses yeux.

Et pourtant l'Ogre et l'Homme de Fer étaient bien la même personne, qui se transformait au besoin et prenait une troisième apparence. Celle-ci était le rêve germanique : un beau jeune homme, pâle comme le linceul des morts, froid, triste, muet, des cheveux noirs soyeux sur un front désolé, des mains plus blanches et plus efféminées que les mains d'une fille noble, un regard doux, une voix grave et tendre....

Or, choisissez entre les trois !

Et ne vous étonnez plus s'il y avait un peu d'émotion chez la jolie Berthe de Maurever quand Javotte, sa camériste, lui annonça qu'elle allait conter une histoire du comte Otto Béringhem.

II.—*A la plus belle !*

Javotte commença ainsi cette histoire qui devait tant divertir Berthe de Maurever :

" Voilà donc qu'hier, à la brune, on a fermé les portes de la ville, à cause des soudards du roi de France qui campent là-bas, de l'autre côté du Couesnon, au bord de la grève. C'est bon. Mais il y a des êtres qui passent par les portes fermées, pas vrai ?.... Et à propos des soldats du roi de France, j'espère que nous allons en avoir, des fêtes, en veux-tu en voilà !...

" Tenez ! s'interrompit-elle en comptant sur ses doigts, nous avons d'abord l'*assemblée*[1] de Pontorson, d'ici et delà du Couesnon : Bretagne et Normandie, avec les milliers de pélerins des grèves. Oh ! mi Jésus ! ce cera beau, par exemple ! Voilà pour une. Nous avons ensuite la grande cérémonie où le roi consacrera ses nouveaux chevaliers de Saint-Michel ; tournois, joutes, bagues et le tra déri dera la la ! Vous en serez, si vous voulez ; pas moi. Nous avons enfin la réption de notre seigneur le duc, qui va venir en sa bonne ville de Dol avec toute la cour nantaise...

—Mais ton histoire, ma fille ! dit Berthe.

—C'est vrai..... mon histoire..... Il y a donc des êtres qui passent par les portes fermées. Je dis ; pour sûr. Et ça n'est pas si rare que le merle blanc ou le trèfle à quatre feuilles. Quoi ! on ne parlait que de ça au marché ! L'histoire, la voilà : Vers onze heures de nuit, l'homme du guet, et n'est-ce pas une honte qu'il n'y ait pour garder la ville de Dol qu'un pauvre éclopé, sans dents, qui boite des deux jambes et qui porte sa hallebarde de la main gauche, pour cause qu'il est manchot de la droite ? Oui bien ! vers onze heures, Renot, l'homme du guet (est-ce un homme, cette pauvre créature ?) Renot crut entendre au loin, du côté de la chapelle Sainte-Anne, un bruit de chevaux qui marchaient dans la boue. Dieu sait qu'il y en a de la boue dans notre bonne ville ! Assez comme cela ; été comme hiver, quoi ! Le gardien Renot eut peur. Il mit sa hallebarde contre un mur et se cacha sous une porte. Il le fit ; c'est lui qui l'a dit. Vous cacheriez-vous si vous portiez une hallebarde ? Nenni moi ! Que vîs-il, Renot ? Ah dame ! voilà qui est drôle ! Il vit l'Homme de Fer, dont personne ne découvrit jamais le visage. Il vit les six noirs, habillés de robes blanches ; tous les sept à cheval. Pas un de plus ni de moins : Renot les compta. Les chevaux des noirs, blancs, le cheval de l'Ogre, noir avec son étoile d'argent entre les yeux. Je voudrais voir l'étoile. On ne meurt pas de peur. Ils allaient au pas tous les sept et ils chantaient je ne sais qu'elle antienne du démon. Voire ! Les antiennes lunonnes ne manquent pas ! Quand ils furent passés, Renot, le garde de nuit, sortit tout doucement de sa cachette et les suivit en tremblant déjà la fièvre. Pauvre créature ! il est au lit, ce matin.... Mais l'Homme de Fer et ses noirs, où pensez-vous qu'ils allaient, mademoiselle Berthe ?"

Berthe ne répondit point. Elle affectait l'indifférence, mais son sein agité soulevait la riche étoffe de sa robe, et ses joues avaient changé plusieurs fois de couleur.

Javotte reprit :

" Mi Jésus ! on dirait que vous êtes comme le vieux Renot et que vous tremblez les fièvres. Dame ! il y a bien un peu de quoi ! Ils allaient vrai comme je vous le dis, dans la rue Mirande ou nous sommes....

—Ah !... fit Berthe involontairement.

—Je savais bien que ça allait vous divertir ! s'écria Javotte. Et, s'il vous plait, dans quel endroit de la rue croyez-vous qu'ils se sont arrêtés ? Dites-le, si vous le savez. Se sont-ils arrêtes devant l'hôtel de Coëtivy ? Non point ! Se sont-ils arrêtés en face du logis de maître Postel, le prévôt, dont la fille fait si bellement la demoiselle ? Ah ! non vraiment ! je vous le promets bien ! Se sont-ils arrêtés, les mécréants maudits, sous les lenêtres du baron de Trégoat, dont la nièce relève son voile chaque fois qu'il passe un balourd ? Que non ! que non ! certes, certes ! Non plus devant le logis de Mme Ursule de Kermel ; non plus auprès du portail de l'hôtel de Combourg. Alors où donc ? C'est moi qui vais vous l'apprendre. Ils se sont arrêtés sous votre balcon, mademoiselle Berthe.

— Sous mon balcon ! répéta la jeune fille dont les soureils délicats se froncèrent.

— Renot les a vus et Renot me l'a dit ;.... mais je voulais vous demander cela ; n'avez-vous point ouï leurs chansons ?"

Berthe tourna la tête et répondit par un non à peine intelligible.

" C'est que les rideaux de votre alcôve sont épais, reprit Javotte, et les volets de la croisée en bon bois. Mais ils ont chanté, mi Jésus ! ils ont chanté ! Et l'Homme de Fer a une belle voix bien douce, au dire du vieux Renot. Est-ce drôle ! Oui, oui, c'est drôle. Trouvez plus drôle ! Ce qu'ils chantaient, Renot ne le comprenait point, car c'était de l'étranger. Mais, à la fin des fins, l'Homme de Fer a pris une viole pour roucouler un tenson en français. Et le refrain du tenson était : *A la plus belle !* Vrai comme j'ai reçu le saint baptême. Voyant quoi, le vieux Renot s'est bien douté qu'il s'agissait de vous.

— Tu es folle, Javotte ! dit Berthe qui, cette fois, rougit tout de bon.

— Folle ! se récria la camériste. Mi Jésus ! l'Homme de Fer était en plein sous le lampion qui brûle en l'honneur de Mme saime Anne. A cet endroit, c'est certain, on ne peut s'adresser qu'à vous, qu'à moi ou qu'à la petite Jeannine.... Mais le plus étonnant, le voilà, sûrement : quand ils ont eu bien chanté, les sept cavaliers ont redescendu la rue et Renot les a encore suivis de loin. Pauvre créature ! De temps en temps il buvait un coup à sa gourde pour se donner un peu de cœur. Les sept cavaliers allaient, allaient. Jamais la ville n'avait semblé si grande au pauvre Renot. Il eût donné sa paye d'une semaine pour un rayon de lune. Mais la lune ne brillait point. Et devers la porte Saint-Sauveur, les sept cavaliers entrèrent en terre et disparurent comme autant de fantômes...."

Javotte se tut. Elle n'avait pas tout dit cependant, car elle regardait sa maîtresse d'un air malin, et tenait ses doigts sous la bure de son corsage.

Berthe rêvait.

" Notre demoiselle, poursuivit Javotte, que pensez-vous de tout cela ?

— Je pense, répliqua Berthe, que le vieux Renot avait eu trop souvent recours à sa gourde pour se donner du cœur, et qu'il t'a conté un rêve, ma fille."

Javotte s'attendait à cette réponse, car elle sourit et tira de son sein l'objet qu'elle y caressait depuis quelques secondes.

C'était un ruban de soie, crépi d'or, au milieu duquel des perles montées traçaient une ligne de caractères.

" Et ça, dit-elle, est-ce un rêve ?"

Berthe jeta les yeux sur le ruban et lut : *A la plus belle !*

Comme elle gardait le silence, Javotte poursuivit encore d'un accent de triomphe.

" Je vous le dis, cette incomparable galanterie est pour vous, pour moi ou pour la petite Jeannine !"

Et certes l'inflexion de voix qu'elle prenait pour prononcer le nom de la *petite Jeannine* ne laissait rien à désirer, Javotte savait garder son rang.

Un page mignon entr'ouvrit la porte qui donnait sur la terrasse.

" La fillette de chez la Le Priol demande à entretenir mademoiselle, dit-il.

—Oh ! oh ! fit Javotte, quand on parle du loup....

— Qu'elle entre !" ordonna Berthe vivement.

Elle avait rappelé son charmant sourire et ce fut d'un ton de gaieté qu'elle s'écria en voyant paraître Jeannine :

" Bonjour, ma rivale !"

C'était une allusion aux dernières paroles de Javotte, et Jeannine, qui n'était pas sa fait, ne la pouvait point comprendre. Elle entra les yeux baissés, et ce mot, *ma rivale*, la fit tressaillir. Elle demeura auprès du seuil, toute pâle.

" Eh bien ! dit Javotte brusquement, est-ce comme ça qu'on salue Mlle. de Maurever ?"

Berthe lui montra la porte.

" Laisse-nous, ma fille," murmura-t-elle.

Javotte obéit avec une répugnance manifeste.

" Ah ! dame ! ah ! dame ! pensait-elle en se retirant ; de quoi ! des mercières, ces Le Priol ! et Jeannin, un domestique ! Eh bien ! voilà une belle société (mais une belle que je dis ! Oui, je le dis ! après ?) pour la fille de Maurever ! Ça finira mal.... ça finira mal.... et je m'en bats l'œil encore ! Ah mais, qu'elles restent ensemble, qu'elles jacassent, qu'elles bavassent, qu'elles fricassent...."

Oh ! le bon sang de frère Bruno la Bavette !

" Tiens ! s'interrompit-elle en arrangeant d'instinct sa davantière, voilà Huel, le valet de pied, qui dit que je chante comme un *rossignol*. Il est bel homme, ce Huel !"

Et pour donner une occasion de plus à Huel d'admirer sa voix, qui était aigre comme verjus, elle entonna dans le registre des fifres enrhumés la plus jolie chanson qu'elle eût jamais apprise :

Ouais ! ouais !
J'ons perdu nos ouais !
Jean !
Jean !
Les as-tu trouvais !
Ouais ! ouais !
Si tu l' zas trouvais,
Jean !
Jean !
Faut m' les ramenais....

Si Huel, le valet de pied, ne fut pas content, c'est donc qu'il était bien difficile !

Pendant cela, Berthe et Jeannine étaient restées seules.

Il y avait du contentement sur la visage de Berthe. Jeannine, au contraire, ne pouvait cacher la gêne qu'elle éprouvait.

" Moi !.... balbutia-t-elle, songeant sans doute au motif qui l'avait éloignée du manoir ; moi votre rivale, mademoiselle Berthe !..."

Berthe éclata de rire et la baisa.

" C'est une folie ! s'écria-t-elle ; tu es mon amie et voilà tout. Mais comme il y a longtemps que tu n'es venu, ma petite Jeannine ! je crois que tu ne m'aimes plus....

— Oh !... fit cette dernière dont les yeux ne se relevaient point.

—Ecoute, reprit Berthe, moi, je t'aime, tu le sais bien, comme si tu étais ma sœur. Quand j'ai appris que tu venais habiter avec ta grand'mere, la bonne Fanchon Le Priol, j'ai été bien heureuse. Je me disais : Il n'y a que la rue à traverser ; je la verrai tous les jours.... Eh bien ! méchante que tu es, tu m'oublies....

Ma mère a de l'ouvrage, dit Jeannine à voix basse ; je travaille.

—Mauvaise raison ! ne peux-tu apporter ta broderie et travailler avec moi ?

— Je n'oserais.

—Tu vois bien ! dit Berthe en frappant son petit pied contre terre ; tu ne m'aimes plus !"

Jeannine prit sa main et l'approcha de ses lèvres respectueusement.

Berthe la retira avec colère.

En ce moment si vous eussiez eu à décerner à l'une ou à l'autre ce mystérieux ruban qui portait, écrit en lettres de perles : *à la plus belle !* je vous le dis, vous auriez été sérieusement embarrassé.

C'était la même jeunesse chez toutes deux, la même jeunesse riche et fleurie ; c'était une grâce pareille.

Jeannine perdait bien un peu de ses avantages à n'être plus l'espiègle et vive enfant que nous avons vue naguère à la fenêtre du Roz, tandis que messire Aubry s'escrimait malheureusement contre la quintaine. Mais la tristesse rêveuse qui la tenait depuis quinze jours mettait à son front ce grain de poésie qui peut-être lui manquait autrefois.

Quant à Berthe, la poésie débordait en elle. Elle avait le cœur sur le visage ; un cœur tendre et beau.

Berthe avait perdu sa mère alors qu'elle était encore tout enfant. C'était Mme Roine qui l'avait élevée. Ses premiers ans s'étaient passés au manoir du Roz, entre Jeannine et Aubry. Elle aimait Aubry, et c'était un de ces amours qui ne cèdent ni au temps ni à l'absence. Elle se croyait aimée. Tout le monde semblait s'être donné le mot pour affermir cette croyance. Selon l'opinion commune, Messire Aubry poussait la passion jusqu'au culte et devenait muet devant elle, tant il était profondément épris !

Il y avait quatre ou cinq ans qu'elle avait quitté le manoir du Roz, pour habiter la maison de son père. C'était une maison triste et un peu abandonnée, car le sire de Maurever y faisait de très brefs séjours. Il suivait la cour de François II. Sa sœur aînée, dame Josèphe de la Croix-Manduit, veuve d'un gentilhomme normand, était sprintendante à son lieu et place : une vieille et discrète personne, droite comme un I, maigre comme un clou, un peu revêche, très-sourde et n'aimant point ce qui fait dépenser de l'argent.

Berthe était libre, car dame Josèphe l'adorait. Mais elle n'avait point d'amies de son âge et de sa condition. Or, il lui fallait, de nécessité, quelqu'un à aimer. Bien que Jeannine ne fut pas la fille d'un gentilhomme, Berthe la traitait en tout comme son égale et son amie.

" Tu ne m'aimes plus ! reprit-elle les larmes aux yeux et le rouge au front ; et sais-je ce que j'ai fait, moi, pour que tout le monde me délaisse ? Suis-je donc méchante, suis-je donc.....

—Oh ! vous êtes bonne, mademoiselle Berthe ! interrompit Jeannine, et tout le monde vous aime.

—Mademoiselle !.. Tu m'appelais Berthe autrefois, Jeannine. T'ai-je donc fait jamais sentir la distance que le hazard a mise entre nous ? N'ai-je pas dit bien haut et bien souvent que je tenais ton digne père pour noble homme par le cœur et par la vaillance ?

—Vous avez été toujours la meilleure, la plus douce, la plus indulgente...

—Tais toi ! s'écria Berthe en marchant vers la fenêtre que Javotte avait fermée avant de sortir ; tu ne sais plus me parler ! Il y a quelque chose entre toi et moi. Tout à l'heure, sur un conte de cette étourdie de Javotte, je t'appelais ma rivale.

—Au nom de Dieu ! s'écria Jeannine effrayée, ne croyez pas cela, mademoiselle Berthe."

Berthe, qui avait la main sur la targette de la croisée, ne put s'empêcher de sourire. Elle posa sur le pommeau de la targette et la fenêtre s'ouvrit, laissant passer un clair et vif rayon de soleil. Berthe regardait Jeannine qui restait toute confuse et dont le sein battait avec force.

" Voilà que je t'ai fâchée ! dit-elle doucement et comme on demande grâce ; il faut donc que je t'explique c

Elle se leva toute rêveuse et courlante.

" Jeanne ! Jeanne ! appelle-t-elle ; ici ! vite ! vite !

Mais dieu ! s'interrompit-elle ; comme me voilà faite ! Je suis laide ! je ne sais pourquoi l'on me coiffe ainsi ! Jeanne ! Jeanne !"

Jeanne se montra sur le seuil.

" Mais viens donc, ma fille ! dit Berthe d'un ton grondeur ; il offrira ; tu sais bien qu'il me faut faire un peu de toilette !"

Jeanne fixa sur elle ses grands yeux stupéfaits.

" Mi Jésus ! murmura-t-elle, nous veuons d'y passer deux bonnes heures !

—Regarde ! continuait Berthe cependant ; regarde si cela ne donne pas comprenez ! Mon corsage fait un pli malgracieux au bas milieu de ma poitrine ! et ne m'entrait-on pas la peine dans ma ceinture ? Ah ! Seigneur ! Seigneur ! que je suis abandonnée ! N'as-tu pas honte, Jeanne, de me laisser aux bras ces fatales ceintures ? Le diable en était avec le feu dans !

Et mes cheveux ! ne dirait-on point que je sors d'une meule ! Mais ma chère tante ?.... Vraiment, oui je l'adore, Jeanne ! tu sais là, tu ne dis rien.... pauses-tu que ce soit à toi que je parle ?

— Ah ! dame ! ah ! dame ! fit Jeanne suffoquée ; ni Jésus !.... de quoi !.... faut pas savoir.... ah ! dame !"

Elle ne savait positivement point d'où lui semblait cette avarice de reproches. Son regard courroucé se tourna vers Jeannine. La pauvre Jeannine, triste et morne, se tenait auprès de la croisée.

" C'est ce bel oiseau-là, pense Jeanne, qui me vaut ce paquet !.... Je le retrouverai, personnelle !

—Voyons ! reprit Berthe avec une patience croissante, m'entends-tu, oui ou non ? Je ne veux pas de ce corsage ! je ne veux pas de cette ceinture ! je ne veux pas de ces tresses lourdes et gauchement disposées !....

—C'est bon, c'est bon, notre demoiselle ! Je veux être jolie aujourd'hui !....

—Notre demoiselle l'est toujours !....

—Silence ! et à l'ouvrage !"

Ce fut un grave et sérieux quart d'heure. Un vrai coup de feu où Jeanne ne se montra point trop au-dessous de la responsabilité qui pesait sur elle.

Elle se multiplia ; elle se surpassa.

La fine taille de Berthe s'enveloppa sous un autre corsage ; ses beaux cheveux ondulèrent, prodiguant leurs opalents reflets.

Jeannine rêvait. Il y avait une larme à sa paupière.

Elle n'était pas jalouse ; non. Mais elle pleurait ainsi chaque fois qu'elle interrogeait l'avenir, où il n'y avait pour elle que solitude et tristesse.

(A continuer.)

A NOS ABONNÉS.

☞ *Le comité de direction de cet établissement a décidé que ce journal ne sortirait qu'une fois par semaine, pendant les premiers six mois, c'est-à-dire, pour le premier semestre. En conséquence de cet arrangement, le prix de l'abonnement, pour ce semestre, ne sera que d'une piastre, c'est-à-dire, au taux de 2 piastres par année. L'administration tiendra compte aux personnes qui auraient payé leur abonnement, avant cet arrangement, et portera la balance à leur crédit, pour le prochain semestre.*

☞ *La direction de ce journal a pris des arrangements avec M. Friel, agent du Citizen pour faire nos collections.—Nous espérons que nos abonnés de cette ville voudront bien se rappeler que nos payments doivent se faire d'avance si l'on ne veut pas s'exposer à payer 50 cts. de plus à la fin du semestre.*

☞ *Nous préparerons tous nos comptes d'abonnements et autres. Nous les ferons collecter dans le cours de la semaine prochaine.*

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 17 Juillet 1861.

PROCLAMATION.

(Comté de Russell.)

Jeudi dernier, une grande foule d'électeurs du Comté de Russell, s'assemblèrent au village de Metcalfe, afin d'entendre M. Keays, Officier Rapporteur, proclamer les résultats de la dernière lutte électorale qui eut lieu pour la députation de cette localité. A midi, ce fonctionnaire qui par ses procédés est digne de tout éloge et qui par sa haute impartialité a mérité l'estime non équivoque de tous les partis, *déclara que Mr. R. Bell* était élu à la majorité de deux voix. Cette bonne nouvelle fut reçue, par les amis de Mr. Robert Bell, avec un tonnère écrassant des plus vifs applaudissements. Après que le calme eut succédé à cette bruyante allégresse, le député élu adressa la parole à l'assemblée et, dans un discours d'une forme aussi heureuse que naturelle, réussit complétement à appaiser tous les conflits allumés entre les différents partis, pendant l'ardente bataille électorale qui s'est terminée par son élection, à une faible majorité.

Il dit que la lutte qui venait de prendre fin avait été rude et livrée avec courage par les amis et les défenseurs des deux candidats, et que maintenant que tout était consommé, il *reclamait*, pour lui même, d'être réputé pour avoir croisé l'épée avec le Dr. Hunter sur le terrain de l'honneur, car, dit il, j'ai permis au Docteur de conquérir, dans le comté, la moitié des voix, *moins deux*, que je n'aurais pas voulu perdre par la bonne raison qu'elles m'étaient indispensables. Il espérait que maintenant tous se laisseraient inspirer par les mêmes bons sentiments ; qu'un seul sentiment allait enflammer tous les cœurs des électeurs, c'est-à-dire, que l'unité et la droiture seraient la devise de tous ; son plus grand désir était que tous les conflits et toutes les différences d'opinion qui avaient éclaté, en cette circonstance, fussent engloutis dans l'abyme de l'oubli,—que tous les électeurs en corps eussent à se réunir en paix et dans l'harmonie la plus parfaite, n'ayant en vue que les avantages et les progrès de leur beau pays. Il (M. Bell) leur adressait la parole comme leur représentant à tous, non pas comme le représentant seulement d'une partie du pays, mais comme le représentant aussi bien de ceux qui lui avaient été opposé que de ceux qui lui avaient donné leurs plus vives et leurs plus ardentes sympathies.

M. Bell dit aussi qu'il n'oubliera jamais la confiance qu'on a reposée en lui et l'appui qu'on lui a prêté, et que toute son ambition était de le reconnaître autant qu'il serait en lui, et qu'il ferait tous ses efforts pour protéger les intérêts des électeurs du comté. M. Bell repoussait de toute l'énergie de son âme les insinuations perfides de ceux qui avaient voulu créer des sentiments hostiles entre les citoyens de Russell et ceux de la ville d'Ottawa, dont les intérêts et la prospérité, sont en grande partie identiques et il termina en assurant qu'il travaillerait, en parfait accord avec le député d'Ottawa, pour promouvoir les intérêts du Canada Central et du comté qu'il avait maintenant l'honneur de représenter.

Le Dr. Hunter prit ensuite la parole, mais, son discours suintait tellement le fiel, était empreint d'une telle scrimonie que nous voudrions pouvoir l'oublier.

Il lança les rebuffades les plus malencontreuses contre les citoyens de la ville d'Ottawa qui, dit-il *innocemment*, ont si chaleureusement pris intérêt à l'élection de M. Bell.

Evidemment le riche Dr. Hunter se trouvait déçu de ses hautes espérances, fondées, sans doute, sur la belle fortune qu'il avait, si ridiculement, fait valoir près des électeurs. Tombé de haut en bas, il avait la rage au cœur, et se trouvait couvert de honte d'avoir mis en jeu les trames les plus odieuses contre un citoyen des plus respectables du Canada Central.

Tel commencement tel fin ! *Finis coronat opus.* (La fin couronne les moyens.) Maintenant, que le Dr. Hunter ne vienne plus nous étourdir de ses mensonges et qu'il aille prendre quelques bonnes pilules pour se nettoyer le cœur. Quand les orateurs eurent été entendus, les deux candidats furent reçus avec enthousiasme par les électeurs de leur parti respectif. Le député élu (M. Bell) fut porté triomphalement sur les épaules de ses partisans, et le Dr. Hunter mené en voiture par quelques amis. D'un côté était le triomphe du citoyen honnête et juste et, de l'autre la pompe funèbre du fourbe et du traître démasqué.

Peu de temps après, M. R. Bell escorté par une grande foule d'électeurs partit pour la ville d'Ottawa, où il fit sont entrée, à environ sept heures et demie. La procession n'eut pas plutôt paru dans les rues de la ville qu'elle fut accueillie par les applaudissement, de tout le peuple, et au milieu de milliers de vivats qui résonnaient de toutes parts. A mesure que la procession avançait la foule grossissait à vue d'œil. Jamais député ne fut salué avec autant d'enthousiasme et jamais aussi ne vit procession plus nombreuse que celle qui accompagna M. R. Bell jusqu'à sa résidence, après avoir fait halte chez quelques amis. Trois bandes de musiciens, et M. D. McKerchar célèbre joueur de cornemuse écossais accompagnaient la procession, leurs joyeux accords versaient, par toute la ville, une harmonie qui ravivait les cœurs.

Lorsque la procession passa devant l'hôtel Champagne le digne propriétaire de l'hôtel, M. Champagne lança, du haut du toit, une fusée volante qui retomba en forme de couronne émaillée de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, c'était le signal d'un cri de joie universel. Le soir l'hôtel fut illuminé de la manière la plus brillante. Honneur à M. Champagne pour avoir voulu se faire l'interprète des sentiments des habitants de la ville d'Ottawa, en faveur de M. R. Bell. Lui, plus que tout autre, sait tout ce qu'il y a de bon, de généreux, de sympathique dans le cœur de celui dont nous célébrons aujourd'hui les louanges ; que de bien n'a-t-il pas fait, et cela sans aucune vue d'intérêt, et uniquement pour venir en aide à ceux que la fortune persécutait et qui, dans leur détresse, ne trouvèrent d'écho que dans son noble cœur.

La procession étant arrivée au pont dit des Sappeurs, on vit sortir de la foule, une charmante petite fille de six ans, vrai type de l'intelligence unie à la beauté la plus délicieuse. C'était la fille de Joseph Aumond, Ecuier, un de nos citoyens les plus honorables et les plus respectables. Tous lui firent place, s'approchant alors de l'équipage sur lequel était monté le député du Comté de Russell, elle lui offrit de la manière la plus gracieuse un bouquet formé des fleurs les plus belles et les plus suaves, et dont le centre était surmonté de cette belle devise " *Gloire au mérite, honneur au succès.*"

La procession ayant atteint la résidence de M. Bell, le digne représentant du Comté de Russell, objet de tant de fêtes et de réjouissances, fit à l'assemblée un discours qui fut vivement applaudi. Quand il eut terminé, de bruyants vivats se firent entendre en l'honneur de notre Gracieuse Souveraine, ensuite les musiciens entonnèrent l'Hymn National qui d'ordinaire couronne toutes nos fêtes patriotiques. Puis la foule se dispersa afin d'aller se réjouir en quelqu'autre endroit. La pluie qui ne cessa de tomber tout le jour de l'ovation de M. Bell, contraria beaucoup les démonstrations faites en son honneur ; pour cette raison, elles ne furent pas aussi variées qu'on se l'était proposé.

Plusieurs dames avait voulu orner aussi le triomphe de M. Bell. Il eut été charmant de voir nos belles dames se joindre à l'élite de notre cité, pour embellir de leurs fleurs et plus encore de leurs charmes la belle fête que nous donnions à celui qui possède nos sympathies les plus vives et toute notre confiance ; malheureusement, le mauvais temps nous a privés de ce surcroit de plaisir.

Cependant, telle qu'elle a été, cette démonstration a surpassé tout ce que nous avons jamais vu en Canada, et M. Bell ainsi que ses amis ont tout sujet de s'en féliciter.

Couvent d'Ottawa.

Ce n'est pas sans raison que Sa Grandeur Mgr. Jos. Eug. Guigues, le vénérable évêque de notre bonne ville d'Ottawa, dans son discours pour la clôture de la distribution solennelle des prix du couvent des Sœurs de charité, a prononcé ces paroles aussi vraies que flatteuses : " Bientôt, mes enfants, (en s'adressant aux savantes pensionnaires), nous ne pourrons plus vous suivre, tant vous vous élevez plus haut sur les ailes de la science ! mais, au moins, nous pourrons toujours vous contempler et vous applaudir de toutes nos forces, comme nous l'avons fait aujourd'hui !" C'est qu'aussi, il faut en convenir, les dignes élèves du Couvent d'Ottawa, par leurs réponses, spécialement sur les matières d'astronomie, de physique et de chimie expérimantales, aussi bien que sur les questions mathématiques, ont fait preuve d'une hauteur de vues et d'une élévation d'idées qu'on ne rencontre ordinairement que dans les personnes dotées d'une éducation brillante, solide et universelle. C'est ce triple caractère qui distingue surtout, cette année, les examens du couvent de l'Hôpital-Général ; d'où il faut conclure que cet établissement ne fait que prospérer tous les ans, grâces à Dieu, grâce au patronage aussi bienveillant qu'éclairé du saint et vénérable fondateur du diocèse et des maisons religieuses qui en font le principal ornement, grâce surtout aux pieuses et intelligentes maîtresses qui composent le personnel d'éducation du couvent d'Ottawa. En voyant leurs bonnes élèves nous révéler, avec cette exactitude et cet aplomb particuliers aux personnes de la science et de l'Institut, les secrets de la nature, de la chimie, de l'astronomie, de la géologie ; en les écoutant nous expliquer si bien, à l'aide de leurs tubes, de leurs machines et de tout cet appareil de verre et de cuivre qui forme le bagage ordinaire d'un cabinet de Physique, les merveilles de l'air, du calorique, de la lumière, de l'électricité, que saisje, moi ? on ne pouvait qu'en arriver forcément à cette conclusion. Qu'il y a évidemment progrès, et progrès réel et sensible dans l'enseignement usité au couvent de notre bonne capitale. Honneur donc à notre digne Evêque, dont le zèle si connu pour l'éducation catholique générale, exerce une si salutaire influence sur les études du Pensionnat de l'Hôpital-Général ! Honneur, trois fois honneur à ces maîtresses d'élite qui justifient si bien la confiance de leur vénérable patron et du public, par le zèle consciencieux qu'ils mettent à s'acquitter de leur noble mission, par les brillants succès qui couronnent leurs efforts sans cesse persévérants ; honneur enfin aux jeunes personnes qui, par cette belle et bonne tenue que tout le monde admire ; par cette douce et digne sérénité qui se manifeste sur leurs bonnes et gracieuses physionomies, en signe de la paix et de la joie de leur âme ; par ces chants et ces mélodieuses symphonies, qui sont autant de prières, et qui nous charment et nous édifient tout ensemble ; par ces pièces dramatiques, si artistement représentées, nous font apprécier, au milieu des éclats de rire ou à travers les sanglots et les larmes, le bonheur qu'on éprouve en faisant le bien, le tort et le mal qu'on fait en s'adonnant au vice ;—honneur, dis-je, à ces jeunes élèves, qui, par tant de titres à la reconnaissance et à l'estime publiques, sont tout à la fois l'ornement de leur Institution, la consolation et la joie de leurs familles si chrétiennes, le soutien et le bonheur de la société !

Dire la foule intelligente et amie qui se pressait, à flots serrés, dans la vaste salle du collége de St. Joseph, mis, pour l'occasion, au service des Sœurs par les RR. PP. Oblats d'Ottawa ; dire les apprêts délicats et adroits qui ont présidé à la décoration du théatre, au bien-être des spectateurs, et à la mise en scène des pièces à représenter ; dire le silence la dignité et le calme, interrompu seulement par les brillants interrogatoires, par les chant, et les sons magnifiques des chœurs et des instruments, par le jeu des pièces et par les applaudissements continuels qui saluaient, dans toute l'enceinte, les succès des lauréates ; dire tout cela, ce serait chose impossible et inutile ; Pour bien comprendre toutes ces choses, il faut aller voir et entendre soi-même. Elle sont de celles qui ne se pèsent et ne s'estime comme il faut qu'au poids de l'émotion et du sentiment.

Toutefois, pour satisfaire la légitime et impatiente curiosité de nos abonnés lointains et de ceux de nos concitoyens d'Ottawa, qui n'auraient pas eu l'avantage d'assister à la distribution des prix du couvent, cette année, nous faisons suivre ces quelques remarques de la reproduction du programme de la distribution. Nous terminerons par quelques mots sur l'aspect des pièces jouées et du chant en général.

La pièce d'ouverture était une comédie en trois actes.

Sujet : { *Ne forçons point notre talent ; nous ne ferions rien avec grâce.*

C'était, en petit, *le Bourgeois Gentilhomme.* Seulement là, le sexe changeait de genre. Au lieu de *M. Jourdain*, nous avions la grande bonne grosse Mme. la soit-disant marquise de Gros-Sot, ci-devant *Marion Gros-Sot*, laquelle devenue veuve fortunée, se rend à Paris pour jouer le rôle de grande Dame noble, et de femme à la mode. Delle Alvina Fleeher, quoique ayant changé de condition et de robe a su maintenir son savoir faire. Sa fidèle Soubrette delle. Henriette Adam, nous a fait ressouvenir du rôle de même genre que Mme. sa Bourgeoise avait su si bien remplir l'an dernier.—Quant à la Baronne de Crac, elle paraissait être, vraiment bonne sous les airs et le chapeau lutins, mais surtout dans les paroles méchamment adulatoires et mielleuses de la petite Louise Montgenais.

Pendant les entr'actes, l'exécution habile, ravissante même, des morceaux de musique ; particulièrement les duos de Mademoiselle Claire Poirier et de Mary Carlton, ont su nous faire trouver le temps court, parce qu'ils étaient fort agréables. Melle Poirier chante à merveille.

Quant à la tragédie de Marie Stuart, la dernière pièce, nous avons admiré surtout : Mlle Mary Wilhment, dans le rôle de Marie Stuart. Un noble maintien, une élocution parfaite, une mémoire imperturbable, une déclamation soutenue et irréprochable, voilà ses qualités. Faut-il s'étonner qu'elle ait tant reçu de couronnes ! ! ! Et je crois que, si elle se le mettait en tête, elle pourrait, avec un peu de pratique et d'exercice, faire *aux Montaguards* une concurrence très redoutable.

D'après ce compte rendu, qui justifie et complète nos observations préliminaires, on voit, il faut le répéter, que le progrès, dans le Couvent d'Ottawa, n'est pas seulement un vain mot, mais une chose incontestablement prouvée, ainsi nous n'hésitons pas à dire que cette maison est assurément une des plus florissantes de l'Amérique.

Parmi les assistants, nous avons remarqué plusieurs membres du clergé de campagne, et entr'autres le Révd. M. McDonough, curé de Perth, et G. V. de Kingstown. Les membres de la Presse d'Ottawa ont aussi honoré de leur présence cette brillante et touchante cérémonie. Nous nous y attendions : la Presse et l'Education *c'est tout un.*

Nous sommes priés par les bonnes Sœurs de la Charité d'Ottawa de rappeler aux élèves que la rentrée des classes est irrévocablement fixée au 2 Septembre. Il est expressément recommandé à ces jeunes personnes de se rendre ponctuellement, ce jourlà, pour éviter les inconvénients qui ont coutume de résulter pour elles, en causant du retard à leurs études, et l'établissement en souffre par suite de l'irrégularité que cause nécessairement, dans toute communauté, toute infraction à ses règles et ordonnances, de la part soit de ses membres, soit de ses jeunes pupilles.

LISTE DES PRIX 1861.

Sagesse.

Prix—Dlle. Claire Poirier.
1er Accessit—Dlle. Julie Tassé.

Wisdom.

Prize—Miss Mary Carlton.
1st Ac. " Margaret Foran.
2nd " " Mary Whelan.

Excellence.

Prix—Dlle. Mary Willmett.
1er Ac. " Alvina Fletcher.
2em " " Suzan Willment.

Excellence.

Prize—Miss Mary Willmett.
1st Ac. " Lavinia McDonell.
2nd " " Mary Carlton.

Instruction Religieuse.

1er Prix—Dlle. Mary Willment.
2em " " Lavinia McDonell.
1er Ac. " Margaret Foran.
2em " " Henriette Adam.

1ER COURS.

Chimie.

Prix—Dlle. Mary Willment.
1st Ac. " Alvina Fletcher.

Géométrie Pratique.

Prix—Dlle. A. Fletcher.
Exequo " Mary Willment.

Tenue des Livres.

Prix—A. Fletcher. 1er Ac. M. Willment.

Littérature.

Prix—M. Willment. 1er Ac. A. Fletcher.

Grammaire Française.

Prix—M. Willment. 1er Ac. A. Fletcher.

Grammaire Anglaise.

Prix—Dlle. Mary Willment.

Histoire Ecclésiastique.

Prix—M. Willment. 1er Ac. A. Fletcher.

Application.

Prize—Miss Mary Carlton.
1st Ac. " Lavinia McDonell.
2nd " " Margaret Foran.

Natural Philosophy.

Prize—Miss Mary Willment.
1st Ac.—L. McDonell. 2nd Ac. M. Carlton.

Botany.

Prize—Miss Mary Carlton.
1st Ac.—L. McDonell. 2nd Ac. M. Foran.

Litterature.

Prize—Miss Mary Willment.
1st Ac.—L. McDonell. 2nd Ac. M. Carlton.

Translation from French to English.

Prize—Miss Mary Carlton.
1st Ac. M. Willment. 2nd Ac. L. McDonell.

Arithmetic.

Prize—Miss Lavinia McDonell.

Grammar.

Prize—Miss Lavinia McDonell.
1st Ac.—A. Fletcher. 2nd Ac. S. Willment.

Zoology.

Prize { Miss Mary Carlton.
Exequo " Lavinia McDonell.

Geography.

Prize { Miss Mary Carlton.
Exequo " Lavinia McDonell.
1st Ac. " Margaret Foran.

History of England.

Prize { Miss Mary Carlton.
Exequo " L. McDonell.
1st Ac. " Margaret Foran.

2E COURS.

Aplication.

Prix—Dlle Claire Poirier.

Physique.

Prix { Dlle Julie Major.
Exequo " Alvina Fletcher.
1er Ac. " S. Willment. 2e C. Poirier.

Botanique.

Prix—Dlle Julie Major.
1er Ac. " S. Willment. 2e Ac. C. Poirier.

Littérature.

Prix—Dlle Suzan Willment.
1er Ac. " M. Foran. 2e L. McDonell.

Traduction.

Prix { Dlle Margaret Foran.
Exequo " Suzan Willment.
1er Ac. " L. McDonell. 2e C. Poirier.

Grammaire Française.

Prix—Dlle Margaret Foran.
1er Ac. " S. Willment. 2e Claire Poirier.

Zoology.

Prix—Dlle. Mary Willment.
1st Ac. " Alvina Fletcher.

Geography.

Prize—Miss Mary Willment.
1st Ac. " Lavinia McDonell.

History of Canada.

Prize—Miss Mary Willment.
1st Ac. " Lavinia McDonell.

Reading.

Prize—Miss Mary Willment.
1st Ac. " Lavinia McDonell.

Orthography.

Prize—Miss Mary Willment.
1st Ac. " Lavinia McDonell.

Zoologie.

Prix { Dlle Mary Willment.
Exequo " Julie Major.
1er Ac. S. Willment. 2e Ac. A. Fletcher.

Géographie.

Prix—Dlle Julie Major.
1er Ac. " A. Fletcher. 2e Ac. C. Poirier.

Histoire d'Angleterre.

Prix—Dlle Julie Major.
1er Ac. A. Fletcher. 2e Ac. S. Willment.

2ND COURSE.

Aplication.

Prize—Miss Eliza O'Meara.
1st Ac. C. Ryan. 2nd Ac. M. A. Bennett.

Globes.

Prize—Miss Cecelia Ryan.
1st Ac. M. Whelan. 2nd Ac. M. A. Bennett.

Botany.

Prize—Miss Cecelia Ryan.
1st Ac. M. A. Bennett. 2nd Ac. E. O'Meara.

Rhetory.

Prize { Miss Mary Whelan.
Exequo " Mary Ann Bennett.
1st Ac. E. O'Meara. 2nd Ac. C. Ryan.

Translation from French to English.

Prize—Miss Eliza O'Meara.
1st Ac. M. Whelan. 2nd Ac. C. Ryan.

Arithmetic.

Prize { Miss Mary Ann Turgeon.
Exequo " Delia Lapierre.
" Cecelia Ryan.
1st Ac. M. A. Bennett. 2nd Ac. M. Whelan.

English Grammar.

Prize { Miss Cecelia Ryan.
Exequo " Delia Lapierre.
1st Ac. L. Woods. 2nd Ac. M. A. Turgeon.

Geography.

Prize—Miss Eliza O'Meara.
1st Ac. C. Ryan. 2nd Ac. M. Whelan.

History of Canada.

Prize { Miss Mary Whelan.
Exequo " Eliza O'Meara.
1st Ac. C. Ryan. 2nd Ac. M. A. Turgeon.

History of France.

Prize { Miss Mary Ann Bennett.
Exequo " Cecelia Ryan.
1st Ac. Mary Whelan. 2nd Ac. E. O'Meara.

Reading.

Prize—Miss Mary Ann Bennett.
1st Ac. C. Ryan. 2nd Ac. M. A. Turgeon.

Orthography.

{ Miss Eliza O'Meara.
Exequo " Mary Ann Turgeon.
" Cecelia Ryan.
" Mary Whelan.

3E COURS.

Application.

Prix—Dlle. Delia Lapierre.
1er Ac. H. Adam. 2em Ac. J. Tassé.

Astronomie.

Prix—Dlle. Henriette Adam.
1er Ac. A. McMillan. 2em D. Lapierre.

Botanique.

Prix—Dlle. Henriette Adam.
1er Ac. A. McMillan. 2em Ac. D. Lapierre.

Littérature.

Prix—Dlle. Henriette Adam.
1er Ac. C. Ryan. 2e Ac. D. Lapierre.

Traduction.

Prix—Dlle. Agnes McMillan.
1er Ac. D. Lapierre. 2e Ac. H. Adam.

Grammaire.

Prix { Dlle. Delia Lapierre.
Exequo " Cecelia Ryan.
1er Ac. H. Adam. 2e Ac. A. McMillan.

Géographie.

Prix—Dlle. Léocadie Germain.
1er Ac. D. Lapierre. 2e Ac. A. McMillan.

Histoire du Canada.

Prix—Dlle. Léocadie Germain.
1er Ac. A. Millan. 2e Ac. J. Tassé.

Histoire de France.

Prix—Dlle. Léocadie Germain.
1er Ac. A. McMillan. 2e Ac. D. Lapierre.

Lecture.

Prix—Dlle. Julie Tassé.
1er Ac. D. Lapierre. 2e. Ac. A. McMillan.

Ortographe.

Prix—Dlle. Henriette Adam.
1er Ac. D. Lapierre. 2e Ac. A. McMillan.

Composition.

Prize—Miss Eliza Ryan.
1st Ac. J. McMillan. 2nd Ac. E. Lebeau.

Translation from French to English.

Prize—Miss Claire Poirier.
1st Ac. A. McMillan. 2nd Ac. H. Adam.

English Grammar.

Prize { Miss Claire Poirier.
Exequo " Agnes McMillan.
1st Ac. L. Grammar. 2nd Ac. E. Duhamel.

Geography.

Prize—Miss Esther Lebeau.
1st Ac. E. Ryan. 2nd Ac. M. A. Rowan.

History of Canada.

Prize—Miss Esther Lebeau.
1st Ac. E. Ryan. 2nd Ac. E. O'Meara.

History of Old and New Testament.

Prize { Miss Esther Lebeau.
Exequo " Eliza Ryan.
1st Ac. E. O'Meara. 2nd Ac. M. McGillivray.

Arithmetic.

Prize—Miss Claire Poirier.
1st Ac. H. Adam. 2nd Ac. E. Duhamel.

Orthography.

Prize—Miss Claire Poirier.
1st Ac. J. McMillan. 2nd Ac. A. McMillan.

Reading.

Prize—Miss. Allen O'Meara.
1er Ac. " Claire Poirier.
2nd Ac. " Agnes McMillan.

Style Epistolaire.

Prix Delle. Marry Carlton.
1er Ac. " Philomène Duchesne.
2nd Ac. " Marguerite Ethier.

Traduction.

Prix Delle. Philomène Duchesne.
1er Ac. " Marcy Carlton.
2eme. Ac. Delle. Louise Mongenais.

Grammaire.

Prix. Delle. Eliza O'Meara.
1er. Ac. " Marry Ann Turgeon.
2nd. Ac. Delle. Marry Carlton.

Géographie.

Prix—Dlle. Jauvière Beaudoin.
1er Ac. " Ethier. 2e Ac. A. Prud'homme.

Histoire du Canada.

Prix { Dlle. Marguerite Ethier.
Exequo " Louise Mongenais.
1er Ac. J. Beaudoin. 2e Ac. A. Prud'homme

Histoire Sainte.

Prix { Dlle. Mary Carlton.
Exequo " Marguerite Ethier.
1er Ac. P. Duchesne. 2e Ac. M. A. Turgeon

Ortographie.

Prix—Dlle. Eléonore Duhamel.
1er Ac. P. Duchesne. 2e Ac. M. A. Turgeon

Lecture.

Prix { Mary Ann Turgeon.
Exequo " Eliza O'Meara.
1er Ac. M. Carlton. 2e Ac. J. Beaudoin.

SECOND COURSE.

Application.

Prize—Miss Claire Poirier.
1st Ac. A. Prud'homme. 2e Ac. P. Duchesne

Arithmetic.

Prize { Miss Mary Ann Rowan.
Exequo " Jennet McMillan.
1st Ac. M. Ethier. 2e Ac. E. O'Meara.

Grammar.

Prize—Miss Marguerite Ethier.
1st Ac. P. Grison. 2e Ac. C. Varin.

History of the old and New Testament.

Prize — O. C. Varin. 1er Ac. O. McDonald.

Orthography.

Prize — Miss Almira McDonald.
1er Ac. — " Margaret Ethier.
2e Ac. — " Philomène Duchesne.

Reading.

Prize Miss Margaret Ethier.
1er Ac. — M. A. McDonald.
2e Ac. — Philomène Duchesne.

Composition.

Prix — Dlle. Placidia Grison.
1er Ac. — " Mary Whelan.
2e Ac. — " "

Traduction.

Prix — Dlle. Margaret McGillivray.
1er Ac. — Mary Whelan.
2e Ac. — Placidia Grison.

Grammaire.

Prix — Dlle Margaret McGillivray.
1er Ac. — " P. Grison. 2e Ac. M. Whelan.

Histoire Sainte.

Prix — Dlle. Placide Grison.
1er Ac. M. Whelan. 2e A. Prud'homme.

Lecture.

Prix — Dlle. Mary Whelan.
1er Ac. P. Grison. 2e Ac A. Prud'homme.

Grammar.

Prize. Miss Philomene Duchesne.
1er Ac A. Prud'homme, 2e Ac. T. Foran.

Ortography.

Prize. — Miss Julie Tasse.
1er " M. Bruyère. 2e Ac. C. Duhamel.

Reading.

Prize—Miss Marie Bruyere.
1st Ac.—Julie Tassé. 2nd. Ac. C. Duhamel.

6E COURS.

Arithmétique.

Prix—Dlle Joséphine Poulain.
1er Ac. F. Wright. 2e. Ac. Elizab. West.

Grammaire.

Prix—Dlle Esther Lebeau.
1er Ac. A. McDonell. 2e. Ac. J. Lebeau.

Histoire Sainte.

Prix—Dlle Marie Richard.
1er Ac. " C. Pepin. 2e Ac. C. Mathieu.

Orthographe.

Prix—Dlle Délimas McGee.
1er Ac. " C. Pepin. 2e. C. Mathieu.

Lecture.

Prix—Dlle Marie Bruyère.
1er Ac. L. Moreau. 2e. Ac. J. Poulin.

ECRITURE.—*Writing.*

Prize—Miss Cecelia Ryan.
1er Ac. " M. Carlton. 2e. E. O'Meara.
Exequo. { Miss Agnes McMillan.
" Jennet McMillan.
1er Ac. A. McDonell. 2e Ac. Eliza Bryan.
Exequo, { Dlle Julie Tassé.
" Placide Grison.
1er Ac. " J. Lebeau. C. Mathieu.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Prix—Dlle Claire Poirier.
2e prix { Dlle Janvière Beaudoin.
Exequo " Margaret McGillivray.
" Mary Anne Turgeon.
" Mary Carlton.

2e Section.

1er Prix { Dlle Agnes McMillan.
Exequo " Cecelia Ryan.
" Léocadie Germain.
2nd. Prix—Mary Ann Bennett.
1. Accessit Eléonore Duhamel.

3E Section.

1er. Prix — L. Words. 2e Prix H. A. Rowan.

4E Section.

Exequo { Dlle Marie Bremin.
" Philimene Boucher.
1er Ac. — E. O'Meara. 2e F. Mathews.

Principes.

1er Prix { Margaret Foran.
Exequo " Mary Wellment.
2e Prix — A. Fletcher. 1er Ac. J. Major.

5E Section.

Prix — E. Lebeau. 1er Ac. C. Varin.

MUSIQUE VOCAL.

1er Prix — Mary Carlton, Soprano.
1er Ac. — M. McGillivray. 2e A. McDonald.

BASSE.

Prix — Janviere Beaudoin.

Dessin—Drawing.

Crayon.

Prix — Dlle Léocadie Germain.

Petit Crayon.

1er Prix — Esther Lebeau. 2e E. O'Meara.
1er Ac. Julie Tassé.—

Peinture.

Prix Miss Carlton.

Embroidery.

Prize Miss J. Major. 1er Ac. A. Fletcher.
2e Ac. " Eliza Ryan.

Déclamation.

Prize Miss. Willment. 1er Ac. M. Carlton.
2e Miss Mary A. Bennet.

Déclamation.

Prix Delle A. Fletcher. 1er Ac. H. Adaue

CHRONIQUE DU COURRIER.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Conformement à ce que je vous avais promis, je profite du premier moment libre pour vous adresser quelques mots sur mes impressions de voyage.

Inutile de vous dire qu'en Bas-Canada comme dans la capitale, la politique est la grande préoccupation du jour. Mais ce qui n'a probablement pas lieu à Ottawa et que j'ai pu cependant constater dans le cours de mes pérégrinations, c'est que la fièvre de la politique a envahi toutes les têtes, oui *toutes* jusqu'aux têtes féminines. Dans divers lieux, on a pu voir des groupes en jupons discuter avec un enthousiasme non pareil sur les élections et sur les candidats qu'il convenait de nommer. Qu'en dites vous M. le Rédacteur ; n'est-ce pas le cas de dire avec le grand orateur de Rome : *O tempora, O mores !....*

Heureusement, au milieu de cet enthousiasme inaccoutumé, règne généralement un ordre qui fait grandement honneur à nos compatriotes. Ainsi, étant arrivé à Montréal au moment même où se terminaient les Polls institués pour régler la contestation de MM. Cartier et Dorion, et où, comme vous le savez, M. Cartier a eu l'avantage, j'ai été on ne peut plus agréablement surpris en voyant le calme qui régnait partout malgré l'activité qu'avait su déployer chaque parti afin d'assurer le triomphe de son candidat respectif. Puisse-t-il en être partout et toujours ainsi !

Permettez moi, maintenant, M. le Rédacteur, de vous dire un mot sur le tremblement de terre qui, jeudi dernier, est venu jeter l'effroi chez bon nombre de citoyens de Montréal.

Nous étions une dizaine de personnes réunis dans un vaste appartement de la rue [illegible] situation ; il était environ neuf heures du soir. Tout à coup, on entendit sur le balcon un espèce de roulement comme celui que ferait une voiture conduit avec une certaine rapidité. Au même instant, on entendit les meubles de l'appartement craquer, et tout l'édifice trembler sous nos pieds. Le tout se fit sentir pendant 4 ou 5 secondes. Ignorant nous dit que, dans une maison voisine du lieu où nous étions, un poêle fut déplacé de plusieurs pouces, et au lieu où se trouve présentement l'Evêché, on été dit-on, au point de faire sonner les cloches. Il me tarde, M. le Rédacteur, de parcourir le *Courrier d'Ottawa* afin de voir ce qui en a été dans la capitale et si les amis qui étaient dans le cas de concevoir de l'effroi.

Il me resterait maintenant, M. le Rédacteur, à vous donner quelques aperçus sur les intéressantes distributions de prix auxquelles j'ai eu l'avantage d'assister, mais comme je m'aperçois que ma lettre est déjà longue, je me contenterai de vous dire un mot sur celle qui a le plus de droit à nos sympathies : celle du Collége de Montréal. Cette séance à laquelle étaient accourus M. le Maire, le juge Mondelet, le docteur Meilleur, Beaubien et autres personnages des plus honorables a été de tout point intéressante. La partie musicale a été un véritable triomphe pour les jeunes exécutants. Un charment plédoyer où il s'agissait de décider auquel des trois grands orateurs Démosthène, Cicéron et Bossuet, il fallait décerner la palme de l'éloquence fut habilement soutenu par Messrs. Prûnevault, Charbonneau et Beaubien. Ce dernier surtout, tant par la clarté et la force de ses raisonnements que par l'assurance et par la chaleur de son débit, nous fait espérer qu'il sera un jour un de nos orateurs les plus distingués.

Mais la partie de toutes la plus intéressante fut la distribution elle-même. Vous savez que les élèves par un acte de religieuse générosité (acte du reste qui a été accompli par plusieurs de nos maisons d'éducation du Bas-Canada) avaient sacrifié le *quantum* de leurs prix pour le Souverain Pontife. A la place des prix on leur donna une attestation sur laquelle on avait appliqué une magnifique photographie du St. Père, et les couronn

NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVEE DU NAVIRE A VAPEUR

"CANADA."

(Nouvelles d'Europe de trois jours plus recentes.)

(Traduit du *Chronicle*.)

Le navire à vapeur *Canada*, est arrivé le 10 à Halifax.

ANGLETERRE.—Dans la Chambre des Lords le 27, le nouveau Lord Chancellier a pris son siége sous le titre de Lord Westbury.

FRANCE.—Le Corps Législatif a été prorogé le 27. Le comte de Morny, à la fin de son discours, a félicité les membres d'avoir pleinement apprécié les nouveaux privilèges qui leur ont été accordés.

ITALIE.—Le baron Ricasoli a présenté à la Chambre des Députés à Turin, la correspondance diplomatique échangée entre la France et l'Italie, relativement à la reconnaissance du royaume d'Italie.

(Nous donnons aujourd'hui la note du gouvernement français.)

Ricasoli remercie l'Empereur et rappelle le programme mis en avant dans les recents votes des Chambres. Il dit que son vœu est de rendre Rome à l'Italie sans priver l'Eglise de sa grandeur ni le Pape de son Indépendance. Il espère que la France ne refusera pas d'amener Rome à accepter un arrangement qui sera et fertiles en heureuses conséquences.

L'Opinione de Turin dit que le Portugal a reconnu le royaume d'Italie.

Les dernières nouvelles de la santé du Pape sont alarmantes. Il a un abcès à la jambe droite.

Le nouveau Sultan de Turquie a publié une proclamation déclarant qu'il suivra la présente politique étrangère du gouvernement turc, et qu'il introduira à l'intérieur de grandes réformes pour l'avantage de tous ses sujets, sans distinction de religion.

Londres, 25 juin.

Dans la Chambre des communes, lord John Russell, répondant à M. Griffith, dit que M. de Lesseps a obtenu l'autorisation du Pacha pour forcer les indigènes à travailler au canal de Suez.

L'Angleterre a appelé l'attention de la Porte sur ce que le système du travail forcé était contraire aux engagements vis-à-vis de la Turquie. Lord John Russell ajoute qu'il vient d'être informé que le Sultan est mort ce matin.

Marseille, 25 juin.

M. de Lesseps est arrivé venant d'Egypte. On prétend que le duc de Grammont quittera Rome le 30 juin pour prendre un congé. Le Pape a repris ses audiences, mais il ne sort pas. Il a paru au balcon le jour anniversaire de son couronnement. Des bandes insurgées ont osé venir jusqu'au Vésuve. Les gardes nationales envoyées à leur poursuite ont enlevé le drapeau qu'elles avaient arboré sur le mont.

Lisbonne, 25 juin.

Un decret royal a supprimé l'ordre des Sœurs de charité.—M. de Saldanha publie une lettre dans laquelle il décline toute direction exercée par lui sur le parti révolutionnaire.

Madrid, 25 juin.

On mande du Portugal que M. de Saldanha aurait écrit à M. de Loulé, persistant sur l'opportunité d'un changement de ministère. Il aurait ajouté être tout disposé à entreprendre la formation d'un nouveau cabinet.

L'empereur de Maroc a annoncé à ses sujets qu'il consent à satisfaire l'Espagne en accédant à la prière qui lui a été faite par la France.

Pesth, 25 juin.

Les présidents des deux Chambres sont partis ce matin pour Vienne. Le commissaire royal a ouvert aujourd'hui une enquête judiciaire contre le conseil municipal, dont le président déclare, en protestant contre l'illégalité de la démarche, ne pouvoir prêter son concours à l'enquête ; il déclare ne pas vouloir résister à la force.

Breslau, 25 juin.

On mande de Varsovie : Les nominations pour le conseil d'Etat, présentées par le prince Gortschakoff, n'ont pas été acceptées par l'Empereur. Le général Soockozanet en a soumis de nouvelles à l'approbation impériale. Le mécontentement dans le pays s'accroit.

Cassel, 25 juin.

Le comité de la Chambre des députés institue pour examiner la question de la Constitution, a décidé à l'unanimité, de présenter les propositions suivantes :

La Chambre déclare ne pouvoir s'occuper des travaux législatifs du pays, et elle décide, en outre, d'adresser à S. A. l'Electeur une pétition demandant de nouveau le rétablissement de la constitution de 1831.

Le général de Caen.—Avant d'arriver au grade de général, le brave de Caen fut, dit-on, l'aide de camp de son propre frère. On raconte que, se rendant un jour à son poste, il fut arrêté et questionné par les gendarmes.

"Comment vous nommez-vous ? lui demanda le brigadier.

—De Caen.

—D'ou êtes-vous ?

—De Caen.

—D'ou venez-vous?

—De Caen.

—Qu'êtes-vous ?

—Aides de camp.

—De qui ?

—Du général de Caen.

—Où allez-vous ?

—Au camp.

—Oh ! dit le brigadier, qui était un faiseur de mauvais calembourgs, il y a là bien des *cancans*. Je vous arrête comme suspect.

De Caen passa la nuit sur le lit de camp dans la caserne, et fut le lendemain mis en prison ; il en sortit je ne sais quand.

Un singulier pari sur l'Election de Montréal.—Nous voyons par journaux de Québec que M. F. Barry, commis chez M. Patterson messager d'un des bureaux du gouvernement, a fait un pari au sujet de l'élection de Montréal-Est et suivant lequel le perdant devait voiturer nu-pieds dans une brouette le gagnant depuis le pied de la côte de la Montagne jusqu'à la Place d'Armes. M. Barry a dû s'exécuter vendredi, et accomplir à la lettre les conditions de la gageure sous les yeux et à la grande hilarité de la foule peu habituée à voir ce nouveau mode de locomotion.

POPULATION BRITANNIQUE.—Un document parlementaire vient d'être publié, qui fait connaître quel était, le 8 avril dernier, le chiffre de la population en Angleterre, dans le pays de Galles et dans les îles des mers britanniques. Le chiffre de la population était de 29,200,000 habitants, c'est-à-dire, 9,800,000 hommes et 10,400,000 femmes. Le total de la population, en 1851, était de 18,900,000 habitants, c'est-à-dire, 8,7000,000 hommes et 9,2000,000 femmes.

Les soldats, marins royaux et marchands, hors du pays à l'époque du recensement ne sont pas comptés. Le nombre de soldats hors du royaume est d'environ 137,000, celui des matelots royaux de 42,000, celui des matelots de la marine marchande de 96,000.

COMTE DE PORT-NEUF

Au comté de Port-Neuf, Mr. J.T. Brousseau a été élu par une majorité de 720 voix sur l'Hon. Thibodeau, son concurrent.

Pontiac. Majorité pour Mr. Poupore.—8.

Cuisinière demandee.

Une Cuisinière expérimentée trouverait immédiatement du service en s'adressant à L'HOTEL CHAMPAGNE, *Rue Sussex, Ottawa.*

On donnera de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.

Ottawa, 9 juillet 1861.

AGENCE D'OTTAWA,

pour la vente des MACHINES a COUDRE de

Wheeler et Wilson's,

BATISSES DU "*CITIZEN*,"

RUE RIDEAU.

M. JOHN E. PEARSON, ayant été nommé agent pour la vente des célèbres Machines à coudre de WHEELER & WILSON'S, à Ottawa, et les comtés environnant, prend la liberté d'inviter respectueusement les Dames d'Ottawa et le public en général de visiter son établissement, RUE RIDEAU,

BATISSE DU "CITIZEN,"

où on trouvera un grand nombre de machines a coudre, de différents prix et de différente qualité.

M. Pearson, est certain qu'après avoir vu fonctionner ces machines, les différents ouvrages et la manière simple avec laquelle ils sont faits, qu'elles seront déclarées parfaites.

Elles sont simples dans leurs construction, exactes dans leurs opération, de plus bean fini, et peuvent servire d'ornement et de meubie de luxe dans un salon. Elles sont faites d'après toutes les plus récentes améliorations.

Toute personnes achetant une machine à coudre recevra des instructions soit a domicile, soit a l'établissement, de manière a pouvoir parfaitement travailler.

Les machines sont vendues au même prix qu'à New-York.

Rappelez-vous de l'établissement Batisses du *Citizen*, RUE RIDEAU

Conditions

ARGENT COMPTANT.

Couture de toute sorte faite sur commande et à un court delai.

Chemises, Collets, faits à ordre.

J. E. PEARSON,

Ottawa, 11 juin, 1861. Rue Rideau.

Desirez vous acheter a bas prix

Tout ce qui est necessaire a la vie

Boissons, Epiceries, habillement

Pour argent comptant seulement

☞**ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY,**

NOUVEAU SALON

DE

PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de perfumerie dans la bâtisse occupée par M. Salmon, porte voisine de

T. STORY,

Marchand Tailleur,

Où ses pratiques de cette partie de la ville pouront se faire raser et coiffer suivant les derniers goûts. M. MILES, tiendra aussi toujours en mains un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à très bas prix.

E. MILES,

Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

THEATRE ROYAL.

J. B. TOZER ..... *Prop. Directeur,*

S. NICKINSON ..... *Directeur.*

GRAND SUCCES

DE LA COMPAGNIE DRAMATIQUE

Combinée de

TORONTO, BUFFALO ET ROCHESTER,

Ce soir, Mercredi, 17 Juillet.

Mlle. Sallie St. Clair

Cette charmante Actrice paraîtra ce soir dans le Grand Drame intitulé

"Green Bushes."

ou

LES AMS PASSES,

MTARI, jeune fille Indienne / **Mlle. Sallie**

MADAME ST. AUBERT. / **St. Clair.**

La Soirée se terminera par une petite Comédie des plus comique.

—o—

On peut se procurer des sièges au bureau depuis 10 heures a 12, a. m. et de 2 a 4 h. p. m. Aussi—a l'Hotel de Campbell, a Sheffield House, et au magasin de M. Feehr, ou le plan des sièges peut être vu.

—o—

Portes ouvertes a 7½ heures, levée du Rideau a 8½ h.

—o—

ADMISSION, Sièges réservé 50 cents,

AMPHITHEATRE, ... 25 "

Ottawa, 10 juillet 1861.

☞**Lectures sur la Phrenologie, la Physionomie, et l'Hygiene, par le Dr. Zender, de Paris et de New York, a l'Institut Canadien, jeudi, a 7 heures 1½ du soir. gratis.**

Consultations Physiologiques a son Office, hotel de Champagne, $1. a $2.

Naissance.

En cette ville, le 11 du courant, la Dame de M. Charles De Lisel, tailleur, une fille.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés :—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
			Nord de la Riviere Ottawa.		
W. Thompson	Fitzalen—Arundel	Partie d'Argenteuil	Harrington, Montealm, Arundel, DeSalabery	101,000	30 cts.
G.W. Cameron	Thurso	Partie d'Ottawa	Harwell, Rigon	35,000	60 cts.
E. E. Murray	Buckingham	Partie d'Ottawa	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	160,000	"
Robt. Fariey	Wakefield	Partie d'Ottawa	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin	185,000	"
Mic. McBean	Northfield	Partie d'Ottawa	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright Egan	190,000	"
G. M. Judgson	Clarendon	Partie de Pontiac	Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow	180,000	"
Thos. Barron	Eschute	Partie d'Argenteuil	Westworth	30,000	30 cts.
Terance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Shea, Chichester	60,000	"
			Nord de la Riviere St. Laurent.		
A. B. Lavallée	Ste. Adele d'Abercrombie	Terrebonne	Abercrombie, Morin, Beresford	35,000	30 cts.
Alex. Daly	Rawdon	Montealm	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Loudoncaster	141,000	"
Jules Bourgeois	Kildare	Joliette et Berthier	Catheart, Kildare, Joliette, Brandon	49,000	"
A. Dubord	Trois-Rivières	St. Maurice et Maskinongé	Peterborough, Caxton, Shawenegan	40,000	"
A. Bechet	Ste. Anne de la Pérade	Champlain	Radoor, Alton, Montaubon	25,000	"
J. P. Déry	St. Raymond	Portneuf	Gosford, Colbert, Roquemont	28,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi	Bagot, Chicoutimi, Laterriere, Jonquiere, Mesy, Tremblay, Charlevoix, Metabetchouan, Kéogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns	250,000	20 cts.
			Sud de la Riviere St. Laurent.		
John Felton	Sherbrooke	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden	160,000	60 cts.
F. H. Pratte	Stanfold	Partie d'Arthabaska	Maddington, Blandford, Stanfold, Bulstrode	100,000	"
J. T. Lebel	Wotton	Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow	"	"
J. O. C. Areand	St. Joseph, Beauce	Partie de Mégantic	Broughton, Thetford	290,000	"
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St	Beauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	44,000	40 cts.
Andrew Ross	Frampton / François	Dorchester, part. Beauce	Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	130,000	"
S. V. Larue	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Mailloux	200,000	30 cts.
Frs. Tétu	St. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton	20,000	"
Jos. Jolivet	St. Gervais	Bellechasse	Roux, Bellechasse partie de Buckland, Dangeam, Armagh	120,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly	L'Islet et Chemin Elgin	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago	92,000	"
F. DeGuise	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook	110,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte	Témiscouata	Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Begon, Rodot	285,000	"
J. Bte. Lepage	Rimouski	Rimouski	Dionne, Macpès, Nelgette, Cabot. Fleurieu, Macneider	135,000	"
J. A. LeBel	New Carlisle	Bonaventure	D'Albert, Cherbourg, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, Matapedise, Restigouche	300,000	"
John Eden	Bassin ile Gaspé	Gaspé	New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel, Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	180,000	20 cts.
				130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap Chat ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur ; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Temiscouats, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouats ; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes :—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.

2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.

3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et

4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants—

QUEBEC ..... A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Emigration.

MONTREAL ..... C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.

J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

P M VANKOUGHNET,

Commissaire.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES

DE FAMILLE,

J. T. LAMB'S,

Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'EPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de

Mess. T. W. HUNTON.

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, EPICERIES, et TABAC SUCRÉ raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Martell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaique, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,

CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Buiscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

Voulez-vous un bon CHAPEAU,

ALLEZ CHEZ

MRS. DUKE & HUTCHISON,

Rue Rideau, Batisse D'ANGUS

Ottawa, 8 mai 1861.

M. F. M'DOUGAL,

REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de

Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,

—SAVOIR—

Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chevnes, Clous à river, scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferblanc, Fer du Canada, Vitres, peintures, Huiles, Vernis et inceaux, Chaudrons à sucre et à potasse. Haches, Faucilles, Pouliez, Poêles, Bêches, Piques, Poêles de toute description, et le CELEBRE NAPOLEON !!! enfin toute sorte de Ferronnerie.

A BON MARCHE,

Vis-à-vis l'enseigne de la grosse Tarière,

RUE SUSSEX OTTAWA.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lles appelé "Batrack" ou Major's Hill," ; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois ; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,

JOHN MORRIS,

Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

☞ Les commerçants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'impropriétés.

The Queen Insurance Company

COTTER

LE FEU, ET SUR LA VIE.

Capital £500,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.

Bureau Principal ; Queen Insurance *Buildings*, Liverpool.

DIRECTEURS,

President, WILLIAM MOLSON, Esq

Hon. JOHN YOUNG. / THOMAS KAY Esq.

HEN. THOMAS, Esq. / D. TORRANCE, Esq.

Banquiers, BANQUE de MOLSON.

Secrétaire resident, et Agent General,

A McK. FORBES, Esq. Montréal.

HENRY J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de "*L'Union*," coin des rues Sussex et York.

Etablissement de

HARDES FAITES

DE

DOHERTY,

Rue Sussex, Ottawa.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de

DRAPS, CASIMIRES, et d'ETOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, vec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité ou la qualité, et qui sera vendu a des

Prix extrêmement modérés.

Il invite particulièrement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'acheter ailleurs.

Son assortiment de HARDES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garantir qu'il emploi de meilleurs fournitures qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.

HARDES D'ENFANT

de toute grandeur et de toute dimention, à

PRIX MODÉRES.

F. DOHERTY.

Ottawa, 15 mai, 1861 12m.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'ETE.

A commencer Lundi, 10 Juin, 1861.

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 7 A.M., et arrivera à Prescott à 9.30 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest ; et à Prescott avec la Ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront PRESCOTT à 2 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 4. 30 P.M.

Le Train d'Accommodement laissera PRESCOTT à 6.15 A.M., arrivant à Ottawa à 11.15 A.M.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Trone allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4. 40 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

B. FRENCH,

Prescott, 5 juin, 1861. *Surintendant.*

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Trone, sera comme suit, savoir :

Première Classe	.....	25 cts. par 100lbs.	
Seconde	"	.....	22½ " " "
Troisième	"	.....	17½ " " "

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Trone, à Montréal.

JNO. R. WHITE,

Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE RESCOT.

REDUCTION DE PRIX,

(Arrangement d'Eté.)

Le et après LUNDI 15 courant, les *Prix de Passage* entre Montréal et la Cité d'Ottawa par le Grand Trone, et le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott seront comme suit, savoir ;—

Première Classe,	.....	$4 00
Seconde	"	2 00

ON A BESOIN

D'une petite Maison tres propre, avec ecurie et jardin, non loin du bureau de poste.

Rente n'excedant pas £15 a 16.

S'adresser a ce Bureau "Courrier d'Ottawa."

BATISSE DE *L'UNION.*

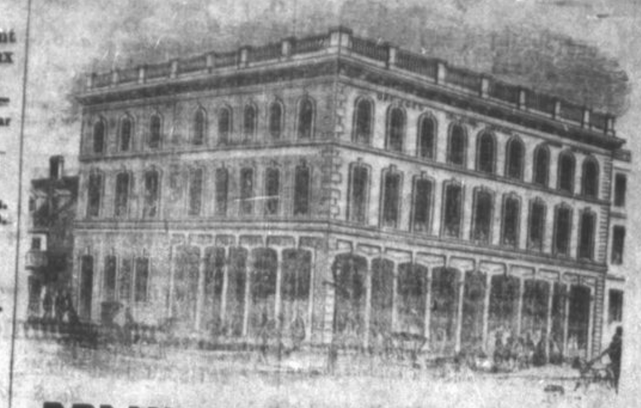

BELIVEAU & LEBLANC,

Magasin de marchandises de gout et d'Etape,

RUE SUSSEX, OTTAWA.

17 juillet 1861

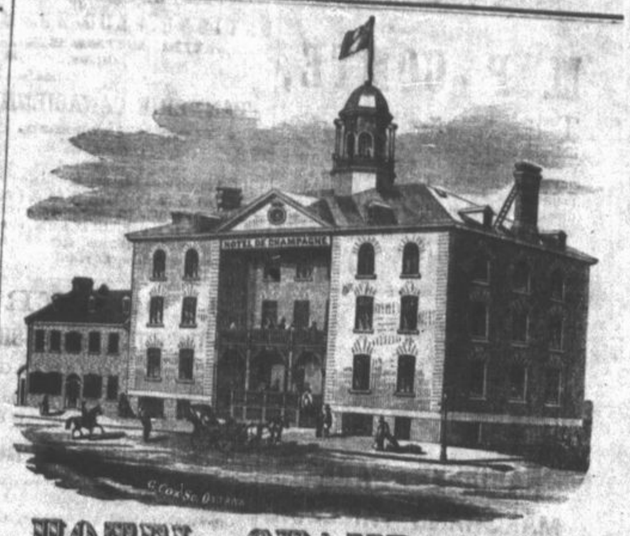

HOTEL CHAMPAGNE,

RUE SUSSEX, PRES DE LA CATHEDRAL,

Et a 5 minutes du Chemin de Fer, et des Bateaux a Vapeur.

Ottawa, (H. C.)

LE propiétaire de cet immense établissement, commandant la vue de l'Ottawa, des Chaudières, du Rideau, vient d'y ajouter un grand nombre d'améliorations qui lui permettent d'offrir maintenant, au public voyageur, tout le comfort désirable. Outre un nombre de chambres qui viennent d'être complétées et meublées a neuf, il y a plusieurs salons et chambres a coucher, extrêmement bien adaptés pour familles privées, ou elles peuvent être entièrement séparées du bruit, ordinairement inévitable dans un grand Hotel.

Outre la table d'Hôte ouverte depuis 7 heures a. m. jusqu'à neuf, de 12 h. jusqu'au 3 p. m. et de 6 h. jusqu'a 8, il y a aussi une table privée pour les familles qui ne désireraient pas prendre leurs repas a la table d'hote.

Attaché a l'établissement il y a aussi une vaste cour, et de bonnes écuries, ou les voyageurs à la campagne venant en ville avec leurs voitures, peuvent les laisser avec sureté.

Enfin le Propriétaire n'a regardé à aucune dépense pour mettre son Hotel sur un pied d'égalité avec les meilleurs maisons de ce genre, soit à Ottawa, Montreal, Québec, ou ailleurs.

ISIDORE CHAMPAGNE,—Proprietaire.

LIBRAIRIE DE H. HORN.

H. HORN a transporte sa Librairie et son atelier de relieure a trois portes au dessons de l'Hotel Campbell.

A VENDRE.

DEUX lots ou emplacements, situés au coin des rues BOLTON et DALHOUSIE, *Vis-à-vis de chez Hilaire Pinard Marchand ;*

De la contenance de 66 pieds sur 99. Ces deux lots sont admirablement situés pour le commerce.

Aussi,

LA MAISON EN BOIS, A DEUX ETAGES,

maintenant occupée par M. J. D. ROBILLARD, RUE YORK.

CONDITIONS FACILES.

Pour plus amples informations s'adresser à ANTOINE ROBILLORD, Prop., GLOUCESTER, C. W. ou à J. D. ROBILLARD Agent, Cité d'Ottawa, ou a ce Bureau.

Ottawa, 6 avril, 1861.

NOUVEAU MAGASIN DE FARINE

M. A. C. CAMPBELL.

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

A l'honneur d'annoncer respectueusement à ses anciennes pratiques et à ses nombreux amis qu'il a ouvert de nouveau son magasin dernièrement occupé par la compagnie A. C. & A. CAMPBELL. On aura toujours à livrer ; farine, lard, et toute espèce de grains de la meilleure qualité au plus

BAS PRIX COURANT DU MARCHÉ.

Tout ceux qui voudront bien l'honorer de leurs patronage peuvent être assurés que tous les ordres qu'il voudront bien lui expédier seront exécutés dans le plus bref délai.

Ottawa, Avril, 1861.

M. LOUIS DUHAMEL,

MANUFACTURIER

DE

VOITURES,

M. LOUIS DUHAMEL,

Tient constament en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.

OTTAWA, RUE MURRAY.

3 avril 1861.

Portland Hotel,

Rue St. Pierre, No. 9, Quebec.

LE soussigné, tout en remerciant ses amis d'Ottawa et le public en général, pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui accorder, prend la liberté de leur annoncer qu'il a fait de grandes améliorations à son établissement, pour le comfort de ceux qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

Quebec, 1861. CHARLES BEGIN.

MOUNTAIN HILL HOUSE,

Rue Lamontagne

QUEBEC.

PETER BOURASSA, Proprietaire

Ceux qui vont visiter Québec, soit par affaires, soit par promenade, ne peuvent faire mieux que d'aller à

L'HOTEL BOURASSA,

où l'on trouve toujours une table bien servie, de bonne liqueurs, et de bonnes chambres.

La position de cet Hotel, au centre des affaires, à quelques pas seulement des batisses du gouvernement, à quelques minutes des bateaux a vapeur du Grand Trone, en fait la place la plus avantageuse pour le voyageur. Ses prix sont extrêmement modérés.

PETER BOURASSA,

Propriétaire.

Québec, 12 mai 1861.

STEAMBOAT HOTEL,

No. 11, RUE SOUS LE FORT, QUÉBEC.

LOUIS SMONEAU.

PROPRIÉTAIRE.

M. LOUIS SIMONEAU prend la liberté d'annoncer aux collecteurs d'Ottawa et le publie en général qu'il continue à tenir l'Hotel ci-dessus nomme où il peut offrir tout le comfort que les voyageurs peuvent désirer. La Situation de son Hotel, au centre des affaires, à la proximité des Steamboats et de la traverse du Chemin de Fer, en fait la place la plus avantageuse pour ceux qui visitent Québec.

La table est toujours couverte de ce que les marchés apportent de plus nouveau. Ses liqueurs choisies par lui même sont garanties être de la meilleur qualité, des serviteurs polis et attentifs pour veiller aux besoins des voyageurs, enfin rien n'est épargné pour donner la plus entière satisfaction.

M. SIMONEAU, invitent particuiièrement Messieurs les collecteurs d'Ottawa à visiter son Hotel, lorsqu'ils viendront à Québec, parsuadé qu'ils y trouveront toutes les comodités désirables.

Québec, 25 mai 1861.

LEVI R. CHURCH, M. D.

Peut être consulté tous les jours à son office.

AYLMER.

C. E.

AUX INSTITUTRICES.

On a besoin immédiatement à Wakefield (North) d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais, pour plus amples informations s'adresser à M. Patriek Farrell, patron.

Wakefield (Nord), 21 avril, 1861.

RESTAURANT & HOTEL NATIONAL.
RUE SUSSEX.
LAFONTAINE,—Proprietaire,

LE propriétaire de cet établissement offre ses plus sincères remercîments à ses amis, et au public pour l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour ; il espère, par son attention, sa ponctualité et son aptitude à bien servir ses nombreuses pratiques, mériter la continuation de leur patronage.
LUNCH, DINERS, PLATS D'ENTRÉES et SOUPERS, servis à TOUTE HEURE.

Un assortiment de VINS, LIQUEURS et ALES, de la première qualité.

GIBIERS DE TOUTE DESCRIPTION.
HOMARDS, (LOBSTERS) HUITRES.
Préparés de manière à satisfaire tous le goûts.

Tous Ordres laissés à l'établissement ou à la résidence privée du propriétaire, recevront la plus prompte attention.
Ottawa, 10 avril, 1861.

MAISON CANADIENNE
Batisses de Mdme. FOSTER,
Rue Sussex.
M. P. COMTE,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.
Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un
magnifique assortiment de
Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales.
De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de
HARDES FAITES.
Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Colets, Chemises, etc, etc.

HUDON & GELINAS.
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES
ET AMÉRICAINES.
No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs.
22 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN
DE
POELS et d'Articles en FONTE
Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles ses mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.
☞On vend au plus bas prix.
RODDEN & CIE.
Ottawa, 1861.

NAZAIRE GERMAIN,
MARCHAND ET MANUFACTUREUR
DE
Ferblanterie de toute espece
Rue Sussex, Ottawa.
P. S. Tout article en Fer blanc, Plomb, Zinc &c. fait à ordre, en promptement réparé.

L. ARMAND GRISON,
Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, canquailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.
Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON,
ET DE
CHANDELLE D'OTTAWA,
Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment excédérable et très étendu de
SAVONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité
B. M'DERMOT & Cie.
Agents.
N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espece de suif et de graisse, s'adresser a l'établissement.
Ottawa, 3 avril 1861.

MAGASIN EN GROS
M. FRANCOIS X. GUERTIN,
ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de
Marchandises sèches et de Groceries
de premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.
On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.
Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.
UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 13, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant $216 de loyer par an.
CONDITIONS LIBERALES, *S'adresser a*
J. T. Prud'homme,
BATISSES PRUD'HOMME,
Rue Sussex.
Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

J. T. PRUD'HOMME,
Marchand de Marchandises SECHES,
Groceries, épiceries, Chaussures &c.
à des PRIX MODERES.
BATISSE PRUD'HOMME,
RUE SUSSEX.
Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence,
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement,
EDMOND GERMAIN,
Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR ROUGE, CUIR NOIR, PEAUX de VEAU, PEAUX de MOUTON, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

J. DOSSERT,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT a l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de
PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,
Sa méthode d'enseignement est facile e simple.
Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.

TOUT ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé
Rue Sparks, Ottawa central,
contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des
BATISSES DU PARLEMENT.
Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.
Pour les conditions, s'adresser à
M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Company,
Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street,

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROSSIN, Ecr.
Directeurs :
JOSHUA G. BEARD. | MARCUS ROSSIN,
I.C. GILMOUR, | THOMAS HAWORTH,
JOHN McMURRICH, | ROBT GILMOUR,
ROBT STANTON, | AND
GEORGE MICHIE, | WM. HENDERSON, Ecr.
Secrétaire Trésorier : BURN. HALDAN, Ecr.
Solliciteur : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK DU HAUT CANADA.
Pertes justement reparées et promptement payées.
R. O'REILLY,
Agent.
Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DU
PRINCE DE GALLES.
E. MILES,
PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être *surpassé* dans son art.
On y trouvera aussi toute espèce de perfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,
DE PLUS
UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c, &c.
Tou's commande laissée à son bureau,
Rue Rideau,
sera exécutée avec le plus grand soin et sous un cour délai.
Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des sappeurs.
Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,
A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de
GROCERIES ASSORTIES,
Qu'il vendra à des prix très réduits.—
Il espère pouvoir mériter une part de patronage public.
DEPLUS,—Toute personne désirant avoir une voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.
Ottawa, 3 avril 1861.

Thos. Paterson.
OFFRE EN VENTE,
3000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Martons Family Proof Pur.
100 Boîtes de Thé Nouveau Fin.
100 Boîtes de Tabac assorti.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Boîtes de Figues, Nouvelle récolte.
AUSSI
3000 Kgs. de Poudre à laver, Crystallisée, de SPARROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.
—DE PLUS—
Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poisons, Porter et Ale, &c. &c..
Ottawa, MARS, 1861. } Chez, THOS. PATTERSON, Rue Rideau

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET
ET DE
BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.
A. BROWN.
Ottawa, 3 Avril, 1851.

E. E. BEAUDRY,
SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,
IMPORTATEUR
DE Vases Sacrés, Montres, Horloges ; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenterie.
COIN DES RUES
St. Vincent et Notre-Dame,
En face du nouveau Palais de Justice,
MONTREAL.
☞IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.
M. HEBERT, suivra le circuit
D'YAMASKA.
Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS.
Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.
L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.
Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE
L'EMPOIE PATENTE,
DE CLENFIELD,
Voyez à ce que vous l'ayez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.
WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.
Sorel, 3 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,
Successeur d'H. S. HUMPHRY
CHIMISTE ET PHARMACIEN.
No. 2 Eagle Block, Rue Ford,
OGDENSBURGH, N. Y.
Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.
EN GROS et en DETAIL.
Où on vend toutes espèces de Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Boîs de teinturers, Medecines Patentés, Couleurs à Teindre, Esprit de Térébentine, Brosses, Camphine, Fluid ,Instruments pour Chirurgiens et pour Dentistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, Instruments et articles nécessaires, aux
ATELIERS DAGUERRIENS.
Parfumerie,
Peignes,
Savons,
2 Avril. &c., &c.

POMMADE
POUR LE MAL D'YEUX.
M. LE DR. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une
POMMADE ADMIRABLE
pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.
Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.
☞ *Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

LE RESTAURATEUR
DE LA
CHEVELURE,
DU DOCTEUR PARADIS.
(Preparation d'Iodine.)
PATENTE POUR LE CANADA,
1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.
C'est un article DE TOILETTE très agréable.
☞ Références :—Tous les Médecins.
H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.
R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.
Sorel, 1861.—ua.

WM. N. OSWELL,
COMMERÇANT DE THES, ET
GROCERIES.
De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Marinades, &c.,
Et de mille autres articles de nécessité ou de luxe.
COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,
OGDENSBURGH, N. Y.

C. T. BOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

G. MORTIMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE.
Rue Sussex, Ottawa.
ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patents, parfumerie, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.
☞Prescriptions préparées avec soin.☜
Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE.
Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.
Ottawa Centre.
Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.
Ottawa, mars, 1861.

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

DR. ST. JEAN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa,

DR. BEAUBIEN,
RUE YORK,
Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,
DENTISTE,
Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
MONTREAL.

DR. TURCOTTE,
Chaumiere St. Laurent
RUE ST. GEORGE, SOREL.
Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,
AVOCAT,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

MAGASIN DE MARCHANDISES.
J. H. GUEST,
No. 60 FORD STREET,
M. GUEST, Ient un assortiment complet de
MARCHANDISES SECHES,
CONSISTANT EN
Patrons de Robes de soie et autres, Rubans, Dentelles, &c.,
Broderies sur Mousseline, Gants, Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table, Serviettes de Table, Essuie mains, &c. &c., &c.
Casimires, Mengo, Mertnos, Mousseline de Laine,
Enfoncement Gutngham, &c.
Tapis, Toiles Cirées, Transparents, Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Brodurie, &c. &c.
Noublier pas le No. 60 Rue Ford
OSDENBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.
OFFRENT EN VENTE :—
Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés,—
Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.
Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.
Ils sollicitent des ventes au dehors.
LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM H. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.
Connecticut.
Bridgeport. Norwich.
Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.
Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.
New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Glocceste, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Comtés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.
New York.
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y,
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.
Ohio.
Cheveland.
Pennsylvania.
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.
Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.
Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)
Canada.
Ottawa, Cité.
Hamilton.
Hamilton sous presse.
Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,
Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,
CORDONNIER.

PORTE VOISINE DE M. BACON,
DROGUISTE,
Côte Ouest de la Rivière Ogdenburgh.
M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

EXCHANGE HOTEL,
Vis-à-vis le Marché, RUE YORK,
BASSE-VILLE OTTAWA.
LE SOUSIGNÉ prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a loué pour un nombre d'années, la maison si bien connue sous le nom de
EXCHANGE HOTEL,
Presque vis-a-vis le
MARCHE DE LA BASSE VILLE.
Qu'il vient de réparer et meubler à neuf.—La position qu'occupe son Etablissement, au centre des affaires, est la plus commode et la plus avantageuse qui puisse être offerte à ceux qui désirent visiter les marchés &c.
Le propriétaire de cet établissement peut assurer au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà établie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le confort désirable.
On pourrait recevoir un certain nombre de pensionnaires soit au mois, soit à la journée, suivant le désire des appliquants.
La table sera toujours fournie de ce que le marché a de meilleur, et la Barre, du meilleur choix de *Vins, Brandy's, Gin &c.*
THOMAS CLARK,
Propriétaire.
N. B. Il y a aussi, de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son établissement.
Ottawa, 24 Février, 1861.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETTE,
Propriétaire.
Ottawa, 3 avril, 1861.

NOUVELLES MARCHANDISES
M. CADIER,
A l'honneur d'annoncer aux habitans d'Ogdensburgh et des environs,
qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises *d'Automne et d'Hiver* consistant entre autres en
Manteaux pour Dames, faits a la dernière mode,
Ainsi que Chapeaux au dernier gout.
Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur.
Mérinos Français et Mérinos Ecossais,
Mousseline de Laine,
Flanelle blanche et de couleur,
CASIMIRES,
Draps, de toutes qualités, &c., &c.
Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.
M. CADIER,
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.
A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,
RUE YORK, BASSE-VILLE.
REPAS à toute heure du jour : Lunch depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.
La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.
A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,
RUE MURRAY,
Trois Portes Est des Bâtisses de SPARROW.
Le Propriétaire de cet Hotel,
M. EUSEBE GAUTHIER.

Ayant meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.
Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.
Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY. BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.
M. A. RENEAUD,
L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par
M. CONWAY,
Les améliorations qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur nos marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleurs qualités.
Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.
Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Proprietaire.
Ottawa, 1861.

CITY HOTEL
PAR
ISAAC BERICHON,
Rue Sussex.
CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.
Ottawa, 1861.

NOUVEAU MAGASIN,
(BATISSE DE M. FRASER,)
Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis, et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers, Congress, Bottines, Chaussures d'enfants, etc. etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.
EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

LE SOUSSIGNE a l'honneur d'informer ses amis d'Ottawa et des environs, qu'il vient d'ouvrir un
Magasin de Groceries, Vins, &c., &c.,
dans la maison adjoignant le magasin de farine de A. C. CAMPBELL, Ecr. Bâtisse de
M. NAZAIRE GERMAIN,
Rue Sussex
Où il invite les acheteurs à lui faire une visite persuadé qu'il seront parfaitement satisfait par rapport au prix qu'à la qualité de articles.
J. M'CARRON.
Ottawa, 1A avril, 1861.

M. WILLIAM BOHRER.
Organiste a l'Eglise St. Joseph de cette Ville,
Et PROFESSEUR de MUSIQUE au Collège d'Ottawa.
M. BOHRER est chez lui, RUE St. GEORGE, ancienne residence de M. GEORGE COX, graveur, tous les LUNDIS et JEUDIS, depuis midi à 2 heures P. M.
Ottawa, 17 avril, 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL

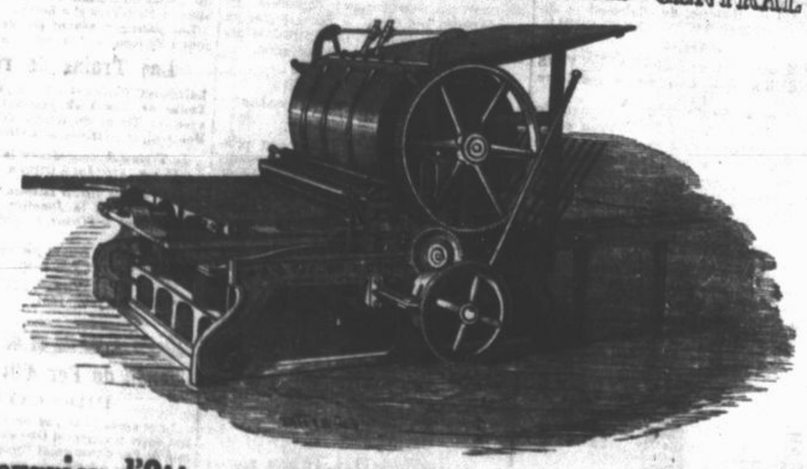

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEAU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "
Les annonces au dessous de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	
Un an—quarante (40 lignes) par an	$12.00
Un quart (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et nécrologiques paieront par ligne	10 "
☞Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Adresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de *copies*, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

Première Année. Vol. 1. No. XVII.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

(Les Peuples ne dépérissent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.)

J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: la scrofule ou tumeure, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pimples, et tour les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître en ce votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été transmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt elle attaquait l'estomac, la tête et les oreilles qu'il n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis résolu de voir dans un journal la Gazette Messagère la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. J'en ai pris que trois bouteilles. Une peau fine et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassée de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallary.

Estropié ou feu de St. Antoine, Dartre, Salvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date de 12 septembre 1858 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Estropié à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goître ou gonflement du cou.

Babulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit:—"Trois bouteilles de votre salsepareille m'ont complètement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant:—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la médecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladie syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mis malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la médecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse médecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit:—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excellent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance altérante de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire. Le Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérison du Rhumes froids, infuns, enrouements, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de ses vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connaît les fatals résultats de ces maladies ainsi que l'efficacité du remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait jusqu'ici opéré des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boîte.

25 oct—an.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Raideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brûlures, le mal de Tête & les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons qué c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce; et nous avons cessé l'introduction de notre langage après avoir résolu de soumettre au public; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au tribunal des considérations qui les surpassent tous; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis ensuite essayé encore, et nous pensons être fait notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents à remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 50 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de "PASTILLES PULMONAIRES," soit dans ce pays ou ailleurs; toutes les autres pastilles pulmonaires sont des contrefaçons, les véritables se reconnaissent à la signature de BRYAN qui est opposée sur chaque PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronchites et de l'Oppression.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les commencement de Consomption

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recommandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

dans sa poche

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMBERSON et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères Il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir la *Toux croissle*, la *Grippe* ou la maladie des *Bronches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurent ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le confort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie; Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernières années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale; l'indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux derniers automnes j'ai recommandé l'usage du *Baume de la Cerisier Sauvage du Dr. Wister*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume véritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BETTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

9 Janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été trouvée donner une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient recommandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croit? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est la meilleur remède de contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand des demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et 2 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Baur & Cie., Cornhill, Boston, Mass., ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguistes (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulaires à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents et $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, écrit en rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe une pous marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS!

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

BOUTEILLE D'ESSAI, 25 CENTS.

A Vendre à Québec chez.

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Collèges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE 10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Goudron de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. Pauvert.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M Garth.

Montréal 16 Février 1859.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remerciments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les députés de NOCES, dîners ou soupers de soirées.

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

L'HOMME DE FER.

DEUXIÈME PARTIE.

A LA PLUS BELLE!

III.—*Rivales.*

(*Suite.*)

"La! s'écria Berthe; vieux çà, Jeannine! suis-je belle?

—Oui, mademoiselle Berthe, répondit la jeune fille qui essaya de sourire; vous êtes bien belle.

—Tu nous accompagneras, Jeannine?

—Non..... oh! non! répondit celle-ci avec un grand soupir.

—Je le veux.....

—Je vous en prie, mademoiselle....." voulut dire encore la jeune fille.

Mais Berthe prit en bonne tête à pleines mains et la baisa gaiement en répétant!

"Je le veux!"

En ce moment le pavé de la cour retentit sous les pas des chevaux. Berthe perdit sa gaieté; son sein se souleva. Elle jeta un regard craintif vers son miroir; elle ne se trouvait plus assez jolie.

Mi Jésus! Javotte, qui était un peu physionomiste, craignit un instant d'être obligée de recommencer une troisième fois la toilette de Mlle de Maurevert. Mais il n'était plus temps, heureusement pour Javotte. Berthe descendit au salon, où dame Josephe de la Croix-Maudut recevait messire Aubry et sa suite.

Le soleil chaud était derrière les nuages. La cavalcade descendait le chemin de Dol à Pontorson.

C'étaient d'abord deux hommes d'armes de Maurevert, suivis du page mignon de Berthe, qui se nommait Fidele, tout comme un petit chien.

Venait ensuite la vieille dame Josephe, montée sur une vieille haquenée grise, un vieux tapon au poing, un vieil écuyer à la hanche droite, une plus vieille suivante à la hanche gauche.

En troisième lieu, Berthe, Jeannine et Aubry chevauchaient côte à côte; Aubry entre deux.

L'arrière-garde était composée de Jeannio et de deux vassaux de Kergariou, équipés en hommes d'armes pour cette grande occasion.

Berthe était bien heureuse. Elle n'avait jamais vu Aubry, son beau cousin, si gai et si galant.

Elle se disait:

"Que j'ai eu bonne idée de faire une autre toilette!"

Javotte, que nous avons eu le tort de ne pas mentionner dans le dénombrement de la cavalcade, se tenait entre sa maîtresse et l'arrière-garde. Elle était fort en courroux de voir la petite Jeannine sur la même ligne que Mlle de Maurevert.

Elle avait son jaron spécial, cette grosse Javotte, comme elle était aussi fort de l'aplomb que mettaient les arrêts romantiques à jurer *nombril de Belzebuth!* Je vous affirme qu'elle eût cherché quelque juron mieux caractérisé, si elle avait bien compris ce qui se passait entre Aubry, Berthe et Jeannine.

Mais comment deviner cela? On est embarrassé rien que pour le dire.

Vous connaissez peut-être ces longuettes à ricochet qui bondissent de la façon la plus indiscrète, qui voient de côté, qui voient même par derrière; petites merveilles d'optique à l'aide desquelles on espionne au spectacle la loge de son voisin.

On regarde devant soi bien innocemment et l'on ne perd rien de ce qui se passe à droite ou à gauche.

Quelque chose de semblable se passait entre Berthe, Aubry et Jeannine. Il y avait ricochet, non point de regards, mais de paroles. Aubry parlait à Berthe pour que Jeannine entendît. Et Jeannine entendait puisqu'elle rougissait, sérieuse et muette.

C'était pour cela que messire Aubry était si gai, si empressé, si galant!

Pauvre Berthe avec sa seconde toilette!

IV.—*La cavalcade.*

Et pauvre Jeannine aussi! car elle souffrait cruellement de ce qui peut-être eût fait la joie d'une autre jeune fille. Ces douces paroles d'Aubry, qui lui arrivaient par ricochet, ne la consolaient point. Elle avait fait son sacrifice sérieusement et résolûment. Cette journée nouvrait la plaie vive de son cœur.

Sait-on quelque chose quand on est tout enfant? Il n'y avait pas bien longtemps que Jeannine s'était interrogée au dedans de son âme. Il avait fallu pour cela les regards suppliants de Mme Reine, et sa tendresse succédant à la bienveillante affection, ses demi-mots creux, tout ce changement enfin qui s'était opéré en elle et que Jeannine n'avait pu manquer de constater.

Jeannine avait pour Mme Reine le respect le plus profond, la tendresse la plus dévouée. Elle se demanda un jour pourquoi Mme Reine avait ainsi changé. Hélas! la réponse ne se fit pas attendre. Aubry était fils d'un chevalier; Aubry était héritier de trois domaines; Aubry avait devant lui tout un noble avenir.

Et le père de Jeannine n'était qu'un pauvre écuyer.

Ne vous étonnez plus si l'espiègle enfant est devenue en si peu de temps une jeune fille mélancolique et grave. Ce jour dont nous parlons fut celui où Mme Reine lui ordonna de former un cortége aux belles où messire Aubry courrait la quintaine, et de mettre des rideaux à sa croisée close.

Le soir de ce jour, Jeannine avait quitté le manoir.

Dans cette humble boutique de la rue Miracle, où dame Farchon Le Friol achevait sa vieillesse, la vague était venue avec Jeannine. Les chalands abondaient depuis deux semaines. Nobles et bourgeois accouraient pour voir la brunette incomparable.

La brunette ne songeait guère aux nobles ni aux bourgeois de la bonne ville de Dol. Elle s'était réfugiée tout au fond de ses souvenirs.

Ne plus vivre qu'au passé à seize ans! c'est trop jeune, n'est-ce pas?

Les grands bois qui ombrageaient le Roc lui gardaient leurs embaumes aimés. Souvent, tandis que son aiguille, distraite, piquait la fine toile d'un rabat, autour de sa lèvre pâlie vous auriez vu comme le reflet d'un sourire.

"A quoi penses-tu, petite fille? demandait la Le Friol.

—A rien, grande'mère."

Elle pensait aux paysages enchantés qui encadraient le coude de la Rance, aux verts coteaux de Châteauneuf, à ce ravin sombre où messire Aubry s'asséyait, au retour de la chasse, sous l'immense châtaignier dont le tronc se fendait.

C'était là, sous son cœur avait ressenti pour la première fois l'angoisse chère et inconnue. C'était là. Une larme furtive mouillait les longs cils noirs de sa paupière.

"Qu'as-tu, petite fille? demandait encore dame Farchon Le Friol.

Rien, grand'mère."

Elle avait vue sa pauvre jeune vie était brisée et perdue!

Et les gentilshommes lui inspiraient de triomphantes défiances. Et les gros bourgeois lui décochaient je ne sais quelles douceurs qui sont toujours confondues dans le domaine des gros bourgeois, depuis que les gros bourgeois sont gros, soufflants, suants, ronflants, rapaces, ignorant, digérant et se ventrifiant.

Jeannine ne prenait point garde aux ailades des jeunes gentilshommes; elle n'entendait point les indiscrétions des gros bourgeois.

Et quand la Le Friol lui disait:

"Petite fille, je crois que tu pleures?..."

Elle répondait effrontément, les yeux tout pleins de larmes:

"Mais non, grand'mère, je ne pleure pas."

Elle refoulait alors ses pauvres beaux souvenirs d'enfant. Elle se disait:

"Dieu est bon; je mourrai jeune!"

Cependant, la cavalcade suivait le chemin tortueux qui longe la rivage.

Berthe, prenant gaiement la tête, Josephe en s'adressait à un vieillard suivant. Mme Reine de Kergariou est Maurevert, fille de mon honoré frère aîné, M. Hue, et par conséquent ma nièce propre et germaine. Puisqu'elle a pris les devants et que nous la retrouverons à Pontorson, je vous ordonne, Botte, de lui faire par trois fois la révérence de seconde dignité, la révérence de dignité première étant réservée au suzerain; vous descendrez de cheval, Berthe, et vous tâcherez de vous conduire de telle sorte qu'on dise: "Voilà une suivante qui sait son cérémonial.... Eh mais! je crois bien! répondra-t-on, c'est la suivante de la noble dame Josèphe, douairière de la Croix-Maudult."

Berthe s'inclina comme elle le devait.

"Approchez," maître Biberel, continua la douairière.

Le vieil écuyer s'approcha.

"Maître Biberel, dit la bonne dame, Mme Reine de Kergariou est Maurevert, fille de mon honoré frère aîné, M. Hue, et par conséquent ma nièce propre et germaine. Il paraîtrait, maître Biberel, qu'elle a prié les devants et que nous la retrouverons à Pontorson. Je vous ordonne de lui présenter le triple honneur de dignité seconde, l'honneur ou hommage de dignité première étant réservé au suzerain. Vous lui tiendrez de faire en telle sorte qu'on dise alentour: "Voilà un homme d'armes bien appris de tout point.... Eh mais, je crois bien! répondra-t-on, comment pourrait-il en être autrement, puisque c'est l'écuyer de la noble douairière de la Croix-Maudult?"

Le vieil écuyer salua avec respect.

Dame Josèphe regarda son vieux faucon. Elle eut manifestement envie de recommencer pour lui une troisième fois sa harangue, mais elle trouva la force de résister à cette fantaisie. Le vieux faucon, revêche et triste, sommeillait sur le poing ridé de la bonne dame.

Des hommes d'armes de Maurever, un essai de Kergariou caracolaient de la tête prochaine, et s'en racontaient d'avance les splendeurs annoncées.

Aubry parlait avec feu. Berthe, le front heureux comme un astre, l'admirait.

Ferragus et Dame-Jeanne, les deux jeunes rivers du Roc, gambadaient des deux côtés et se lançaient d'un bond par-dessus les grandes haies, à la poursuite l'un de l'autre.

Jeannie seul, le bel et bon soldat, ne parlait à personne, ne voyait et n'entendait rien. Les méditations où il s'enfonçait étaient si laborieuses que la sueur découlait de son front.

"Si ma pauvre chère femme Simonette était encore en vie, pensait-il tout en hâchant de gros et nombreux soupirs, elle me tirerait de là.... mais Dieu me l'a prise.... et moi, je ne sais pas....

Non! je ne sais pas, poursuivit-il en essuyant la sueur de son front, j'en deviendrai fou, c'est bien sur! Est-ce qu'un secret paraît n'est pas trop lourd pour la pauvre cervelle d'un homme d'armes!.... Le roi de France veut enlever monseigneur le duc François.... Je le sais! c'est ce diable de nain qui me l'a dit; et il ne me ment jamais à moi....."

Il s'interrompit brusquement.

"Et ne m'a-t-il pas dit aussi, s'écria-t-il en lui-même, que ma fille mourrait si je n'étais pas chevalier? Dieu bon! j'ai eu grande frayeur un instant, j'ai cru qu'il y avait quelque chose entre elle et messire Aubry.... mais la voilà bien droite sur sa haquenée; elle n'accuse même pas ce que messire Aubry dit à sa belle cousine Berthe..... Et comme il lui en conte aujourd'hui à sa belle cousine!"

Ceci plaisait à Phoncelet Jeannin et le fit sourire. Il hutsa les épaules.

"Chevalier! grommela-t-il; à la bonne heure! l'ami Fleur-de-Bise n'y va pas de main morte! Chevalier! moi! Jeannin, l'ancien coquetier des Quatre-Salines!?"

Il était parti de bien bas, le brave Jeannin. A l'âge de dix-huit ans, c'était encore un blond chérubin d'agnenlité, qui courait les pieds nus dans le sable, péchant des coques et rêvant à Simonette LA Friol, qui était autant au-dessus de lui qu'une reine est au-dessus de son page. L'amour l'avait fait homme et courageux. La vieille encore il avait peur de son ombre, mais au siége de Tombelène, le père de notre Aubry actuel, lui avait donné sa lance à porter.

Depuis lors Jeannin était devenu gardarme. Mais chevalier, quelle moquerie!

Notez que la veille du jour où il se battit si bel et si bien au rocher de Tombelène, si on lui avait dit: Demain tu porteras la lance de messire Aubry, il eût répondu de même: Quelle moquerie!

Le détachement Jeannin n'était la modestie. Nous parlons sérieusement. La modestie enchaîne l'audace. Et ne pas oser, quand on peut, est un crime.

Chevalier! il ne daigna pas même arrêter longtemps sa pensée à ce rêve impossible. Les préoccupations politiques ne tardèrent point à l'obséder de nouveau. Il n'avait point, vraiment, le cerveau qu'il faut pour raisonner diplomatie.

"Puis-je laisser monseigneur le duc en danger? se demandait-il; et si je l'avertis, du diable, s'il ne passe pas le Couesnon à la tête de ses compagnies!.... Je le connais.... je le connais! c'est la guerre! Et la guerre Bretagne a si grand besoin de paix!"

Que répondre? Fallait-il parler? fallait-il se taire? Ici un danger, là un autre. Les dernières paroles du vieux Maurever revenaient à la mémoire de Jeannin; il entrevoyait l'agonie de la Bretagne. Et sa détresse n'allait augmentant toujours, parce qu'il ne découvrait point d'issue à ses perplexités.

Comme il songeait ainsi travaillant à vide, s'efforçant à tâtons, la cavalcade arrivait. On avait traversé tout le marais; au loin on apercevait déjà les tourbillons de poussière et de fumée qui manquaient le lieu de la fête. Les hommes d'armes et Javotte trépignaient d'impatience. Javotte surtout, qui Jésus! car Maurevert de Saint-Laurent, le démon de midi, devait être de la fête et Javotte n'était pas sans s'occuper un peu de lui, sans préjudice de l'écuyer Huel.

L'escorte s'allongeait dans le pont vallon d'Annoy. Le chemin se creusait, les talus ombragés de hautes mousselines. Au-devant des hommes d'armes de Maurevert, un vieillard, à monture, cheminant sur un âne.

"L'ermite du mont Dol! l'ermite! le saint ermite!"

Ces paroles coururent aussitôt dans la cavalcade, qui s'arrêta d'elle-même. L'ermite, de mont Dol avait la vénération de tout le pays. C'était un saint, d'abord; ensuite c'était un prophète.

Dame Josèphe de la Croix-Maudult voulut mettre pied à terre, afin d'exécuter une révérence de dignité seconde, la révérence de dignité première étant réservée au suzerain.

Berthe et Jeannine descendirent également de cheval.

L'ermite donna sa bénédiction aux hommes d'armes, inclinés sur le pommeau de la selle, il était arrivé aux dernières limites de l'âge et la majesté de la vieillesse brillait à son front, couronné de cheveux blancs. Son visage amaigri par les austérités disait énergiquement la force et la pureté de son âme chrétienne.

Il salua la douairière et Berthe d'un léger signe de main.

Quant à Jeannine, ce fut assurément quelque chose d'étrange.

Il la bénit. Il la regarda. Il lui dit:

"Dieu vous garde, ma noble dame!

—Oh! ho! pensa Javotte, le bonhomme n'y voit plus!"

Jeannine mit la main sur son cœur et faillit tomber à la renverse, car elle avait rencontré, pour la première fois depuis le départ, le regard ardent d'Aubry de Kergariou.

Berthe se demandait:

"Pourquoi noble dame?"

Noble dame! Pourquoi noble dame?"

Jeannin avait dans l'esprit un monde d'idées confuses.

Aubry baisa la main de l'ermite et vida son escarcelle entière dans le sac de cuir qui pendait au cou de l'âne. L'ermite passa. Les gens de la cavalcade se disaient:

"Est-ce ermite?" Est-ce prophète?"

Berthe, avant de remonter à cheval, baisa Jeannine au front et lui dit:

"Que Dieu le veuille, ma mie!"

Ce souhait venait du cœur, mais la voix de Berthe tremblait.

V.—*La fête.*

Liesse! liesse! liesse! Vin de France! Cidre de Bretagne! Hypocras, épices, joies du vieux temps! Fête de Pentecôte! Noël! Noël! car, pour parler plus vrai, car le cri de l'allégresse populaire, en Bretagne non bretonnante, est énergique, gras et heureux:

"Au lard! au lard!"

Nous sommes à l'assemblée de Pontorson, des deux côtés de la rivière et sur le pont. Nous y sommes avec des connaissances et des amis; des boisseaux d'amis, des charretées de connaissances!

Au lard! au lard! au lard! Jeannine, la gardeuse d'oies; au lard! Pelo, le bouvier; au lard! Guillelin, le patenôtre de gorets; au lard! Goton, Mathurin sans dents et les autres!

Sauf quelques différences qui existent encore entre les coutumes et les mœurs des diverses provinces, l'assemblée de Pontorson ressemble à celles de nos fêtes des Champs-Elysées, de Pantin, de Clamart, de Saint-Cloud, etc. Les mirlitons florissaient sous le nom de trompettes d'oignons, les prêcheurs déchiraient déjà les oreilles. On courait dans des sacs. On essayait d'écraser un œuf à l'aide d'une baguette, avec une prise de tête de palan sur les yeux.

Les mâts.

Les jeunes gens.

Paveuglette, des gaîtés inventées.

Tout ce que nous pouvons louer, couper, à couleur locale, c'est que les "courses" sous s'appelaient des sarolus ou *Sarolus de quintana*, et qu'il y avait des hommes d'armes au service, de gendarmes.

Tout le reste était identique. La graisse rance des cuisines en plein vent offensait l'odorat comme chez nous. Les chevaux de bois couraient la bague. Et pour compléter la parité, des baraques, paravoises d'horribles tableaux, appelaient la foule à toutes sortes de spectacles attrapes.

En quoi! notre âge orgueilleux penserait-il avoir inventé le lapin à douze pattes et le brochet qui chante? Débiles que nous sommes! Sous Louis XI, la jeune fille sauvage dévorait déjà des lambeaux de veau cru; les chiens étaient savants, témoin la fameuse chevre Djali.

Sous Louis XI, Pherculle du Nord, souveraine des invasions norvégiennes, prenait des poids de cent livres entre ses dents et se promenait avec un archer de cinq pieds huit pouces, armé de toutes pièces, au bout de chaque bras. Lapalud, le chroniqueur castrais, parle d'un équilibriste, du XII^e siècle qui portait douze melons superposés sur la pointe de son nez. Douze beaux melons! Sibylle de Faenza marchait au plafond, tête en bas. Gervais Givet, qui fut depuis bouffon d'un duc de Souabe, dansait sur des bouteilles, ni plus ni moins que notre Abriol, Coulleur locale, où est-tu?

Remarquez avec nous combien Goton, la doyenne des servantes du Roz, avait encore bonne mine et combien Mathurin sans dents son époux, était brave et proprement couvert! Goton, il est vrai, gardait la trace d'un coup de poing sur l'œil, mais Mathurin avait une bosse au front et il ne convient pas de s'immiscer (on avait dans le secret des ménages. Ils avaient fait ensemble une route de trois lieues. Quelques horions échangés allègent la fatigue et entretiennent la gaîté.

La fête avait lieu, comme nous l'avons dit, sur les deux rives du Couesnon et sur le pont. C'était sur le pont même, en pays neutre, qu'on avait installé le lamentable jeu de la grenouille, si cher au page Marcou, et dont nous parlerons plus tard avec détail.

Mathurin s'arrêta et s'assit sur le parapet.

"Eh bien! fainéant, lui dit Goton, va-t-en rester là?

—Non," répondit Mathurin.

Comme il ne bougeait point, Goton le tira par la manche. Mathurin regarda l'eau couler. Mais il n'eut peut-être point de mauvaise pensée.

"Ecoute, femme, reprit-il; le Couesnon a un côté droit et un côté gauche. Lequel aimes-tu le mieux du côté gauche ou du côté droit?

—Le côté gauche, parbi, puisque c'est la Bretagne.

—C'est bon, dit Mathurin qui sauta sur ses pieds; je te laisse ce que tu aimes le mieux, ma femme."

Il s'élança dans la foule qui encombrait le pont et passa sur la rive droite du Couesnon. Goton ne put que lui tirer la langue.

L'affluence était énorme. A chaque instant des flots p

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 24 Juillet 1861

A NOS ABONNES.

Le numéro de ce journal a été distribué à nos abonnés avec 10 jours de retard. Cette irrégularité est due à la négligence de l'imprimeur à qui nous avions confié la publication de notre feuille. Nous espérons que cela ne se renouvellera plus.

Election pour Ottawa.

Dans notre dernier Numéro du Courrier, du 17 courant, il s'est glissé une erreur d'impression, à propos de la distribution des prix au Couvent d'Ottawa. Lisez avec la correction suivante des prix au Couvent d'Ottawa. Le texte avancé et de la composition, le style et la correction sont à peu près irréprochables, si on excepte quelques fautes d'impression, qui sont faciles à corriger. Nous avons vu figurer un nom d'enfant. Eh bien, cet enfant a maintenant 20 ans, et il est encore à l'école. Nous avons vu figurer un nom de jeune fille, qui a contracté mariage depuis plusieurs années, et qui est aujourd'hui mère de famille. Nous avons vu figurer un nom d'homme, qui est aujourd'hui père de famille, et qui a contracté mariage depuis plusieurs années. Nous avons vu figurer un nom d'homme, qui est aujourd'hui père de famille, et qui a contracté mariage depuis plusieurs années. Nous avons vu figurer un nom d'homme, qui est aujourd'hui père de famille, et qui a contracté mariage depuis plusieurs années.

Election pour Ottawa.

Dans notre dernier Numéro du Courrier, du 17 courant, il s'est glissé une erreur d'impression, à propos de la distribution des prix au Couvent d'Ottawa. Lisez avec la correction suivante des prix au Couvent d'Ottawa. Le texte avancé et de la composition, le style et la correction sont à peu près irréprochables, si on excepte quelques fautes d'impression, qui sont faciles à corriger. Nous avons vu figurer un nom d'enfant. Eh bien, cet enfant a maintenant 20 ans, et il est encore à l'école. Nous avons vu figurer un nom de jeune fille, qui a contracté mariage depuis plusieurs années, et qui est aujourd'hui mère de famille. Nous avons vu figurer un nom d'homme, qui est aujourd'hui père de famille, et qui a contracté mariage depuis plusieurs années. Nous avons vu figurer un nom d'homme, qui est aujourd'hui père de famille, et qui a contracté mariage depuis plusieurs années.

Election pour Ottawa.

Dans notre dernier Numéro du Courrier, du 17 courant, il s'est glissé une erreur d'impression, à propos de la distribution des prix au Couvent d'Ottawa. Lisez avec la correction suivante des prix au Couvent d'Ottawa. Le texte avancé et de la composition, le style et la correction sont à peu près irréprochables, si on excepte quelques fautes d'impression, qui sont faciles à corriger. Nous avons vu figurer un nom d'enfant. Eh bien, cet enfant a maintenant 20 ans, et il est encore à l'école. Nous avons vu figurer un nom de jeune fille, qui a contracté mariage depuis plusieurs années, et qui est aujourd'hui mère de famille. Nous avons vu figurer un nom d'homme, qui est aujourd'hui père de famille, et qui a contracté mariage depuis plusieurs années. Nous avons vu figurer un nom d'homme, qui est aujourd'hui père de famille, et qui a contracté mariage depuis plusieurs années.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES.

Etats-Unis.

Washington, 21.

Un combat sur terre a eu lieu hier, dimanche, aujourd'hui, on peut en dire plus. Les troupes se rencontrèrent avec des batteries masquées qui firent simultanément une vigoureuse et effective [illegible] le nombre des morts est considérable.

Le premier coup de feu fut tiré par la batterie du Sherman, à 7 heures moins dix minutes. Les rebelles se répondirent au feu qu'une heure et demie après, à l'arrivée de la division du colonel Hunter. Après [illegible] Patterson où s'est commencée, les rebelles reçurent des renforts de la Junction Manassas.

Le combat consista dans le feu des batteries masquées placées dans toutes les directions et dans les efforts de notre infanterie pour s'emparer des batteries de l'ennemi.

La milice du 2e Ohio et du 2e N.Y. s'avançait dans les bois par un nouveau chemin, lorsqu'elle arriva en face de 4 régiments et d'une batterie de huit.

Nos hommes se rangèrent immédiatement de chaque côté du chemin pour laisser passer deux pièces d'artillerie et attaquer leurs travaux ; la bataille ouvrit le feu, tua un officier et blessa plusieurs soldats.

Nos troupes subissent le feu, pendant 15 ou 20 minutes, sans pouvoir y répondre. A la fin elles se retirèrent en ordre parfait avec leur batterie.

Les 69e, 7e, 1er et 13e s'emparèrent d'une des batteries à la pointe de la baïonnette ; mais il leur en coûta cher et plusieurs perdirent la vie. On rapporte que le col. Nugent avait été tué.

Les Zouaves se sont distingués ; on craint que leur perte soient considerable.

Perry, un maître de brigade, fut pris avec son cheval, comme il passait accidentellement près de nos lignes. D'après ses déclaration, il paraît que notre artillerie a causé de grands dommages parmi les rebelles, qui sont au nombre de 30 à 40,000 en campagne sous Beauregard.

Il confirme les rumeurs qui ont circulé au sujet de l'existence d'un régiment de négres dans l'armée des rebelles ; mais il dit qu'il est difficile de les discipliner.

La position de l'ennemi formait un triangle.

A 7 hrs., ce matin, on entendait encore, à de longs intervalles des coups de fusils.

Le général McDowell a donné ordre aux troupes de réserve de rejoindre la brigade.

La dépêche de Washington du *New-York Herald* dit que la cavalerie des traîtres est sans eau à *Manassas Junction*.

On rapporte que les Zouaves d'Ellsworth ont rencontré les zouaves de la Louisiane, qu'ils les ont mis en déroute et qu'ils ont pris leur drapeaux.

Le général McDowell télégraphe que l'ennemi est complétément en déroute, et qu'il opère sa retraite du côté de Manassas, abandonnant ses morts sur le champ de bataille et laissant ses batteries au pouvoir des forces unionistes.

Perte effrayante des deux côtés.

Toutes les forces des deux côtés ont été engagées dans cette bataille.

Le général Johnston ayant joint l'armée du général Beauregard, les troupes de l'ennemi formait un effectif de 70,000.

Le correspondant du *Herald* était sur le champ de bataille. Lorsqu'il est parti les rebelles fuyaient en grand nombre.

Le colonel Porter a été tué par les rebelles.

L'editeur du *Times* de Centreville dit que c'est une des plus grandes batailles qui aient été livrées sur ce continent.

Nos troupes sont maintenant en possession du champ de bataille.

L'ennemi recule d'une position à l'autre.

On dit que les colonels Farnham et Cuzier ont été tués, et que le colonel Hunter a été blessé.

Le colonel Stocum, du Rhode Island, et le capitaine Towers du 1er ont été tués. Le major Ballou du 2e a été sevèrement blessé.

Le gouverneur Sprague a eu un cheval atteint sous lui.

Nos dernières dépêches nous fournissent de nouveaux détails sur cette bataille.

Le gén. Johnston s'est retiré au [illegible] Sud à la jonction de Manassas ; lui-même prit alors le commandement de l'armée.

Les troupes du Nord reculèrent alors, saisies d'une frayeur panique, et les efforts du gén. McDowell ne réussit point à les arrêter.

Un grand nombre se rendirent à leurs campements réguliers, mais un plus grand nombre encore pénétrèrent jusque dans les retranchements.

D'autres, aussi en nombre considérable, se dispersèrent le long de la route.

Le chemin de Bull's Run était couvert de havre-sacs, d'armes, etc. ; quelques-uns des fuyards se débarassèrent de leurs fusils, etc., afin d'opérer plus facilement leur fuite.

L'arrière-garde opéra la retraite avec ordre.

Les forces envoyées contre les troupes du Nord, étaient, au dire d'un prisonnier, d'apeu-près 30,000 hommes, y compris une assez forte cavalerie.

Les batteries de Sherman, de Carlisles, de Griffin et de West Point, furent prises par l'ennemi.

Ceux des blessés qui ont été transportés à l'hôpital de Centreville ont été laissés là, après le pansement de leurs blessures.

Si la panique n'avait pas été telle, les troupes auraient pû se rallier à Centreville où elles auraient reçu du renfort et auraient empêché de grands désastres.

On croit que tous les trains de provision appartenant au gouvernement des E. U. ont été sauvés.

Quelques waggons pour le service des régiments ont dû être abandonnés.

On croit que le gén. Mansfield va prendre le commandement des fortifications placées de l'autre côté de la rivière, lesquelles peuvent résister aux forces de l'ennemi. On y expédie des canons et des mortiers.

Plusieurs officiers supérieurs ont été tués, d'autres blessés.

Il arrive continuellement à Washington des waggons qui transportent les morts et les blessés.

La détresse est grande.

Les communications par le télégraphe et par les vapeurs, avec Alexandrie, sont suspendues pour le public.

Les femmes sont dans un état de crainte extraordinaire.

UN HÔTEL AU JAPON.—L'évêque de Victoria (Australie) a publié récemment un ouvrage fort curieux, intitulé, "Deux semaines au Jeppo." Nous en extrayons les détails suivants sur un hôtel japonais :—

"Quand je me présentai l'on m'offrit un siége à l'européenne, et bientôt parut l'hôtesse japonaise, femme d'âge moyen, aux dents noires à l'air aimable et aux façons pleines de politesse, son mari ne tarda pas à venir nous rejoindre, et tous deux se montrèrent fort empressés à me servir. Pendant qu'ils me faisaient leurs offres intéressées, parurent trois jeunes filles de service, elles avaient les dents blanches, le teint artificiellement pâli avec du blanc de perle, et rosé avec un rouge végétal, les lèvres teintes en cramoisi.

"Ces jeunes filles sont choisies parmi les plus belles et les plus gracieuses, et elles se montrent pleines de simplicité et de modestie. Partout, les hôtes publics sont servis par les plus belles filles. J'ai appris qu'elles se conduisent parfaitement, et que les lois japonaises les protégent de toute leur sévérité, pendant qu'elles sont en service. L'hôtesse et ses filles m'entourèrent des plus grands soins, veillant à ce que mon siége fut placé le plus commodément pour moi, arrangeant ma couverture de voyage, nettoyant mes chaussures, glissant un coussin sur mon siége, enfin prévenant tous mes souhaits.

"Des gâteaux, de la soupe, du riz et des œufs crevés me furent apportés successivement. Une jeune fille aux lèvres cerises, à l'œil brillant, vint me présenter à genoux une tasse de thé ; un autre m'offrit du sucre, une troisième porta à mes lèvres, avec une cuillère, du fruit dur pilé et assaisonné. Avec une singulière vivacité, elle comprenait mes regards, et, quand le service le permettait, elles s'essayaient à une obole, toutes prêtes à me regaler des friandises du pays. Puis elles examinèrent mon chevalier, paraissant en revue tout mon équipement et en fin l'occasion de mille commentaires amusants."

Pensacola ou Pensacore.

Journal du Canada, dans un extra daté du 15 juillet, annonce que le Parlement est prorogé jusqu'au 23 août, prochain, pour la dépêche des affaires.

L'honorable M. Chabot, commissaire des travaux publics, est arrivé en cette ville lundi soir. Le but de sa visite est d'examiner les travaux publics et particulièrement ceux des bâtisses du Parlement.

RAMENÉ SES OUAILLES.—La comète de 1843 a fait le tour du soleil en 101 heures, avec une vitesse de 1,350,000, à l'heure—chose étonnante, environ quatre-vingt fois plus rapidement que le professeur Morse peut dépêcher un message (lightening).

UN NOUVEAU JOURNAL FRANÇAIS.—Nous apprenons par le "Canadien" de Québec, que l'on doit établir prochainement en cette ville, un nouveau journal français, qui aurait l'organe de MM. Sicotte Drummond, Letellier et autres membres de l'opposition Bas-Canadienne.

QUATRIÈMES TROUVÉS.—On a trouvé avant-hier, dans le cave de la nouvelle bâtisse, construite dernièrement, rue Sanguinet, Montréal, quarante gerbe de la rue Ste. Catherine, un petit accouché où se trouvait les ornements d'un enfant nouveau-né.

MARIAGE.

Nouveau Brunswick, en cette cité, jeudi dernier, par le Rév. P. Dandurand, John Dewey Rue, à Dlle. Adélaïde Kehoe, tous deux de cette ville.

NOUVEAU SALON DE PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de parfumerie dans la bâtisse occupée par M. Salmon, porte voisine de

T. STORY,
Marchand Tailleur,

Où les pratiques de cette partie de la ville pourront se faire raser et coiffer suivant les dernière goûts. M. MILES, tiendra aussi toujours en mains un assortiment d'instruments de musiques, &c., dont il disposera à très bas prix.

E. MILES,
Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

THEATRE ROYAL.

J. B. TOZER, *Prop. Directeur,*
S. NICKINSON, *Directeur.*

GRAND SUCCES
DE LA COMPAGNIE DRAMATIQUE
Combinée de
TORONTO, BUFFALO ET ROCHESTER,

Avant dernière Soirée
DE
M. R. E. J. MILLER.
Où paraitra le cheval si bien dressé
"*Minne-Ha-Ha.*"

Pour la première fois en cette ville la grande pièce de
DICK TURPIN!
L'audacieux Voleur de Grande Chemins.
TITUS TYRCONNELL
Sur son prodigieux courser
UGLY CUFFIN.

Il faut voir la course au triple galop du cheval portant M. MILLER, pour en avoir une juste idée.

Ce soir, Mercredi, 24 Juillet.

L'exécution théâtrale sera remplie par le *Drame Equestre* plein d'intérêt et tout à fait populaire de
DICK TURPIN.

On peut se procurer des siéges au bureau depuis 10 heures a 12. a. m. et de 2 a 4 h. p. m. Aussi—a l'Hotel de Campbell, a Sheffield House, et au magasin de M. Fecht, ou le plan des siéges peut être vu.

Portes ouvertes a 7½ heures, levée du Rideau a 8½ h.

ADMISSION, Sièges réservé 50 cents.
AMPHYTHEATRE, - - 25 "

Ottawa, 10 juillet 1861.

NOUVELLES COMMERCIALES.

PRIX DU MARCHÉ D'OTTAWA.

BLE DU PRINTEMPS, par minot	0 90	0 95
BLE D'AUTOMNE	0 00	0 00
FLEUR—Extra, par baril	5 00	5 10
" Superfine, No. 1	4 75	4 90
" Superfine, No. 2	4 50	4 60
" Fine	4 25	4 40
FARINE D'AVOINE, par baril de 196 lbs	4 00	4 25
SEIGLE, par minot de 56 lbs	0 00	0 00
Orge, " "	0 00	0 00
Avoine, " "	0 35	0 40
Pois, " "	0 00	0 00
Fèves, " "	0 00	0 00
Blé d'Inde, " "	0 00	0 00
Patates, " "	1 00	1 10
FARINE DE FROMENT, par minot	0 00	0 00
Feve, par minot	0 00	0 00
FARINE DE SEIGLE, par minot	0 00	0 00
Orge, " "	0 00	0 00
Avoine, " "	0 00	0 00
Pois, " "	0 00	0 00
Fèves, " "	0 00	0 00
Blé d'Inde, " "	0 00	0 00
Patates, " "	0 00	0 00
FARINE DE FROMENT, par baril de 196 lbs	0 00	0 00
SEIGLE, par minot de 56 lbs

RESTAURANT & HOTEL NATIONAL,
RUE SUSSEX.
LAFONTAINE,—Propriétaire,

LE propriétaire de cet établissement offre ses plus sincères remercîments à ses amis, et au public en général, pour la bienveillance et la patronage qu'ils lui ont accordés depuis son établissement, et espère, par son attention à mériter la continuation de leur patronage. LUNCH, DINERS, PLATS D'ENTRÉES et SOUPERS, servis à TOUTE HEURE.

Un assortiment de VINS, LIQUEURS et ALES, de la première qualité.

GIBIERS DE TOUTE DESCRIPTION.

HOMARDS, (LOBSTERS) HUITRES.

Préparés de manière à satisfaire tous le goûts.

Tous Ordres laissés à l'établissement ou à la résidence privée du propriétaire, recevront la plus prompte attention.

Ottawa, 10 avril, 1861.

MAISON CANADIENNE
Batisse de Mme. FOSTER,
Rue Sussex.
M. P. COMTE,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, du l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique Assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, ..skin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales. De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

HUDON & GELINAS,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SÉCHES, ÉPICERIES, &c., ET AMEUBLEMENS,
No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en main un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en couchoune et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs.
22 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN
DE
POELS et d'Articles en FONTE
Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles sus mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

☞On vend au plus bas prix.
RODDEN & C.E.
Ottawa, 1861.

NAZAIRE GERMAIN,
MARCHAND ET MANUFACTURIER
DE
Tombstone de toute espece
Rue Sussex, Ottawa.

P. S. Tout article en Fer blanc, Plomb, Zinc &c. fait à ordre, en promptement réparé.

L. ARMAND GRISON,
Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.
Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON.
ET DE
CHANDELLE D'OTTAWA.
Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très varié de
SAVONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité
M. M'DERMOT & Cie.
Agents.

N. B On paiera, en comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHE, pour toutes espèces de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.
Ottawa, 3 avril 1861.

MAGASIN EN GROS
M. FRANCOIS X. GUERTIN,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de
Marchandises sèches et de Groceries
de première choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.
Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 12, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant 2316 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES, S'adresser à
J. T. Prud'homme,
BATISSES PRUD'HOMME,
Rue Sussex.
Ottawa, 17 avril, 1861. Ou.

J. T. PRUD'HOMME,
Marchand de Marchandises SECHES,
Groceries, épiceries, Chaussures &c.
à des PRIX MODERES.
BATISSE PRUD'HOMME,
RUE SUSSEX.
Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence.
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement,
EDMOND GERMAIN,
Offre en vente, un assortiment considérable de CUIRS rouges, CUIR noir, PEAUX de VEAU, PEAUX de Mouton, &c. &c., Le tout a des prix extrêmement réduits.

J. DOSSERT,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT a l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de
PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,
Sa méthode d'enseignement est facile et simple.
Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.

TOUT ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé
Rue Sparks, Ottawa central,
contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des
BATISSES DU PARLEMENT.
Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.
Pour les conditions s'adresser à
M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Company,
Incorporée [illegible]
Capital [illegible]
BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT : MARCUS ROSSIN, Ecr.
Directeurs :
JOSHUA G. BEARDS, | MARCUS ROSSIN,
I. C. GILMOUR, | THOMAS HAWORTH,
JOHN MCMURRICH, | ROBT GILMOUR,
ROBT. STANTON, | AND
GEORGE MICHIE, | WM. HENDERSON, Ecr.
Secrétaire Trésorier : HERN. HALDAN, Ecr.
Solicitor : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK DU HAUT CANADA.

Pertes justement rejugées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.
Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DU
PRINCE DE GALLES
E. MILES,
PERUQUIER PARFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'oublieront pas de faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, depuis dix ans surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de parfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,
DE PLUS
UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c. &c.
Toute commande laissée à son bureau,
Rue Rideau,
sera exécutée avec le plus grand soin et sans un court délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des suppors.
Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de
GROCERIES ASSORTIES.
Qu'il vendra à des prix très réduits.—
Il espère pouvoir obtenir une part du patronage public.

DURHAM—Toute personne désirant avoir une viande bien grasse, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, qui en trouvera toujours un assortiment complet de premiere qualité.
Ottawa, 3 avril 1861.

Thos. Paterson.
OFFRE EN VENTE,
3000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Mortons Vanity Proof Pot.
100 Boites de Jus Nouveau Fin.
100 Boites de Tabac assorti.
Sucre et Sirops de toute espece.
100 Boites de Figues, Nouvelle récolte.
AUSSI
3000 Kgs. de Poudre à canon, Cristallisée, de SPARROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.
DE PLUS—
Une variété considérable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Cookery, Fromages, Poissons, Porter et Ale, &c. &c.
Ottawa, mars, 1861. THOS. PATTERSON, Rue Rideau

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET
ET DE
BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.
A. BROWN.
Ottawa, 2 Avril, 1851.

E. E. BEAUDRY,
SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,
IMPORTATEUR
DE Vaisses Sacrées, Montres, Horloges; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenterées.
COIN DES RUES
St. Vincent et Notre-Dame,
En face du nouveau Palais de Justice,
MONTREAL.
☞IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.
M. HEBERT, suivra le circuit
D'YAMASKA.
Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS.
Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.
L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.
Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE
L'EMPOIE PATENTE,
DE GLENFIELD,
WOTHERSPOON & Cie,
Glasgow et Londres.
Sorel, 3 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,
Successeur d'H. S. HUMPHRY
CHIMISTE ET PHARMACIEN,
No. 2 Eagle Block, Rue Ford,
OGDENSBURGH, N. Y.
Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.
EN GROS et en DETAIL.

On se vend toutes espèces de Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Eau de teintures, Medecines Patentés. Couleurs à Teindre, Esprit de Térébentine, Bromes, Camphine, Fluid Instruments pour Chirugiens et pour Dentistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, instruments et articles nécessaires, aux
ATELIERS DAGUERRIENS.
Parfumeries,
Peignes,
Savons,
2 Avril. &c., &c.

POMMADE
POUR LE MAL D'YEUX.

M. Le Dr. L. U. TESCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une
POMMADE ADMIRABLE
pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remede souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

☞Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.

LE RESTAURATEUR
DE LA
CHEVELURE,
DU DOCTEUR PARADIS.
(Preparation d'Iodine.)
PATENTE POUR LE CANADA,
1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE très agréable.

☞ Références :—Tous les Médecins.
H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.
R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.
Sorel, 1861.—ua.

WM. N. OSWELL,
COMMERÇANT DE THES, ET GROCERIES.
De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Marinades, &c.,
Et de mille autres articles de nécessité ou de luxe.
COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,
OGDENSBURGH, N. Y.

L. T. BOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.
Avocat,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

G. MORTIMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE,
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumerie, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜
Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Batisses de Brown, au dessus des Bureau du Télégraphe.
Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.
Ottawa, mars, 1861.

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex,
Ottawa, mars, 1861.

DR. ST. JEAN,
Rue Sussex,
Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa,

DR. BEAUBIEN,
RUE YORK,
Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,
DENTISTE,
Succursale des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
MONTREAL.

DR. TURCOTTE,
Chaumiere St. Laurent
RUE ST. GEORGE, SOREL.
Sorel, 1861.

MAGASIN DE MARCHANDISES.

J. H. GUEST,
No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, fient en magasin un complet de
MARCHANDISES SECHES,
CONSISTANT EN
Patrons de Robes de soie et autres,
Rubans, Dentelles,
Broderies sur Mousseline, Gazes,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c. &c.

Cassimires, Drugs, Merinos,
Mousseline de Laine.
Indiennes: Guinghams, &c.
Tapis, Toiles Cirées, Transparents, Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Broderis, &c. &c.
Nombreux pas le No. 60 Rue Ford
OSDENBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS,
OFFRENT EN VENTE :—
Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie Jamaique, Genieve, Whisky en entrepot ou droits payés,—
Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.
Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les rentes qu'on leur confiant.
Ils sollicitent des ventes au détour.
LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM H. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.
Connecticut
Bridgeport, Norwich.
Delaware
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.
Dist. de Colombie
Washington et Georgetown.
New Jersey
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Glouceste, Cape May,
Comtés Essex Hudson et Union.
Contés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton,
New York
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y.
Brooklyn Guide d'affaire,
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire,
N. Y. Livres de Taxes,
Rome et son Comté,
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.
Ohio
Pennsylvania
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.
Rhode Island
Newport, Pawtucket et Woonsocket.
Virginia
Virginie (Guide d'affaire.)
Canada
Ottawa, Cité.
Hamilton
Hamilton sous presse.
Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,
Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestnut Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,
CORDONNIER.

PORTE VOISINE DE M. BACON,
DROGUISTE,
Côte Ouest de la Riviere Ogdensburgh.

M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

EXCHANGE HOTEL,
Vis-a-vis le Marché, RUE YORK,
BASSE-VILLE OTTAWA.

LE SOUSIGNÉ prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a loué pour un nombre d'années, la maison si bien connue sous le nom de
EXCHANGE HOTEL,
Presque vis-a-vis le
MARCHE DE LA BASSE VILLE.

Qu'il vient de réparer et meubler à neuf. La position qu'occupe son Etablissement, au centre des affaires, est la plus commode et la plus avantageuse qui puisse être offerte à ceux qui désirent visiter les marchés &c.

Le propriétaire de cet établissement peut assurer au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà établie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le confort désirable.

On pourrait recevoir un certain nombre de pensionnaires soit au mois, soit à la journée, suivant le désire des appliquants.

La table sera toujours fournie de ce que le marché a de meilleur, et la Barre, du meilleur choix de Vins, Brandy's, Gin &c.
THOMAS CLARK,
Propriétaire.

N. B. Il y a aussi, de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son établissement.
Ottawa, 24 Février, 1861.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETTE,
Propriétaire.
Ottawa, 3 avril 1861.

NOUVELLES MARCHANDISES

M. CADIER,

A l'honneur d'annoncer aux habitans d'Ogdensburgh et des environs,
qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises d'Automne et d'Hiver consistant entre autres en
Manteaux pour Dames, faits a la dernière mode,
Ainsi que Chapeaux au dernier gout.
Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur,
Mérinos Français et Mérinos Ecossais,
Mousseline de Laine,
Flanelle blanche et de couleur,
Cashmeres,
Draps, de toutes qualités, &c., &c.
Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.
M. CADIER,
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.
A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,
RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : Lunch depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.
A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,
RUE MURRAY,
Trois Portes Est des Bâtisses de
SPARROW.
Le Propriétaire de cet Hotel,
M. EUSEBE GAUTHIER.

Ayant meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournis du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.
Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY, BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.
M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par
M. CONWAY.

Les améliorations qu'il a fait faire à son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer. Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur ces marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleure qualités.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.
Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Propriétaire.
Ottawa, 1861.

CITY HOTEL
PAR
ISAAC BERICHON,
Rue Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.
Ottawa, 1861.

NOUVEAU MAGASIN,
(BATISSE DE M. FRASER,)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis, et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites, de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers, Congrees, Bottines, Chaussures d'enfants, etc. etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.
EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

LE SOUSSIGNE a l'honneur d'informer ses amis d'Ottawa et des environs, qu'il vient d'ouvrir un
Magasin de Groceries, Vins, &c. &c.,
dans la maison adjoignant le magasin de la veuve de A. C. CAMPBELL, Ecr. Bâtisse de
M. NAZAIRE GERMAIN,
Rue Sussex.
Où il invite les acheteurs à lui faire une visite, persuadé qu'il seront parfaitement satisfaits par rapport au prix qu'à la qualité des articles.
J. M'CARRON.
Ottawa, 14 avril, 1861.

M. WILLIAM BOHRER.
Organiste de l'Eglise St. Joseph de cette Ville,
Et PROFESSEUR de MUSIQUE au Collège d'Ottawa.
M. BOHRER est chez lui, RUE St. GEORGE, environ residence de M. GEORGE COX, graveur, tous les LUNDIS et JEUDIS, depuis midi à 3 heures P. M.
Ottawa, 17 avril, 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA,
JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES
CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

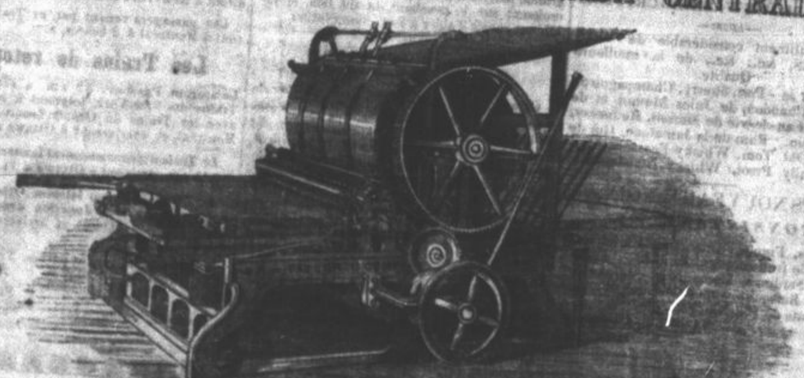

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du Courrier d'Ottawa.

RUE RIDEAU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "
Les annonces excédant de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	
Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
Un QUARRE (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionnel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et RÉCLAMATIONS paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "COURRIER D'OTTAWA," sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientele, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Adresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

Première Année. Ottawa, (H. C.) Mercredi matin, 31 Juillet 1861. Vol. 1. No. XVIII.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANDAIENS DU CANADA CENTRAL.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

(Les Peuples se déplacent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.)

J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: la scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été tramise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis résolu de voir dans un journal le Gaspel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, l'on l'a fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipele ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Erésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goître ou gonflement du cou.

Bebulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit :—"Trois bouteilles de votre salsalsepareille m'ont complétement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goître et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant ;—"J'ai guér dans ma famille, au moyen de votre salsalsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la médecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je suis d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la médecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse méde-

FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit :—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complétement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissante altérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-dessus de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérison de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals résultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boîte.

25 oct—am.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointure, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons que n'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce ; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public ; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous ; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets ; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis vous y assurons, et nous sommes certains que c'est la meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents a remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de* "PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs ; toutes les autres pastilles pulmonaires sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppression.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les commencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19-mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux sévères* il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wister,

Pour guérir la *Toux criaille*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wister,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wister

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXICENES.

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXICENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurent ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie : Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernières années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale ; l'indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerisier Sauvage du Dr. Wister*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,
Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume véritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage ; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de le satisfaire. Que dire de plus ? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie ? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances ; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Moutreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulairs à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS !

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

BOUTEILLE D'ESSAI, 25 CENTS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remercîments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dîners ou soupers de soirées,

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

L'HOMME DE FER.

DEUXIÈME PARTIE.

VI.—*Où l'on commence à tirer la grenouille.*

Si vous voulez vous amuser *à tirer la grenouille*, entre amis et voisins, après votre repas, cela vous fera grand bien. C'est un exercice agréable et salutaire. Marcou va vous donner une leçon.

Il faut d'abord un bon bâton, court et franc, juste la place de quatre larges mains. Il faut ensuite des pioches de cuire à portée, car la *grenouille* est un jeu où il fait chaud. Il faut enfin une trentaine de gars en belle santé, amoureux, car ça vous donne hardiment du cœur, l'amour ! et qui ne regardent pas à déchirer leur chemise ou leurs chausses.

Des filles alentour, bien entendu. A quoi bon tirer la grenouille et Anne-Marie et Louison ne sont pas là pour dire en rythmes jumeaux, comme les bergères de l'idylle antique :

"Oh là ! là ! Oh mais, mais, dame ! ça c'est vrai. Pour avoir une bonne poigne, Gabillou a une bonne poigne, je ne mens pas !

— A tout coup, faut pas mentir, quoique ça, oh mais dame ! oui, qu'il a une bonne poigne, Gabillou !"

A quoi bon ! Otez à Gabillou Louison et Anne-Marie, les muscles de Gabillou deviendront de beurre. A Roland le preux il faut Angélique.

Une fois que vous vous serez procuré un bâton, des pioches, trente gars et des filles, choisissez une belle place au soleil. Mettez quatre gars deci, quatre delà et dites leur de se prendre la main deux par deux.

Y êtes-vous ? Bien ? Couchez Gabillou à plat ventre sur les bras tendus des quatre gars normands, Marcou sur les bras des quatre gars bretons.

Tête à tête, digue-digue-dou ! les yeux dans les yeux !

Donnez le bâton. Au bout du bâton, la main gauche de Gabillou, puis la main droite de Marcou, puis la main droite de Gabillou et à l'autre bout du bâton la main gauche de Marcou.

En tout, quatre épaules de mouton.

Maintenant, dites à Jean-Pierre d'empoigner la jambe gauche de Marcou ; Petit-Louis va empoigner la jambe droite. Simon et Morissot rendront le même service aux deux jambes de Gabillou. Voilà qui est bien ! Pour que cela aille mieux, attelez cinq gars au corps de Jean-Pierre, cinq gars au corps de Petit-Louis, cinq gars à Simon, cinq gars à Morissot.

Et hue ! hue ! hue donc ! Tirez la grenouille ! tirez ! Ale ! ale ! hardi ! Hue ! Jean-Pierre ! Hue ! Morissot !

Si cela ne suffit pas, appelez les passants, prenez les garçailles et les bonnes gens, les filles, les métayères, tout le monde ! Attelez du côté de Marcou ; attelez du côté de Gabillou ; attelez, on est jamais trop. Et hue ! hue donc ! Tirez la grenouille !

Quant à être sur un lit de roses, Gabillou et Marcou, non. Leurs muscles crient, leurs tempes battent. Ils sont un peu dans la position des gens qu'on écartèle.

Mais c'est le plaisir ! Ils tiennent, les vrais amis !

Un peu de bonne volonté ! Attelez ! attelez ! Qui pour les Normands ? qui pour les Bretons ? Ils tiennent encore !

Et voyez si le mot ne va pas bien à la chose ? Marcou et Gabillou tirés, grandis, amincis comme la corniche qui va rompre, ne ressemblent-ils pas à deux pauvres grenouilles entre les mains d'enfants boureaux ?

Puisqu'on vous dit que c'est le plaisir ! Ils tiennent toujours !

Gabillou pour la Normandie ! Marcou pour la Bretagne !

Les voilà cinquante sur Gabillou et cinquante sur Marcou. On nourrit l'espoir légitime que l'un des deux au moins sera disloqué ; peut-être tous les deux. Tirez la grenouille !

Un silence s'est fait, coupé par des clameurs brèves et pleines d'émotion.

Le pont regorge. A chaque instant de nouveaux tourmenteurs viennent augmenter le nombre des bourreaux de Marcou et des bourreaux de Gabillou. Marcou est bleu ; Gabillou violet. Mais, les hères qu'ils sont, leur bouche ne s'ouvre que pour crier :

"D'autres ! d'autres ! Encore ! encore !"

Et d'autres viennent, la queue s'allonge. On parlera de cette joute sous le chaume bien longtemps, et le pâtre, dans cinquante ans, ne connaîtra pas d'autre grenouille !

Mais la lutte ne finira pas de sitôt. Gabillou et Marcou se connaissent. Laissons leurs efforts se lasser, risqu'on une promenade au travers de la foule et descendons sur la rive droite du Couesnon.

Une grande vieille toile trouée, tendue entre deux mâts, représentait la triste et mémorable aventure des onze milles vierges de Cologne. Un homme grave et fier expliquait les détails de cette importante composition.

"Ce qui prouve bien, disait-il, que les Bretons sont des Anglais manqués, c'est que leur premier roi, Merdoh,* le Barbu, vint d'Angleterre sur des vaisseaux par Saint-Pol de Léon, port de mer. A bas les Bretons !"

Souvenez-vous qu'on était sur la rive normande.

"A bas les Bretons ! répétait une portion de la foule.

—Pouille ! pouille ! criaient le reste. Un Breton pour trois Normands !

—Voilà le dit roi Merdoh à la tête de sa clique, reprenait l'homme fier en drapant ses guenilles pailletées ; remarquez, si vous voulez, la barbe qui le fit surnommer le Barbu. Elle ressemble à une queue de vache..... Ayant donc tué toutes les femmes du pays, jusqu'à la dernière, dont vous voyez les tombeaux à droite, dans le lointain, ses soldats se trouvaient sans épouses. Alors le roi Merdoh fit publier qu'il donnerait un bœuf à qui apporterait une femme. Mais les bœufs du roi Merdoh étaient galeux comme tout ce qui vient en Bretagne (Applaudissements). Personne n'en voulut (Pouille ! pouille !). Le roi Merdoh fit publier qu'il payerait chaque femme dix écus d'or. Mais l'or de la Bretagne ne vaut pas le plomb des autres pays. Personne n'en voulut.

"Que fit le roi Merdoh ! Regardez ! le voilà sur le rivage qui envoie son cousin Morpech au roi des Anglais, qui se nommait Dioneth ; le voilà, à gauche, ici près.

"Morpech alla au dit Dioneth et lui raconta le cas du roi Merdoh. Les Anglais ont toujours des femmes à revendre, avec des cheveux rouges et des jambes maigres, comme il appert par ces portraits que vous voyez au bas de la toile."

L'Homme fier montrait du bout de sa baguette, trois gnues qui occupaient le devant du tableau et qui représentaient, au moins, en échantillon, les onze mille vierges de Cologne.

* Conan Meriadèch, fondateur de la monarchie bretonne.

"Les Anglais ayant toujours des femmes à revendre, reprit-il, Dionoth en choisit onze milles nobles et quatre-vingt mille de roture, ce qui faisait quatre-vingt-onze mille vierges rouses et maigres dont il était bien aise de se débarasser.

"Elles sont toutes là ! ajouta l'homme fier en montrant sa baraque. On les mit sur six cents vaisseaux ; à leur tête était sainte Ursule, fille du même Dionoth. Mais une effroyable tempête, qui se trouve figurée là dans le coin, à droite, porta les six cents vaisseaux à l'embouchure du Rhin, fleuve allemand. Les personnes qui voudront voir l'horrible traitement infligé aux onze mille vierges nobles ainsi qu'au quatre-vingt mille de roture par les sauvages Huns et Vendales, peuvent entrer ici près, elles seront contentes. Les Huns sont vivants, les quatre-vingt-onze mille vierges sont naturelles, et on les égorge devant tout le monde !"

Une partie de la foule séduite par cet intéressant discours, s'engouffra sous la toile. On lui montra des serpents de carton et un lapin qui jouait de la clarinette.

"Or ça ! criait de l'autre côté du pont un barde de Quimper-Corentin, vous savez bien que les Normands cagueux viennent tous de Rollon, qui avait une tête d'âne. Voyez plutôt sa ressemblance sur mon tableau ! Rollon mangeait des jambons de jouvenceaux et mettait du sang dans son vin, l'ivrogne ! Il avait une fille nommée Virago, qui était de mauvaises mœurs et vivait en honnête Normande. Levez la tête et regardez au nord ; vous voyez bien la mer ? Eh bien ! là-bas, entre Carolles et Cancale, il y avait autrefois une grande et riche cité ; elle était défendue par des digues contre la colère de l'Océan." Les clefs de la digue ne quittaient jamais le chevet de Rollon Tête d'Ane, qui les mettaient sous son oreiller. Voici ce qui advint, mes amis ; écoutez et vous en saurez aussi long que moi. Le chef des ennemis était un jeune duc qui avait donné dans l'œil de la Normande. Elle lui dit :

"Viens dans la ville quand il sera nuit close.

"—Par où ? demanda le chef ; la ville est fermée de murailles plus hautes que des montagnes."

La Normande répondit :

"Mon gentil seigneur, la digue a des portes, lesquelles communiquent à des canaux qui entrent dans la ville. Quand la mer sera basse, ouvrez les portes et n'oubliez point de les refermer.

"—Avec quoi ouvrirai-je les portes de la digue ? demanda encore le duc.

"—Avec les clefs que je vous irai quérir au chevet de mon père."

Les Normands trahissent comme les autres respirent : ils trahissent leur père, leur mère et notre Seigneur Dieu. A bas les Normands !....

—A bas les Normands ! répéta de tout cœur la foule bretonne.

Voici là-bas, reprit le barde de Quimper en montrant son tableau déchiré, voici le vieux Rollon Tête d'Ane qui dort après boire, et sa fille qui vient lui dérober les clefs de la digue. Vous voyez donc bien, mes amis, que ce que je vous dis est la vérité. Quand elle eut volé les clefs, la Normande alla trouver le duc ennemi. Elle les lui donna en échange d'un baiser ; car les Normandes ne se embrasse pas pour son plaisir. puis elle alla se faire belle, afin d'attendre son galant. Mais le galant ne vint pas. Le galant ouvrit seulement les portes à la mer. Ce fut la mer qui entra dans la ville, la grande mer qui couvre maintenant la cité d'Héliou, dont les matelots aperçoivent encore les clochers sous l'eau par le temps calme.

"Ceux qui voudront voir Rollon Tête d'Ane et sa fille se noyer en blasphémant comme des païens n'ont qu'à entrer. La mer est faite avec de véritable eau salée, et tous les habitants de la ville, au nombre de quatre mille huit cents, sont submergés pour tout de bon !"

On entrait au son du tambour et de la crécelle, pour voir un autre lapin qui jouait de la clarinette et d'autres serpents de carton.

Plus loin, un second poëte chantait les miracles de Merlin.

Plus loin encore, un joueur de harpe disait la mystérieuse et charmante histoire du lac de Landelorn, où la fée Mor-Gane livrait ses trésors à tout venant, depuis le premier jusqu'au dernier coup de midi.

Mais il faut bien que partout il y ait un succès qui dépasse tous les autres succès, une chose en vogue ! La chose en vogue à l'assemblée de Pontorson, c'était l'*Ogre des Iles*, *l'Homme de Fer*.

Une baraque neuve avec un tableau tout brillant de rouge et de bleu, un tableau qui n'avait encore souffert ni du soleil ni de la pluie, était consacré à l'Ogre. On y voyait le comte Otto, nu jusqu'à la ceinture et pourvu d'une barbe gigantesque. Ce méchant homme tenait un enfant dans chaque main. L'artiste n'avait laissé qu'une jambe à l'enfant de la main droite. L'autre jambe était déjà dans l'estomac de l'Ogre.

Les dents du comté Otto étaient longues, longues et crochues. Il avait des griffes au bout des doigts. A travers sa poitrine ouverte, on voyait son cœur où le diable était assis commodément.

Le comte Otto marchait sur un sol jonché d'or et de perles. Derrière lui, une troupe de nymphes exécutait des danses antiques. A gauche, une cage de fer contenait les malheureux petits enfants qu'on engraissait pour les hideux repas du monstre.

Autour de ce tableau une foule immense et impatiente se massait. Il y avait trois grandes heures qu'elle était là, cette foule, grossie incessamment par de nouvelles recrues. Ceux qui arrivaient essayaient d'approcher et poussaient ; ceux qui tenaient la place contre-poussaient pour défendre leur position acquise. Chose étrange et qui ne contribuait pas peu à aiguillonner la curiosité générale, depuis le matin ce radieux tableau était au soleil ses promesses et ses menaces sans qu'aucun orateur fût venu faire l'explication d'usage. La galerie, soutenue par des tréteaux où le pitre vient d'ordinaire essayer *les baguelles de la porte*, restait déserte. La baraque était close.

De toutes parts, les autres propriétaires de *curiosités* luttaient d'efforts ardents pour attirer la pratique. Ici, rien !

Et pourtant on savait à l'avance que le spectacle devait être superbe. L'acteur chargé du rôle de l'Ogre des Iles était un *Jersiais* de six pieds de haut. Le rôle de l'enfant mangé devait être rempli au contraire par le fameux nain Fier-à-Bras l'Araignoire, loué à raison de deniers rennais par représentation.

Pourquoi donc cette porte restait-elle fermée ? Les Bretons sont patients, c'est vrai, mais un jour de fête n'a que douze heures et chacun dans la foule s'irritaient du temps perdu. Les murmures naissaient, puis s'enflaient, puis se faisaient clameurs. Les Bretons sont patients, mais ils ont mauvaise tête. On parla bientôt de mettre le tableau en pièces et de démolir la cabane. Ce projet ayant tout d'abord rencontré d'honorables sympathies, une douzaine de gars monté sur les tréteaux et cria à travers la toile :

"Rémy, bonhomme Rémy ! si tu n'ouvres pas, ta baraque va y passer !"

Point de réponse. Rémy faisait le fier.

* C'est la légende de la ville d'Is, du roi Gallon et de sa fille Abès.

† Jerseyen.—Jerseyais.

Les gars donnèrent du pied contre les poteaux de la baraque. Quand les poteaux commencèrent à branler, le bonhomme Rémy, vêtu de papier argenté, sortit la terreur sur le visage. A sa droite parut le Jersiais, grand homme louche, soûl et idiot, à sa gauche le nain Fier-à-Bras.

"Pitié, mes jolis enfants ! s'écria le vieux Rémy ; vous ne savez pas tout le malheur que j'ai !

—Quel malheur as-tu, bonhomme Rémy ?

—Las ! las ! mes jolis enfants, je suis ruiné d'honneur et de finances !....

L'émotion lui coupa la parole. L'assemblée lui fit hommage de plusieurs douzaines de traguons de pommes pour marquer la part qu'elle prenait à sa peine.

Fier-à-Bras, indigné, s'assit dans la main du Jersiais, et, du haut de cette tribune, il parla comme suit :

"Manants, écoutez un gentilhomme !"

Tonnerre d'applaudissements.

—Ce bête que voilà (il parlait du Jersiais) ne demande pas mieux que de me manger, et moi je veux bien que le bête me mange.... mais tout cru..... je n'ai pas de vocation pour le métier de gentilhomme rôti.

—Que veut-il dire ? se demandait-on dans la foule.

—Je veux dire, manants, répondit Fier-à-Bras l'Araignoire, que ce triple mécréant de comte Otto a des hommes d'armes qui ne plaisantent pas.

—Et que nous fait cela ? sire Araignoire.

—Cela fait, manants, que si nous représentons devant vous le mystère de l'*Ogre des Iles dans son palais ténébreux*, le comte Otto mettra le feu à notre théâtre."

Hein ? l'*Ogre des Iles dans son palais ténébreux* ! pensez-vous qu'on est trouvé depuis des titres de mélodrames beaucoup plus forts que celui-là ! L'eau vient à la bouche de toute la cohue qui crie d'une seule voix en trépignant dans la poussière :

"Nous voulons voir cela ! nous voulons voir cela !"

Le nain agita sa main avec dignité pour rétablir le silence. Puis il étendit ses doigts vers la rive normande. La foule, qui suivait chacun de ses gestes, tourna les yeux de ce côté. Tout le monde put voir, dans un nuage de poudre, le long des bords du Couesnon, une troupe de cavaliers dont les armes étincelaient au soleil. Ils marchaient sous une bannière rouge, pailletée d'argent. Des murmures se croisèrent, des murmures d'étonnement et d'effroi :

"Le comte Otto !.... l'Homme de Fer !... l'Ogre des Iles !"

VII.—*Où l'on achève de tirer la grenouille.*

Notre pauvre histoire se débrouillera comme elle pourra au milieu de cette foule. Si le lecteur trouve qu'elle ne se débrouille pas beaucoup, nous lui ferons observer avec calme que nos personnages sont noyés dans la cohue, qu'ils se cherchent et ne se trouvent pas ; que les uns regardent les faisceau de tours, tandis que les autres, amis de la friquassée, entourent la poêle frémissante, que d'autres tirent la grenouille, que d'autres encore essayent de marcher sur le mât horizontal et tremblant qu'on a fiotté de savon de bout en bout.

Le frère Bruno, soyez-en certains, raconte à quelqu'un quelque bonne aventure. Jeannin, le malheureux, se casse la tête à rêver politique. Un si brave homme ! Dame Jeasse cause avec Mme Reine, qui surveille d'écouter Berthe, qui ne sait plus ce qu'elle dit. Javette regarde Marcou, lequel est aux trois quarts écartelé. Bonne poigne ! Ferragus et Dame-Loïse gambadent dans les grands jardins du Dayron. La vieille suivante de la Douairière, son vieil écuyer et son vieu faucon dorment dans trois coins.

Bref, chacun est à son affaire.

La vue de la bannière rouge pailletée d'argent rabattit tout d'abord le caquet de la foule qui entourait la baraque fermée du bonhomme Rémy. La bannière était trop loin encore pour qu'il fut possible de distinguer la devise et les armoiries, mais personne n'était tenté d'émettre un doute.

C'étaient bien les gens des Iles.

Le bonhomme Rémy dut croire un instant qu'on allait le laisser en repos et qu'il en serait quitte pour la perte de sa recette ; mais la troupe d'hommes d'armes, après avoir caracolé un instant dans la plaine, tourna un coude de la rivière et disparut dans la direction des grèves.

Tout aussitôt la foule de retrouver courage.

"Et que nous fait l'Homme de Fer ? demanda-t-on.

—Un mécreant va-t-il empêcher des chrétiens de se divertir ?

—Oh ! vrai Dieu ! le païen ne nous fait pas peur !

—Allons, Rémy, bonhomme Rémy, ouvre ta cahute ou gare à toi !"

Le bonhomme Rémy eut beau larmoyer, le Jersiais eut beau agiter sa massue en roulant des yeux épouvantables, Fier-à-Bras eut beau se retrancher dans sa dignité de gentilhomme, il fallut obéir.

La foule se rua sur la gallerie et entra de force.

"Or ça, manants, dit le nain, nous défendrez vous, au moins, si l'on nous attaque ?"

Une belliqueuse clameur lui répondit affirmativement et la représentation commença. Ceux qui ne purent trouver place se replièrent du côté du pont et augmentèrent l'énorme masse d'amateurs, entassée autour de la grenouille.

On tirait toujours : Gabillou pour les Normands, Marcou pour les Bretons.

Et c'était chose terrible à voir. Les deux attelages s'étaient allongés ;

—Le duc ici, pensait Jeannin ; le roi là ; un fils d'une entre deux !

—Mais, Dieu merci ! reprit Bruno, ce n'est pas pour bavarder à l'arrosture que je te cherchais, petit Jeannin. Dis-moi bien vite ce qui est advenu de ton entretien avec mon compère Gillet, en bonne franchise ! je qui a du crédit, car il lui a suffi d'un mot pour me faire chasser la pêche du frère-prêtre, que je désirais, à cause de mes jambes qui ne veulent plus marcher.

—Ah ! dit Jeannin qui le regarda en face, vous êtes pertier du monastère, à présent, mon frère ?

—Depuis huit jours.... Et figure-toi que pendant tout ce temps-là, je n'ai pas pu mettre la main sur mon compère Gillet, de Tours en Touraine, pour le remercier de ses bons offices.

—Commencez-vous, au moins, par demander Jeannin.

Bonne haleine l'enfile. Il lui en coûtait gros d'avouer qu'il ne connaissait pas le roi de France.

« Ecoute, petit Jeannin, dit-il, je connais tout le monde, on sait bien cela. Mais le roi.... c'est comme un gorgeon !.... je ne l'ai jamais aperçu. »

Il se rapprocha et prit Phalamé d'armes par le bras.

« Voyons ! voyons ! continua-t-il ; va-t-on faire des mystères avec le vieux Bruno ? Le mariage avance-t-il ?

—Quel mariage ?

—Bon ! bon ! n'ayez pas allaire d'Etat, je le sais bien, puisque c'est moi qui l'ai envoyé le compère Gillet. Je sais tout, je veux tout me dire.

—Mais, je veux mourir !.... commença Jeannin.

—Nous mourrons tous, mon ami ; ne blasphème pas ! Je parle du mariage du dauphin Charles avec Madame Anne de Bretagne. »

Jeannin tombait de son haut. Il n'avait jamais entendu parler de ce prince ni de cette princesse.

« A l'occasion de quoi, acheva Bruno, tu seras fait chevalier, mon fils ! C'est moi qui l'aurai voulu cela.... Et tu t'en souviendras, car tu es un digne cœur !

—Mon frère Bruno, dit Jeannin, je crois que ce Gillet, de Tours en Touraine, s'est cruellement moqué de vous.

—Hein ? moqué de moi ! Est-ce qu'on ne marie pas le dauphin Charles avec Madame Anne, fille du duc François ?

—Ou vers cela dans vingt ans, si Madame la reine accouche d'un garçon et la duchesse de Bretagne d'une fille, cette présente année, mon frère.

Oh Miserere ! petit Jeannin, s'écria Bruno, si je pouvais penser que ce vilain rôpé de Pierre Gillet....

—Chut ! fit l'homme d'armes ; c'est moi qui vous vengerai, mon frère. Le Pierre Gillet est un personnage.... Dites-moi, êtes-vous toujours bon compagnon avec Guy Leriel, premier sergent des archers de Saint-Michel ?

—Les deux doigts de la main !

—Eh bien ! mon frère Bruno, dit Jeannin qui jeta un regard vers la terrasse de l'hôtel de Dayron, je vais forcé de retourner présentement vers Mme Raine, qui m'attend peut-être. Revenez ici à dix heures du soir, nous causerons.

—Tu ne peux pas m'apprendre tout de suite....

—Ce soir ! ce soir !

Jeannin salua du geste et se dirigea vers le portail du Dayron.

Son front s'éclaircit. Une idée qu'il jugeait merveilleuse avait surgi dans son cerveau.

Bruno se disait :

« Le fait est que le dauphin Charles et Madame Anne de Bretagne sont encore bien jeunes.... mais on l'an vingt-huit, à Martigué-Fer-Chaud, Joël Douarain et Charlot de la Coustre, qui étaient compagnons, se jurèrent le jour de leurs noces de marier leurs enfants.... et j'ai vu ces épousailles-là au mois d'août de l'an quarante-six ; le fils de Joël, la fille de Charlot ; un joli couple. Attendons ; quand on vit, on voit.... »

A l'hôtel du Dayron, la terrasse regorgeait de nobles dames et de seigneurs. On s'y occupait beaucoup aussi des trois cavaliers. Berthe de Maurever et Jeannine s'étaient rapprochées. Elles suivaient de l'œil avec une curiosité inquiète la troupe des gens de Chauvey qui remontait en ce moment le cours du Cusson et s'avançait vers la terrasse.

En un certain moment, le vent déroula les plis de la bannière écarlate, paillotée d'argent. Le soleil couchant faisait briller les lettres de la devise.

On put lire ces quatre mots qui semblaient écrits en caractères de feu :

« A LA PLUS BELLE ! »

Berthe et Jeannine échangèrent un rapide regard.

Ce regard fut intercepté par un beau jeune homme au visage pâle et fier, qui s'accoudait au balcon de la terrasse et qui fixait depuis longtemps sur les deux jeunes filles ses yeux noirs, ardents et hardis.

Il eut un étrange sourire.

(A continuer.)

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 31 Juillet 1861

Dès l'époque de son apparition, le *Courrier d'Ottawa* a reçu un si grand encouragement que nous en offrons de sincères remercîments à nos nombreux abonnés de la ville et de ses alentours. Ils continueront, nous en sommes certain, à nous honorer de leur faveur. C'est afin de reconnaître leurs bons procédés plutôt que dans notre intérêt propre, que nous consacrons le présent article à certains canadiens retardataires, qu'il nous plairait également à tous de voir inscrits dans la liste de nos abonnés ; car il est évident qu'en proportion de l'augmentation de nos abonnés, plus grands seront les sacrifices que nous pourrons nous imposer pour améliorer notre journal, meilleure sera sa rédaction et mieux seront défendus les intérêts de la cause que nous avons adoptée.

Il y a quelques jours un étranger vint nous voir, après avoir fait une excursion assez longue dans le Canada Central, et ce Monsieur nous dit (comme si la chose eût été très étonnante) qu'au fond des forêts *on lui avait parlé comme à Ottawa.* Nous l'invitâmes à s'exprimer plus clairement : "On se trouve au fond des bois, nous dit-il, tout-à-coup on aperçoit, au-delà de quelques arpents en souches, de très jolies maisons, débelonnées à perte de vue et on les voit entourées de jardins en plein rapport. Un moment avant, vous vous seriez attendu à voir quelque Indien sortir de sa hutte dans l'épaisseur du bois, et que voyez-vous ? des Messieurs et des Dames dont la conversation va vous transporter dans les villes que vous avez laissées depuis longtemps ; ils nous apprendront les nouvelles récentes d'Ottawa, de Montréal ou de Québec et raisonneront très pertinemment des affaires publiques du pays.—C'est qu'on y reçoit les journaux, répliquai-je. Oui, reprit avec enthousiasme mon interlocuteur, le journal, c'est le fil télégraphique qui leur transporte les nouvelles jusqu'au fond des forêts, y fait connaître et appliquer nos découvertes, y va populariser toutes les connaissances utiles aux citoyens de cet heureux pays."—C'est ce fil télégraphique, ajoutais-je en complétant sa pensée, qui vient de donner le mot d'ordre pour les élections ; on lui sera redevable des services que nous attendons des Membres envoyés au Parlement Provincial et on devra peut-être à ce fil l'ouverture de nouvelles routes, la construction de ponts sur les rivières, etc.

Cette conversation était flatteuse pour notre population rurale, mais l'éloge était bien placé ; il revenait à dire que le peuple en Canada aime la lecture et qu'en lisant, il s'instruit. Nous demandons la permission de dire cependant qu'une certaine partie de nos populations ne lit pas encore assez, et qu'elle risque d'ignorer des choses importantes. Notre position de publiciste nous met à même d'affirmer ce fait avec connaissance de cause ; nous disions donc qu'on ne lit pas assez, au moins ce qui est écrit en langue française, et nous désirons vivement encourager et propager ce genre de lecture dans notre population mixte et principalement parmi nos compatriotes d'origine canadienne.

Si notre touriste avait fait son voyage dans un autre temps que celui des élections, croyez-vous qu'il eût trouvé tout le monde si bien au courant des nouvelles ?—Il est permis d'en douter. En temps d'élections, tout le monde comprend l'importance d'un journal, la nécessité de s'unir et d'avoir un guide dans le labyrinthe des ambitions politiques. Voilà pour quelle raison alors les nouvelles sont mieux connues qu'en autre temps, croyons-nous. Mais les urnes des élections sont à peine mises de côté que le journal reste isolé sur la table ; c'est à peine si quelques amis jettent sur ses colonnes un œil distrait, puis on ne le déplie même plus, on priera bientôt le journaliste de retenir sa feuille au bureau de la rédaction. Cette catastrophe n'était guère méritée. Les électeurs savent qu'ils tiennent encore en mains les rênes du gouvernement, parce que ceux à qui ils voudront confier plus tard les affaires publiques ne seront que leurs mandataires. L'élection ne commence pas, elle termine une période de la vie publique. L'étude d'un jeune homme dans la science politique ne devrait commencer qu'après des élections, quand de nouveaux hommes entrent au pouvoir. Son devoir sera de choisir de bons représentants ; c'est par les actes qu'il jugera des intentions et des capacités, c'est par une lecture assidue des journaux. Un choix sera-t-il consciencieux s'il n'a d'autre lumière que les discours prononcés dans le temps des élections, ou des articles fulminants des journaux, ou les déclamations intéressées des amis du candidat ?

La mère de famille aime à mettre un journal dans les mains de son fils, qui est son espérance et sa gloire. Elle espère qu'il y trouvera certaines notions qui ne lui ont pas été enseignées dans les écoles et une connaissance du monde qui lui est nécessaire. Elle espère même que cette attrayante lecture suffira à l'impétuosité de l'adolescent et le retiendra auprès d'elle dans la famille. Mais quel journal doit-elle choisir pour le jeune homme ?—Mères Canadiennes, il faut à votre fils un journal français—il faut à votre fils un journal catholique.

Le père de famille canadien a le plus sincère attachement pour la langue française et pour la religion catholique. Soit en ville, soit à la campagne, il se fait gloire de ces deux grands caractères de sa nationalité. Nous savons et nous aimons à reconnaître que les intérêts catholiques ont rarement été attaqués par la presse de nos frères séparés dans le Canada Central : mais leurs journaux ne sont-ils plus hostiles à notre Religion parce qu'ils cessent de l'insulter ? Sera-ce-eux qui vous feront connaître nos œuvres et nos fêtes catholiques ? Nous savons aussi que nos intérêts religieux ont été défendus avec un courage si grand et un succès si complet par les organes catholiques de notre presse anglaise, que nous ne pouvons avoir d'autre ambition que d'imiter et de seconder leurs efforts courageux : mais ces journaux en sont-ils moins écrits dans une langue que nous devons faire passer en seconde ligne dans nos maisons, si nous tenons à notre nationalité ? Notre journal est la seule gazette française publiée dans le Canada Central, il devrait donc se trouver dans toutes les familles canadiennes. Soutenir notre œuvre, religieuse et patriotique,—c'est acquitter un devoir, c'est contribuer à étendre la connaissance de notre belle langue maternelle, c'est contribuer à propager la lumière de notre Religion, enfin, et c'est une dernière pensée que l'on saisira parfaitement, soutenir notre journal, c'est *assurer la défense des intérêts canadiens.* Malgré le calme de notre population, malgré l'urbanité de nos rapports avec nos compatriotes d'origine anglaise, les intérêts canadiens doivent être toujours interprétés et quelquefois défendus.

Ces pensées toutes simples, si elles sont bien comprises, nous attireront de nombreux abonnés, feront former des comités de souscriptions partout où le prix d'abonnement paraîtrait onéreux, détermineront les amis des canadiens à nous adresser de nombreuses correspondances et nous mettront en état d'améliorer beaucoup le *Courrier d'Ottawa.*

Les Soirées Canadiennes.—Nous accusons réception des 7e, 8e et 9e livraisons de cette charmante publication. Elles contiennent une légende historique intitulée *la jongleuse*, par M. L'abbé Casgrain. *Donaconna*, par l'hon. P. J. O. Chauveau. *Harmonies*, par M. le Dr. Larue, et *Tableau de famille*, par M. J. C. Taché.

— La place laissée vacante par la mort de M. Wm. Hutton, Secrétaire au Ministère d'Agriculture, est l'objet, nous dit-on, d'une foule de candidatures moins acceptables les unes que les autres. Ce poste important qui exerce une si grande influence sur les œuvres nationales de la colonisation et de l'émigration, ne devrait être confié qu'à un homme éclairé, capable, dévoué au pays, qui mettrait à l'accomplissement de ses devoirs plus qu'un zèle ordinaire, de l'initiative, des idées saines, des vues nationales, un travail consciencieux, un zèle patriotique. Nous ne connaissons personne qui réunisse à un plus haut degré toutes ces qualités que M. Charles Taché, ancien rédacteur du *Courrier du Canada* et inspecteur des prisons. Sa nomination serait un des actes les plus favorables à la colonisation et à l'émigration que le gouvernement pourrait faire, et il n'aura pas pour cela à froisser ses amitiés politiques. En acceptant l'occasion de satisfaire ses préférences particulières, il rencontrera l'approbation générale. Nous faisons des vœux pour que le gouvernement place M. Taché dans la position où il serait le plus utile au pays, et où il pourrait déployer tout son savoir, son dévouement et ses rares aptitudes. Nous croyons qu'aucune considération personnelle ne l'empêcherait d'accepter un emploi aussi digne de lui, et qui lui donnerait le pouvoir de remplir toutes ses ambitions patriotiques. Il répondrait, nous en sommes certains, à l'appel de ses amis et à l'attente du pays.—*L'Ordre.*

— Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs que le Père Martin doit s'embarquer pour l'Europe par le prochain vapeur, en compagnie du Père Falleur. Depuis quelque temps, le Père Martin est menacé de cécité, et le Père Falleur est atteint d'une maladie sérieuse qu'aggrave la rigueur de notre climat. Tout nous porte à craindre que l'absence de ces deux membres éminents de la Compagnie de Jésus, que nous nous flattions de voir fixés en permanence parmi nous, ne soit de longue durée et même définitive. Nous sommes certains d'être l'interprète de tous ceux qui les ont connus en déplorant la perte de ces deux prêtres distingués, de ces deux éloquents prédicateurs.

En voyant s'éloigner, presqu'aveugle, l'historien de l'apostolat de la Nouvelle-France, le fondateur vénéré du collége Ste. Marie de Montréal, nous voudrions trouver sous notre plume des paroles dignes de toute la reconnaissance et de toute la sympathie que nous devons non-seulement aux dignes successeurs de ceux qui ont ensanglanté notre pays de leur glorieux martyr, mais encore à celui qui, par ses écrits les a le plus fidèlement rappelés à notre souvenir et à notre admiration. Habitués dès longtemps à lui voir pratiquer le renoncement et l'abnégation, nous savons comment il accueille l'arrêt qui le sépare de son pays d'adoption, où il laisse son nom et sa mémoire sous la garde d'une grande œuvre qui les portera à la postérité. Par sa science, son habileté, la finesse de son esprit, l'éclat de son talent, le Père Martin appartenait à l'élite de l'illustre compagnie qu'il a ramenée parmi nous après une absence de près d'un siècle ; ses écrits et ses travaux en ont fait un des bienfaiteurs de notre pays.

— Lundi dernier a eu lieu, à l'Hôtel Russell, le dîner offert au Capitaine Kennedy du *Great-Eastern* par le maire et les citoyens de Québec. L'assemblée, très nombreuse, était composée des principaux personnages de la ville. Plusieurs santés ont été proposées et bues avec beaucoup d'enthousiasme, surtout celle du capitaine Kennedy. L'Hon. M. Cartier, ainsi que le maire de Montréal figuraient parmi les convives ; M. Rodier répondit à la santé " Nos hôtes."

Québec est actuellement envahi d'une foule d'étrangers qui vont visiter le *Great-Eastern.* Les principaux hotels sont remplis ; souvent même on se voit dans la nécessité de refuser de nouveaux pensionnaires. Tous les jours les bateaux de la compagnie du Richelieu sont littéralement comblés.

Nous engageons fortement nos amis désireux d'aller à Québec à l'occasion de la visite au vaisseau-monstre de se rappeler de la Cie du Richelieu. Ils y trouveront, outre tout le confort, politesse et prévenance ; et nous pouvons leur promettre à l'avance un agréable voyage.

Le *Chronicle* de Québec dit que le *Great-Eastern* emportera un chargement suffisant, ce qui engagera probablement ses armateurs à le renvoyer à Québec. Une offre a été faite de le louer pour une excursion dans le Saguenay, mais a été refusée pour ne pas désappointer les visiteurs.

Correspondances.

Monsieur le Rédacteur,—

Permettez-moi je vous prie de répondre en quelques mots à l'article qui a paru dans les colonnes de votre journal du 24 courant, sous le titre de "UNE PARTIE DE PLAISIR. Pardon monsieur, mais je dois d'abord vous dire que je suis critique de mon métier (un fort mauvais métier, croyez-moi), et en cette qualité je ne puis m'empêcher de critiquer un peu l'article susdit. Je ne crois pas avoir l'honneur de connaître l'auteur de la correspondance signée " Un Canadien," mais à son style, je le présume poète. Or donc, je pense que ce Monsieur a un peu amplifié son sujet. C'était une affaire bien simple pourtant, et ne demandant point de broderie ;—Un de nos citoyens des plus remarquables part avec sa famille et quelques amis, pour aller passer la journée à la campagne, on traverse la rivière, la compagnie est charmante, et l'on s'amuse fort bien ; il y a un dîner, quelques promenades dans les bois environnants, des dances, etc., etc., tout comme c'est l'usage dans de semblables occasions ; le soir, chacun s'en revient chez soi, satisfait et content, malgré qu'un orage vint assaillir les passagers, lorsque déjà on touchait le port. Mais ce n'est pas sous ce côté que notre *Canadien* envisage le sujet ; fraîchement arrivé d'un voyage lointain, où, entr'autre chose, il avait appris la poésie et le latin, il est transporté d'admiration à la vue d'une chose inattendue et extraordinaire un *Pic-nic*!! dont il faisait partie, dit-il. Monté sur Pégase, il s'élance à la découverte du soleil, qu'il aperçoit, quoique le temps fut brumeux, inondant de ses feux tout l'Orient, et bientôt la ville d'Ottawa. Tel était son transport qu'il ne vit pas *le plus petit nuage dans la voute du ciel.* Mais ce n'était que le commencement, il aperçoit encore un mouvement extraordinaire se manifester dans la rue Sussex (et il est le seul à s'en apercevoir), et pour cause, il est vrai : quelques personnes se dirigeaient vers le bord de la rivière emportant avec elles, ce qu'il fut bien aise de trouver, un excellent dîner et les ustensiles nécessaires pour le préparer. Il s'embarque avec le reste des passagers pour traverser l'Ottawa, et déjà il commençait à être fort fatigué, car l'eau s'écoulait, nous dit-il, de son noble front. Pourtant, il se ranime en voyant le rivage opposé ; il met pied à terre, s'étend sur l'herbe tendre et se repose. Tout à coup un refrain d'amour que chantait un jeune homme, frappe son oreille, il lui adresse de suite ces vers charmants de Virgile, Ode 3000450.

Tu Tityre, lentus in umbra, etc., etc.
Toi qui t'étires mollement dans l'ombre, etc.
(Traduction libre.)

Je fais grâces d'une bonne partie de ce qui suit, ce sont des louanges sans fin, et un verbiage bouffon. Cependant, je dois blâmer deux phrases où il est parlé d'une manière un peu légère de plusieurs citoyens de la cité (dont deux sont nommés). Pourtant, par leur position, leur conduite et l'estime qui les environne, ils ne méritent assurément point un badinage aussi grossier. Et la fameuse description du lac aux bords fangeux, aux eaux vertes remplies de serpents et de tortues, dont les approches sont impraticables, et où cependant les dames vont cueillir des *framboises* et admirer tout ce qu'il y a de beau. Un lac tel, que *les oiseaux du ciel ne se hasardent jamais à voler au-dessus.* Cependant, une bonne partie le traversèrent en canot, et s'en être empoisonnés s'en revinrent en chantant. Puis, il admire la bravoure, l'héroïsme et le patriotisme de tous ces canadiens qui buvaient, mangeaient et dansaient si bien, sans vouloir entendre parler de domination, et le tout finit par la description d'une affreuse tempête, qui n'était qu'un orage ordinaire, et il débarque sur le continent du Haut-Canada (*ce sera le troisième continent connu*) espérant bientôt se retrouver au milieu d'une société aussi charmante. Puis sans vouloir entendre parler de domination, il salue cependant *l'excellente reine qui nous gouverne,* et signe " Un Canadien."

J'ai, Monsieur le Rédacteur, le plaisir d'être un critique et l'honneur de me souscrire,

Votre très obéissant serviteur,

XXX.

Ottawa, 29 juillet 1861.

Monsieur le Rédacteur,—

Connaissant le haut intérêt que vous portez à l'éducation, je me fais un devoir de vous faire part de mes propres convictions, persuadé que vous ne m'en refuserez pas l'insertion.

J'eus, hier, l'indicible plaisir d'assister à l'examen des écoles de MM. Demers et Triole : ce n'est pas la première fois que j'assiste aux examens, mais c'est la première fois que je vois des enfants de 7, 6 et même 5 ans, lire couramment et sans hésiter, dans le Devoir du Chrétien et le Testament ; ce qui mérite aux instituteurs de ces écoles des éloges tout particuliers.

C'est aussi une fois de plus, que j'ai eu l'avantage de remarquer l'intelligence et le développement intellectuel du jeune Canadien.

Vous auriez été étonné comme moi, monsieur le Rédacteur, de l'assurance et de l'aplomb avec lesquels ces élèves ont répondu en présence des commissaires d'école et des personnes qui se trouvaient là présentes.

Chez M. Demers, surtout, j'ai admiré, entr'autres, les jeunes J. Paquette, Marié, Desloges et F. Robert. Ces quatre héros ont été couronnés tant de fois que leur nom m'est resté gravé dans la mémoire.

La Grammaire Française, la Géographie, l'Histoire Sainte, l'Arithmétique, etc., etc. : toutes ces différentes branches de la science, si utile à la société, ne sont qu'un jeu pour ces élèves de dix à douze ans, c'est ce qui cause davantage mon étonnement.

De plus, cette belle tenue, qui sied si bien à cet âge ! Cette sérénité qui brillait sur ces figures rayonnantes de jeunesse ! Tout, en un mot, fait honneur aux instituteurs de ces écoles, et aux élèves qui les fréquentent.

Sans blesser l'humilité de M. Demers, je lui conseillerai, en terminant, de donner publiquement ses examens, afin que les parents et les amis de l'éducation puissent jouir des avantages qui en résultent.

Veuillez me croire, Monsieur,

Un ami de l'éducation,

A. Z.

Ottawa, 27 juillet 1861.

Billard.—Berger, le célèbre joueur de billard, qui est en ce moment à Toronto, est attendu à Montréal samedi prochain, et doit apporter avec lui sa table de billard. On dit que Berger doit rester pendant une semaine au milieu de nous. Il descendra à l'Hôtel Cosmopolite.—*Pays.*

—Le fameux Blondin a proposé à l'administration française de traverser la Seine sur une corde qui serait tendue du palais des Tuileries à la caserne du quai d'Orsay. Cette expérience serait gratuite pour la population de Paris, et se ferait le 15 août ; seulement, une somme considérable prise sur les crédits affectés à la fête serait accordée à l'audacieux acrobate.

Correspondance.

Monsieur le Rédacteur,—

Je vous disais dans ma dernière lettre que la fièvre de la politique avait envahi tous les cerveaux et était partout à son paroxisme. Depuis lors, cette fièvre c'est considérablement calmée, et maintenant un objet tout différent à l'avantage d'attirer l'attention du public. Vous avez déjà compris que je vous parle du *Great-Eastern.* Chacun veut contempler ce géant des mers, ce roi de l'Océan. Chacun veut admirer ses immenses proportions. Et, soit dit entre parenthèse, un ami m'ayant, l'autre jour, invité à descendre à Québec pour le visiter, je n'ai pas attendu qu'il me fit violence pour me rendre à son aimable invitation.

J'arrive de le voir. Je suis tout haletant, mais tout émerveillé d'une construction si fort au-dessus des autre constructions de ce genre.

Essayerai-je de vous la décrire ?.... Mais pour cela, il faudrait un volume, et ce volume qui a déjà été publié, vous en avez peut être fait la lecture. En tout cas, voici qui pourra vous donner une idée de mes impressions.

Représentez vous pour un moment l'Isle *Ste. Hélène.* Figurez vous que cette Isle est surmontée de onze énormes tours, et vous aurez une idée du vaisseau géant. (L'Isle elle-même non pas revêtue comme elle l'est en ce moment de son manteau de verdure, mais ornée comme en automne de ses vêtements de deuil.) C'est le corps du batiment dans lequel sont des salons dont quelques uns ont plusieurs centaines de pieds de long et sont décorés d'une manière splendide. Les tours représentent cinq énormes cheminées et six mats dont la cime paraît toucher les nues. Dans ce tableau, il me resterait à faire entrer les immenses machines qui servent à faire mouvoir cette Isle flottante, mais je manque pour cela de termes de comparaison.

En somme, M. le Rédacteur, le *Great-Eastern* est une chose magnifique à voir pour quiconque sait l'examiner attentivement, l'étudier en quelque sorte. Mais croyez, en même temps, que si c'est un grand plaisir de le visiter, c'est un agrément qu'il faut acheter bien cher, puisque pour cela, il faut non seulement sacrifier une somme assez ronde, mais encore se soumettre à une fatigue qui n'est guère à envier.

En effet, chars et bateaux à vapeur, tous se trouvent encombrés par ces milliers de curieux qui veulent se procurer la même satisfaction. A bord du *Columbia*, jeudi soir, c'est à peine si les chambres étaient de moitié assez nombreuses pour ceux qui en désiraient. Force fut alors aux autres de ne pas fermer l'œil de la nuit, ou de se résigner à dormir, ou sur la plancher, ou sur une table, ou sur une chaise ; heureux encore celui qui pouvait se procurer un matelat ou une oreiller. Pour moi, il me fallut subir le sort de mes compagnons, c'est-à-dire, coucher dans la chambre commune. Par bonheur, le Capitaine Côté, qui est toujours d'une politesse exquise, me fit préparer un excellent lit. Je comptais y reposer tout à mon aise, lorsqu'un gros homme, qui semblait envier ma bonne fortune, vint se coucher tout près de moi et me condamna à entendre jusqu'au matin un ronflement dont je ne saurais vous donner une assez juste idée qu'en vous priant de songer au bruit que fait ordinairement une forte locomotive. Le moyen, je vous le demande, de dormir avec cela ?....

D'un autre côté, M. le Rédacteur, rien de plus singulier que l'aspect de l'intérieur du *Columbia* pendant cette nuit. C'eût été une chose charmante, en vérité d'avoir un peintre à bord pour reproduire la position des divers personnages renversés ou sur les tables, ou au-dessous ou à côté, ou sur des chaises, et convoitant un oreiller ou un drap qu'un voisin avait pu saisir.

Et, malheureusement, M. le Rédacteur, cet encombrement, vous le trouvez partout. C'est avec la plus grande difficulté du monde que vous pouvez vous frayer un passage pour parvenir au bateau qui conduit au *Great-Eastern*, et il n'est pas plus facile d'en sortir. De sorte qu'à tout prendre, il serait assez curieux de savoir lequel vaut mieux—visiter le *Roi de l'Océan* ou demeurer tranquilement chez soi.

Recevez, M. le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée,

J.***

Québec, 27 juillet 1861.

La Reine d'Angleterre.

On lit dans le *Messager de la Semaine:*

" Une rumeur, dont nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance et la haute signification si elle vient à se confirmer, est venue ces jours derniers d'Angleterre. Certains organes importants de la publicité anglaise ont insinué que la Reine Victoria était atteinte de folie. Or, des renseignemens sérieux émanés de personnages considérables, affirment que cette folie n'est qu'une supposition du ministère pour donner le change au public sur la conversion de la Reine, qui serait sur le point d'abjurer le protestantisme pour se faire catholique. La Duchesse de Kent, sa mère est morte dans le sein de la véritable Eglise, à laquelle elle était revenue depuis environ trois années. Elle exerçait sur l'esprit de sa fille la plus salutaire influence ; et ceux qui l'ont approchée dans ses derniers moments ne doute pas qu'elle n'ait emporté la consolante certitude de revoir au délà de la tombe en fille chérie.

" On raconte qu'à la veille de mourir, le Cardinal d'York, qui fut le dernier des Stuarts, eut une entrevue suprême avec le pape Pie VII. Après une heure d'entretien les deux saints vieillards descendirent l'escalier du Vatican et pénétrèrent sous les voûtes de Saint Pierre. Ils s'agenouillèrent et prièrent longtemps auprès du tombeau des saints Apôtres, puis le cardinal, jetant un regard sur le monument funèbre de Charles Edouard, où il devait lui même être inhumé :

" Très Saint Père, dit-il, dans quelques jours voilà tout ce qui restera des Stuarts. C'est la Basilique du monde chrétien qui servira de Westminster à leurs cendres proscrites. Puisse, au prix de l'extinction de notre race, la justice de Dieu être satisfaite, et la rébellion de Henri VIII contre l'Eglise cesser de peser sur l'Angleterre."

" Ainsi parla le dernier des Stuarts, et quelques jours après, sa dépouille allait rejoindre celle de l'héroïque vaincu de Culloden. Dieu lui avait-il donné, à son heure suprême une vision prophétique sur le pays ? Nul ne saurait le dire, sans doute. Mais si le fait de la conversion de la Reine Victoria se confirme, à quelles prévisions n'est il pas permis de se livrer sur l'avenir religieux de l'Angleterre.

—Voici d'après les journaux, la liste des élections contestées en Haut-Canada :

M. Burton a présenté un protêt contre l'élection de M. Shuter Smith, pour le comté de West Durham.

M. Conger a fait de même contre l'élection du Colonel Haultain, au comté de Peterboro, en se fondant sur ce que l'on avait négligé de se servir de certaines listes de voteurs pour l'année 1861. La majorité du colonel n'a été que de 30 voix.

L'élection de M. McKellar au comté de Kent dépend aussi du succès de la contestation de son adversaire.

D'après la protestation présentée par M. Cook, l'élection de M. Ross, au comté de Dundas serait entachée de corruption et de violence.

M. O'Reilly proteste contre l'élection du Dr. Brown au comté de East-Brand, en prétendant que l'on a usé de violence, que l'on s'est servi illégalement des listes de voteurs de 1861 au lieu de se servir de celles de 1860 et que des personnes favorables à la candidature de M. O'Reilly, ont été, à dessein, cotisées au montant de £49 afin de les priver du droit de voter.

Les élections de West Elgin, de West Northumberland, de North Wentworth, de Perth, et de East Durham, sont aussi contestées.—*Journal de Québec.*

—Trois jeunes Messieurs de Montréal, Henry Phillips, Arch. Cassills et J. Roy, ont fait la semaine dernière un voyage de plaisir à Québec, pour voir le *Great-Eastern* dans un simple bateau à voile. Partis le mardi à 8 heures du matin, ils arrivèrent à Sorel à 4 heures de l'après-midi au milieu d'une forte tempête. Ils remirent à la voile à 6 heures le lendemain matin, touchèrent à Trois-Rivières à midi, et s'arrêtèrent à 20 milles seulement de Québec, à 10 heures du soir. Ils finirent leur voyage jeudi matin en deux heures. Le bateau était de 15 pieds de long sur 3 pieds de large.—*L'Ordre.*

Ottawa Land Circular.—Nous avons reçu le 1er No. de *l'Ottawa Land Circular*, édité par MM. Raikes et Adams, agents généraux et marchands à commission. Cette publication sort des presses de l'Union, et est irréprochable sous le rapport typographique. Elle contient un excellent article sur la "Capitale des Canadas et la vallée d'Ottawa" dont nous nous proposons de donner la traduction dans notre prochain No.

Nous souhaitons à cette utile publication tout l'encouragement qu'elle mérite.

Batisse du Parlement.—On a commencé hier à poser la toiture sur l'une des bâtisses départementales du gouvernement. L'ouvrage paraît être poussé avec beaucoup d'activité.

—Il y a un curieux parallèle à faire sur les deux présidents des Etats-Unis. Tous deux sont nés en 1808, dans l'état du Kentucky ; ils ont laissé, en même temps, le sol natal pour aller, l'un dans le Nord, et l'autre dans le Sud. Tous deux ont servi dans la guerre Indienne de l'Ouest. Ils ont commencé, à la même époque, leur carrière politique ayant été élus en 1844, Lincoln pour le comté de Clay et Davis pour celui de Polk. Tous deux ont été membres du Congrès de 1845. Tous deux enfin ont été appelés, presqu'en même temps et le même jour, à la présidence des deux Etats qui se trouvent actuellement en guerre, l'un à celle des Etats-Unis, et l'autre à la présidence des Etats Confédérés. Voilà, certes, une similitude frappante dans l'existence de deux hommes appelés tous deux à une haute destinée. L'histoire offre peu d'exemples semblables.—*L'Ordre.*

Chemin de fer souterrain.—Un travail à la fois très important et très original se poursuit en ce moment à Londres. Il s'agit d'un chemin de rails souterrains ; c'est à une assez grande profondeur au-dessous du sol que seront établies les lignes destinées à rattacher la Cité, centre des affaires, avec les nombreux chemins de fer partant de Londres.

Les ingénieurs qui ont eu mission de choisir le système de chemin de fer à adopter pour ce cas particulier, avaient à décider entre la méthode américaine, qui consiste à disposer les rails le long des rues ou avenues livrées à la circulation publique ; entre la méthode proposée par les ingénieurs français, consistant à élever le chemin sur des viaducs le long des rues ou des boulevards ; enfin entre le système souterrain. La méthode américaine a été jugée, avec raison, impraticable ; d'un autre côté, des galeries élevées supportant les rails auraient enlevé l'air et la lumière aux maisons ; il fallait donc se venir au système souterrain, qui avait encore eu le faveur l'économie pour l'achat de l'emplacement des terrains.

Les travaux pour la construction du chemin de fer de communication, sont en ce moment en pleine exécution à Londres. Le mode de construction des tunnels est d'ailleurs fort simple. Après avoir creusé la terre de distance en distance à la profondeur voulue, on enlève un plancher ou arc renversé ; on place les rails, formant tantôt deux, tantôt trois voies, et on construit enfin les pieds droits de la voûte. On comble alors la tranchée, on aplanit le sol, et on le pave. Des regards et des bouches de gaz, distribués de distance en distance, fournissent l'air et la lumière nécessaires. On arrive par des perrons bien ventilés et bien éclairés, aux nombreuses stations souterraines, qui se trouvent surtout aux embranchements.

Pendant le service, on ne fera partir que le moins souvent possible des gares d'extrémité, ménagées près des stations. Pour éviter l'encombrement que la fumée pourrait produire en se répandant dans ces tunnels souterrains, on ne chauffera pas les locomotives pendant le parcours ; on les alimentera d'eau bouillante à une très haute pression, et préparée d'avance dans des chaudières fixes, établies aux stations extrêmes. Cette eau sera encore assez chaude pour que la tension de sa vapeur, à cause du grand volume des chaudières des locomotives, reste suffisante pendant tout le parcours de la locomotive.

Pour prévenir les collisions, les stations seront mises en relation entre elles par des fils télégraphiques, qui permettent de régler le départ et l'arrivée de chaque train, de telle sorte qu'entre deux convois il se trouve toujours un intervalle égal à la distance de deux stations. On aura soin, d'ailleurs, de ne marcher qu'à petite vitesse, et de réserver pour la nuit la plupart des trains de marchandises.

Faits Divers.

Un Nouveau Prophète dans l'Utah.—Brigham Young, le grand maître des saints du dernier jour, vient de voir surgir un rival dans la personne de Joseph Morris, qui veut substituer son épiscopat à celui du prophète Mormon. Joseph Morris appelle l'anathème du Seigneur sur Brigham Young qui l'appelle à son tour sur Joseph Morris. Celui-ci prétend ramener les Mormons à la primitive Sion de Joe Smith dans le Missouri ; celui-là veut rester sur les bords du Lac Salé, sur les rives du Jourdain du Nouveau Monde. Joseph Morris accable son rival de prophéties foudroyantes, et Brigham Young riposte par des prédictions à grand effet. Ce dernier justifie aussi par les événements actuels ses anciennes prophéties que " l'Union s'en irait bientôt à tous les diables." Les deux concurrents ne s'accordent que sur un seul point : l'usage de la polygamie.

Population du Colorado.—Le recensement de la population de ce territoire vient d'être terminé, et comprend tous les habitants, sauf les Indiens. La population totale est de 25,329 habitants, dont 18,130 hommes au-dessus de 21 ans, 2022 au-dessous 4,844 femmes et 80 nègres.

Fatal Accident.—Samedi dernier, à Etchemin, un nommé Joseph Neil a tué sa femme par accident d'un coup de fusil. Neil prenait son fusil sur un buffet, lorsque le coup partit ; et la décharge alla se loger dans le dos de la femme Neil qui fut instantanément tuée.

Tentative de Suicide.—Vendredi, un nommé Louis Ouellet, a été arrêté au moment où il se préparait à se jeter à l'eau pour se noyer, au Palais. Le malheureux, qu'on suppose atteint, momentanément, d'aliénation mentale, a été mis sous garde.

Meurtre.—Le *Kingston News* du 19 du courant, annonce que Thomas Wright, l'un des gardiens de la prison de Clinton, a été assassiné par un des détenus qui l'a frappé à la tête avec une barre de fer. Sa mort fut instantanée, et dans la confusion intéressante à une semblable tragédie, six condamnés, y compris le meurtrier, en sont évadés.

La Couleuvre.—Voici un canard médical,—il en existe de toutes les qualités,—que nous avons recueilli dans un journal de province. L'histoire n'est pas neuve ; nous l'avons vu attribuer, il y a nombre d'années, à Dupuytrain d'abord, puis à M. Velpeau. Si nous la citons, c'est qu'elle renferme un enseignement utile ; elle démontre la ténacité de certaines hypocondries.

Cette fois, c'est M. Jules Cloquet qui est en scène. Il s'agit d'un maniaque qui croit avo

n'avais que le mangé que le pain de ma travail; M. qui depuis si manqué de pain.... j'refusai.

Alors une douceur dont le souvenir me pas encore le cœur, mon père insista. "Allez Som, sois bon enfant, vas-y, ce serait dommage de perdre un jour de marché."

Et moi, Madame, orgueilleux que j'étais, je refusai. Il y alla, mon pauvre père, par un temps de giboulée et de pluie glacée, comme il fait aujourd'hui; il y alla..... et..... et il mourut ce bon père.... il mourut peu de jours après!

En ce moment de son récit Johnson cacha, de ses deux mains, les larmes qui sillonnaient ses traits si dignes; puis il reprit:

Il y a quarante ans de cela, Madame, et, depuis quarante ans, le 21 novembre, je vais à Lichfield. Le chemin que je n'ai pas voulu faire dans la carriole, je le fais à pied et sans avoir mangé; je me tiens quatre heures sur la place du marché de Walstall, tête nue, à l'endroit où mon père a tenu toute sa l'échoppe qui m'a nourri.

Il y a quarante ans de cela; j'ai passé l'âge qu'avait mon père lorsqu'il mourut... et moi je ne puis mourir!

Les sanglots du docteur redoublèrent. Personne n'osa essayer de consoler Johnson, et les larmes des assistants se mêlèrent aux larmes du vieillard repentant. — *Echo du Cabinet de lecture Paroissial.*

— Une mère écrit à sa fille, qui se plaignait de la rareté de ses visites, quelle irait la surprendre au couvent le jour où elle penserait le moins à elle.

"Mais alors, s'écrie la pauvre petite, maman ne viendra jamais, puisque je pense toujours à elle....."

Le mot n'est-il pas d'une fraîcheur charmante?

Le *Great Eastern* sera encore ouvert toute la semaine aux visiteurs. Mercredi, ainsi que jeudi, les cartes d'admission à bord du navire gênant ne coûteront que 30 sous.

Samedi un nombre immense de visiteurs se sont succédés toute la journée à bord, et il y a lieu de croire que la foule ne sera pas moins grande durant toute cette semaine.—*Courrier.*

Le Prince Napoléon à Halifax.—Le *Pilot* dit; le Prince Napoléon et son épouse la Princesse Clothilde, sont arrivés à Halifax dans le Steamer *Jérome Bonaparte*, lundi dernier, le 22 courant.

— Il circule en ce moment des billets contrefaits de $5 de la Banque Braddock, Vermont. Avis aux financiers.

— Le capitaine du brick *Haïti*, stationné à Québec, rapporte avoir vû le 5 courant, six vaisseaux de guerre espagnols à Port-au-Prince.

— Un attentat des plus horribles a été commis, samedi dernier, sur un indien et sa femme, par trois individus qui, après avoir tué le mari ont violé la femme; ils ont été saisis et attendant dans la prison que leur procès soit terminé pour recevoir le châtiment de leur crime atroce.

— On fait circuler en ce moment une pétition demandant la commutation du docteur Patterson, condamné, durant le dernier terme de la Cour Criminelle, à la peine capitale.

— Les principaux hôtels de Montréal sont remplis d'une foule d'étrangers venant du Haut-Canada pour aller visiter le *Great-Eastern* et se rendant à Québec.

—Le plus grand livre qui ait jamais été imprimé se trouve dans la bibliothèque de Vienne; il s'intitule le *Panthéon des héros de l'Angleterre*. Chaque page a quatre toises de hauteur et une largeur de deux toises; les caractères ont six pouces de haut. Le livre a été imprimé à Londres par une presse à vapeur; à la place du noir d'imprimerie, on s'est servi d'un vernis d'or. On n'a tiré que cent exemplaires de cet ouvrage gigantesque pour les principales bibliothèques.

—Je connais un homme de lettres qui a beaucoup d'esprit, mais qui a encore plus de lettres. Il déménageait sans cesse de la rue Pigalle au Panthéon, de l'avenue de l'Impératrice à Charenton, et partout sa meute de créanciers le suivait.

Un soir, il se promenait dans le quartier Mouffetard; il avise au coin d'une borne un mendiant vieux comme les rues, qui tendait sa sébille en grognant.

—Mon bonhomme, êtes-vous content de votre place?

Oh! non, mon bon monsieur; si je pouvais obtenir le grade de mendiant sur un pont, je serais au comble de la félicité.

—J'ai des amis, je tâcherai de vous pousser. Combien gagnez-vous par jour?

—De trente-cinq à quarante sous l'an dans l'autre.

—Eh bien! je vous donne deux francs cinquante par jour, en attendant que je vous donne un pont; ce sont les invalides de la mendicité.

—Que faut-il faire pour ça?

—Vous installer chez moi, au coin d'un bon feu; beaucoup tousser et beaucoup geindre.

—C'est dans mes cordes.

Là-dessus l'homme de lettres emmène le mendiant, l'habille et l'installe dans son logis.

Quelques jours après, il présente sa note en main.

—Chut! dit tout bas l'ingénieux auteur à son créancier, mon oncle, riche à millions, vient de s'installer chez moi.. Je suis son légataire universel. Prenez patience, il n'ira pas loin.

Vingt fournisseurs se présentent; le vieux tousse, et l'auteur répète la même bourde, qui est prise pour de l'argent comptant. Bref, bientôt il voit le crédit lui rouvrir sa grosse sacoche, et, quand il fait mine de refuser, ses traîtres de créanciers, devenus des agneaux, lui disent:

—Prenez donc, cher ami, nous compterons plus tard, quand vous perdrez votre respectable oncle.

Seulement, le vieux coquin de mendiant demande de l'augmentation.

Mgr Taché, évêque de St. Boniface, Rivière-Rouge, est arrivé à Québec vendredi dernier.

Sa Grandeur restera environ deux mois au milieu de nous. Elle s'embarquera, vers le mois d'octobre, pour l'Europe, où l'appellent de grands intérêts.—*Courrier.*

NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU NAVIRE A VAPEUR

CITY OF BALTIMORE.

(*Nouvelles d'Europe de trois jours plus recentes.*)

Le navire à vapeur *City of Baltimore*, parti le 18 d'Angleterre, est arrivé le 26 à St. Jean de Terreneuve.

Nouvelles politiques peu importantes.

Le 14 courant un jeune étudiant de Leipsic, nommé Breker, a tiré un coup de feu sur le roi de Prusse, à Bade. La balle a effleuré le cou du roi.

Lord John Russell va être fait pair.

Le *Great Eastern* va tenir une ligne régulière entre Liverpool et New-York. Le *Great Eastern* partira le 10 septembre de Liverpool, pour son premier voyage.

La population de l'Irlande a diminué de 12 pour cent dans 10 ans.

L'Empereur est encore à Vichy. Sa santé s'est améliorée.

L'emprunt italien a été voté par les chambres sur une division de 67 voix contre 3. On s'attendait qu'il serait rejeté par un vote de 70 contre 72.

Cialdini a succédé à San Martino dans la lieutenance du Royaume de Naples.

La reine d'Espagne a reçu l'ambassadeur américain le 15.

Temps favorable aux moissons.

Turin, 10 juillet.

Les nouvelles de Naples arrivées dans la soirée sont rassurantes. La *Gazette de Turin* dit que les républicains exagérés chercheraient à déterminer Garibaldi à faire une expédition contre Rome.

Pesth, 10 juillet.

La majorité des conseillers hongrois réunis à Vienne recommande le rétablissement de l'état des choses existant en 1847 et modifié, bien qu'il soit impopulaire, en Hongrie. Les ministres allemands persistent en faveur du maintien de la patente de février.

Marseille, 11 juillet.

Rome, 9.—Tout est tranquille. Cependant on assure que les membres exaltés du Comité national voudraient agir et précipiter un dénoûment. La partie modérée résisterait.

Après une rixe entre des soldats français et pontificaux, le Général de Goyon a reclamé un soldat romain qui avait blessé un soldat français, comme justiciable du conseil de guerre français. Mgr. de Mérode a refusé de reconnaître la validité de la convention signalée par le général de Goyon et de livrer le soldat arrêté.

Le roi de Naples aurait acheté une villa en Suisse. La police a exilé un journaliste français qui correspondait avec des journaux.

Turin, 11 juillet.

La monarchie nationale, signale le bruit que le comté de San Martino se serait démis de ses fonctions de lieutenant général du royaume de Naples.

Marseille, 12 juillet.

D'après une lettre de Naples du 9, M. San Martino devait quitter cette capitale dans la soirée, emportant les regrets du parti modéré.

La même lettre disait que les conflits armés continuent et que dans une partie des provinces, des bandes formées par plusieurs comités du gouvernement provisoire entravent la rentrée des impôts.

Le général Pinelli fait procéder à de nombreuses exécutions et le général Cialdini est attendu pour organiser un plan général de poursuite. Les Dicastères qui siégaient à Naples sont supprimés.

Madrid, 11 juillet.

Les nouvelles de Santo-Domingo communiquées à l'*Indépendance* de Madrid étaient complétement fausses. Toute la Péninsule jouit de la tranquilité.

On dément, de Lisbonne, la nouvelle d'un prochain changement de cabinet.

Etats-Unis.

Rien de nouveau des Etats-Unis. Les troupes fédérales se concentrent sur le Potomac.

Décès.

Germain.—En cette cité, le 27 du courant, Narcisse, enfant de Mr. Edmond Germain, à l'âge de 4 mois et demi.

Duhamel.—En cette cité vendredi, à l'âge de dix ans et quelques mois, Marie Josephine, enfant de M. Pierre Duhamel.

Champagne.—Hier, à l'âge de 4 mois, Napoléon, enfant de M. Antoine Champagne. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, Rue Rideau, pour se rendre à l'Eglise St. Joseph, et delà, au lieu de la sépulture. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOUVEAU SALON DE PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de perfumerie dans la bâtisse occupée par M. Salmon, porte voisine de

T. STORY,
Marchand Tailleur,

Où ses pratiques de cette partie de la ville pourront se faire raser et coiffer suivant les derniers goûts. M. MILES, tiendra aussi toujours en mains un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à très bas prix.

E. MILES,
Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

Desirez vous acheter a bas prix
Tout ce qui est necessaire a la vie
Boissons, Epiceries habillement
Pour argent comptant seulement
ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.

NOUVELLES COMMERCIALES.

PRIX DU MARCHÉ D'OTTAWA.

Blé du Printemps, par minot	0 90	0 95
Blé d'Automne, "	0 95	1 00
Pois, "	0 60	0 65
" —Superfine, No. 1	4 75	4 80
" —Superfine, No. 2	4 70	4 75
" de Ferme	4 35	4 40
Farine d'Avoine, par baril de 196 lbs	4 40	4 50
Orge, par minot de 48 lbs	0 50	0 55
Avoine, " 34 lbs	0 35	0 40
Pois, " 60 lbs	0 60	0 65
Feves, "	0 60	0 65
Blé d'Inde, "	1 00	1 10
Pommes de terre, par minot	0 30	0 35
Foin, par tonneau	9 00	10 00
Paille, "	5 00	6 00
Lard, par 100 lbs	6 00	7 00
Beeuf, par 100 lbs	5 00	6 00
" par lb	0 05	0 06
Mouton par lb, par quartier	0 06	0 07
Jambon "	0 10	0 11
Suif, par lb	0 10	0 11
Saindoux, par lb	0 10	0 11
Peaux de Beuf, par 100 lbs	6 00	7 00
Veaulx	0 25	0 30
Poulet, chaque	0 25	0 30
Laine, lavée	0 15	0 18
" sales	0 12	0 15
Pommes, par minot	0 75	0 80
Bois—Pruche, etc., par corde	1 25	1 50
" franc	2 00	2 50
Dindes, chaque	0 70	0 80
Beurre Frais, par lb	1 00	1 15
" Sale	0 14	0 15
Œufs, par douz	0 14	0 16

Ottawa, 31 juillet 1861.

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

FARINE.

Farine par quintal	0 0	0 0
" d'avoine "	3 00	3 10
Blé-d'Inde "	1 00	1 05

GRAINS.

Blé, par minot	0 00	0 00
Orge, "	0 00	0 00
Pois, "	0 00	0 00
Avoine, "	0 00	0 00
Sarrain, "	0 00	0 00
Blé d'Inde "	0 00	0 00
Seigle, "	0 00	1 00
Lin, "	1 00	1 10
Mil, "	1 00	1 10
	3 00	3 00

VOLAILLES ET GIBIER.

Dindes rôtes, par couple	3 10	3 20
Oies, " jeunes "	1 00	1 10
Canards, "	1 10	1 00
" sauvages, "	2 00	2 50
Volailles, "	0 00	0 00
Poulets, "	0 00	0 00
Pigeons sauvages par douz	0 00	0 00
Perdrix, "	0 00	0 00
Lièvres, "	0 00	0 00

VIANDES.

Beuf, par lb	0	0 10
Lard, "	0	0 10
Moutons, par quartier	1	0 0
Agneau, "	1	0 0
Beuf, par 100 lbs	6	0 0
Lard frais, "	6	0 0
Saindoux, "	0	0 0

PRODUITS DE LA LAITERIE.

Beurre frais, par lb	0	0 0
Beurre salé "	0	0 0
Fromage, "	0	0 0

VEGETAUX.

Feves Amé., par minot	0	0 0
Feves Can., "	0	0 0
Pommes de terre, par poche	1	0 0
Navets, "	0	0 0
Oignons par tresse	0	0 0
Choux frais par douz	0	0 0
Pin, par lb	0	0 0
Morue fraiche par lb	0	0 0
Pommes, par minot	1	0 0
Oranges, par boite	3	0 0

SUCRE ET MIEL.

Sucre d'erable, par lb	0	0 0
Miel, "	0	0 0

DIVERS.

Œufs frais, par douz	0	0 0
Pin, par lb	0	0 0
Morue fraiche, par lb	0	0 0
Pommes, par minot	0	0 0
Oranges, par boite	3	0 0

Montreal, 29 juillet 1861.

TERRES.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés:—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente	Prix par acre.
		Nord de la Rivière Ottawa.			
W. Thompson	Fitzalan—Arundel	Partie d'Argenteuil	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalaberry	101,000	30 cts.
G.W. Cameron	Tburso	Partie d'Ottawa	Hartwell, Hinchinbrooke	100,000	60 cts.
E. E. Murray	Buckingham	Partie d'Ottawa	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	35,000	60 cts.
Robt. Farley	Wakefield	Partie d'Ottawa	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin	100,000	"
Mic. McBrien	Northfield	Partie d'Ottawa	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright	185,000	"
			Egan		
G. M. Judgson	Gtarendon	Partie de Pontiac	Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow	190,000	"
Thos. Barron	Lachute	Partie d'Argenteuil	Wentworth	180,000	"
Terance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester	60,000	"
		Nord de la Rivière St. Laurent.			
A. B. Lavallée	Ste. Adèle d'Aber-	Terrebonne	Abercrombie, Morin, Heresford		
Alex. Daly	Rawdon [crombie	Montcalm	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londonderry	35,000	30 cts.
Jules Bourgeois	Kildare	Joliette et Berthier	Cathcart, Kildare, Joliette, Brandon	141,000	"
A. Dubord	Trois-Rivières	St. Maurice et Maski-	Peterborough, Caxton, Shawenegan	49,000	"
A. Bochet	Ste. Anne de la Pérade	Champlain [nonge	Radoor, Altos, Montauben	40,000	"
J. P. Déry	St. Raymond	Portneuf	Gosford, Colbert, Roquemont	25,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi	Bagot, Chicoutimi, Letertière, Jonquière, Mesy, Tremblay, Charlevoix, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caton, Signay, Simard, Harvey, St. Johns	28,000	"
				250,000	30 cts.
		Sud de la Rivière St. Laurent.			
John Felton	Sherbrooke	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden	160,000	60 cts.
P. H. Pratte	Stanfold	Partie d'Arthabaska	Maddington, Blandford, Stanfold, Bulstrode	100,000	"
J. T. Lebel	Wotton	Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow		
J. O. C. Arsand	St. Joseph, Beauce	Partie de Mégantic	Broughton, Thetford	200,000	"
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St	Beauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	44,000	40 cts.
Andrew Ross	Frampton [François	Dorchester, part. Beauce	Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	130,000	"
S. V. Larue	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Maillous	300,000	30 cts.
Frs. Têtu	St. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashbarton, Bourdages, Patton	20,000	"
Jos. Jolivet	St. Gervais	Bellechasse	Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Danquem, Armagh	130,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly	L'Islet et Chemin Elgin	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago	92,000	"
F. DeGuise	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Paluchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook	110,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte	Témiscouata	Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Begon, Rodot	285,000	"
J. Bte. Lepage	Rimouski	Rimouski	Duquesne, Macpès, Neigette, Cabot, Fleurieu, Macneider, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Albert, Cherbourg	135,000	"
J. A. LeBel	New Carlisle	Bonaventure	Matapedias, Restigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel	300,000	"
John Eden	Bassin de Gaspé	Gaspé	Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	130,000	20 cts.
				190,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. Stanislas Drapeaux, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Metane et Cap Chat; Agent, J. B. Lepage, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur; Agent, Stanislas Drapeaux, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche; Agent, J. B. Lepage, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscounta, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscounta; Agent, L. N. Gauvreau, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes:—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.

2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.

3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et

4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants:—

QUÉBEC - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Émigration.
MONTRÉAL - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Émigration.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

Voulez-vous un bon CHAPEAU,
ALLEZ CHEZ
MESS. DUKE & HUTCHISON,
Rue Rideau, Batisse D'ANGUS.
Ottawa, 8 mai 1861.

M. F. M'DOUGAL,
REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de
Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,
—SAVOIR—
Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous à river, scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferblanc, Fer du Canada, Vitres, peintures, Huiles, Vernis et inceaux, Chaudrons à sucre et à potasse, Haches, Faucilles, Poudre, Pelles, Bêches, Piques, Poêles de toute description, et le CÉLÈBRE NAPOLÉON!!! enfin toute sorte de Ferronnerie.
A BON MARCHE,
Venez à l'enseigne de la grosse Tarière,
RUE SUSSEX OTTAWA,

NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES DE FAMILLE,
J. T. LAMB'S,
Rue Sparks, Ottawa central.
LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de *Mess. T. W. HUNTON.*
Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.
—AUSSI—
Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.
Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Mortell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaique, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.
FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,
CONSISTANT EN
Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Buiscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.
JAMES T. LAMB'S.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.
AVERTISSEMENT.
PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill,"; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.
La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.
Par ordre,
JOHN MORRIS,
Surintendant.
Ottawa, le 13 Avril, 1860.
☞ Les commerçants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'improprietés.

The Queen Insurance Company
CONTRE
LE FEU, ET SUR LA VIE.
Capital £500,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.
Bureau Principal; Queen Insurance *Buildings*, Liverpool.
DIRECTEURS,
President, WILLIAM NELSON, Esq
Hon. JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Esq.
HEN. THOMAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.
Banquiers, BANQUE de NELSON.
Secretaire resident, et Agent General,
A. McK. FORBES, Esq. Montréal.
HENRY J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.
Batisse de "*L'Union*," coin des rues Sussex et York.

Etablissement de HARDES FAITES DE DOHERTY,
Rue Sussex, Ottawa.
LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, et d'ÉTOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, vec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité ou la qualité, et qui sera vendu à des
Prix extrêmement modérés.
Il invite particulièrement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'acheter ailleurs.
Son assortiment de HARDES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garantir qu'il emploi de meilleurs fourniture qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.
HARDES D'ENFANT
de toute grandeur et de toute dimention, à
PRIX MODERES.
F. DOHERTY.
Ottawa, 15 mai, 1861 12m.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.
ARRANGEMENT D'ETE.
A commencer Lundi, 10 Juin, 1861.
Le Train de la Malle laissera Ottawa à 7 A.M., et arrivera à Prescott à 9 30 AM., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.
Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.
Les Trains de retour.
Laisseront Prescott à 2 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 4. 30 P.M.
Le Train d'Accommodement laissera Prescott à 6.15 A.M., arrivant à Ottawa à 11.15 AM.
Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Tronc allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4.40 P.M.
Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.
B. FRENCH,
Prescott, 5 juin, 1861. *Surintendant.*

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.
Le et après Lundi 15 courant, les *Prix de Passage* entre Montréal et la Cité d'Ottawa par le Grand Tronc, et le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott seront comme suit, savoir:—

Première Classe,	25 cts. par 100lbs.
Seconde "	22½ " " "
Troisième "	17½ " " "

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.
JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.
REDUCTION DE PRIX,
(Arrangement d'Eté.)
Le et après Lundi 15 courant, les *Prix de Passage* entre Montréal et la Cité d'Ottawa par le Grand Tronc, et le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott seront comme suit, savoir;—

Première Classe,	$4 00
Seconde "	2 00

Cuisiniere demandee.
Une Cuisinière expérimentée trouverait immédiatement du service en s'adressant à
L'HOTEL CHAMPAGNE,
Rue Sussex, Ottawa.
On donnera de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.
Ottawa, 9 juillet 1861.

BATISSE DE *L'UNION.*

BELIVEAU & LEBLANC,
Magasin de marchandises de gout et d'Etape,
RUE SUSSEX, OTTAWA.
17 juillet 1861.

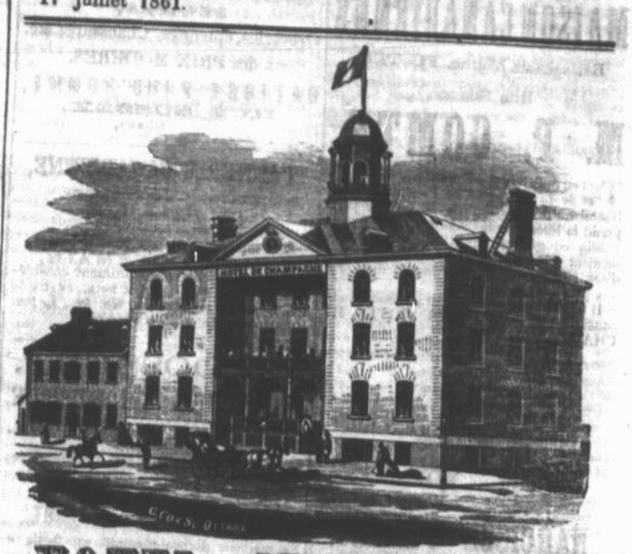

HOTEL CHAMPAGNE,
RUE SUSSEX, PRES DE LA CATHEDRAL,
Et a 5 minutes du Chemin de Fer, et des Bateaux a Vapeur.
Ottawa, (H. C.)
LE propiétaire de cet immense établissement, commandant la vue de l'Ottawa, des Chaudières, du Rideau, vient d'y ajouter un grand nombre d'améliorations qui lui permettent d'offrir maintenant, au public voyageur, tout le comfort désirable. Outre un nombre de chambres qui viennent d'être complétées et meublées a neuf, il y a plusieurs salons et chambres a coucher, extrêmement bien adaptés pour familles privées, ou elles peuvent être entièrement séparées du bruit, ordinairement inévitable dans un grand Hotel.
Outre la table d'Hôte ouverte depuis 7 heures a. m. jusqu'à neuf, de 12 h. jusqu'au 3 p. m. et de 6 h. jusqu'a 8, il y a aussi une table privée pour les familles qui ne désireraient pas prendre leurs repas a la table d'hote.
Attaché a l'établissement il y a aussi une vaste cour, et de bonnes écuries, ou les voyageurs à la campagne venant en ville avec leurs voitures, peuvent les laisser avec sureté.
Enfin le Propriétaire n'a regardé à aucune dépense pour mettre son Hotel sur un pied d'égalité avec les meilleurs maisons de ce genre, soit à Ottawa, Montreal, Québec, ou ailleurs.
ISIDORE CHAMPAGNE,—Proprietaire.

LIBRAIRIE DE H. HORN.
H. HORN a transporte sa Librairie et son atelier de relieure a trois portes au dessons de l'Hotel Campbell.

A VENDRE.
DEUX lots ou emplacements, situés au coin des rues BOLTON et DALHOUSIE, *Vis-à-vis de chez Hilaire Pinard Marchand*;
De la contenance de 66 pieds sur 99. Ces deux lots sont admirablement situés pour le commerce.
Aussi,
LA MAISON EN BOIS, A DEUX ETAGES,
maintenant occupée par M. J. D. ROBILLARD, RUE YORK.
CONDITIONS FACILES.
Pour plus amples informations s'adresser à ANTOINE ROBILLORD, Prop., GLOUCESTER, C. W. ou à J. D. ROBILLARD Agent, Cité d'Ottawa, ou à ce Bureau.
Ottawa, 6 avril, 1861.

NOUVEAU MAGASIN DE FARINE M. A. C. CAMPBELL.
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
A l'honneur d'annoncer respectueusement à ses anciennes pratiques et à ses nombreux amis qu'il a ouvert de nouveau son magasin dernièrement occupé par la compagnie A. C. & A. CAMPBELL. On aura toujours à livrer; farine, lard, et toute espèce de grains de la meilleure qualité au plus BAS PRIX COURANT DU MARCHÉ.
Tout ceux qui voudront bien l'honorer de leurs patronage peuvent-être assurés que tous les ordres qu'il voudront bien lui expédier seront éxécutés dans le plus bref délai.
Ottawa, Avril, 1861.

M. LOUIS DUHAMEL,
MANUFACTUREUR DE VOITURES,

M. LOUIS DUHAMEL,
Tient constamment en main un assortiment considérable de
VOITURES DE TOUTES SORTES.
Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.
OTTAWA, RUE MURRAY.
3 avril 1861.

Portland Hotel,
Rue St. Pierre, No. 9, Quebec.
LE soussigné, tout en remerciant ses amis d'Ottawa et le public en général, pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui accorder, prend la liberté de leur annoncer qu'il a fait de grandes améliorations à son établissement, pour le comfort de ceux qui voudront bien le favoriser de leur patronage.
CHARLES BEGIN.
Quebec, 1861.

MOUNTAIN HILL HOUSE,
Rue Lamontagne
QUEBEC.
PETER BOURASSA, Proprietaire
Ceux qui vont visiter Québec, soit par affaires, soit par promenade, ne peuvent faire mieux que d'aller à
L'HOTEL BOURASSA,
où l'on trouve toujours une table bien servie, de bonne liqueurs, et de bonnes chambres.
La position de cet Hotel, au centre des affaires, à quelques pas seulement des batisses du gouvernement, à quelques minutes des batteaux a vapeur du Grand Tronc, en fait la place la plus avantageuse pour le voyageur. Ses prix sont extrêmement modérés.
PETER BOURASSA,
Propriétaire.
Québec, 12 mai 1861.

STEAMBOAT HOTEL,
No. 11, Rue Sous le Fort, Québec.
LOUIS SIMONEAU,
PROPRIÉTAIRE.
M. LOUIS SIMONEAU prend la liberté d'annoncer aux collecteurs d'Ottawa et le public en général qu'il continue à tenir l'Hotel ci-dessus nommé où il peut offrir tout le comfort que les voyageurs peuvent désirer. La Situation de son Hotel, au centre des affaires, à la proximité des Steamboats et de la traverse du Chemin de Fer, en fait la place la plus avantageuse pour ceux qui visitent Québec.
La table est toujours couverte de ce que les marchés apportent de plus nouveau. Ses liqueurs choisies par lui même sont garanties être de la meilleur qualité, des serviteurs polis et attentifs pour veiller aux besoins des voyageurs, enfin rien n'est épargné pour donner la plus entière satisfaction.
M. SIMONEAU, invitent particulièrement Messieurs les collecteurs d'Ottawa à visiter son Hotel, lorsqu'ils viendront à Québec, persuadé qu'ils y trouveront toutes les comodités désirables.
Québec, 25 mai 1861.

**LEVI R. C

RESTAURANT & HOTEL NATIONAL.
RUE SUSSEX,
LAFONTAINE,—Propriétaire,

LE propriétaire de cet établissement offre ses plus sincères remerciements à ses amis, et au public pour l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
Vis-à-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales. De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES,

Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Coletz, Chemises, etc, etc.

HUDON & GELINAS.
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES
ET AMÉRICAINES,
No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. De plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs. 22 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN
DE
POELS et d'Articles en FONTE
Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles ci-dessus mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

☞On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.
Ottawa, 1861.

NAZAIRE GERMAIN,
MARCHAND ET MANUFACTUREUR
Ferblanterie de toute espece
Rue Sussex, Ottawa.

P. S. Tout article en Fer blanc, Plomb, Zinc &c. fait à ordre, ou promptement réparé.

L. ARMAND GRISON,
Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON.
ET DE
CHANDELLE D'OTTAWA,
Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très étendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité

B. M'DERMOT & Cie.
Agents.

N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHE, pour toutes espèce de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 3 avril 1861.

MAGASIN EN GROS
M. FRANCOIS X. GUERTIN,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il tient maintenant, un assortiment de

Marchandises sèches et de Groceries

de premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.

Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 13, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant $216 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES. *Enquérir à*

J. T. Prud'homme,
BATISSES PRUD'HOMME,
Rue Sussex.

Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

J. T. PRUD'HOMME,
Marchand de Marchandises SECHES;

Groceries, épiceries, Chaussures &c. à des PRIX MODERES.

BATISSE PRUD'HOMME,
RUE SUSSEX.
Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence,
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement, EDMOND GERMAIN, Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR SOLE, CUIR NOIR, PEAUX DE VEAU, PEAUX DE Mouton, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

J. DOSSERT,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT a l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de

PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,

Sa méthode d'enseignement est facile o simple.

Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.

TOUT ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé Rue Sparks, Ottawa central.

contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des

BATISSES DU PARLEMENT.

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à
M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Company,
Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $100,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROUSEIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD,	MARCUS ROSSIN,
I.C. GILMOUR,	THOMAS HAWORTH,
JOHN MCMURRICH,	ROBT GILMOUR,
ROBT STANTON,	AND
GEORGE MICHIE,	WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BERN. HALDAN, Ecr.
Solicitor : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENTAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK DU HAUT CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.

Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DU
PRINCE DE GALLES
E. MILES,
PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

Il a toujours en mains un assortiment choisi de parfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier ouvre ou bois tels que, paysages, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c, &c.

Toute commande laissée à son bureau,

Rue Rideau,

sera exécutée avec le plus grand soin et sous un court délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des sappeurs.

Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

GROCERIES ASSORTIES,

Qu'il vendra à des prix très réduits.

Il espère pouvoir mériter une part du patronage public.

DEPUIS,—Toute personne désirant avoir une voiture bien soignée, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.

Ottawa, 3 avril 1861.

Thos. Paterson.
OFFRE EN VENTE,

3000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Morisons Family Proof Pur.
100 Boîtes de Thé Nouveau Vic.
100 Boîtes de Tabac assorti.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Boîtes de Figues, Nouvelle récolte.

AUSSI

3000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPARROWS, qu'on ne peut être surpassée par aucune autre.

—DE PLUS—

Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poissons, Portes et Abs, &c. &c.

Ottawa, mars, 1861 } Chez, THOS. PATTERSON, Rue Rideau

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET
ET DE
BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.

Ottawa, 3 Avril, 1851.

E. E. BEAUDRY,
SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,
IMPORTATEUR
DE Vases Sacrés, Montres, Horloges ; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenterie.

COIN DES RUES
St. Vincent et Notre-Dame,
En face du nouveau Palais de Justice,
MONTREAL.
☞IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.

M. HEBERT, suivra le circuit D'YAMASKA.

Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS,

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.

Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE
L'EMPOIE PATENTE,
DE CLENFIELD,

Voyez à ce que vous l'ayez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.

WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.

Sorel, 3 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,
Successeur d'H. S. HUMPHRY

CHIMISTE ET PHARMACIEN.
No. 2 Eagle Block, Rue Ford,
OGDENSBUEGH, N. Y.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL.

Où on vend toutes espèces de Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Boie de teinture, Medecines Patentés. Couleurs à Teindre, Esprit de Térébentine, Rouges, Camphine, Fluid Instruments pour Chirugiens et pour Dentistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, Instruments et articles nécessaires, aux

ATELIERS DAGUERRIENS.

Parfumeries,
Peignes,
Savons,
3 Avril. &c., &c.

POMMADE
POUR LE MAL D'YEUX.

M. Le Dr. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une

POMMADE ADMIRABLE

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

☞ *Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

LE RESTAURATEUR
DE LA
CHEVELURE,
DU DOCTEUR PARADIS.
(Preparation d'Iodine.)
PATENTE POUR LE CANADA,
1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE tres agréable.

☞ Références :—Tous les Médecins.
H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.
R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.

Sorel, 1861.—an.

WM. N. OSWELL,
COMMERÇANT DE THES, ET
GROCERIES.

De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Marinades, &c.,
Et de mille autres articles de nécessité ou de luxe.

COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,
OGDENSBURGH. N. Y.

C. T. BOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

G. MORTIMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE.
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patents, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜
Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.
Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

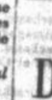

DR. ST. JEAN,
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa,

DR. BEAUBIEN,
RUE YORK,
Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,
DENTISTE,
Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
MONTREAL.

DR. TURCOTTE,
Chaumiere St. Laurent
RUE ST. GEORGE, SOREL.

Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,
AVOCAT,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

MAGASIN DE MARCHANDISES.

J. H. GUEST,
No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, vient un assortiment complet de
MARCHANDISES SECHES,
CONSISTANT EN

Patrons de Robes de soie et autres,
Rubans, Dantelles,
Broderies sur Mousseline, Ganis,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c., &c.

Casimires, Draps, Merinos,
Mousseline de Laine,
Indiennes: Gulnghams, &c.
Tapis, Toiles Cirées, Transparents,
Tapisserie, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline
Broderie, &c. &c.

Noubliez pas le No. 60 Rue Ford
OSDENBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.
OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genievre, Whisky en entrepot ou droits payés.

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM H. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Connecticut.
Bridgeport. Norwich.

Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.

New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Glocceste, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Contés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.
Auburn, et son Comté.
Bingharnton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y.
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Seneectady,
Syracuse et son Comté.

Ohio.
Cheveland.

Pennsylvania.
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lehanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.
Ottawa, Cité.

Hamilton.
Hamilton sous presse.

Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,
Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,
CORDONNIER.

PORTE VOISINE DE M. BACON,
DROGUISTE,
Côte Ouest de la Rivière Ogdenburgh,

M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

EXCHANGE HOTEL,
Vis-à-vis le Marché, RUE YORK,
BASSE-VILLE OTTAWA.

LE SOUSIGNÉ prend la liberté d'annoncer à ses amis et au publie, qu'il a loué pour un nombre d'années, la maison si bien connue sous le nom de

EXCHANGE HOTEL,
Presque vis-a-vis le
MARCHE DE LA BASSE-VILLE.

Qu'il vient de réparer et meubler à neuf. —La position qu'occupe son Etablissement, au centre des affaires, est la plus commode et la plus avantageuse qui puisse être offerte à ceux qui désirent visiter les marchés &c.

Le propriétaire de cet établissement peut assurer au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà établie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le comfort désirable.

On pourrait recevoir un certain nombre de pensionnaires soit au mois, soit à la journée, suivant le désire des applignants.

La table sera toujours fournie de ce que le marché a de meuilleur, et la Barre, du meuilleur choix de *Vins, Brandy's, Gin &c.*

THOMAS CLARK,
Propriétaire.

N. B. Il y a aussi, de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son établissement.

Ottawa, 24 Février, 1861.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETTE,
Propriétaire.

Ottawa, 3 avril 1861.

NOUVELLES MARCHANDISES

M. CADIEU,

A l'honneur d'annoncer aux habitans Ogdensburgh et des environs,

qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises d'Automne et d'Hiver consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits à la dernière mode,

Ainsi que Chapeaux au dernier gout.

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur,
Mérinos Français et Mérinos Ecossais,
Mousseline de Laine,
Flanelle blanche et de couleur,
CASIMIRES,
Draps, de toutes qualités, &c., &c.

Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,

Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,
RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : Lunch depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN,

HOTEL VICTORIA,
RUE MURRAY,

Trois Portes Est des Bâtisses de SPARROW.

Le Propriétaire de cet Hotel,

M. EUSEBE GAUTHIER.

AYANT meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.

Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY, BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY.

Les améliorations qu'il a fait faire à son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur nos marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleure qualitée.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Proprietaire.

Ottawa, 1861.

CITY HOTEL
PAR
ISAAC BERICHON,
Rue Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.

Ottawa, 1861.

NOUVEAU MAGASIN,

(BATISSE DE M. FRASER,)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis, et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers, Congress, Botthes, Chaussures d'enfants, etc., etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

LE SOUSSIGNE a l'honneur d'informer ses amis d'Ottawa et des environs, qu'il vient d'ouvrir un

Magasin de Groceries, Vins, &c., &c.,

dans la maison adjoignant le magasin de la veuve de A. C. CAMPBELL, Ecr. Bâtisse de

M. NAZAIRE GERMAIN,
Rue Sussex

Où il invite les acheteurs à lui faire une visite, persuadé qu'il seront parfaitement satisfaisant par rapport au prix qu'à la qualité des articles.

J. M'CARRON.

Ottawa, 14 avril, 1861.

M. WILLIAM BOHRER.
Organiste a l'Eglise St. Joseph de cette Ville,
Et PROFESSEUR de MUSIQUE au Collège d'Ottawa.

M. BOHRER est chez lui, RUE St. GEORGE, *maison voisine de M. GEORGE COX, graveur*, tous les LUNDIS et JEUDIS, depuis midi à 2 heures P. M.

Ottawa, 17 avril, 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

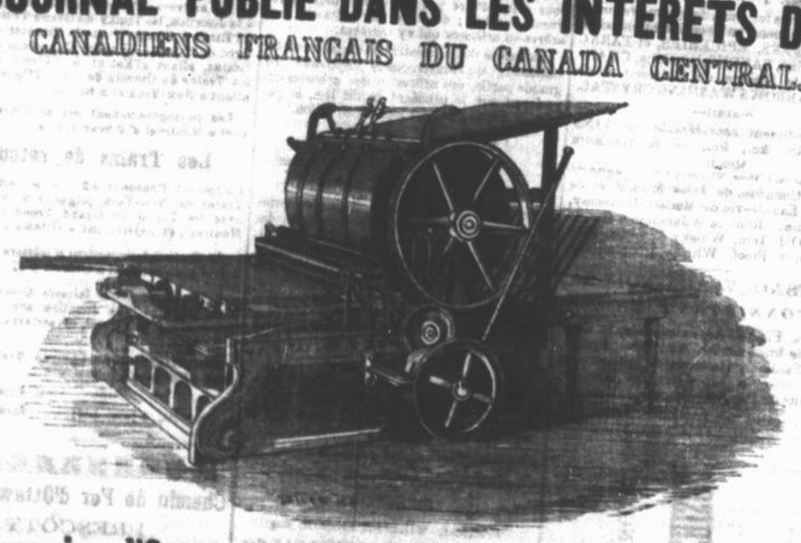

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00, par annee payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'annee.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEAU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "
Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	
UN DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
UN QUARRE (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionel	$15.
LES NOTICES SPÉCIALES et RÉDACTIONNELS paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Adresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.